HAL
open science

Le livre à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle

Anna Pougault

To cite this version:

Anna Pougault. Le livre à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Histoire. 2020. dumas-03230337

HAL Id: dumas-03230337

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03230337

Submitted on 19 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Année universitaire 2019-2020

MASTER II Recherche

HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Histoire, arts et archéologie méditerranéenne

Mémoire de recherche présenté par

Anna Pougault

sous la direction de
Monsieur Patrice Poujade,
Professeur des Universités en histoire moderne

LE LIVRE À PERPIGNAN DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVIIE SIÈCLE

Soutenu le 15 octobre 2020 devant un jury composé de :

Nicolas MARTY, professeur des Universités en histoire contemporaine, Université de Perpignan Via Domitia.

Patrice POUJADE, Professeur des Universités en histoire moderne, Université de Perpignan Via Domitia.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et signes critiques....3
Remerciements....4
Avant-propos....5
Introduction....7
Première partie: Le monde du livre....20
I. Les gens du livre: un aperçu....20
I.1. Des acteurs et des actrices....21
I.2. Des liens avec l'extérieur....38
II. Production locale et possession du livre....48
II.1. La production imprimée....48
II.2. Des lecteurs ?....56
II.2.A) Le contexte culturel....56
II.2.B) Des possesseurs....66
Deuxième partie : gens du livre, métiers, livres et circulations....83
I. Les gens du livre et leur(s) métier(s)....83
I.1. Trajectoires personnelles....83
I.2. L'exercice des métiers....102
I.2.A) Le commerce : la librairie....103
I.2.B) Des spécialités....112
II. Livres et circulations....122
II.1. Circulations négociantes....125
II.1.A) Les réseaux du livre avant et après 1659....125
II.1.B) Le marché du livre et le traité des Pyrénées....132
II.2. Circulations culturelles....137
II.2.A) Les thèmes des livres avant et après 1659....138
II.2.B) Les langues des livres avant et après 1659....149
Conclusion....156
Glossaire....163
État des sources....165
Bibliographie....190
Annexes....215
Table des tableaux, figures et illustrations....248

ABRÉVIATIONS ET SIGNES CRITIQUES

- ADPO : Archives Départementales des Pyrénées-Orientales
- CTCN : Corpus Textual de la Catalunya del Nord

  (INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, *Corpus Textual de la Catalunya del Nord*, [en ligne] https://ctcn.espais.iec.cat/ [30/09/20])

- DCVB : Diccionari català-valencià-balear

  (ALCOVER Antoni Maria et MOLL Francesc de Borja, *Diccionari català-valencià-balear*, Palma de Mallorca, Moll, 1962, 10 vol.)

- Idref : Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche .

  AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ABES), *IdRef - Identifiants et référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche*, [en ligne] https://www.idref.fr/autorites.jsp, [30/09/20].

- F° : Folio
- * : Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier Monsieur Patrice Poujade, professeur d'histoire moderne à l'Université de Perpignan, qui a dirigé ces recherches en apportant son aide, ses conseils et son expérience avec toujours beaucoup de patience.

Aussi, je suis reconnaissante à Monsieur Julien Lugand, maître de conférences-HDR en histoire de l'art moderne l'Université de Perpignan, pour m'avoir fait bénéficier des données qu'il avait recueillies au cours de ses propres recherches.

Puis, je souhaite exprimer ma gratitude à l'ensemble des professeurs enseignant dans le cadre du Master Histoire, Civilisations, Patrimoine, pour la qualité de leurs enseignements et leur sens de l'écoute.

Je remercie également le personnel des Archives Départementales des Pyrénées Orientales et Madame Marie-Andrée Calafat, responsable des fonds patrimoniaux de la Médiathèque de Perpignan, qui ont pris de leur temps pour m'aiguiller au cours de mes recherches.

Enfin, je remercie mes proches qui m'ont apporté leur soutien par leur bienveillance et leur enthousiasme.

AVANT-PROPOS

Après plusieurs années d'interruption dans mon cursus universitaire, j'ai eu la volonté, il y a quatre ans, de poursuivre mes études et d'intégrer le Master Histoire, Civilisations, Patrimoine proposé à l'Université de Perpignan. Formée à la reliure d'art, c'est au cours de cette formation professionnelle que j'ai développé un intérêt pour l'histoire du livre et c'est avec cet objectif d'étude que je pris contact avec Monsieur Patrice Poujade, responsable du Master.

Professeur en histoire moderne, il a alors proposé de diriger mes recherches pour cette période et d'axer l'étude sur le XVIIe siècle. Étudier le Roussillon à ce moment de son histoire permet d'aborder la question de l'implantation d'une frontière politique dans une société, de s'interroger sur les perceptions et les réactions de la population face à des évolutions politiques majeures qui sont étroitement liées aux structures sociales et culturelles. Ces aspects attirant particulièrement mon attention, le sujet d'étude s'est construit alors autour du livre, objet permettant de s'insérer au cœur du domaine culturel écrit, avec pour objectif de comprendre et de mesurer certains aspects de l'effet du traité des Pyrénées en Roussillon.

Monsieur Poujade me mit en relation avec Monsieur Julien Lugand, maître de conférences-HDR en histoire de l'art moderne à l'Université de Perpignan, qui, généreusement, laissa à ma disposition des relevés d'archives, effectués dans le cadre de ces propres recherches et concernant le monde du livre à Perpignan. Guidée par les notes de Monsieur Lugand et les directives de Monsieur Poujade, le dépouillement des sources aux Archives Départementales des Pyrénées Orientales a permis de réunir une abondante documentation et les informations recueillies ont précisé mon objet de recherche. Le territoire de l'étude fut réduit du Roussillon à Perpignan, les gens du livre identifiés exerçant principalement dans la capitale roussillonnaise et le corpus de sources concernant la ville étant déjà assez conséquent dans le cadre d'un Master. Puis, l'analyse du monde du livre à Perpignan se centra sur la deuxième moitié du XVIIe

siècle en prenant en compte le traité des Pyrénées par un système de comparaisons entre avant et après 1659.

Dans l'objectif de montrer un vision générale de la place du livre dans la société perpignanaise, l'étude s'est axée sur différents points comprenant la production, la diffusion et la réception du livre, qui ont pu être développés par un croisement des sources et les apports de la bibliographie. À propos de la diffusion, pour pallier au manque de sources concernant les origines géographiques des ouvrages présents dans les librairies et les bibliothèques privées, une méthode a été mise en place, en guise d'essai, afin d'identifier les titres inventoriés dans les sources consultées. Fondée sur des recherches bibliographiques, cette méthode a aussi permis d'en déterminer les thèmes et les langues, témoins marquants des dynamiques culturelles. Une importance particulière a aussi été donnée aux acteurs du livre, principalement aux imprimeurs et libraires, dont les trajectoires personnelles et professionnelles ont pu être, en partie, reconstituées. Amorcée dans le mémoire de Master 1, l'étude de cas s'est développée en Master 2 principalement en incluant davantage de gens du livre, en agrandissant les échantillons de titres analysés et en ajoutant la question de la possession du livre.

Toutefois, dans le cadre de ce Master, de nombreuses questions n'ont pas pu être abordées et celles qui l'ont été méritent d'être développées. Ce mémoire de Master 2 effleure les contours du monde culturel perpignanais de la mi-XVIIe siècle et il s'achève dans l'attente d'une suite entreprise par un chercheur ou un prochain étudiant.

Pourtant, mes recherches se sont prolongées durant quatre ans, au lieu des deux normalement prévus pour finaliser un Master. C'est parce-que cette formation universitaire s'est inscrite dans le développement de mon projet professionnel, celui de travailler dans le milieu du livre et de la culture, que j'ai pu préciser et concrétiser par des stages et des emplois tout au long de cette période.

INTRODUCTION

> Décrire une culture serait donc comprendre la totalité des relations qui s'y trouvent nouées, l'ensemble des pratiques qui y expriment les représentations du monde, du social ou du sacré. Tâche impossible. Tâche illusoire, en tout cas, pour des sociétés complexes comme celle de l'Ancien Régime. [...] Les pratiques de l'écrit, qui fixent ou produisent la parole, cimentent les sociabilités ou prescrivent des comportements, traversent le for privé comme la place publique, donnent à croire, à faire ou à rêver, ont paru une bonne entrée dans une société où l'imprimé multiplié compose avec les formes traditionnelles de la communication et où des distinctions nouvelles fracturent un socle partagé[1].

Le livre parcourt la société qu'il habite et s'insère au cœur des relations sociales qu'il nourrit ou qu'il distingue. Objet culturel, il dépend des fluctuations de son temps autant qu'il les reflète et devient, parfois, un objet politique « par tous ceux qui entendent régler les conduites et façonner les esprits[2] ». Le livre est aussi un article du commerce qui suppose des circulations et des stratégies négociantes, il devient alors un objet économique. Par ses fonctions multiples, le livre nous a semblé être une porte d'entrée privilégiée pour pénétrer dans la société perpignanaise de la deuxième moitié du XVIIe siècle.

Le livre est introduit comme objet de recherche dans l'historiographie française par l'École des Annales et sa troisième génération, initiatrice de la « nouvelle histoire ». Ce courant historiographique renouvelle la démarche de la recherche, « l'historien ne cherche plus la totalité du réel, mais le tout de l'histoire à travers son objet d'étude[3] », et s'ouvre à la transdisciplinarité à la fois en son sein, en se détachant des divisions disciplinaires qui séparent par exemple l'histoire sociale de l'économique et du

1 Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 17-18.
2 *Ibid.*p. 354
3 François Dosse, « À l'école des Annales, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue,* 2013, n° 67, no 3, p. 110.

politique, et en se nourrissant des autres sciences humaines comme la sociologie et l'anthropologie[4].

L'histoire culturelle apparaît comme un champ de la recherche en histoire au début des années 1970. « Fille émancipée de l'histoire des mentalités[5] », elle s'appuie sur les acquis de la notion de « mentalités » qui naît avec les fondateurs des Annales. L'histoire des mentalités est alors rattachée à l'histoire économique et sociale qui entend étudier, à l'inverse de la tradition historique, l'histoire des populations, des masses et des dominés. Dès 1945, l'histoire démographique, alors en plein essor, mobilise à nouveau les mentalités afin de mieux évaluer les relations entre les populations et leurs circulations, et dès les années 1960 et 1970 la « nouvelle histoire » donne encore un nouvel élan[6]. L'histoire culturelle interroge et délaisse les notions de « mentalité collective » et de « culture populaire » et s'ouvre à un plus large panorama de champs d'étude en se rattachant au social, à l'économique et au politique[7]. Alors, parmi une longue liste d'objets de recherche liés à la construction des idées, des identités, aux questions de la langue, du religieux, des représentations et des pratiques socio-culturelles, le livre et le monde de l'écrit priment[8].

L'histoire du livre en France, cependant, existe depuis plus longtemps que l'histoire culturelle mais avant d'intéresser les historiens de ce courant elle était plutôt la spécialité des archivistes et de la bibliothéconomie. C'est en 1958, avec la première publication de l'ouvrage fondateur de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin[9] que le livre est appréhendé comme révélateur des sociétés dans lesquelles il est présent. L'élan est alors donné à d'autres historiens de la culture pour étudier le monde de l'écrit et les approches et les aspects étudiés se diversifient. Par exemple, pour l'époque moderne, Roger Chartier développe ses recherches sur la possession du livre, les pratiques de la

4 Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, p.27-28.
5 Philippe Poirrier (dir.), *L'histoire culturelle: un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, p. 27.
6 Nicolas Righi, « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des « Annales » », *Le Philosophoire*, 2003, vol. 19, nº 1, p. 155-174.
7 P. Poirrier (dir.), *L'histoire culturelle*, *op. cit.* p. 27-39.
8 Christian Delacroix *et al.* (dir.), *Historiographies: concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 169-179.
9 Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, A. Michel, 1999, 588 p.

lecture et l'accès à l'écrit[10], sur la réception de l'imprimé[11], et en collaboration avec Henri-Jean Martin il publie l'*Histoire de l'édition française*[12], véritable exemple d' « histoire totale » à partir du livre comme objet de recherche. Georges Minois s'attache plus particulièrement à la réglementation de l'imprimerie[13] pour cerner des niveaux de censure, et, à l'échelle internationale, Frédéric Barbier enrichit l'histoire du livre en France, en Allemagne et dans l'ensemble du territoire européen[14]. L'ouvrage dirigé par Dominique Varry[15], recueil des contributions du colloque organisé par l'Enssib[16] en décembre 2008, montre bien la notoriété et l'étendue de l'histoire du livre en France dont de nombreux axes sont étudiés comme les marchés du livre, sa production et sa diffusion, sans délaisser l'analyse de la matérialité du livre avec les apports de la « bibliographie matérielle ». En outre, le livre entre dans les recherches d'autres spécialités comme l'histoire de l'éducation et de l'alphabétisation, l'histoire de l'image imprimée et des arts graphiques ou, plus généralement, pour mesurer , en partie, l'accès à la culture des individus.

L'historiographie française influence la recherche dans les pays du monde occidental et dès les années 1980 elle se fait ressentir en Espagne. Dans les territoires de culture catalane, notamment dans des villes comme Barcelone et Valence au début, l'histoire du livre connaît un nouvel essor et est appréhendée selon trois axes principaux : celui de la production du livre, de sa distribution et de sa possession[17].

Dans un premier temps, l'importance est donnée à l'élaboration de répertoires bibliographiques. Si ces ouvrages existaient déjà au XVIIe siècle, c'est à partir du XIXe siècle qu'ils se limitent à une région, une localité ou à un fonds particulier et deviennent plus exhaustifs. Des œuvres majeures peuvent être détachées, par exemple pour le

10 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.*
11 Roger Chartier (dir.), *Les usages de l'imprimé: XVe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1987, 446 p.
12 Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1983, 4 vol.
13 Georges Minois, *Censure et culture sous l'Ancien régime*, Paris, Fayard, 1995, 335 p.
14 Frédéric Barbier *et al.* (dir.), *L'Europe et le livre: réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.
15 Dominique Varry (dir.), *50 ans d'histoire du livre: 1958-2008*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2014, 223 p.
16 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.
17 « Història del llibre » dans Antoni Simon Tarrés (dir.), *Diccionari d'historiografia catalana*, Barcelona, Enciclopèdia catalana, 2003, 1222 p.

Principat, le dictionnaire d'auteurs catalans établi par Antoni Elías i de Molins[18], pour la région de Valence le répertoire bibliographique de Just Pastor i Taronger[19], pour les îles Baléares l'ouvrage de Joaquim Maria Bover i Rosselló[20] qui recense des imprimés et des manuscrits aussi produits par des auteurs étrangers, et pour le Roussillon le volume réalisé par l'archiviste-paléographe Joseph Calmette en collaboration avec Pierre Vidal[21]. Puis, dès les années 1930, toujours en parallèle à l'historiographie française, les études sur la diffusion du livre, en particulier pour les époques médiévale et moderne, se développent. Un ouvrage majeur pourrait être celui de Ricard Carreras i Valls[22] qui fut un précurseur dans l'usage des sources notariales comme base de recherche. Enfin, la fin de la dictature franquiste permet un renouveau dans l'historiographie espagnole et catalane qui accède aux nouvelles approches et méthodes qui alimentent les débats universitaires en Europe. Particulièrement marquée par l'évolution de l'histoire sociale et économique puis par l'impulsion de l'histoire culturelle « à la française », l'Espagne connaît un événement majeur avec l'organisation, par la Casa de Velázquez en novembre 1980, du colloque intitulé « Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime[23] ». Dès lors, les travaux sur ce sujet sont plus nombreux et les historiens ont de plus en plus recours aux archives notariales. Les thèmes et les champs de recherche se multiplient, mais cette diversité, si elle comble des lacunes, manque de fil conducteur. Selon Antoni Simon Tarrés, aujourd'hui « il y a encore des difficultés pour présenter un profil clair de la situation de l'imprimerie et de la librairie dans les territoires catalanophones[24] ». La méthode quantitative et l'histoire sérielle, renouvelées aussi par l'historiographie française, engendrent des travaux sur la diffusion et la réception du livre qui se limitent pour la plupart au milieu urbain et se fondent

18 Antoni Elías i de Molins, *Diccionario biográfico y bibliográfico de escritores y artistas catalanes del siglo XIX*, Barcelone, Imprenta de F. Giró, 1889, 2 vol. , 687+788 p.

19 Just Pastor Fuster i Taronger, *Biblioteca valenciana de los escritores que florecieron hasta nuestros días*, Valencia, imprenta y librería de José Ximeno y Ildefonso Mompiè, 1827, 2 vol. , 356+548 p.

20 Joaquim Maria Bover i Rosselló, *Biblioteca de escritores baleares*, Mallorca, 1868, 2 vol. , 600+695 p.

21 Joseph Calmette et Pierre Vidal, *Bibliographie roussillonnaise*, Perpignan, Impr. Ch. Latrobe, 1906, 558 p.

22 Ricard Carreras Valls, *El llibre a Catalunya, 1338-1590*, Barcelona, imp. Altés, 1936, 191 p.

23 Casa de Velázquez (ed.), *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien régime*, Paris, A.D.P.F., 1981, 170 p.

24 « *Encara hi ha dificultats per a marcar un perfil clar de la situació de la impremta i la llibreria als territoris de parla catalana »,* « Història del llibre » *in* A. Simon Tarrés (dir.), *Diccionari d'historiografia catalana*, *op. cit.*

principalement sur les inventaires *post mortem*, les testaments et les prisées et enchères, délaissant les sources matérielles que représentaient, avant, les livres. Une large vision de la situation du livre est donnée pour Valence et sa région avec l'œuvre de Philippe Berger[25], historien français qui montre l'exemple d'une histoire totale, et, avec l'apport d'études complémentaires, l'histoire du livre à Valence est documentée du Moyen Age à l'époque moderne et c'est aussi le cas, dans une moindre mesure, pour Gérone et Barcelone.

Toutefois, si pour l'époque moderne les travaux sont plus nombreux, ils se concentrent surtout sur le XVIe et le XVIIIe siècles, laissant en marge le XVIIe siècle. Pour cette période, l'histoire du livre dans les pays catalans est plus développée dans le domaine de la production, avec, par exemple, les études de Xevi Camprubí sur l'imprimerie à Barcelone[26] et en Catalogne[27], les travaux de Carlos Pizarro Carrasco[28] qui traitent aussi de l'activité des presses barcelonaises, les contributions de Jordi Torra[29] qui s'étendent sur un temps et un territoire plus vastes, et l'ouvrage sur l'édition en Catalogne de Manuel Llanas[30]. Le domaine de la distribution est moins analysé mais Xevi Camprubí s'y est intéressé dans le cadre de ses recherches sur l'imprimeur de Barcelone Rafael Figueró, et la possession jouit d'études comme celle d'Antonio Espino Lòpez[31] sur la première moitié du XVIIe siècle, et celle de Ricardo García Cárcel[32] qui englobe l'ensemble du Principat. En outre, des historiens ont enrichi l'histoire du livre et de l'écrit dans le cadre de leurs spécialités, c'est le cas, par exemple, de Josep

25 Philippe Berger, *Libro y lectura en la Valencia del Renacimiento*, Valencia, Edicions Alfons el Magnànim, 1987, 2 vol. , 588 p.

26 Xevi Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, Thèse, Universitat de Barcelona, Barcelona, 2014, 2238 p.

27 Xevi Camprubí, « La llei d'impremta a la Catalunya moderna (1568-1723) », *Butlletí de la Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona*, 53, 2011, p. 91-122.

28 Carlos Pizarro Carrasco, « La imprenta barcelonesa en el siglo XVII: el caso de Josep Forcada, notario e impresor (1651-1688) », *Estudis històrics i documents dels arxius de protocols*, 2000, nº 18, p. 283-312.

29 Jordi Torra, « La impremta als països de parla catalana del Renaixement al Barroc », *Item: Revista de biblioteconomia i documentació*, 1989, no 5, p. 83-92.

30 Manuel Llanas, *L'edició a Catalunya, segles XV a XVII*, Barcelone, Gremi d'Editors de Catalunya, 2002, 350 p.

31 Antonio Espino López, « Libros, lecturas y lectores en la Barcelona de la primera mitad del siglo XVII », *Estudis: Revista de historia moderna*, 2003, nº 29, p. 205-229.

32 Ricardo García Cárcel, « La posesión del libro en la Cataluña del Antiguo Régimen », *Bulletin Hispanique*, 1997, vol. 99, no 1, p. 135-159.

Capdeferro[33], historien du droit et des institutions catalanes, et d'Òscar Jané Checa[34], historien du politique et des concepts de « frontière » et d' « identité ».

L'histoire du livre à Perpignan a un profil similaire à l'histoire du livre dans l'ensemble des pays catalans, avec quelques variations. Pour l'époque moderne et le XVIIe siècle c'est encore le milieu de l'imprimerie qui est le mieux documenté. En effet, ce domaine a fait l'objet de répertoires bibliographiques assez complets, celui de Joseph Calmette et Pierre Vidal cité plus haut, puis l'ouvrage de René Noell[35] et celui de Dolors Serra i Kiel[36]. De plus, depuis quelques années le *Corpus textual de la Catalunya del nord*[37], dirigé par l'Institut d'Estudis Catalans, poursuit des recherches sur l'activité de l'imprimerie en Roussillon de 1500 à 1840 et a établi un catalogue d'imprimeurs et d'imprimés. Dans cette démarche, d'autres études ont été faites, notamment par Joachim Comet[38] qui retrace l'activité de chaque imprimeur selon les renseignements trouvés dans les archives et d'après les livres eux-mêmes, et plus récemment par Mercè Comas Lamarca, dont les études[39] donnent une large vision de la production imprimée à Perpignan. Aussi, l'imprimerie est appréhendée selon des aspects particuliers, comme par la trajectoire d'un imprimeur, par exemple pour le XVIe siècle l'étude sur Samsó Arbús de Mercè Comas Lamarca et Eulàlia Miralles[40]. L'histoire de l'imprimerie permet d'aborder la question de la langue utilisée, par les auteurs et les éditeurs, comme le

33 Josep Capdeferro i Pla, « La literatura jurídica, un mirall entelat de les guerres, les revoltes i les paus en la Catalunya dels anys 1640-1700 » dans Òscar Jané Checa (dir.), *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 291-304.

34 Òscar Jané Checa, « Literatura política i "opinió pública" a la Catalunya en guerra del segle XVII », *Caplletra: revista internacional de filología*, 2014, nº 57, p. 135-150.

35 René Noell, *Essai de bibliographie roussillonnaise des origines à 1906*, Prades, Terra nostra, 1976, 222 p.

36 Dolors Serra i Kiel, *Bibliografia nord-catalana*, Barcelone, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1996, 209 p.

37 Institut d'Estudis Catalans, *Corpus Textual de la Catalunya del Nord*, http://ctcn.espais.iec.cat/.

38 Joachim Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », *Bulletin de la société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1908, nº 49, p. 239-368.

39 Mercè Comas Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », *Mirmanda*, 2007, nº 2, p. 77-88.

40 Mercè Comas et Eulàlia Miralles, « La Impremta a Perpinyà: Samsó Arbús », *Arxiu de Textos Catalans Antics*, 2007, nº 25, p. 347-373.

montrent les travaux d' Eulàlia Miralles[41] et ceux de Pep Vila[42], et la question de l'identité et de l'assimilation du français dans la Province se retrouve dans l'article d'Òscar Jané Checa[43]. Finalement, toujours dans le domaine de la production, des historiens ont apporté des études sur les auteurs édités en Roussillon, par exemple Josep-Sebastià Pons[44] et Verònica Zaragoza Gómez[45] qui s'intéresse plus particulièrement à la participation des femmes dans la production littéraire du Roussillon.

Les études plus globales qui se sont intéressées autant à la production qu'à la diffusion et la possession du livre à Perpignan à l'époque moderne sont celles de Caroline Lentz[46] et concernent le XVIIIe siècle. Pour sa part, elle cherche à mesurer l'influence des Lumières à Perpignan à travers la production littéraire locale mais aussi selon les livres disponibles à l'achat et au prêt. L'auteure retrace ainsi la circulation du livre, depuis sa conception jusqu'à la librairie perpignanaise et jusqu'aux cabinets de lecture et bibliothèques privées. Elle capte ainsi la diffusion des idées et comprend, au moins pour certains aspects, les modalités, sociales et culturelles, d'introduction du mouvement des Lumières dans la Province.

Ainsi, pour le XVIIe siècle, le monde du livre est connu à Perpignan surtout dans le domaine de l'imprimerie. La production des presses d'une localité montre de nombreux aspects de la culture, comme des stratégies éditoriales, les langues imprimées, et la condition des typographes, mais ne révèle qu'une partie de la place du livre dans cette société. En effet, les lecteurs et les libraires se fournissent dans divers lieux et ce commerce du livre fait croître les possibilités de lectures, diversifie les

41 Eulàlia Miralles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1650-1699) » dans Gabriel Sansano i Belso et Pep Valsalobre (dir.), *Francesc Fontanella. Una obra, una vida, un temps*, Gérone, Vitel.la, 2006, p. 93-123.

42 Pep Vila, « La disputa lingüística al Rosselló a través dels prefacis de les obres impreses (1590-1698) », *El Barroc Català. Actes de les jornades (desembre 1987)*, 1989, Barcelone, p. 631-654.

43 Òscar Jané Checa, « El projecte d' una primera "Història del Rosselló" com a instrument d' integració a França a finals del segle XVII », *Revista de Catalunya*, 2009, n° 254, p. 9-39.

44 Josep Sebastià Pons, *La Littérature catalane en Roussillon au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Toulouse-Paris, E. Privat-H. Didier, 1929, 397 p.

45 Verònica Zaragoza Gómez, « Sapientia absconsa et thesaurus invisus". Notes sobre la presència femenina en les premses rosselloneses (segles XVI-XVIII) », *Butlletí de la Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona*, 2016, LIV, p. 261-297.

46 Caroline Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, Mémoire de Master 1, Université de Perpignan, Perpignan, 2005, 131 p.

thèmes et les langues lus et retrace des relations jusqu'à l'échelle internationale. Alors, notre sujet pourrait venir compléter ce panorama en s'intéressant davantage à l'activité des libraires, à la possession et à la circulation du livre durant la deuxième moitié du XVIIe siècle, et participer à mieux comprendre les pratiques culturelles, mais aussi sociales, économiques et politiques, de la société perpignanaise de cette période.

Le Roussillon est annexé au royaume de France par le Traité des Pyrénées signé le 7 novembre 1659. Cet événement marque la fin de la guerre entre les monarchies espagnole et française et aboutit à un déplacement de la frontière désormais représentée par les Pyrénées. Le Roussillon, jusqu'alors rattaché à la Catalogne et à la monarchie hispanique, devient une province du royaume de France envers qui, malgré des liens évidents, s'est construit une certaine animosité.

Territoire de frontière, le Roussillon est étroitement lié aux relations entre la France et l'Espagne et son destin dépend aussi des rapports qu'entretiennent la Catalogne et l'Espagne. Dans le cadre de la Guerre de Trente ans, conflit majeur du XVIIe siècle qui implique la plupart des pays européens, la France et l'Espagne s'affrontent ouvertement dès 1635 dans la lutte de pouvoir entre les Bourbons et les Habsbourgs. Dans le même temps, la monarchie espagnole connaît une crise caractérisée notamment par des problèmes financiers, causés principalement par le coût des guerres et une mauvaise gestion budgétaire, et des événements politiques internes, comme les révoltes dès 1637 au Portugal qui obtient son indépendance en 1668 et les soulèvements catalans dès 1640[47].

La Guerra dels Segadors débute en juin 1640, conséquence des troubles économiques et politiques dans la péninsule Ibérique, elle se déroule dans un contexte européen d'affirmation des États et de « crise » agricole et manufacturière[48]. La révolte catalane marque aussi un moment fort dans les relations entre la Catalogne et la France puisqu' « en Catalogne, la relation tendue entre la terre et la monarchie aboutit à une rupture avec le roi et la formation, pour quelques jours, d'une république qui pour des

47 Bartolomé Bennassar et Bernard Vincent, *Le temps de l'Espagne: XVIe-XVIIe siècles,* Paris, Pluriel, 2011, pp. 151-174.

48 Eva Serra i Puig, « La crisi del segle XVII a Catalunya », *Butlletí de la Societat Catalana d'Estudis Històrics*, 2013, n° 24, p. 297-315.

raisons militaires, et non par une incapacité politique institutionnelle, dut recourir premièrement à l'alliance et ensuite à la souveraineté du roi de France[49] ». En effet, la Catalogne s'insère dans la guerre franco-espagnole en s'alliant avec Louis XIII pour contrer l'Espagne d'Olivares qui entend contrôler plus fermement les droits, les institutions et le gouvernement catalans. Des pactes sont conclus entre la Generalitat et le gouvernement de Richelieu qui voit l'alliance avec la Catalogne comme une stratégie géo-politique pour affaiblir la monarchie espagnole et accepte donc d'apporter une aide militaire aux Catalans ; ces derniers acceptent de se placer sous la protection française à condition que leurs institutions et libertés soient respectées. Cependant, la France s'introduit peu à peu dans les administrations catalanes ce qui creuse davantage les désaccords entre les Catalans pro-français et les autres, divisant la société catalane[50]. Les accords passés s'accompagnent, dès 1639 pour le Roussillon et dès 1642 pour le Principat, d'une nouvelle occupation du territoire catalan par les troupes françaises qui marque fortement la population, celle-ci doit cohabiter avec les soldats espagnols ou français durant de longues périodes à l'époque moderne, or « une grande partie de la violence dans les sociétés anciennes naissent de la relation des facteurs guerre-fiscalité-excès[51] ». En Roussillon la présence de l'armée française alimente un sentiment « anti-français » qui existait déjà auparavant, nourri essentiellement par la mémoire de l'occupation française sous Louis XI et l'influence des guerres de religion qui conduit les Catalans, comme les Espagnols, à confondre « Français » et « protestants »[52].

C'est dans ce contexte que les Comtats, en grande partie, intègrent le territoire français en 1659. Ils deviennent la Province du Roussillon, changent de souveraineté, dépendent désormais de la monarchie française et Perpignan, capitale du Roussillon, est au cœur de ces transformations. Récemment annexée par la France, la nouvelle province, à l'image des dernières conquêtes françaises, est considérée comme

49 « *A Catalunya, la tensa relació entre la terra i la monarquia va desembocar en una ruptura amb el rei i la formació, per pocs dies, d'una república que per raons militars, i no per incapacitat política institucional, hagué de recórrer primer a l'aliança i després a la sobirania del rei de França* », *Ibid.* p. 311-312.

50 Òscar Jané Checa, Catalunya i França al segle XVII : *Identitats, contraidentitats i ideologies a l'època moderna (1640-1700),* Catarroja Barcelona, Ed. Afers, 2006, p. 97-102.

51 *« Gran part de la violència a les societats antigues naixen de la relació dels factors guerra-fiscalitat excessos » Ibid.* p. 114

52 Patrice Poujade, *Le voisin et le migrant: hommes et circulations dans les Pyrénées modernes, XVIe-XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 35.

« province étrangère ». Ce statut implique principalement une forte présence militaire chargée de protéger la frontière avec l'Espagne et un système douanier qui n'efface pas la frontière avec le Languedoc, ainsi le Roussillon se retrouve entre deux frontières fiscales[53]. Cependant, cette configuration ne fait pas disparaître l'activité économique des roussillonnais, la population s'adapte, parfois esquive les contraintes et, non sans variations, poursuit l'activité commerciale qui relie notamment le Languedoc et la péninsule Ibérique[54].

En ce qui concerne l'administration, l'annexion du Roussillon entraîne la suppression de la législation catalane dans ce territoire et Louis XIV impose le Conseil Souverain, chargé de représenter le pouvoir central dans la Province. Le roi désigne lui-même le gouverneur et l'intendant, les plus hautes fonctions de la nouvelle administration, et il nomme, dans les premiers temps, surtout des Catalans du Principat qui s'étaient rangés du côté du roi de France et qui se sont réfugiés en Roussillon dès 1652[55]. Ainsi, Louis XIV peut compter sur des serviteurs de confiance, il confie aussi d'autres responsabilités administratives aux Français et amorce, peut-être, une stratégie de francisation de la Province.

Si « la politique de gallicisation de l'état français s'est limitée au contexte administratif et politique[56] », elle a des répercutions dans le domaine culturel et, plus précisément, sur la langue. En effet, au lendemain du Traité des Pyrénées, l'ordonnance de Villers-Cotterêts est appliquée , le français est introduit officiellement en Roussillon, et en 1700 un édit impose la langue du royaume pour tout acte public. Par la suite, d'autres mesures seront prises par le pouvoir central pour favoriser le développement du français qui conditionnera par exemple l'accès à l'Université et, dans une certaine mesure, l'ascension sociale[57].

---

53 « Douane, douaniers » dans Alícia Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord*, Canet, Trabucaire, 2003, 182 p.

54 P. Poujade, *Le voisin et le migrant*, *op. cit.*

55 « Conseil Souverain », dans A. Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord, op. cit.*

56 *« La política de gal·licització de l'estat francès es va limitar a un context administratiu i polític »,* Peter Sahlins, *Fronteres i identitats: la formació d'Espanya i França a la Cerdanya, s. XVII-XIX*, Vic, Eumo, 1993, p. 127

57 « Langue », dans A. Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord, op. cit.*

La monarchie française entend donc exercer un certain contrôle linguistique, probablement davantage dans un objectif d'intégration politique de la Province que d'assimilation culturelle. Outre la division territoriale et politique, le traité des Pyrénées sépare aussi des populations qui parlent les mêmes langues, partagent la même culture et sont associées selon d'anciens liens. Louis XIV a, peut-être, conscience de l'importance d'éloigner ses nouveaux sujets de son ennemi, l'Espagne, ainsi les enjeux politiques deviennent aussi culturels.

Perpignan, chef lieu de la Province, est au centre des évolutions politiques et sociales du Roussillon. Ville-frontière, elle montre l'exemple d'un espace urbain singulier, éloigné du pouvoir central. À l'époque moderne, elle concentre les manifestations culturelles, comme l'éducation[58] et les arts plastiques[59], et rassemble la totalité de l'activité typographique[60] qui évolue avec les changements culturels de son temps[61]. Au XVIIIe siècle, la librairie joue un rôle dans la diffusion des Lumières et les Perpignanais, en partie, lisent[62].

Notre sujet, le livre à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, cherche à comprendre quelle place occupe le livre dans la société perpignanaise durant les premières années qui suivent le traité des Pyrénées. Quelles pratiques culturelles et sociales montre-t-elle ? Peut-on voir, à travers le livre, un impact économique et social de la création de la frontière de 1659 ? Traduit-il des évolutions culturelles par les chemins qu'il parcourt et ce qu'il transporte ?

Dans une démarche basée sur des comparaisons, cette étude s'étend des années 1650 à 1715, afin de cerner des continuités ou des changements entre les périodes antérieure et postérieure à 1659. Parmi les sources consultées, les plus anciennes datent

58 Gilbert Larguier, « Perpignan et son université XIVe-XVIIIe siècle » dans *Découvrir l'histoire du Roussillon XIIe-XXe siècle : Parcours historien*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010, p. 429-443.

59 Julien Lugand, *Peintres et doreurs en Roussillon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Canet, Trabucaire, 2006, p.67-68.

60 CTCN, Catàleg d'impresos rossellonesos, https://ctcn.espais.iec.cat/category/cataleg-dimpresos-rossellonesos/.

61 Eulàlia Miralles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1650-1699) » dans Gabriel Sansano i Belso et Pep Valsalobre (dir.), *Francesc Fontanella. Una obra, una vida, un temps, op. cit.* p. 93-123.

62 C. Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, *op. cit.*

de 1649 et les plus récentes ne dépassent pas 1715, année qui marque la fin du règne de Louis de XIV et le début de la régence en France, la fin de la guerre de succession en Espagne et les décrets de Nova Planta qui, en 1716, éliminent les institutions catalanes au Principat et font du castillan la langue forte de la monarchie hispanique, la seule autorisée pour les actes publics et officiels.

Pour mener à bien nos recherches, un corpus de sources a été constitué, pour la plupart consultées aux Archives Départementales des Pyrénées Orientales. Les archives notariales[63] représentent la majeure partie de ce corpus, nous y avons lu du latin, du catalan et, progressivement, du français, et, à l'exception des documents concernant la vente d'une libraire par deux libraires de Toulouse[64], elles ont été produites à Perpignan par des notaires locaux. Les actes notariés relèvent principalement d'événements du for privé et permettent de retracer, au moins en partie, les trajectoires des acteurs qu'ils concernent[65]. Ainsi, à travers un croisement d' inventaires après-décès, ventes au enchères, testaments, contrats de mariage, actes de vente et de location, requêtes, obligations et quittances, une étude du livre, des gens du livre et des bibliothèques privées a été possible. En outre, d'autres fonds d'archives ont été mobilisés afin de recueillir davantage de traces du monde du livre à Perpignan. Nous avons cherché des témoignages de litiges concernant les gens du livre ou le livre lui-même dans les archives judiciaires[66], des réglementations concernant la production ou la diffusion d'imprimés et l'exercice des métiers dans les archives administratives[67], des relations entre les institutions locales et le marché du livre[68] et des renseignements supplémentaires sur le logement des libraires et imprimeurs dans les archives des instances recevant les *censals*[69]. De plus, un indice relatif à l'approvisionnement en papier a été trouvé parmi les documents « isolés »[70]. Enfin, les prémices d'une étude de

63 ADPO, sous-série 3E : archives notariales.

64 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Acte de vente du fonds de librairie faite par les sieurs Colomiés et Posüel marchands libraires de Tholose au sieur Solier marchand libraire de Perpignan, 30/08/1687, Blaise Boyer notaire de Toulouse.

65 « Arxius de protocols », dans Antoni Simon Tarrés (dir.), *Diccionari d'historiografia catalana, op. cit.*

66 ADPO, sous-série 2B : Procédures civiles et criminelles.

67 ADPO, sous-série 1C : Intendance du Roussillon et sous-série 4E : Corporations, confréries et métiers.

68 ADPO, série D : Université de Perpignan et sous-série 94J : Archives paroissiales de Vinça.

69 ADPO, série G : Archives ecclésiastiques.

70 ADPO, sous-série 1J : Pièces isolées et fonds privés.

sources « matérielles », les filigranes* observés dans les documents au cours des recherches aux ADPO et les ex-libris* présents dans certains des livres imprimés à Perpignan et conservés à la Médiathèque de Perpignan, ont apporté une modeste contribution à nos recherches.

Ce mémoire s'articule en deux parties. En premier lieu, il propose une présentation globale du monde du livre par un aperçu des différents acteurs du livre liés à Perpignan, et par une analyse de la production typographique locale et l'accès au livre. La deuxième partie s'intéresse plus particulièrement aux trajectoires personnelles et professionnelles des gens du livre et aux circulations, négociantes et culturelles, engendrées par le marché du livre.

PREMIÈRE PARTIE: LE MONDE DU LIVRE

En premier lieu, cette étude tentera de présenter l'ensemble du monde du livre à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. En effet, le livre implique d'être produit, diffusé et réceptionné, et est lié au contexte culturel et social de la société dans laquelle il évolue. Alors, cette première partie s'attache, dans un premier temps, à présenter les acteurs qui participent à la construction du monde du livre, à Perpignan et depuis l'extérieur de la Province. Puis, dans un second temps, la production locale, l'imprimerie, et la possession du livre seront étudiés.

I. Les gens du livre: un aperçu

L'histoire du livre à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle est mieux documentée en ce qui concerne le domaine de la production, les imprimeurs ayant exercé dans la capitale du Roussillon à cette période sont donc mieux connus que les autres acteurs du livre. Mais, c'est un fait général dans l'Europe d'Ancien Régime, les professionnels du livre pratiquent souvent plusieurs spécialités de leur domaine, soit l'imprimerie, la librairie, l'édition et la reliure, et il n'est pas rare qu'un imprimeur soit aussi libraire et éditeur, ou qu'un libraire relie aussi les livres[71]. Joachim Comet le remarque pour Perpignan où, selon lui, « les libraires étaient à la fois copistes, relieurs et marchands de manuscrits d'abord, puis de livres imprimés »[72]. Alors, qui sont les acteurs et les actrices du monde du livre perpignanais à la mi-XVIIe siècle ? Combien sont-ils ? Quels espaces occupent-ils dans la ville ? Une présentation des gens du livre, établie selon l'ordre chronologique de leurs dates d'activité, tentera de répondre à ces questions.

71 Frédéric Barbier *et al.* (dir.), *L'Europe et le livre: réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVIe-XIXe siècles, op. cit.* 655 p.

72 Joachim Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », *Bulletin de la société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1908, n° 49, p. 239-368.

I.1. Des acteurs et des actrices

Dans le cadre de nos recherches, nous avons choisi de faire débuter la deuxième moitié du XVIIe siècle en 1654, date de l'inventaire après-décès d'un libraire mal connu jusqu'ici : Antoni Joan Escayola[73]. Parmi les sources consultées, il apparaît comme « jeune libraire de Perpignan » dès 1649[74], il meurt le 21 septembre 1654[75] et exerce le métier de libraire au moins jusqu'au 31 août de la même année puisque ce jour *« Anthoni Joan Escayola llibrater de Perpinya »* reçoit un paiement suite à l'achat d'un livre[76]. À sa mort, il habite une maison, dans laquelle se trouve sa boutique, située *« in parrochia S[anc]ti Joannis in platea dels tres Reys confrontatus cum [...] vico de la argentaria »*[77]. En 1656, sa librairie est vendue à Esteve Bartau[78], imprimeur qui semble cependant actif avant cette date. En effet, il est connu en tant que typographe dès 1638[79] et au moins jusqu'à l'année 1657 puisque le 2 janvier « *Esteve Bartau estamper* » achète du linge de maison lors d'une vente aux enchères[80]. J. Comet le dit actif jusqu'en 1659[81], lui attribuant l'impression d'un livre dont l'adresse typographique n'a pas été vérifiée à ce jour[82]. En outre, sa période d'exercice correspond probablement à celle

73 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Inventarium bonoru[m] Anthony Joannis Scayola q[uondam] bibbliopole P[er]p[inia]ni confectum per d[omi]nam Cecilia Scayola (?) uxore uti tenutariam et usufructariam bonor[um] illius. Item la apocha fermada per m[estr]e Isidro Escayola com a tudor de Joseph Escayola a la dita s[enyor]a Cecilia lo any 1656, 13/10/1654.

74 ADPO, 3E1/4239, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1649, Inventarium confectum per Franciscum Fornes blanquerium Perp[iniani] de bonis que fuerunt honor[abilis] Ivonis Fornes q[uondam] bibliopole eiusdem ville fratris sui, 14/01/1649.

75 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament del honor Anthoni Joan Escayola llibrater de Perpinyà, 17/09/1654.

76 « Anhoni Joan Escayola libraire de Perpignan », ADPO, 2B/1065, procès, Joseph de Ardena et Darnius comte de Las Illas contre Hyacinthe Llara marchand de Perpignan, 1655-1665, F° 22-23, n°23.

77 « Dans la paroisse Saint Jean à la place Dels tres reys confrontant avec [...] la rue de l'Argentaria », ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament del honor Anthoni Joan Escayola llibrater de Perpinyà, 17/09/1654.

78 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Albara per vendrer la llibraria de m[estr]e ~~Isidro se~~ Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]a, item la relatio de dita venda lliurada a Esteve Bartau, item la apocha de dit preu , 24/04/1656.

79 CTCN, Catàleg d'impresos rossellonesos, https://ctcn.espais.iec.cat/category/cataleg-dimpresos-rossellonesos/, n°77.

80 ADPO, 3E1/4265, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1656, Encant dels bens del molt mag[nifi]ch Honorat Pujol q[uondam] del real concell Cathalunya y burges honrat de Perpinya, 18/12/1656.

81 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 264.

82 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 91.

d'A. J. Escayola, ce-dernier était certainement présent et actif à Perpignan avant 1649, et il semble acquérir le fonds de sa librairie et quelques outils[83] plutôt que le local en lui même. D'après les pages de titre des œuvres imprimées par E. Bartau, il semble avoir exercé dans plusieurs endroits de Perpignan. Deux opuscules, l'un sorti des presses en 1638[84] et l'autre en 1643[85], situent l'imprimerie d'E. Bartau à la rue de « santo Domingo », c'est à dire la rue de la Révolution française actuelle[86]. Puis, en 1645, il imprime un livre « *al carrer de la Argentaria*[87] », soit la rue de l'Argenterie actuelle[88]. Enfin, les deux dernières œuvres imprimées par E. Bartau et portant une adresse typographique , publiées en 1651[89], situent son imprimerie « *en la calle de Espira* » qui correspond à l'actuelle rue Lazare Escarguel[90]. Ainsi, E. Bartau change de local au cours de sa vie de professionnelle mais reste toujours au sein de la paroisse Saint Jean. Son fils, Jean Barteau, lui succède[91], probablement vers la fin des années 1650. Aucun document imprimé par ses soins ne nous est parvenu mais il semble avoir tenu une imprimerie durant une période coïncidant avec un autre acteur du livre : Joan Figuerola[92].

Ce-dernier participe à la librairie perpignanaise dès 1659, « *Joan Figuerola llibrater* » se marie à Perpignan en janvier de cette année[93], et jusqu'en 1674, année de son décès qui semble se produire entre la fin de mois de novembre[94] et le début du mois

83 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Encant de alguns bens mobles que foren de m[estr]e Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]à fet per m[estr]e Isidro Scayola botiguer son germa, 06/02/1656.

84 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 77.

85 *Ibid.* n° 79

86 Pierre Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées,* Paris, H. Welter, 1897, p. 578-579.

87 « À la rue de l'Argentaria », CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 82

88 P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées, op. cit.* p. 580-581.

89 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°86 et n°87.

90 P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées*, *op. cit.* p. 576-577.

91 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 265.

92 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan, 1701.

93 ADPO, 3E9/394, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes, Capitols matrimonials de Joan Figuerola llibrater y Ignes Casabona donzella, 12/01/1659.

94 ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Testament de Juan Figarola llibrater de P[er]p[iny]a, 25/11/1674.

de décembre quand son épouse est « veuve »[95]. En 1660 il est locataire d'une maison située à la place Neuve[96], rebaptisée place des Poilus de nos jours[97], mais cette même année il imprime un opuscule « *al carrer de la Fustaria*[98] », la rue de la Fusterie actuelle dans la paroisse Saint Jean[99]. En 1663, il loue pour deux ans une maison « *in parrochia S[anc]ti Joannis et in vico vocato dels tres reys*[100] », donc dans la même zone où habitait et travaillait A. J. Escayola dix années auparavant. Cependant, d'après la localisation décrite dans les sources consultées, les noms des voisins ne correspondent pas, alors la maison louée par J. Figuerola n'est sûrement pas celle qui avait été occupée par A.J. Escayola. De plus, deux ans après, J. Figuerola semble être revenu, au moins pour travailler, à la place Neuve puisqu'il y imprime des placards en 1665[101], et il y reste vraisemblablement jusqu'à la fin de son activité vu qu'en 1674 ses biens sont inventoriés dans sa maison, avec l'imprimerie et la boutique, située « *in parrochia S[anc]ti Joannis et in platea vocata plassa nova*[102] ». Dans les documents d'archives consultés au cours de nos recherches, les notaires situent cette place dans la paroisse saint Jean alors qu'elle est aussi considérée comme dépendant de la paroisse Notre-Dame de La Réal[103]. La place Neuve est, en fait, à la limite entre les deux quartiers, située au Nord de la paroisse La Réal et au Sud de la paroisse saint Jean. Mais, comme J. Figuerola demande à avoir sa sépulture dans la chapelle du Saint Sacrement à l'église

95 ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Inventari dels bens del q[uondam] Joan Figuerola llibrater de la vila de Perp[iny]a pres per los manumissors de la anima de aquell, 06/12/1674.

96 ADPO, 3E9/394, notaire non identifié, minutes, Arrendament fet per lo magnifich Joseph Pont a Joan Figarola llibrater de una casa plasa nova, 24/10/1660.

97 Benjamin Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 45

98 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 92.

99 B. Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle », art cit. p. 45.

100 « Dans la paroisse Saint Jean et dans la rue appelée Dels tres reys », ADPO, 3E1/4306, Francisco Vernet notaire de Perpignan, minutes 1663, Arrendament de una casa situada dins la p[rese]nt vila de Perp[iny]a fet per la s[enyor]a Magina Torres y de Breny a Joan Figuerola llibrater per temps y spay de dos anys, 10/06/1663.

101 ADPO, 2B/1075, procès, Lo D[octo]r Geronym Lleopart sacrista major y canonge de Elna official y vicari g[ener]al del p[rese]nt bisbat de Elna contra lo d[octo]r y canonge de Elna Sebastia Garriga, 1664-1666.

102 « dans la paroisse Saint Jean et à la place appelée Plassa Nova », ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Inventari dels bens del q[uondam] Joan Figuerola llibrater de la vila de Perp[iny]a pres per los manumissors de la anima de aquell, 06/12/1674.

103 B. Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle », art cit.

saint Jean-Baptiste[104], alors la place Neuve est, probablement, sous l'autorité religieuse de la paroisse saint Jean. Dans son testament, J. Figuerola lègue sa maison à son épouse, Ignes Figuerola, qui prend la direction de l'imprimerie en 1674 à la mort de son mari[105] et y reste au moins jusqu'en 1687 puisque durant cette année l'église paroissiale de Vinça achète des imprimés à « *la casa Figarola*[106] ». En outre, Ignes Figuerola semble exercer dans le même lieu que son époux car en 1687 sa maison est encore située à la place Neuve[107].

La veuve Figuerola cohabite avec Barthélémy Breffel qui aurait repris le négoce d'Esteve Bartau[108]. Cependant, comme dit plus haut, ce-dernier semble ne plus être en activité dès la fin des années 1650 alors que B. Breffel apparaît comme libraire, dans les actes notariés que nous avons consultés, en 1676[109]. En 1704[110], son épouse est toujours « femme » du marchand libraire et B. Breffel meurt probablement entre cette date et 1711, année durant laquelle sa femme se présente comme « veuve[111] ». Aussi, en 1676, B. Breffel loue une maison voisine des héritiers de Joan Figuerola, à la place Neuve[112]. Mais il n'y habite plus en 1678, puisque cette maison est louée, avec sa boutique, à une autre personne[113], et à cette date il est locataire d'une maison située à la place de la Loge[114]. Cependant, B. Breffel s'installe à nouveau à côté de l'imprimerie Figuerola en

104 ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Testament de Juan Figarola llibrater de P[er]p[iny]a, 25/11/1674.
105 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan, 1701.
106 ADPO, 94J47, Registre de comptes de l'église parroissiale de Vinça 1683-1716, F°37 recto.
107 ADPO, 2B/1333, procès, La communauté des prêtres de l'église Saint Jacques de Perpignan contre Jacques Botes bourgeois de Perpignan, 1694.
108 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan, 1701.
109 ADPO, 3E1/4483, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1676, F° 51 recto – 56 recto, 16/03/1676.
110 ADPO, 3E1/5625, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1703-1704-1705-1706, Cancellation de caval ou gazalle fait par Mariangelique Brafel a François Oliver, 18/06/1704.
111 ADPO, 3E1/4545, Antoni Compter notaire de Perpignan, minutes 1711, Testament de Mariangela Brafel, 07/11/1711
112 ADPO, 3E1/5614, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1676-1678, Arrendament de una casa dels pobills Amadas fet per lo honor Honophre Canavellas droguer llur padastre a Barthomeu Brafel llibrater, 21/03/1676.
113 ADPO, 3E1/5614, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1676-1678, Arrendament de una casa fet per lo honor Honophre Canavellas al honor Joan Connas de una casa scit[uada] en P[er]p[iny]a, 29/03/1678.
114 ADPO, 3E1/4486, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1678, Arrendamentum factum per conjugues Fajas Bartholomeo Brefel de quadam domo pro precio 24 dob[les], 26/03/1678.

1680, lorsqu'il achète la maison de la place Neuve[115] qu'il avait louée précédemment, et il y développe durablement son activité d'imprimeur. En effet, en 1681[116] et en 1683[117], deux œuvres indiquent sur leurs pages de titre qu'elles ont été imprimées « *en casa de Barthomeu Breffel a la plaça Nova* », et en 1686 le libraire habite toujours à cette adresse[118]. Si en 1689 B. Breffel loue une maison située dans la paroisse Notre-Dame de la Réal, près de l'église du même nom, néanmoins il ne semble pas cesser de travailler dans les locaux de la place Neuve. Effectivement, en 1692, il met en location une partie de la maison qu'il possède à la place Neuve mais il garde l'imprimerie, la librairie et le droit d'accès à ces pièces[119]. Alors, B. Breffel conserve le même lieu de travail jusqu'à l'année 1701, durant laquelle il vend sa maison de la place Neuve[120], mais avant cette date il change, peut-être, seulement de lieu de résidence. D'ailleurs, le couple Breffel a toujours une maison près de l'église La Réal en 1700, située près de la rue dels Ametllers et de celle de Las Carretas[121].

Les premières années d'activité de B. Breffel coïncident avec la période d'exercice d'un autre marchand libraire : Corneille Reynier. Ce dernier est mentionné pour la première fois en tant que libraire, selon les sources que nous avons dépouillées, lorsqu'il intervient en tant que témoin d'une requête en 1677[122], il paraît être en activité en tant qu'imprimeur jusqu'en 1684[123] et en un même emplacement. En effet, il imprime en 1679 un livre ayant pour adresse typographique « en casa de *Cornelli Reynier, mercader de llibros, à la Gallinaria*[124] » et en 1680 il reçoit, par la dot de son épouse,

115 ADPO, 3E1/4491, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1680, F° 27 verso – 30 verso, 10/02/1680.
116 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 118
117 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 267
118 ADPO, 2B/1262, procès, Olivie Boucherie contre les sieurs clavaires de la p[rese]nt ville de P[er]p[ign]an, 1686.
119 ADPO, 3E1/6468, Carles Rovira notaire de Perpignan, minutes 1692, Arrendament de una casa scituada dins dita vila de Perp[iny]a a la plassa nova fet per Barthomeu Breffel a Lluch Mercier guarissor de Perp[iny]a, 09/04/1692.
120 ADPO, 3E3/837, Joseph Jaubert notaire de Perpignan, manuel 1701, F°130 verso – 135 recto, 26/10/1701.
121 Joan Peytaví Deixona (ed.), *El manual de 1700 de Jaume Esteve, notari de Perpinyà,* Barcelona, Fundació Noguera, 2004, documents n° 359 p. 498-499 et n° 369 p. 510-512.
122 ADPO, 3E1/4484, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1677, Requesta pr[esen]tada a instancia de Barthomeu Compta a Pere Tarisso y a Joseph Grill, 12/02/1677.
123 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 129.
124 *Ibid.* n° 113.

une boutique et un *estudi* situés à la paroisse saint Jean et à la Gallinaria[125]. De plus, en 1682 il achète une partie d'une maison, possédant une boutique, située « paroisse de S[ain]t Jean a la lotge & devant la maison du consulat de mer ; laquelle partye de maison a entrée du costé de la rue de la Galinerie »[126] et la même année il publie un édit qu'il imprime « à la galinery, proche la Loge »[127]. L'imprimerie de C. Reynier est donc située dans la paroisse saint Jean, entre la place de la Loge et celle de la Gallinaria, correspondant aujourd'hui à « l'intersection des rues de la Barre, des Trois journées, des Marchands[128] ».

Le même document qui a permis d'identifier C. Reynier en 1677 cite aussi un libraire nommé Dominique Solier. Il est présenté comme *« estamper »* lorsqu'il est témoin pour un testament en 1689[129], mais aucun imprimé qui serait sorti de ses presses n'est connu à ce jour, et il aurait alors exercé exclusivement la librairie. D. Solier meurt le 8 octobre 1694[130], il semble avoir été actif jusqu'à cette année, mais la situation de son lieu de travail n'est pas claire. En 1695, lorsque sa librairie est vendue par sa veuve, sa boutique se trouve « dans la maison de ville et Consulat de mer de la présent ville[131] ». On pourrait en déduire que D. Solier a tenu une librairie à la place de la Loge, ou non loin puisqu'il loue en 1685 une partie d'une maison, voisine de celle qu'occupait C. Reynier de son vivant, située « a la rue de la Galinerie[132] ». En 1689, D. Solier fait l'acquisition d'une maison située toujours dans la paroisse saint Jean « *al carrer qui va*

125 ADPO, 3E1/5871, Antoni Terrats notaire de Perpignan, minutes 1680, Contrat de mariage du s[ieu]r Corneli Reynier march[an]d libraire et dem[ois]elle Margueritte Teulo fille du s[ieu]r Antoine Teulo du lieu de Vigan diocese de Nimes, 08/09/1680.

126 ADPO, 3E1/5964, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1681-1682-1683, F°350 recto-353 recto, 29/01/1682.

127 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°120.

128 B. Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle », art cit.

129 ADPO, 3E1/6465, Carles Rovira notaire de Perpignan, minutes 1689, Testament de Margarida Carrera viuda de m[estr]e Anthoni Depena q[uondam] sastre de la present vila de Perp[iny]a, 15/03/1689.

130 ADPO, 3E1/5746, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1694, Testament de Domingo Solie llibrater de P[er]p[iny]a, 26/09/1694.

131 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Acte de vente de librairie fait dem[ois]elle Catherine Sollié veufve et le s[ieu]r Jean Baptiste Grimeaux procur[eur] des s[ieu]rs Colomiés et Posuel m[archan]ts libraires de Th[ou]l[ous]e au sieur François Reynier imprimeur et libraire de Perpignan, 04/10/1695.

132 ADPO, 3E1/6008, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1685, Acte dafferme fait par mons[ieu]r de la Haye major de Perpignan au s[ieu]r Dominique Solié mar[chan]t libraire du d[it] Perp[ign]an, 16/03/1685.

del carrer de Espira al portal de Nostra Senyora[133] », il reste donc proche de la Loge et, peut-être, transfère uniquement son lieu de vie. Par ailleurs, quand il loue la partie de maison en 1685 il est le voisin du successeur de C. Reynier qui a fait de Louis Reynier son héritier universel[134].

Louis Reynier semble actif de 1684[135] à 1689, son décès a lieu le 1er juin 1689[136] mais au mois de mai de la même année il est cité en témoin et présenté en tant que libraire[137]. Les pages de titre des ouvrages sortis de ses presses, parmi celles que nous avons pu consulter, ne fournissent pas d'indication concernant l'adresse de son atelier. Mais, sa maison, qui fait l'objet d'un inventaire après sa mort[138], est située « *en la parrochia de S[an]t Joan carrer de la Gallinaria confrontant [...] de part devant ab dit carrer la qual casa trau porta de la part de detras al carrer dels cardayres*[139] » . Même si les indications spatiales données par les notaires sont trop approximatives, il semble vraisemblable que Louis Reynier travaille dans la même maison que celle de Corneille Reynier, et ils ont tous les deux exercé « à la Gallinaria ». De plus, il est au service du Conseil souverain du Roussillon dès 1686 puisqu'il imprime sous la dénomination « *estamper del rey*[140] ». Dès les débuts de son activité typographique, L. Reynier est associé à un imprimeur, Jérôme Garcin[141]. Toutefois, ce-dernier participe déjà à l'imprimerie perpignanaise en 1682 puisque « Hierosme Garsin imprimeur » est témoin d'une quittance à cette date[142], il travaille aux côtés de Louis Reynier entre 1684 et

133 « À la rue qui va de la rue d'Espira à la porte Notre-Dame », ADPO, 3E1/4509, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1689, F° 196 recto – 200 recto, 28/11/1689.
134 ADPO, 3E1/6006, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1683, Testament fait par le sieur Corneille Reynier marchand libraire de cette ville, 24/09/1683.
135 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 125
136 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Testamentum Ludovici Renier bibliopolo Perp[iniani], 01/06/1689.
137 ADPO, 3E1/4509, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1689, F° 103 verso, 04/05/1689.
138 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.
139 « En la paroisse de Saint Jean rue de la Gallinaria confrontant [...] de la partie de devant avec la dite rue laquelle maison a une porte qui sort à la rue Dels Cardayres »
140 « Imprimeur du roi », CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°136
141 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 268.
142 ADPO, 3E1/5964, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1681-1682-1683, F° 414 recto-verso, 30/03/1682.

1685[143] et son activité semble s'arrêter aux alentours de l'an 1686[144]. Quant à la localisation de son lieu de travail, vu qu'il est associé à L. Reynier, alors il imprime sûrement aussi à la Gallinaria.

François Reynier, présent en tant que « marchand libraire » dès 1684[145] succède à Louis Reynier[146] et imprime encore en 1734[147]. C'est lui qui achète le fonds de la librairie de Dominique Solier en 1695[148] et cette même année il demande l'autorisation « de mettre les armes du Roi, pour enseigne, sur la porte de sa boutique »[149]. En effet, il semble être « imprimeur du roi » à Perpignan dès les années 1690, à la suite de Louis Reynier[150], il est aussi au service de l'évêque d'Elne puisqu'il imprime sous cette raison[151], et il a le monopole des impressions officielles commandées par l'intendant du Roussillon jusqu'au premier tiers du XVIIIe siècle[152]. En outre, F. Reynier exerce dans le même secteur que son prédécesseur, Louis Reynier, puisqu'il imprime deux œuvres, en 1711 et en 1719[153] « à la place dels tres reys », dans la paroisse saint Jean, actuellement faisant partie de la rue des Trois-journées[154].

Dès la fin des années 1680, un autre acteur du livre est établi à Perpignan : François Viger. La première œuvre imprimée par ses soins et qui nous est parvenue date de 1687[155], il est présenté comme libraire en 1688, alors qu'il est cité en témoin d'une

143 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°125.
144 ADPO, 3E1/6009, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1686, Testament de Hieronim Garcin estamper de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a, 06/05/1686.
145 ADPO, 3E1/6007, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1684, Obliga[ti]on faicte par Michel Benoit et Hierosme Cazelles du lieu de Caixas en faveur de Monsieur Vedel Con[seill]er du Roy et directeur general des gabelles, 25/02/1684.
146 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 272.
147 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°217.
148 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Acte de vente de librairie fait dem[ois]elle Catherine Sollié veufve et le s[ieu]r Jean Baptiste Grimeaux procur[eur] des s[ieu]rs Colomiés et Posuel m[archan]ts libraires de Th[ou]l[ous]e au sieur François Reynier imprimeur et libraire de Perpignan, 04/10/1695.
149 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Requette pre[sen]tée [par François Reynier à l'intendant de Trobat] pour une enseigne [«imprimerie royale»], 20/09/1695.
150 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 272
151 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 163.
152 ADPO, 1C/259, Impressions 1701-1785.
153 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 275.
154 Henry Aragon, *Les monuments et les rues de Perpignan du Xe au XXe siècle : guide historique et archéologique de la cité*, Imprimerie Fortuné Labau, Perpignan, 1928, p. 258-259.
155 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°138.

procuration[156], et exerce encore la profession d'imprimeur en 1705 puisqu'il publie un livre durant cette année « a la Plaça Nova[157] ». F. Viger possède une maison sur cette place vu qu'il met en location certaines de ses pièces, dont la boutique, en 1696[158] et à nouveau en 1700[159]. Cependant, d'après les pages de titre d'un opuscule[160] et d'un livre[161] produits en 1698, son atelier typographique se trouve aussi à la place Nova, et ces imprimés indiquent que F. Viger est, lui aussi, imprimeur du roi et de l'évêque d'Elne. De plus, J. Comet précise qu'il meurt le 29 avril 1707 et que sa veuve lui succède. Si nous n'avons pas d'information complémentaire concernant le décès de F. Viger, sa veuve semble effectivement continuer l'activité de son époux puisqu'elle imprime en 1707[162] une réédition d'un livre qu'avait publié F. Vigé précédemment. L'adresse typographique situe l'atelier de la veuve Viger toujours à la place Nova, et c'est encore le cas en 1711[163]. Elle est active encore en 1713[164] et en 1715[165], son fils, Joseph Viger, maintient l'affaire familiale dès 1714[166]. En effet, pendant cette année, il imprime un livre dont la page de titre mentionne « *en casa de J. Vige, impressor à la plaça Nova*[167] ». J. Comet lui attribue l'impression de quatre autres titres, mais des informations manquent à leur propos, qui étendraient son activité jusqu'en 1727[168]. Dans tous les cas, en 1719, Françoise « veuve de François Vigé » et Joseph Viger « marchand libraire », mère et fils, vendent leur maison située « paroisse de s[ain]t Jean

156 ADPO, 3E1/4507, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1688, F° 100 verso – 101 recto, 27/07/1688.
157 Dolors Serra i Kiel, *Bibliografia de Catalunya Nord (1502-1999)*, Prades, Terra nostra, 2001, p.31, n°48.
158 ADPO, 3E1/5622, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1696-1697, Arrendament de partida de una casa fet per Francisco Viger llibrater a monsieur Argeot botiguer per quatre anys, 09/05/1696.
159 ADPO, 3E1/5624, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1700- 1701- 1702, Arrendament de partida de una casa fet per Francisco Viger llibreter a Joan Francesc Argiot botiguer, 22/01/1700.
160 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 162.
161 *Ibid.* n° 163.
162 D. Serra i Kiel, *Bibliografia de Catalunya Nord , op. cit.* p. 31 n° 49.
163 *Ibid.* p. 32 n° 51.
164 *Ibid.* p.32 n° 52.
165 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 199.
166 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 331.
167 D. Serra i Kiel, *Bibliografia de Catalunya Nord , op. cit.* p. 32 n° 53.
168 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 331

et a la place neuve avec les boutiques caubussieres[169] » et en 1727 l'imprimerie Viger semble désormais appartenir à la famille Reynier[170].

Ainsi, entre 1654 et 1715, 14 acteurs du livre sont établis durablement à Perpignan, ils se succèdent et permettent une continuité dans le monde du livre roussillonnais. Mais, d'autres individus sont présents dans la librairie et l'imprimerie perpignanaise de la deuxième moitié du XVIIe. Davantage isolés ou moins connus, ils font néanmoins partie de ceux qui ont développé le négoce du livre à Perpignan.

L'un d'entre eux est Francisco Fornes, déjà libraire en 1652, puisque le 15 mars il fait une quittance suite à la vente de livres[171], et il est toujours « *llibrater* » en 1668[172]. Il ne semble pas avoir pratiqué la typographie et peu de renseignements le concernant ont pu être recueillis. En 1654 il habite une maison située « *en la parroquia de S[an]t Joan en la plaça de la Gallinaria*[173] », mais, le propriétaire demandant à recouvrer son bien, il n'y reste donc probablement pas. Puis, Isidro Escayola est présenté comme « *juvenis bibliopola*[174] » en 1652 alors qu'il est témoin d'un acte de location. Mais, dès 1654 il est mentionné en tant que jeune boutiquier[175] puis comme boutiquier dès 1656[176]. Dès lors, I. Escayola semble plutôt développer un négoce dans le domaine du textile, et ce jusqu'en 1674, année durant laquelle le « *botiguer de draps telas y sedas* » meurt, le 15 novembre[177]. Cependant, lors de son inventaire après-décès[178], si, dans la boutique, le

169 ADPO, 3E3/855, Joseph Diego notaire de Perpignan, cinquième main de registre 1719, 04/06/1719.
170 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 332.
171 ADPO, 3E1/4394, Andreu Bosch notaire de Perpignan, manuel 1652, F°104 verso, 15/03/1652.
172 ADPO, 3E9/394, notaire non identifié, minutes, Arrendament de una proprietat part bosch, part camps, part ort y part prat fet per quatre anys per Fran[cis]co Fornes llibrater a Fran[cis]co Baster ortolà, 30/11/1668.
173 « Dans la paroisse saint Jean à la place de la Gallinaria », ADPO, 3E1/4255, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1654, Requesta p[rese]ntada a Francisco Fornes llibreter de Perp[iny]a a instantia del mag[nifi]ch Joan Roquet burges honrat de P[er]p[iny]a, 21/01/1654.
174 « Jeune libraire », ADPO, 3E9/36, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes 1651-1652, Arrendament de una colomina de 40 ayminades situada en lo terme de Toluges fet [per] la s[enyor]a Theresa Montbolo viuda a Joan March per quatre anys, 05/05/1652.
175 ADPO, 3E9/38, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes 1654, Testament de la senyora Narcissa Casals muller del honor Joan Baptista Casals botiguer de Perpinya, 20/10/1654.
176 ADPO, 3E1/4265, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1656, Encant dels ~~mobles~~ \bens/ de Joseph Sebater q[ondam] sebater de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a fet per Francisca muller sua, 30/06/1656.
177 « Boutiquier de draps, toiles et soies », ADPO, 3E9/395, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament del honor Isidro Escayola botiguer de Perpin[y]a, 14/09/1672.
178 ADPO, 3E9/395, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Inventari dels bens del honor Isidro Escayola q[uondam] botiguer de Perpin[y]a, 07/12/1674.

notaire recense effectivement de nombreuses marchandises liées au domaine des tissus, il mentionne aussi la présence de produits de la librairie, et notamment des livres et des imprimés. Donc, I. Escayola peut être considéré comme un professionnel du livre, bien qu'il ne soit pas identifié comme tel et que cette activité ne soit pas sa spécialité. De plus, sa boutique est proche de certaines librairies et imprimeries puisqu'elle se situe, comme sa maison, « *en la plaça de la Gallinaria*[179] ».

De plus, parmi les sources consultées, certaines indiquent la présence de gens du livre que nous n'avons plus rencontré au cours de nos recherches. En 1649, Carolus Ros est cité en témoin avec Antoni Joan Escayola, tous deux présentés comme jeunes libraires[180]. Est-il actif encore entre 1654 et 1715 ? A-t-il un lien avec le « Carolum Ros » qui apparaît dans un titre[181] imprimé par Barthélémy Breffel en 1677 ? Puis, un imprimeur est connu seulement d'après un livre imprimé à Perpignan en 1678[182], Claudio Iaques, est-ce un pseudonyme ? Ou un imprimeur étranger de la Province seulement venu pour y imprimer ce titre ? En 1685, un « *estamper* », Christofol Monteller, est témoin lors d'un testament[183] le 21 septembre. Le testateur avait fait un autre testament un mois plus tôt auquel il avait ajouté des codicilles dont Louis Reynier était témoin[184]. Il y aurait alors peut-être un lien entre les deux imprimeurs. Marcelin Sibert, imprimeur, est un témoin lors du testament de Jérôme Garcin en 1686[185], l'associé de Louis Reynier. Sagit-il d'un employé de l'imprimerie Reynier ? La même année, Claudius Valet, jeune libraire, est aussi témoin lors d'un testament[186] d'une actrice du livre que nous connaissons : Ignes Figuerola. Il est peut-être lui aussi un professionnel non propriétaire de l'atelier dans lequel il exerce et travaillerait alors pour

179 *Ibid.*
180 ADPO, 3E1/4239, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1649, Inventarium confectum per Franciscum Fornes blanquerium Perp[iniani] de bonis que fuerunt honor[abilis] Ivonis Fornes q[uondam] bibliopole eiusdem ville fratris sui, 14/01/1649.
181 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 107.
182 *Ibid.* n°110.
183 ADPO, 3E1/6008, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1685, Testament de Jean Gotis jove rostisser de la present vila de Perpinya, 21/09/1685.
184 ADPO, 3E1/6008, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1685, Testament fait par Jean Gottis rottisseur de Perpignan, 18/08/1685.
185 ADPO, 3E1/6009, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1686, Testament de Hieronim Garcin estamper de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a, 06/05/1686.
186 ADPO, 3E1/5618, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1686, Testament de la senyora Ignes Figuerola viuda de mossen Joan Figuerola llibreter de P[er]p[iny]a, 15/11/1686.

l'imprimerie Figuerola. D'ailleurs, Louis Reynier a peut-être plusieurs autres employés puisque lors de son inventaire après-décès[187] en 1689 trois jeunes libraires sont présents en tant que témoins : Denis Chenaut, Petrus Desbarats et Michael Fabra. Il existe bien un Denis Chénault imprimeur-libraire à Paris où il est reçu maître en 1695[188], mais s'agit-il de la même personne ? L'imprimerie Viger est aussi liée à un autre acteur du livre, Bernardus Escafra, jeune imprimeur. En effet, François et Joseph Viger sont cités en témoins, lors d'un testament[189], à ses côtés. En 1700, deux documents[190] mentionnent un libraire de Perpignan, Antoni Salom, qui serait mort au mois de mars de cette année. Finalement, Joseph Fayou, « garçon libraire » et Guillaume Decesne « garçon imprimeur » sont témoins d'une procuration impliquant François Reynier en 1705[191], ils sont peut-être employés dans son atelier, d'ailleurs J. Fayou et F. Reynier sont tous deux à nouveau témoins d'une quittance l'année suivante[192].

En outre, deux individus supplémentaires pourraient être ajoutés à cette liste d'acteurs du livre perpignanais, en développant les recherches, car leurs métiers seraient, peut-être, liés à l'imprimerie. Hercules Estradiés, témoin du testament de Louis Reynier en 1689[193], est présenté comme « *colator sive gravador* ». Il s'agirait alors, peut-être, d'un graveur, c'est-à-dire celui chargé, par exemple, des illustrations figurant dans les livres ou sur les petits imprimés. Puis, en 1709, un contrat d'apprentissage[194] est passé entre Emanuel Riu « m[aître] fondeur » et Jean Gardella. Un fondeur peut

187 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.

188 *Idref.*, entrée « Denis Chénault ».

189 ADPO, 3E1/6657, Joseph Jaubert notaire de Perpignan, minutes 1699-1700, Testament de Joseph Haspleza ortola de P[er]p[iny]a, 31/12/1700.

190 J. Peytaví Deixona (ed.), *El manual de 1700 de Jaume Esteve, notari de Perpinyà, op. cit.* document n°200, p. 291 et document n°201, p. 294.

191 ADPO, 3E9/180, Joseph Ferrussola notaire de Perpignan, minutes 1705-1707, Procuration faite par le s[ieu]r Jean Ferris a (?) Belle marchand libraire de Nimes, 29/08/1705.

192 ADPO, 3E1/5549, Antoni Hogueras notaire de Perpignan, minutes 1706, Quittance faite par demoizelle Margueritte Dozet et Peysson et sieur François Reynier marchand libraire au sieur de la Rouquette, 26/02/1706.

193 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Testamentum Ludovici Renier bibliopolo Perp[iniani], 01/06/1689.

194 ADPO, 4E/54, Corporations, confréries et métiers, Fondeur de Perpignan, Joseph Jofre notaire de Perpignan, Apprentissage fait et passé entre Emanuel Riu m[aîtr]e fondeur de P[er]p[ign]an et Jean Gardella garçon de Robesaltes, 27/06/1709.

désigner le nom donné à l'artisan qui fabrique les caractères d'imprimerie, mais ce seul document ne suffit pas pour identifier précisément le métier d'E. Riu.

Finalement, selon les informations qu'il a été possible de recueillir, la capitale du Roussillon compte 28 acteurs et actrices du livre dont le métier a pu être clairement identifié. Ils sont présentés comme libraires, imprimeurs ou imprimeurs-libraires et sont installés dans la ville pour une longue période ou ponctuellement. En suivant, un tableau récapitule ces acteurs.

Tableau 1: Les acteurs du livre établis à Perpignan entre 1654 et 1715

Prénom NOM	Qualité	Dates présumées d'activité	Adresse	Paroisse
Esteve BARTAU	Imprimeur	1638-1657	Rue de Santo Domingo (1638-1643)	Saint Jean
			Rue de la Argentaria (1645)	
			Rue d'Espira (1651)	
Antoni Joan ESCAYOLA	Libraire	1649-1654	Place Dels tres reys	Saint Jean
Carolus ROS	Libraire	1649	?	?
Isidro ESCAYOLA	Libraire	1652	?	?
	Boutiquier de tissus	1654-1674	Place de la Gallinaria	Saint Jean
Francisco FORNES	Libraire	1652-1668	Place de la Gallinaria (?)	Saint Jean (?)
Jean BARTAU	Imprimeur	1657 – années 1660	?	?

Joan FIGUEROLA	Libraire, imprimeur	1659-1674	Place Nova (1660)	Saint Jean / La Réal
			Rue de la Fustaria (1660)	Saint Jean
			Rue Dels Tres Reys (1663)	Saint Jean
			Place Nova (1665 - 1674)	Saint Jean / La Réal
Ignes FIGUEROLA	Veuve de Joan Figuerola	1674-1687	Place Nova	Saint Jean / La Réal
Barthélémy BREFFEL	Libraire, imprimeur	1676-1704	Place Nova (1680-1701)	Saint Jean / La Réal
Corneille REYNIER	Libraire, imprimeur	1677-1684	À la Gallinaria	Saint Jean
Dominique SOLIER	Libraire	1677-1694	À la Loge	Saint Jean
Claudio IAQUES	Imprimeur	1678	?	?
Jérôme GARCIN	Imprimeur	1682-1686	À la Gallinaria	Saint Jean
Louis REYNIER	Libraire, imprimeur	1684-1689	À la Gallinaria	Saint Jean
François REYNIER	Libraire, imprimeur	1684-1733	Place Dels tres reys	Saint Jean
Christofol MONTELLER	Imprimeur	1685	?	?
Marcelin SIBERT	Imprimeur	1686	?	?
Claudius VALET	Libraire	1686	?	?
François VIGER	Libraire, imprimeur	1688-1705 (1707?)	Place Nova	Saint Jean / La Réal
Denis CHENEAUT	Libraire	1689	?	?
Petrus DESBARATS	Libraire	1689	?	?
Michael FABRA	Libraire	1689	?	?

Bernardus ESCAFRA	Imprimeur	1700	?	?
Antoni SALOM	Libraire	1700	?	?
Guillaume DECESNE	Imprimeur	1705	?	?
Joseph FAYOU	Libraire	1705 - 1706	?	?
Françoise VIGER	Veuve de François Viger	1707-1715	Place Nova	Saint Jean / La Réal
Joseph VIGER	Libraire, imprimeur	1714 (-1727?)	Place Nova	Saint Jean / La Réal

Dans l'espace urbain, l'activité du livre est rattachée à deux zones spécifiques avec, d'un côté, le secteur de la Loge, la Gallinaria et Dels Tres Reys, et, d'un autre côté, la place Nova.

La place de la Loge est, depuis le Moyen-Âge, le centre économique et politique de Perpignan. Elle abrite à la fois les premiers marchés et les pouvoirs municipaux et judiciaires[195], c'est sur cette « place des pouvoirs » que sont construits la loge du consulat de ville et le palais de la Diputació, lieux du pouvoir politique et fiscal, et la loge de mer, centre du pouvoir économique[196]. Au XVIIe siècle, la place de la Loge est encore au cœur des activités économiques[197] et le nouvel organe politique et judiciaire, le Conseil souverain du Roussillon, y installe son siège dès 1660[198].

195 Antoine de Roux, *Perpignan: de la place forte à la ville ouverte Xe-XXe siècle*, Saint-Estève, les Presses littéraires, 2014, p.42-43.

196 Louis Assier-Andrieu et Raymond Sala (dir.), *La ciutat i els poders: actes del Colloqui del 8è centenari de la Carta de Perpinyà = La ville et les pouvoirs : actes du Colloque du huitième centenaire de la Charte de Perpignan, 23-25 octobre 1997*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2000, p. 91-98.

197 Aurian Meunier, *Le commerce et ses acteurs à Perpignan au XVIIe siècle: les cahiers de François Millet i Català, peseur au poids du Roi,* mémoire de master 2, Université de Perpignan, Perpignan, 2017, vol. 1, p. 44-45.

198 L. Assier-Andrieu et R. Sala (dir.), *La ciutat i els poders*, *op. cit.* p. 98.

La place Nova est aussi un emplacement important pour le commerce perpignanais. En effet, dès le début du XIVe siècle, cette place devient un des principaux marchés de la ville, consacré essentiellement à la vente de produits alimentaires, qui se développe rapidement[199] et attire, peut-être, un autre type de clientèle que le marché de la Loge.

Les deux secteurs où sont implantés les librairies et les imprimeries perpignanaises durant la deuxième moitié du XVIIe siècle se trouvent dans la paroisse saint Jean, la plus ancienne de la ville, existant en tant que telle depuis le XIIe siècle[200], et la plus centrale encore au XVIIe siècle. À l'époque moderne, le quartier saint Jean est le lieu de résidence privilégié par les habitants les plus fortunés de Perpignan, mais, le quartier de la paroisse La Réal, qui côtoie donc la place Nova, loge aussi des foyers aisés[201].

Par ailleurs, les femmes qui accèdent aux métiers, Ignes Figuerola et Françoise Viger, sont à la tête de l'affaire familiale suite à leur veuvage et elles sont toujours désignées en tant que « veuve de ». C'est un fait général de la condition des femmes en Roussillon et dans l'Europe de l'Ancien Régime, avec quelques exceptions, et pas uniquement dans le monde du livre mais dans de nombreux domaines artisanaux. À Perpignan, dans les métiers du vêtement aux XVIIe et XVIIIe siècles, les femmes peuvent prendre la suite de leurs époux quand elles deviennent veuves[202]. C'est aussi le cas chez les chirurgiens-barbiers[203] et les orfèvres au XVIIIe siècle[204]. Dans d'autres territoires l'organisation est similaire. Par exemple, à Paris, avant le dernier tiers du XVIIIe siècle, les femmes qui accèdent au titre de « maître » dans les corporations des

199 H. Aragon, *Les monuments et les rues de Perpignan du Xe au XXe siècle*, *op. cit.* p. 90-93.

200 A. de Roux, *Perpignan*, *op. cit.* p. 42.

201 Jérôme Chastan, « Métiers et propriété à Perpignan au XVIIIe siècle : une géographie socioprofessionnelle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles,* Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 23-41.

202 Alain-Jacques Perez-Couffe, « Les tailleurs perpignanais aux XVIIe et XVIIIe siècles » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 83-92.

203 Jean-François Belmonte, « Les rivalités entre les chirurgiens et les médecins au XVIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 101-112.

204 Frédéric Eichner, « Les orfèvres de Perpignan au XVIIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 93-99.

métiers du textile « étaient presque toujours des veuves[205] » et en France, « en général, la plupart des communautés autorisent la veuve à reprendre l'activité si elle connaît elle-même le métier ou si elle a un ouvrier capable de continuer à l'exercer[206] ». Dans la Barcelone de l'époque moderne, les femmes exercent aussi leurs métiers comme filles, épouses ou veuves, et c'est surtout dans ce dernier cas qu'elles accèdent à la maîtrise[207]. Dans le milieu du livre, durant le XVIIIe siècle à Perpignan, les femmes qui sont à la tête des imprimeries-librairies sont principalement des veuves[208]. C'est aussi le cas dans les territoires de la monarchie hispanique, comme dans la ville de Malaga[209] et de Barcelone[210], et dans la France moderne[211].

Ainsi, selon les informations qu'il a été possible de recueillir, les gens du livre sont présents à Perpignan et sans interruption durant l'ensemble de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Ils sont présentés en tant que libraires et imprimeurs, hormis le cas du boutiquier de tissus, certains participent ponctuellement à l'activité du livre et d'autres s'établissent dans la ville pour une plus longue durée. Leurs ateliers et boutiques semblent répartis dans deux zones de l'espace urbain, la Gallinaria et la place Nova, peut-être pour éviter la concurrence et satisfaire des clients différents. Mais, le marché du livre perpignanais n'englobe pas uniquement les acteurs qui y sont installés et des relations avec l'extérieur existent.

205 Cynthia Truant, « La maîtrise d'une identité ? Corporations féminines à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 avril 1996, n° 3.

206 Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Être veuve sous l'Ancien régime*, Paris, Belin, 2001, p.277.

207 Marta Vicente i Valentín, « Les dones en els gremis de l'Edat Moderna a Barcelona (segles XVII i XVIII) », *Pedralbes: revista d'història moderna*, , n° 10, p. 137-142.

208 Caroline Lentz, « Les "gens du livre" en Roussillon au XVIIIe siècle: de la réception dans une communauté à la pratique des métiers du livre » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc XVIIe-XVIIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 61-81.

209 José Calvo González, « Letra y duelo. Imprentas de viudas en Málaga (Siglos XVII-XIX) », 2009, 132 p.

210 Xevi Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, Thèse, Universitat de Barcelona, Barcelona, 2014, p. 369.

211 Roméo Arbour, Dictionnaire des femmes libraires en France (1470-1870), Genève, Droz, 2003, p.21.

I.2. Des liens avec l'extérieur

En premier lieu, il convient de s'intéresser à des acteurs du livre qui participent au monde du livre à Perpignan à travers plusieurs des libraires et imprimeurs qui y sont établis : les Boude.

Les membres de la famille Boude sont connus dans le monde du livre toulousain pour y avoir exercé en tant qu'imprimeurs-libraires, cette famille fait partie des dynasties d'imprimeurs qui se développent dans la ville languedocienne et qui consolident leur importance tout au long du XVIIe siècle[212]. Le premier membre de cette famille à intervenir à Perpignan est Jean Boude, il a le titre d'imprimeur du roi, des États généraux de la province du Languedoc et de l'université de Toulouse, et aurait exercé entre 1607 et 1684[213].

Le 31 juillet 1660, Jean Boude, présenté comme libraire de Toulouse et imprimeur du roi en Languedoc, et Joan Figuerola, libraire de Perpignan, passent un contrat[214] et créent, ensemble, une société pour quatre ans. Le contrat précise que la société créée vaut « *per tot lo treball de imprimir y relligar tot lo que se offerira durant dit temps en la p[rese]nt vila aixi per la expeditio de qualsevols Memorials [...] com per la expeditio y relligacio de qualsevols llibres*[215] ». Les deux imprimeurs accordent que les impressions qu'ils feront ensemble devront porter leurs deux noms et ils s'intéressent à la question de la langue puisqu'ils décident que l'adresse typographique sera « *en llati catala, o, frances segons requerira la materia que se imprimira*[216] ». La langue employée sur les pages de titre dépendrait donc davantage du thème des imprimés plutôt que de leur langue ? Ou bien, la langue fait partie de « *la materia* » qui désignerait le contenu du livre dans son ensemble. Jean Boude s'engage aussi à

212 Michel Taillefer, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien régime*, Paris, Perrin, 2000, p. 376.
213 *Idref,* entrée « Jean Boude »
214 ADPO, 3E2/1458, Joan Alballufa notaire de Perpignan, manuel 1660, F°273 verso – 277 recto, 31/07/1660.
215 « Pour tout le travail d'imprimer et relier tout ce qui s'offrira durant le dit temps en la présente ville ainsi pour la réalisation de tous Memorials [...] comme pour la réalisation et la reliure de tous livres »
216 « En latin, catalan ou français, selon la matière qui sera imprimée »

compléter les fournitures et outils dont dispose déjà J. Figuerola en lui fournissant par exemple du papier, des livres imprimés, des estampes et des caractères d'imprimerie supplémentaires. Puis, la question de la langue revient avec l'envoi par J. Boude, pour assister J. Figuerola, d'un apprenti qui devra être capable d'imprimer en « *totas llenguas* ». C'est-à-dire, sûrement, au moins le latin, le catalan, le castillan, et le français, les langues de la Province dans la deuxième moitié du XVIIe siècle[217]. En contrepartie, J. Figuerola s'engage à travailler exclusivement pour J. Boude et ne pourra donc pas s'associer avec d'autres personnes. De plus, la venue de J. Boude à Perpignan est facilitée par le comte de Noailles, titre du gouverneur de la province du Roussillon nommé par Louis XIV[218], qui met à sa disposition une maison à Perpignan. Alors, s'agirait-il d'une astuce du nouveau pouvoir afin de « franciser » le Roussillon ? Faire intervenir un imprimeur de langue française aux côtés d'un imprimeur qui manie peu, ou pas du tout, cette langue permettrait d'insérer la langue du roi dans le monde de l'écrit perpignanais. Cependant, ce n'est pas la première association de J. Boude avec un imprimeur d'une autre ville[219] et c'est, peut-être, pour lui, un enjeu économique. De l'association de J. Boude et J. Figuerola, une seule œuvre nous est parvenue[220] datant de 1662 et portant, effectivement, leurs deux noms. Pourtant, ils semblent mettre un terme à leur société durant la même année et en 1666 le seul nom de « *Joan Boude, impressor del rey* » figure sur la première page d'un livre[221], imprimé à Perpignan en langue catalane.

Puis, en 1674, la famille Boude est à nouveau liée à Perpignan. Le 5 février de cette année « *Joannem Boude et Joannem Jacobum Boude patrem et filium* », aussi présentés comme imprimeurs du roi habitant à Toulouse, signent un pacte avec Josep Serra, boutiquier de Perpignan[222]. Jean-Jacques Boude est effectivement le fils de Jean

217 Eulàlia Mirailles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1659-1699 » dans *Francesc Fontanella: una obra, una vida, un temps*, Bellcaire d'Empordà, Vitel.la, 2006, p. 93-123.

218 Marcet Juncosa Alice, *Le rattachement du Roussillon à la France*, Canet, Trabucaire, 1995, p.114.

219 Henri Michel, « Les États de Languedoc, éditeurs des Lumières ? », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, 2013, n° 9, p. 209-241.

220 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°93.

221 *Ibid.* n°96.

222 ADPO, 3E9/395, [Bartomeu Coll] notaire de Perpignan, minutes, Societat feta entre los honors Joseph Serra bot[iguer] de Perpinya y Joan Boude y Joan Jaume Boude pare y fill impressors habitants en la ciutat de Tolosa, 05/02/1674.

et travaille avec son père jusqu'en 1675, année de son décès[223]. Les deux imprimeurs toulousains créent aussi une société, pour trois ans, avec J. Serra qui n'est donc pas du métier. Ainsi, les Boude fournissent au boutiquier le matériel nécessaire à l'activité typographique, comme deux presses et des caractères d'imprimerie, et, en compensation, J. Serra ne pourra pas demander de salaire. Le contrat prévoit aussi l'aide d'un ou plusieurs apprentis envoyés par les Boude à Perpignan, pour les opérations d'imprimerie et de reliure. De plus, J. Serra semble être un employé plus qu'un associé car l'acte indique que « *totes les coses q[ue] se imprimiran aniran en nom de dit Joan Boude*[224] ». Enfin, ils projettent de vendre les œuvres imprimées par J. Serra chez lui, à Perpignan, à Toulouse, à la boutique des Boude, mais aussi à l'étranger puisqu'ils mentionnent les possibles pertes occasionnées par le transport « *tant per mar com per terra* »[225]. En outre, J. Serra est autorisé à imprimer et à vendre, sans en rendre compte aux Boude, « *los llibres de Antoni de Nebrissa y Memorias spirituals*[226] ». Antonio de Nebrija est un humaniste espagnol de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle, éditeur d'ouvrages notables comme une bible polyglotte imprimée entre 1514 et 1517 à Alcala de Henares[227]. Auteur principalement de livres de linguistique traitant surtout du latin et du castillan[228], l'une de ses publications les plus connues est son *Grammaticurom*, qui, de par son succès, était simplement appelée « antoni » dans les imprimeries barcelonaises des XVIIe et XVIIIe siècles[229], J. Serra et J. Boude font peut-être référence à cette œuvre de grande diffusion.

D'autre part, à la même période, la famille Boude fait alliance avec un autre acteur du livre établi à Perpignan : Dominique Solier. En 1677, un contrat passé à Toulouse le 1er mai 1676 est résilié, il liait D. Solier et J. Boude, cette fois-ci accompagné de sa belle fille, Élisabeth Hénault, veuve de Jean-Jacques Boude[230]. En

223 *Idref*. entrée « Jean-Jacques Boude »
224 « Toutes les choses qui s'imprimeront iront au nom de dit Jean Boude ».
225 « Tant par mer que par terre ».
226 « Les livres d'Antonio de Nebrissa et des Memorias spirituelles ».
227 Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre*, Paris, A. Michel, 1999, p.272.
228 Jordi Carbonell (dir.), Gran enciclopèdia catalana, Barcelona, Enciclopèdia Catalana, entrée «Antonio de Nebrija ».
229 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p. 562.
230 ADPO, 3E1/5957, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1677-1678, F°50 recto – 51 recto, 10/05/1677.

effet, E. Hénault, fille d'un imprimeur-libraire, prend la suite de son époux dans le négoce de son beau-père dès 1675, elle se marie en secondes noces avec Claude Lecamus, reliant ainsi deux grandes familles du monde du livre toulousain[231]. Comme vu précédemment, l'activité de D. Solier est connue à Perpignan à partir de l'année 1677, il serait peut-être venu s'y établir à la suite du contrat passé avec les Boude, profitant des avantages de cette collaboration. Néanmoins, leur association ne semble avoir duré qu'une seule année et le 23 mai 1677, J. Boude et E. Hénault, par le biais de Claude Lecamus leur procureur, vendent le fonds de librairie qu'ils possèdent à Perpignan à Corneille Reynier[232]. Nouvellement arrivé à Perpignan en tant qu'imprimeur-libraire, cette acquisition lui permet probablement de se constituer ou d'agrandir un capital de marchandises. Aussi, J. Boude semble avoir employé C. Reynier avant de lui vendre son fonds de librairie puisqu'une partie de la somme due par l'imprimeur de Perpignan lui est retirée « pour les trois mois qu'il a resté au service du d[it] s[ieu]r Boude ».

Dès lors, nous n'avons pas trouvé d'autres traces de l'action de la famille Boude à Perpignan, sauf pour régulariser leur situation avec Josep Serra. En effet, au mois de mai 1677, Claude Lecamus, en tant que procureur des associés J. Boude et E. Hénault, donne procuration à C. Reynier pour « poursuivre le s[ieu]r Serre marchand de cette ville [de Perpignan] [...] et recevoir dicelluy limprimerie et autre choses quil a peut deboir au d[it] s[ieu]r Boude et demoiselle de Henault[233] ». L'affaire n'est pas réglée en 1678 et J. Serra semble vouloir garder les outils fournis par J. Boude tant que leurs comptes ne seront pas égalisés[234]. La requête présentée par J. Serra indique, par ailleurs, que sa boutique se trouve à la place de la Loge, et Dominique Solier est cité en témoin. Puis, J. Boude renouvelle la procuration donnée à C. Reynier, chargé de recevoir les

231 Claudine Adam, *Les imprimeurs-libraires toulousains et leur production au XVIIIe siècle, 1739-1788*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015, p. 157.

232 ADPO, 3E1/5957, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1677-1678, F°56 recto – 57 recto, 23/05/1677.

233 ADPO, 3E1/5956, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, minutes 1676-1677, Procura[ti]on faicte par le sieur Claude Le Camus marchand libraire de la ville de Tholoze au sieur Corneille Reynier aussy marchand libraire habitant en cette ville, 24/05/1677.

234 ADPO, 3E9/395, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes, Requesta presentada a Joan Boude llibrater instant Joseph Serra botiguer, 05/02/1678.

sommes et outils dus par J. Serra[235], et c'est à ce titre que C. Reynier demande à remplacer un procureur du Conseil souverain du Roussillon « pour le fait de plaidoirie[236] ».

Puis, Dominique Solier renouvelle les relations avec les acteurs du livre étrangers de la Province avec Guillaume Louis Colomiés et Jérôme Posuel.

Comme vu antérieurement, la librairie de D. Solier est vendue en 1695 à François Reynier[237]. La vente est organisée par Catherine Solier, veuve de D. Solier, et par le procureur des « sieurs Louis Colomiés et Hierosme Posuel marchands libraires de la ville de Tholoze, en Languedoc ». Guillaume Louis Colomiés est, comme les Boude, membre d'une lignée d'imprimeurs-libraires qui a marqué le domaine du livre à Toulouse dès le XVIe siècle[238]. Il est aussi imprimeur du roi et du clergé, libraire juré de l'Université et imprimeur de l'académie des Jeux floraux, il jouit donc d'une certaine influence dans sa ville. Sa période d'activité s'étend de 1675 à 1712 et entre 1677 et 1694 il est associé à Jérôme Posuel[239]. Ce dernier est actif dans la librairie et l'imprimerie à Toulouse dès 1673 et jusqu'au début du XVIIIe siècle[240]. Les deux associés vendent en 1687 un fonds de librairie à D. Solier, que ce dernier a « administré pendant le tem[p]s de quatre années pour le compte des d[its] vendeurs en qualité de leur facteur[241] ». À l'époque moderne en France, un « facteur » est un marchand qui achète ou vend des marchandises pour le compte d'un autre négociant[242], alors il est envisageable que D. Solier ait travaillé pour G.L. Colomiés et J. Posuel, probablement

235 ADPO, 3E1/5957, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1677-1678, F°131 recto – 132 recto, 17/02/1678.

236 ADPO, 3E1/5957, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1677-1678, F° 141 verso, 24/03/1678.

237 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Acte de vente de librairie fait dem[ois]elle Catherine Sollié veufve et le s[ieu]r Jean Baptiste Grimeaux procur[eur] des s[ieu]rs Colomiés et Posuel m[archan]ts libraires de Th[ou]l[ous]e au sieur François Reynier imprimeur et libraire de Perpignan, 04/10/1695.

238 M. Taillefer, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien régime*, *op. cit.* p. 376.

239 *Idref.* « Guillaume Louis Colomiés ».

240 *Idref.* « Jérôme Posuel »

241 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Acte de vente du fonds de librairie faite par les sieurs Colomiés et Posüel marchands libraires de Tholose au sieur Solier marchand libraire de Perpignan, 30/08/1687, Blaise Boyer notaire de Toulouse.

242 « Facteur » dans Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1691.

entre 1683 et 1687, et que, comme avaient fait les Boude avec Joan Figuerola et Josep Serra, ils l'ont pourvu du matériel nécessaire pour exercer, c'est-à-dire, dans le cas de D. Solier, au moins d'un fonds de librairie et de meubles. De plus, par l'acquisition de ce fonds, D. Solier en devient donc le propriétaire et le seul gérant, mais, le paiement est prévu en plusieurs fois et sur huit années, et l'acte de vente précise que durant cette période le libraire de Perpignan pourra acheter sa marchandise seulement chez G.L. Colomiés et J. Posuel. Ces derniers s'assurent donc une entrée financière et alimentent ainsi le marché du livre de Perpignan. Aussi, depuis Toulouse, les deux associés semblent être des intermédiaires entre les villes plus au Nord et le Roussillon. En effet, une partie de la somme totale due par D. Solier est réservée à l'acquittement d'une dette contractée par G.L. Colomiés et J. Posuel qui avaient payé des marchandises vendues par « Anisson & compagnie mar[chan]ds libraires a Lion » et destinées à la boutique de D. Solier. Lyon est, depuis le XVIe siècle, une de villes d'imprimerie les plus actives en Europe[243] et, dans la seconde partie du XVIIe siècle, la ville rhodanienne se place parmi les premiers centres d'impression en France, après Paris[244]. La famille Anisson se fait connaître dans l'imprimerie lyonnaise avec son premier représentant, Laurent Anisson, qui ouvrit son négoce avec une partie de l'important fonds des frères Cardon[245] et qui sera succédé par ses fils, Jean et Jacques[246]. Les deux frères travaillent ensemble dans l'imprimerie paternelle jusqu'en 1691 et, durant cette période, collaborent avec un beau-frère, Jean Posuel[247], libraire de Lyon et frère de Jérôme Posuel[248]. La librairie perpignanaise se lie donc, à son échelle, à cet ensemble de relations qui rythment le monde du livre à l'échelle du royaume et de l'Europe.

D. Solier est, donc, dès 1687, endetté envers G.L. Colomiés et J. Posuel qui ne manquent pas de lui rappeler ses obligations de paiement, comme le montre l'intervention du trésorier de l'extraordinaire des guerres en Roussillon en 1689[249] pour

243 L. Febvre et H.-J. Martin, *L'apparition du livre*, *op. cit.* p.271.
244 Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française, Tome II. Le livre triomphant, 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 282.
245 Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome I, Le livre conquérant, du Moyen âge au milieu du XVIIe siècle,* Paris, France, Promodis, 1983, p. 401.
246 *Idref.* « Laurent Anisson ».
247 *Idref.* « Jean Anisson » et « Jacques Anisson ».
248 *Idrefn.* « Jean Posuel ».
249 ADPO, 3E1/6465, Carles Rovira notaire de Perpignan, minutes 1689, Protest instant le s[ieu]r tresorier g[ener]al contre le s[ieu]r Solier m[archan]t libraire de Perpignan, 17/09/1689.

contraindre le libraire perpignanais à verser une somme d'argent à Colomiés et Posuel. Comme indiqué plus haut, D. Solier décède en octobre 1694, et dès le mois de décembre, les associés toulousains donnent une procuration à un libraire de la même ville, Jean-Baptiste Grimaux, pour faire valoir leurs droits sur l'hérédité de D. Solier qui laisse, en leur faveur, une dette de 5000 Livres[250]. Lors de la vente de la librairie, Catherine Solier accepte que l'argent reçu soit donné aux créditeurs, ainsi, François Reynier semble s'acquitter du paiement en février 1698[251].

Enfin, des imprimeurs exerçant à l'extérieur du Roussillon agissent dans la Province sans être en contact avec les gens du livre de Perpignan. C'est le cas d'Henri Martel, « *estamper de la cuitat de Baziers* », qui passe en 1673 un contrat avec Francisco Borgonyo, chanoine de l'église Notre-Dame de La Réal de Perpignan[252].

En effet, le religieux commande à H. Martel l'impression d'un livre « *intitulat Summari de la esclabitut de Jesus sacrementat de Maria Immaculada y de Joseph Just intitulada Ravanyo del bon pastor* », et il précise que ce titre a été traduit de l'italien au catalan par un religieux nommé Francisco Rovira. Il existe effectivement un ouvrage portant ce titre et imprimé par Henri Martel à Béziers vers 1673, écrit par Iosef Emanuel de la Aurora, aussi religieux[253]. Il s'agit donc d'un livre à thématique religieuse qui semble présenter une mouvance de l'Ordre des franciscains, la doctrine s'y rattachant et les comportements devant être adoptés par ses fidèles, courant qui aurait été rejeté par le pape en 1675[254]. Le prêtre perpignanais requiert donc l'impression du titre, en demande 900 exemplaires et précise sa forme matérielle : les volumes devront être au format *in-16°*, reliés et couverts de parchemin. De plus, il fournit à l'imprimeur bittérois le livre original, probablement afin de faciliter la tâche à H. Martel qui ne maîtrise peut-être pas

250 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, 12/07/1695.
251 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, 04/02/1698.
252 ADPO, 3E1/4325, Francisco Vernet notaire de Perpignan, minutes 1673, Pactes fets y fermats entre lo s[eny]or canonge Francisco Borgonyo de una part y m[estr]e Enrich Martel stamper de la ciutat de Bazier de part altra, 18/01/1673.
253 Iosef Emanuel de la Aurora, Sumari de la esclavitut de Iesus Sacramentat, Maria Immaculada y de Iosef Iust intitulada Rebanyo del Bon Pastor..., traduit par Francesc Rovira, , En Bezies [Béziers], en la estampa de Henric M[artel], 16[73?], 180 p. Disponible à la Bibliothèque Lambert Mata, Ripoll (Girona).
254 Jordi Llabrés i Sans, « Iconografia de la pintura del Bon Pastor del convent de Sant Bonaventura » dans *Actes de les I Jornades d'Estudis Locals de Llucmajor: 10 i 11 de novembre de 2017*, Llucmajor, Ajuntament de Llucmajor, 2018, p. 495-510.

la langue catalane, et du papier, sans doute pour réduire les frais et s'assurer un « *bon paper* ». En 1673, Perpignan compte au moins une imprimerie, celle de Joan Figuerola. On peut alors s'interroger sur la raison qui pousse F. Borgonyo à faire appel à un imprimeur éloigné pour l'impression d'un livre. La qualité et le rendement des presses de J. Figuerola sont limités ? La charge de travail est trop importante ? Ou bien, il est possible que le chanoine et H. Martel soient en contact par des liens antérieurs. H. Martel est imprimeur-libraire à Béziers de 1648 jusqu'à, environ, 1682, et bénéficie des titres d'imprimeur du roi et de la ville. Vers 1690 il quitte Béziers et s'installe à Marseille dans l'imprimerie de son beau-père, Claude Garcin[255]. Celui-ci aurait-il un lien avec Jérôme Garcin, l'associé de Louis Reynier entre 1684 et 1686 ? Dans son testament, Jérôme Garcin fait d'un certain Claude Garcin, un frère, son héritier universel[256], alors Anne Garcin, l'épouse d'Henri Martel qui lui succède à son veuvage[257], pourrait être une nièce de Jérôme Garcin ?

Par ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'un religieux de Perpignan choisit Henri Martel pour lui confier l'impression d'un livre. Pere Nicolau Arnu, dominicain de Perpignan, professeur de théologie à l'Université de Tarragone d'abord puis à l'Université de Perpignan dont il sera élu recteur, confie l'impression de son œuvre à H. Martel en 1669[258]. De plus, le successeur de H. Martel à Béziers, Jacques Barbut[259], aurait lui aussi établi des liens avec Perpignan car, en avril 1689, « *Jacobus Barbut bibliographus villa de Veziers* » donne une procuration à un avocat de Perpignan[260].

En outre, deux autres professionnels se mêlent à l'imprimerie perpignanaise, mais peu d'information les concernant a pu être réunie au cours de nos recherches. Il s'agit de Raymond Brun, libraire de Bordeaux[261], dont le nom figure sur la page de titre d'un ouvrage imprimé à Perpignan en 1695[262]. D'autres tirages de ce livre sont sortis de

255 *Idref.* « Henri Martel ».
256 ADPO, 3E1/6009, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1686, Testament de Hieronim Garcin estamper de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a, 06/05/1686.
257 *Idref.* « Martel, Veuve de Henri »
258 « ARNU (Pierre-Nicolas) » dans Jean Capeille, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises, Perpignan*, Imprimerie-librairie catalane de J. Comet, 1914, 724 p.
259 *Idref.* « Jacques Barbut ».
260 ADPO, 3E1/4509, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1689, F° 88 recto, 14/04/1689.
261 *Idref.* « Raymond Brun ».
262 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°151.

ses presses, à Bordeaux[263], il en serait peut-être l'éditeur et aurait choisi d'en faire imprimer des exemplaires à Perpignan. Puis, un imprimeur de Barcelone, Antoni Lacavalleria, intervient à Perpignan en 1663 en tant que procureur de Jaume Serra, prêtre de la Seu d'Urgell[264]. L'imprimeur catalan est le frère de Pere Lacavalleria[265], aussi imprimeur à Barcelone, ils sont originaires du royaume de France[266], et Pere était intervenu dans la capitale du Roussillon en y imprimant un livre en 1628[267].

De plus, quelques pistes, encore fragmentaires, à propos de l'approvisionnement en papier par les gens du livre de Perpignan ont été relevées, à partir des filigranes observés dans les documents d'archives notariales que nous avons consultés. L'étude des filigranes peut s'avérer utile pour développer certains aspects de l'histoire du livre et du papier, et donc de l'écrit. Les filigranes, présents dans le papier dès son développement en Europe occidentale, permettent aux papetiers de marquer leur production[268]. En France à l'époque moderne, les filigranes, représentant des motifs ou des mots, peuvent se référer principalement au fabricant ou au propriétaire du moulin à papier, au lieu de fabrication, à la qualité et au type de papier[269]. Malgré leur difficile identification, ces marques peuvent donc renseigner sur l'origine géographique du papier, sur la date de production et sur la valeur donnée à l'écrit figurant sur la feuille, selon sa qualité et son coût. Récemment, certains historiens de l'écrit et spécialistes du livre et des documents anciens, se sont intéressé à l'étude des filigranes dans le cadre de leurs recherches. Par exemple, Neil Harris, bibliologiste, est intervenu à l'Institut d'histoire du livre, montrant l'intérêt de la bibliographie matérielle et, spécialement, des filigranes, comme méthode complémentaire dans le développement de l'histoire de l'écrit, imprimé ou manuscrit[270]. C'est aussi le cas d'Ezio Ornato, qui met en avant

263 E. Mirailles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1659-1699 », art cit.

264 ADPO, 3E9/13, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1663, F°206 verso, 09/09/1663.

265 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.* p. 51.

266 *Ibid.* p.619.

267 Mercè Comas-Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », Mirmanda, 2007, no 2, p. 79.

268 L. Febvre et H.-J. Martin, *L'apparition du livre*, *op. cit.* p. 42.

269 Raymond Gaudriault, Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, CNRS éd. J. Telford, 1995, p.14.

270 Neil Harris, *Paper and Watermarks as Bibliographical Evidence*, http://ihl.enssib.fr/paper-and-watermarks-as-bibliographical-evidence.

certaines pratiques négociantes de la naissante production imprimée du XVe siècle à travers les filigranes recensés dans divers répertoires européens[271]. Il existe, en effet, des bases de données collaboratives permettant de faciliter l'identification des filigranes et de partager des points de méthode, comme le projet Muse[272] et Filigranes pour tous[273]. Les chercheurs de l'histoire du papier au Portugal voient aussi dans les filigranes un moyen d'obtenir de nouvelles informations, comme Maria José Ferreira dos Santos, membre de l'International Association of Paper Historians, qui précise néanmoins que « quand, dans le silence des archives, en regardant une feuille de papier en contre-jour, nous tombons sur un dessin apparemment nouveau et surprenant d'un filigrane inconnu, nous ne pouvons oublier que sa beauté iconographique constitue à peine une partie de la richesse de l'information qu'il transporte[274] ».

Parmi les actes des notaires consultés au cours de nos recherches, datant de l'ensemble de la deuxième moitié du XVIIe siècle, nous avons remarqué que beaucoup d'entre eux portaient le filigrane « POMAS ». Or, le livre de comptes d'un marchand de Perpignan, François Millet i Català, montre l'existence d'un marché du papier dans cette ville durant la seconde partie du XVIIe siècle[275]. Et, ce même marchand est en relation avec un autre négociant, Mazin, « marchand de Pommas[276] », qui vend lui aussi du papier. Pomas est une commune située en Languedoc, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Limoux, alors, peut-être qu'au moins une partie du papier utilisé à Perpignan à cette période était produit à cet endroit. De nombreux autres filigranes ont été remarqués dans les manuscrits produits par les notaires, après une recherche plus poussée et avec l'apport d'autres sources concernant le commerce du papier en Roussillon, il serait alors possible de retracer tout un circuit du livre.

271 Ezio Ornato, « Filigranes à gogo. Observations sur le nombre et l'homogénéité des papiers employés dans les manuscrits et les incunables », *Gazette du livre médiéval*, 2013, vol. 60, nº 1, p. 54-82.

272 Claire Bustarret et Serge Linkès, « Un nouvel instrument de travail pour l'analyse des manuscrits : la base de données MUSE », http://www.item.ens.fr/muse/.

273 « Le projet Filigranes pour tous », https://filigranes.hypotheses.org/le-projet.

274 « Quando, no silêncio dos arquivos, olhando uma folha de papel em contraluz, nos deparamos com um aparentemente novo e surpreendente desenho de uma desconhecida marca de água, não podemos esquecer que a sua beleza iconográfica constitui apenas uma parte da riqueza de informação que ela transporta » Maria José Ferreira dos Santos, « Marcas de água e historia do papel. a convergência de um estudo », *Cultura. Revista de História e Teoria das Ideias*, 2014, Vol. 33, p. 11-29.

275 Aurian Meunier*, Le commerce et ses acteurs à Perpignan au XVIIe siècle: les cahiers de François Millet i Català, peseur au poids du Roi, op. cit.* p. 65 et 71-72.

276 *Ibid.*

Ainsi, le monde du livre perpignanais se nourrit aussi d'interventions extérieures et fait alors partie d'une organisation du marché du livre plus global. À partir de 1660, au lendemain du Traité des Pyrénées, la ville de culture catalane semble créer des liens avec le Languedoc, par le contact avec des villes comme Toulouse et Béziers. Mais, ces liens existaient-ils avant ? Ils paraissent naître de par leur proximité, le Languedoc est la province voisine du Roussillon, et Toulouse semble aussi se positionner comme intermédiaire dans les réseaux qui unissent Perpignan avec l'important centre d'impression que représente Lyon, et peut-être, avec d'autres villes du royaume. Cependant, un dépouillement plus exhaustif de sources concernant l'ensemble du XVIIe siècle devrait être réalisé afin de pouvoir établir des connections significatives entre Perpignan, le territoire hispanique et le royaume de France, avant et après la création de la frontière de 1659.

II. Production locale et possession du livre

À partir du XVIe siècle et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Perpignan est l'unique lieu en Roussillon à connaître une activité typographique[277]. À travers une présentation de la production imprimée perpignanaise, nous tenterons de montrer sa dynamique et la nature de ses imprimés. Puis, dans une vision négociante où l'offre est liée à la demande, les possesseurs de livres seront étudiés, en prenant en compte certains aspects du contexte culturel dans lequel ils agissent.

II.1. La production imprimée

En prenant en compte, ici, seulement les imprimeurs ayant exercé à Perpignan en tant que tels et dont le nom figure dans les ouvrages qui nous sont parvenus et qui ont été identifiés d'après la *Cronologia d'impressions rosselloneses*[278], alors, entre 1654

277 Institut d'Estudis Catalans, *Corpus Textual de la Catalunya del Nord,* [en ligne] https://ctcn.espais.iec.cat/ [30/09/20].
278 *Ibid.*

et 1715, il y a 15 imprimeurs établis qui ont imprimé environ 86 ouvrages. Cependant, pour certains livres, le nom de l'imprimeur est inconnu mais Perpignan est mentionnée comme lieu d'impression, ce qui avance à 103 le nombre d'ouvrages ayant été imprimés à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Un tableau, ci-dessous, permet de clarifier la progression de la production de l'imprimerie perpignanaise pour cette période.

Tableau 2: Production de l'imprimerie perpignanaise entre 1654 et 1715

Imprimeur	**Dates d'activité**	**Nombre de titres imprimés (1654-1715)**
Bartau Esteve	1638-1655	2
Figuerola Joan	1660-1672	11 (dont 1 avec J. Boude)
Boude Jean	1662-1666	2 (dont 1 avec J. Figuerola)
Breffel Barthélémy	1677-1685	14 (dont 1 avec veuve Figuerola)
Figuerola Joan veuve	1677-1686	8
Iaques Claudio	1678	1
Reynier Corneille	1679-1684	3
Reynier Louis	1684-1689	7 (dont 2 avec Garcin J.)
Garcin Jérôme	1684-1685	2 (dont 2 avec Reynier L.)
Vigé François	1687-1705	18
Brun Raymond (?)	1695	1
Reynier François	1695-1734	14
Viger François veuve	1707-1714	4
Reynier Jean	1708-1709	2
Viger J. (Joseph?)	1714	1
Inconnus		17
Total		
15 (+ Inconnus)	60 (années)	103

Selon la *Cronologia d'impressions rosselloneses*, établie par le *Corpus textual de la Catalunya del Nord.*

Ainsi, entre 1654 et 1715, en moyenne, environ 1,7 titres sont imprimés à Perpignan chaque année et chacun des quinze imprimeurs, sans prendre en compte ceux dont l'identité reste inconnue, produit près de 6,8 imprimés. Si les durées d'activités et les taux de production varient d'un imprimeur à un autre, Perpignan, avec ses 15 imprimeurs connus et répartis dans deux principales imprimeries, se place comme une ville de production typographique moyenne. En effet, la capitale du Roussillon reste loin derrière les grandes villes mais est plus active que d'autres espaces urbains comparables. Par exemple, à la même époque, Gérone, Lérida et Tarragone ne disposent que d'une seule imprimerie chacune alors que Barcelone en compte 23, Madrid en comprend 52[279] et il y a à Paris, durant l'ensemble du XVIIe siècle, 75 imprimeries[280].

Figure 1: Evolution du nombre de titres imprimés à Perpignan entre 1654 et 1715

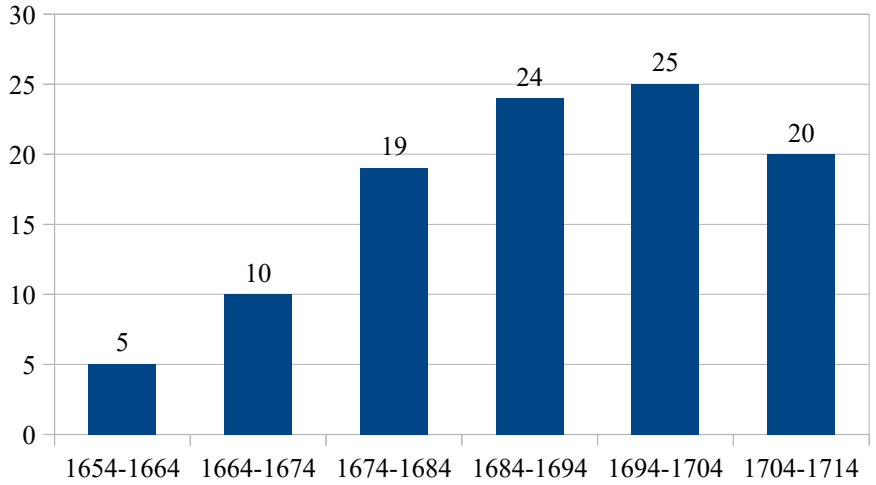

279 Xevi Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p. 62-65

280 Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien régime,* Paris, Promodis : Ed. du Cercle de la Librairie, 1987, p. 45

De plus, Perpignan semble s'insérer dans les variations de l'activité typographique de son temps. En effet, même si le taux de production imprimée de Perpignan peut difficilement être comparé à celui d'une grande ville comme Barcelone, on peut, toutefois, noter que l'imprimerie des deux villes évolue de façon similaire. Aussi, quand Barcelone augmente sa production dès 1660 et surtout à partir des années 1670 puis connaît une décroissance dès la fin du siècle et le début du XVIIIe siècle[281], on remarque que Perpignan, surtout dans le dernier tiers du XVIIe siècle, voit sa production augmenter avec des imprimeurs comme François Vigé, Barthélémy Breffel, la veuve de Joan Figuerola et les Reynier.

Cependant, dans l'ensemble de cette production, les imprimés ne peuvent pas tous être admis comme étant des livres. Xevi Camprubí i Pla, dans son étude, classe les imprimés selon le nombre de pages qu'ils contiennent, alors les ouvrages à partir de 100 pages sont considérés comme des livres, ceux entre 12 et 100 pages comme des opuscules et ceux comprenant moins de 12 pages comme des feuillets[282]. En se référant à la description détaillée des ouvrages répertoriés dans le *Catàleg d'impresos rossellonesos*[283] il a été possible d'établir une classification :

281 *X. Camprubí* i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.* p. 87-90
282 *Ibid.* p. 86, en note de bas de page.
283 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit.

Tableau 3: Nombre de titres imprimés par types et par imprimeurs

Imprimeur	Livres	Opuscules	Feuillets	Non identifiés	Total
Bartau Esteve	1	1			2
Figuerola Joan	5	5			10
Figuerola J. et Boude J.	1				1
Boude Jean	1				1
Breffel Barthélémy	6	6	1		13
Breffel B. et Figuerola J. veuve	1				1
Figuerola Joan veuve	4	2		1	7
Iaques Claudio	1				1
Reynier Corneille	2		1		3
Reynier Louis	2	1		2	5
Reynier Louis et Garcin Jérôme	2				2
Viger François	4	8	2	4	18
Brun Raymond (?)	1				1
Reynier François	8	6			14
Viger François veuve	1	2		1	4
Reynier Jean		2			2
Viger J. (Joseph?)		1			1
Inconnus		6	5	6	17
Total	**40 (38,8 %)**	**40 (38,8%)**	**9 (8,7%)**	**14 (13,6%)**	**103 (100%)**

Selon le *Catàleg d'impresos rossellonesos* établi par le *Corpus textual de la Catalunya del Nord.*

Même si ces résultats doivent être utilisés avec prudence, l'inventaire de la production typographique perpignanaise n'est pas terminé et il y a sûrement de nombreux ouvrages qui ont été perdus, ils permettent néanmoins une première estimation de la capacité des presses de Perpignan entre 1654 et 1715. Par exemple, on voit que 40 livres ont été imprimés durant cette période, c'est à dire une soixantaine d'années, alors, en moyenne, Perpignan produit environ 0,66 livre chaque année. À la même époque, entre 1653 et 1725, Barcelone voit sortir de ses presses 841 livres[284], soit, en moyenne, 11,7 livres par an. Aussi, avec des références précises sur la démographie et le nombre d'habitants durant ces périodes dans ces deux villes et en s'appuyant sur des chiffres établis pour d'autres villes comparables à Perpignan, des comparaisons permettraient une meilleure vision de la place de l'imprimerie et du livre à Perpignan.

Enfin, si l'activité de l'imprimerie est révélatrice, pour certains aspects, de la place de la culture dans une société, le contenu des ouvrages reflète, en partie, les intérêts culturels de cette population. À Perpignan, dans la deuxième partie du XVIIe siècle, les textes suivent les mêmes orientations qui étaient présentes au siècle précédent et la religion domine parmi les thèmes abordés, principalement avec des œuvres de morale religieuse, de dévotion, des vies de saints et des *goigs**, spécialité catalane. Puis, l'apprentissage et l'enseignement semblent susciter un certain intérêt, particulièrement en ce qui concerne la grammaire et la langue latine. Finalement, sont représentés, mais minoritaires, le domaine juridique, surtout sous forme de factum*, les sciences, notamment la médecine et l'agriculture, et la littérature[285]. Ces thématiques ne sont pas particulières à la capitale du Roussillon, Roger Chartier les remarque aussi à Grenoble, à la même époque et en étudiant les appropriations du livre par un public « populaire », où le religieux prime sur les livres d'apprentissage de la langue et où la littérature et l'histoire restent marginales[286]. Aussi, dans son étude sur le commerce du livre en Galice, Ofelia Rey Castelao relève que sur les 750 imprimés qui sortent des presses de Santiago de Compostelle entre 1600 et 1800, 70 % concernent le domaine religieux[287]. En outre, ces grands axes thématiques perdurent dans l'imprimerie perpignanaise du

284 *X. Camprubí* i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.* p. 85

285 M. Comas Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », art cit. p. 82-85

286 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.* p. 93

XVIIIe siècle, avec, néanmoins, quelques variations et une progression du thème juridique et des textes officiels[288]. Enfin, en règle générale, « dans la société d'Ancien Régime le livre religieux tient une place prépondérante[289] » et, en ce sens, l'imprimerie perpignanaise évolue plutôt conjointement avec la société de son temps.

Finalement, si les thèmes des textes imprimés à Perpignan perdurent durant la deuxième moitié du XVIIe siècle, les langues employées connaissent davantage de changements. Aussi, « sont présentes la langue du pays (le catalan), celle universelle et commune (le castillan), celle de la culture (le latin) et celle du nouveau pouvoir politique (le français)[290] », et l'imprimerie perpignanaise pourrait être un reflet de l'évolution de ces langues en Roussillon.

En effet, le latin continue d'être, certes de moins en moins, la langue des œuvres religieuses, principalement pour la liturgie et la théologie, celle des livres d'enseignement à l'université et celle de la littérature juridique sous forme d'opuscules. Quant au castillan, la langue est présente à Perpignan dans le domaine de l'écrit tout au long de la période et s'utilise surtout pour servir la thématique religieuse et les belles lettres. Puis, le catalan, comme le castillan, s'emploie dans les publications religieuses plus « populaires », comme les hagiographies, les livres de dévotion et les *goigs*, mais aussi dans le domaine de la justice et de l'organisation administrative et politique de la Province. En outre, dans la culture écrite, la nouveauté du siècle est l'introduction du français. Dès les années 1660, au lendemain du traité des Pyrénées, la langue française apparaît dans les impressions perpignanaises, d'abord par le biais d'œuvres bilingues et en petite proportion. Puis, peu à peu, cette langue progresse dans les manuels religieux et d'enseignement basique et atteint les autres thèmes présents comme le juridique et le scientifique. Les premiers imprimés incluant la langue française sortent des presses de

287 Ofelia Rey Castelao, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », *Obradoiro de historia moderna*, 2008, nº 17, p. 277-302. p. 183

288 M. Comas Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », art cit. p. 85-86

289 Caroline Lentz, « Le livre et l'église, les fidèles et leurs livres: le livre à caractère religieux dans la province du Roussillon à l'époque moderne » dans Gilbert Larguier (dir.), *L'église, le clergé et les fidèles en Languedoc et en pays catalans,* Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2013, p. 182

290 « Són presents la llengua del país (català),la universal i comuna (castellà),la de la cultura (llatí) i la del nou poder polític (francès) », E. Miralles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1650-1699) », art cit. p. 48

l'imprimerie Figuerola, d'abord par Joan qui publie, en 1664, un opuscule[291] en version bilingue catalan et français, puis par sa veuve, Ignes, qui imprime un traité en 1678[292] et un livre[293] en 1680, entièrement écrits en français.

Si l'imprimerie traduit des pratiques culturelles alors la société perpignanaise de l'époque se présente comme attachée à ses traditions et peu réceptive aux nouveautés imposées, en tout cas en ce qui concerne la langue. L'introduction du français dans la Province n'est pas seule responsable du délaissement progressif du latin puisque la dynamique européenne tente de valoriser les langues nationales, celles du pouvoir et choisies par les gouverneurs, et le castillan ne semble pas désavantagé. Quant au catalan, il est probablement le plus touché, la nouvelle langue empiétant dans son espace, mais ne disparaît pas. Préservé, en premier lieu par la nécessité de se comprendre, le catalan reste présent même après l'édit de 1700, qui impose le français comme langue de l'administration et de la justice, et malgré la volonté inverse de la monarchie française[294].

Donc, l'imprimerie perpignanaise entre 1654 et 1715 présente une activité plutôt modeste mais pratiquement continue. Son évolution, notamment en ce qui concerne les thématiques des imprimés, suit de près celle des sociétés d'Ancien Régime et, plus particulièrement, s'insère plutôt bien dans les variations culturelles de la péninsule Ibérique. En outre, ici, l'imprimerie reflète les pratiques linguistiques de cette société où le latin, le castillan, le catalan et, dés 1660, le français coexistent. Les imprimés montrent aussi la lente insertion de la nouvelle langue dans la Province, peut-être à l'image de la difficile acceptation du nouveau pouvoir par la population.

291 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n° 94.
292 *Ibid.* n° 112
293 *Ibid.* n° 115
294 E. Miralles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1650-1699) », art cit.

II.2. Des lecteurs ?

Les presses perpignanaises produisent, donc, des livres. Cette production semble davantage dirigée à une consommation locale plutôt qu'à une exportation, alors, des lecteurs habitent-ils la capitale roussillonnaise ? Qui sont les possesseurs de livres à Perpignan durant la deuxième moitié du XVIIe siècle ? Nous tenterons de répondre à certains aspects de ces interrogations après une présentation du contexte culturel de la société perpignanaise de cette période.

II.2.A) Le contexte culturel

À partir de la bibliographie consultée et afin de contextualiser les apports des documents d'archives traités tout en replaçant le sujet dans son cadre théorique, l'objectif ici est de mieux comprendre, à travers une vision globale, les différents niveaux d'accès à la culture et sa place dans la société perpignanaise du XVIIe siècle. Des domaines du culturel, proches, à notre sens, du milieu du livre, ont été choisis afin de tenter de cerner des pratiques culturelles et des appropriations des objets culturels qui évoluent en même temps que la Province change de souveraineté.

En considérant ici que l'accès à la culture écrite et au livre dans une société peut dépendre des niveaux d'alphabétisation[295], il faut alors s'intéresser d'abord aux moyens dont dispose une population pour accéder à l'apprentissage des langues. Le livre s'adresse, en premier lieu, à celui qui sait lire, et celui qui écoute dépend de celui qui partage sa lecture à haute voix et qui, donc, connaît la langue. Il est intéressant de noter que pour étudier et mesurer les différents niveaux d'alphabétisation, les chercheurs ont recours à deux méthodes principales : ils se basent sur la capacité à signer des individus

295 Nombreux sont les historiens du livre à prendre en compte les niveaux d'alphabétisation pour mieux mesurer l'intégration du livre dans une société. C'est le cas, par exemple et dans un espace comparable au Roussillon, d'Ofelia Rey Castelao dans son étude sur le livre en Galice : Ofelia Rey Castelao, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », *op. cit.,* et de Jean-Dominique Mellot dans son ouvrage sur le livre à Rouen : Jean-Dominique Mellot, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 - vers 1730): dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris-Genève, Ecole des Chartes-Droz, 1998, 816 p.

et sur la possession de livres par les particuliers. L'une comme l'autre ont leurs limites : savoir signer est, peut-être, un maigre indicateur de la capacité à manier les lettres, posséder un livre ne sous-entend pas forcément qu'il soit lu et, inversement, lire et être lecteur est possible en ne possédant aucun livre[296]. Cependant, les résultats obtenus permettent une vision intéressante de la relation d'une population avec l'écrit, ou plutôt ils permettent d'appréhender, au moins en partie, dans quelle mesure l'écrit peut atteindre la population.

Nous n'avons pas eu accès à des informations précises à propos des niveaux d'alphabétisation dans le Roussillon et à Perpignan, mais Ricard Exposito Amagat nous renseigne sur la Catalogne à l'époque moderne[297]. Selon lui, on peut observer divers niveaux d'alphabétisation qui dépendent principalement du lieu de vie, de la catégorie sociale, de la profession exercée et du sexe. En effet, il distingue les grands centres urbains des plus petites communautés et de la campagne, et compare Barcelone à des villes comme Gérone, Lérida ou Olot. Il présente alors Barcelone « comme un espace culturel habité par un nombre significatif de personnes alphabétisées ou semi-alphabétisées durant l'époque moderne[298] ». Durant la seconde partie du XVIIe siècle 17,96 % des barcelonais auraient accès à l'alphabétisation[299] et, entre 1680 et 1808, ce chiffre s'élève à 33,1 %[300]. R. Exposito Amagat observe cette dynamique, dans une moindre mesure, dans les villes plus petites et plus ou moins excentrées comparables à Perpignan, même si des données statistiques ne sont pas encore réalisables. Selon lui, cette différence s'explique notamment par une plus grande difficulté, dans les villes modestes, d'implanter des infrastructures dédiées à l'enseignement, par un meilleur développement, à Barcelone, des écoles ecclésiastiques puis des écoles municipales, mais il relève qu' « indépendamment du modèle barcelonais, ou en le prenant comme une référence, une bonne partie du territoire catalan comptait sur des écoles pour

296 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.*p. 94-95

297 Ricard Exposito Amagat, *« Nivells d'alfabetització i pràctiques de cultura escrita a la Catalunya moderna urbana i rural. Aprendre i saber de llegir, escriure, comptar i altres arts », art. cit.*

298 « com un espai cultural habitat per un nombre significatiu de persones alfabetitzades i semialfabetitzades durant l'època moderna » *Ibid.* p. 126

299 Selon une étude d'Antonio Espino basée sur la possession de livres dans 3218 inventaires après-décès, *Ibid.* p. 118

300 Selon une étude de Javier Burgos basée sur la possession de livres dans 2243 inventaires après-décès, *Ibid.* p. 119

l'enseignement de jeunes garçons[301] ». Cependant, il semble assez clair que les couches sociales supérieures représentent une majorité parmi ces groupes ayant accès à l'apprentissage des langues et notamment à Barcelone où « la culture écrite joua un rôle fondamental comme instrument de distinction et de différenciation sociale[302] ». À propos de possesseurs de livres aux XVIe et XVIIe siècles à Amiens, Grenoble et Paris, Roger Chartier observe aussi que les milieux populaires en constituent une plus petite part que ceux ayant une plus haute position sociale[303]. Néanmoins, un autre critère de familiarisation avec l'écrit, le métier exercé, apporte quelques variables à ce constat. En effet, certaines professions impliquent de savoir lire, écrire et compter et on voit alors des individus, n'appartenant ni à l'élite ni aux plus hautes sphères de la société, manier la langue écrite. Aussi, viennent s'ajouter à la noblesse et au clergé, des lecteurs qui sont, par exemple, juristes, médecins, notaires, artisans, paysans ou commerçants[304]. Enfin, l'alphabétisation ici s'adresse presque exclusivement qu'aux hommes, limitant alors l'accès à la culture écrite aux femmes de tous milieux sociaux et de tous métiers, religieuses en partie comprises[305], ce qui réduit considérablement le nombre de lecteurs potentiels.

Dans notre étude, nous pourrions percevoir Perpignan comme une ville peu alphabétisée, à l'image de l'époque et en impliquant surtout les individus masculins, et pouvant lire surtout le latin, le catalan et le castillan, au moins avant le traité des Pyrénées.

Afin d'avoir une vision un peu plus claire du cas de Perpignan, il est intéressant de rappeler certains aspects de l'évolution de son université. Dès sa fondation, au milieu du XIVe siècle, et jusqu'au XVIIe siècle, elle connaît un certain prestige. « Université de frontière[306] » entre la Catalogne, l'Aragon et le pays Occitan, elle est étroitement liée

301 « Amb independència del model barceloní, o prenent-lo com a referent, bona part del territori català comptava amb escoles per a l'ensenyament de minyons », *Ibid.* p. 127

302 « La cultura escrita va jugar un paper fonamental com a instrument de distinció i de diferenciació social », *Ibid.* p. 120.

303 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.*p. 89-91

304 R.E. Amagat, « Nivells d'alfabetització i pràctiques de cultura escrita a la Catalunya moderna urbana i rural. Aprendre i saber de llegir, escriure, comptar i altres arts », art cit. p. 119

305 *Ibid.* p. 131-132

306 Gilbert Larguier, « Perpignan et son université XIVe-XVIIIe siècle » dans *Découvrir l'histoire du Roussillon XIIe-XXe siècle : Parcours historien, op. cit.* p. 429-443.

aux universités de Montpellier, de Toulouse et de Lérida, mais aussi à celles d'Alcalà de Henares, Salamanque et Bologne[307], ce qui fait d'elle une université d' une certaine envergure dans la péninsule Ibérique et au-delà. Elle attire alors des étudiants du Languedoc et du *Principat* et les étudiants du Roussillon partent aussi étudier dans ces territoires. Au milieu du XVe siècle, l'université de Perpignan comprend cinq facultés enseignant le droit romain, le droit canon, la théologie, les arts libéraux et la médecine, cette dernière ayant fait son apparition ici pour concurrencer Montpellier[308]. Ainsi, l'existence de cette université et sa dynamique jusqu'au XVIIe siècle laissent penser qu'il y a, à Perpignan, un public suffisamment alphabétisé pour y étudier et, par conséquent, éventuellement réceptif à la culture écrite. Cependant, l'attrait et la vigueur de l'université de Perpignan semblent s'essouffler dès les débuts du XVIIe siècle avec deux événements majeurs. D'une part, les Jésuites s'installent à Perpignan et créent un collège, en 1614, ils concurrencent ainsi l'université, bénéficient de l'appui de la monarchie espagnole et sont « comme des agents de la castillanisation alors que l'université défend la double tradition latine et catalane[309] ». D'autre part, l'annexion au royaume de France, en 1659, confine alors Perpignan entre deux frontières[310], son université voit ses anciens liens avec le *Principat* se dégrader et ce changement politique a pour conséquence de « priver l'université de Perpignan d'une partie de son recrutement sans pour autant qu'elle reçoive du Languedoc tout proche l'équivalent en étudiants perdus[311] ». Ainsi, Perpignan, au milieu du XVIIe siècle, se retrouve avec une université isolée et délaissée par un nouveau pouvoir central qui compte plutôt sur les Jésuites, devenus des « agents de la francisation[312] », pour prendre en charge l'éducation des jeunes roussillonnais.

Dès lors, à propos d'alphabétisation, le Roussillon subit un changement important avec l'introduction de la langue française dans la Province et dès 1659 « il s'y applique immédiatement les dispositions de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539)

307 Jean Sagnes, « Perpignan l'universitaire » dans Raymond Sala et Michelle Ros (dir.), *Perpignan une et plurielle,* Canet, Trabucaire, 2004, p. 587-602.
308 *Ibid.* p.588-589
309 *Ibid.* p.589
310 G. Larguier, « Perpignan et son université XIVe-XVIIIe siècle », art cit.
311 J. Sagnes, « Perpignan l'universitaire », art cit. p. 589-590
312 *Ibid.* p.590

qui impose le français comme langue de l'administration[313] ». Louis XIV prend donc en compte l'importance de la langue dans le sentiment d'appartenance à une identité et, pour asseoir son autorité, il met en place une politique linguistique déjà en vigueur dans les autres territoires du royaume de France récemment annexés. Selon Òscar Jané Checa, « ce que nous pouvons entendre par intérêt pour la langue c'est la motivation personnelle ou générale pour promouvoir et/ou imposer une langue concrète, avec tout ce qu'elle représente symboliquement dans la formation d'une identité culturelle et, parfois, politique[314] », ainsi Louis XIV entend rattacher « identitairement » la Province pour mieux la contrôler et s'attache, notamment, à la diffusion de la langue de son royaume contre celle du pays, le catalan, et celle de son ennemi, le castillan. Pour ce faire, les changements interviennent surtout dans l'administration et dans l'enseignement, et davantage dans les écoles qu'à l'université. En effet, dès les années 1660, le français est enseigné par les Jésuites puis dans les « petites écoles » : le pouvoir central se focalise sur les nouvelles générations, et l'entrée dans les universités du *Principat* est désormais interdite aux Roussillonnais[315]. Cela permet à la fois de couper les liens entre le Roussillon et la Catalogne, et de pousser les étudiants du Roussillon à partir étudier dans d'autres villes du royaume de France. De plus, dans l'administration de la Province, avec la création du Conseil Souverain notamment, Louis XIV s'attache à garder l'élite catalane pro-française de son côté en lui donnant des charges importantes, et introduit la langue française par le biais de nouveaux arrivants francophones[316].

Ainsi, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, Perpignan apprend, dans une certaine mesure, le français. Dans son projet de francisation de la Province, la monarchie française s'inquiète de la langue utilisée, à laquelle le marché du livre est étroitement lié. La politique linguistique influe dans l'usage des langues et le livre, parce-qu'il véhicule l'écrit, devient un moyen de diffusion privilégié dans ce domaine.

313 Alícia Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord*, Canet, Trabucaire, 2003, p. 108

314 « *El que podem entendre per interès per la llengua és la motivació personal o general per promoure i/o imposar una llengua concreta, amb tot el que representa simbólicament en la formació d'una identitat cultural i, de vegades, política* », Òscar Jané Checa, *Catalunya i França al segle XVII: identitats, contraidentitats i ideologies a l'època moderna : (1640-1700), op. cit.* p. 214

315 *Ibid.*p.226

316 *Ibid.* p.237

En effet, l'imprimé permet la diffusion des langues et des idées et engendre des stratégies de la part du pouvoir qui veut la contrôler mais aussi de la part des éditeurs, des imprimeurs et des libraires qui doivent vendre ces livres[317]. Les professionnels du livre doivent à la fois s'adapter aux exigences du pouvoir central et prendre en compte les capacités linguistiques de la population qui consomme ces livres. La politique de Louis XIV en Roussillon touche alors, à travers la langue notamment, le domaine culturel.

Le livre appartient au domaine culturel mais il s'insère aussi dans les autres domaines de la société, comme le souligne R. Chartier : « la culture n'est pas au-dessus ou à côté des rapports économiques et sociaux[318] ». Le livre fait donc partie d'une dynamique culturelle qui est à la fois le fruit de sensibilités et le reflet d'un contexte social, politique et économique, et étudier sa place dans une société reviendrait donc à étudier un aspect, parmi d'autres, du domaine culturel, ce dernier étant lui aussi relié à toutes les autres caractéristiques d'une société. Aussi, si on s'en tient à une définition simple de la notion de culture qui serait un « ensemble des productions intellectuelles, artistiques et matérielles, avec lesquelles un peuple manifeste sa mentalité et sa manière d'être[319] », alors, le livre pourrait être rattaché et comparé, sur certains points, à d'autres productions culturelles comme, par exemple, les arts plastiques. Le domaine de l'art peut être relié à celui du livre selon plusieurs points. Premièrement, les objets artistiques ne sont pas essentiels à la subsistance d'une population, comme le livre, mais leur présence révèle une volonté d'instruction et de distraction de la part des individus et résulte des possibilités économiques marquées par les événements politiques au sein d'une société. Puis, les artistes développent leurs techniques et leurs styles selon les influences artistiques qui circulent, notamment, à travers les livres et l'imprimé. Enfin, art et artisanat se confondent dans les sociétés d'Ancien Régime et, pour certains aspects, l'organisation du travail et les conditions de vie des producteurs d'art peuvent être comparées à celles des professionnels du livre. Alors, afin de mieux comprendre,

317 *Ibid.* p. 214-215
318 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.* p.17
319 « *Conjunt de produccions intel·lectuals, artístiques i utilitàries, amb les quals un poble manifesta la seva mentalitat i manera d'esser* », DCVB, entrée « cultura ».

ici, dans quel contexte culturel évolue le livre, il pourrait être instructif de s'intéresser à la place de l'art dans la société roussillonnaise du XVIIe siècle.

L'étude de Joan Bosch i Ballbona permet d'avoir une vision générale de l'évolution des arts plastiques dans le *Principat* et dans la province du Roussillon[320]. Déjà, le jugement négatif qui a longtemps présenté le XVIIe siècle catalan comme celui de la « décadence » est écarté car, selon l'auteur, « il s'agit d'un espace qui continua d'être la scène professionnelle d'ateliers catalans durant le XVIIe siècle et une bonne partie du XVIIIe malgré les avatars politiques culminant avec le traité des Pyrénées et la cession au royaume de France des territoires catalans au nord des Pyrénées (1659)[321] ». Ainsi, une activité artistique est bien présente dans ce territoire touché par de grands changements politiques, même si l'art baroque, traditionnellement rattaché au XVIIe siècle en Europe, a tardé à se montrer dans les terres catalanes. En effet, l'auteur parle de « *tardoreneixament* » pour nommer un XVIIe siècle catalan encore très influencé par la Renaissance et qui ne montrera des signes de l'expression de l'époque Baroque qu'à partir des années 1660, et surtout dans le dernier tiers du XVIIe siècle. Ainsi, le territoire catalan connaît un certaine vitalité, remarquable notamment par le grand nombre de retables dans les églises, mais ne suit que tardivement la dynamique artistique européenne de l'époque. De plus, l'art est ici très influencé et imprégné par le catholicisme du Concile de Trente et les peintres, les sculpteurs et les doreurs restent très fidèles aux thématiques religieuses.

L'étude de Julien Lugand, davantage centrée sur le Roussillon et Perpignan, permet de mieux comprendre la place de l'art dans cette société à travers l'examen des métiers de peintre et de doreur entre 1650 et 1730[322]. Le fonctionnement professionnel de ce milieu et les conditions de vie des gens du métier donnent un exemple de la place sociale d'un secteur du domaine culturel et l'accès à la culture et au livre par ces peintres et doreurs permettent de cerner un des rôles des ouvrages présents à Perpignan dans la deuxième partie du XVIIe siècle.

320 Joan Bosch i Ballbona, « Les arts plàstiques de l'època del Barroc al principat de Catalunya i als comtats de Rosselló i Cerdanya », *Catalan Historical Review*, 2014, n° 7, p. 127-140.

321 « *Es tracta d'un espai que va continuar essent l'escenari professional dels obradors catalans durant el segle xvii i bona part del xviii malgrat els avatars polítics culminats amb el Tractat dels Pirineus i la cessió al Regne de França dels territoris catalans al nord del Pirineu (1659)* », Ibid. p. 128

322 J. Lugand, *Peintres et doreurs en Roussillon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, *op. cit.*

Au XVIIe siècle l'organisation de ces métiers en Roussillon est caractérisée par la création d'un collège, d'abord en 1630 puis, à nouveau, en 1698[323]. On peut voir, dans cette initiative, une volonté de réglementer ces métiers à l'image des autres corps d'arts et métiers de la Province et ainsi s'insérer légitimement dans la société. Selon J. Lugand, entre 1650 et 1730, il y a à Perpignan, en moyenne, 1 peintre pour 1000 habitants, et le Roussillon, sans Perpignan, compte alors 0,09 peintre pour 1000 habitants[324]. L'auteur remarque que ce chiffre fait de Perpignan une ville plutôt active si on la compare à d'autres villes du royaume de France, même si elle reste éloignée de l'effervescence des grands centres artistiques de l'époque. Ainsi, dans la Province, c'est Perpignan qui rassemble le plus grand nombre de peintres et de doreurs et c'est, peut-être, pour cette raison que le collège créé en 1698 réglemente ces activités surtout à Perpignan et non dans l'ensemble du Roussillon[325]. En fait, le premier objectif du collège de 1698 est de « se protéger de la concurrence extérieure[326] » et, par conséquent, en favorisant l'accès aux métiers aux artistes originaires du Roussillon, le collège écarte la participation des artistes du Languedoc, du *Principat* ou d'autres régions d'Europe[327]. Alors, nous pourrions voir ici une perte dans la circulation des idées qui aurait pu, peut-être, permettre aux influences artistiques étrangères de s'introduire davantage à Perpignan, même si les peintres ont toujours recours aux images et aux estampes venues d'ailleurs pour s'inspirer[328]. En outre, il semble alors possible que cette politique de protectionnisme restreigne aussi l'activité et la mobilité des artistes de Perpignan puisqu' « on cesse, à la fin du XVIIe siècle, de faire appel à des maîtres de Perpignan. Les lieux de formation comme les circuits de commande ont changé. Désormais, le collège des peintres et doreurs n'a plus pour espérance que la clientèle de la ville et de la Province[329] ».

En effet, en ce qui concerne la clientèle, elle est donc limitée à la Province et se concentre surtout à Perpignan[330]. Si les doreurs sont davantage amenés à participer à des

323 *Ibid.* p. 21
324 *Ibid.* p. 68
325 *Ibid.* p.37
326 *Ibid.* p.33
327 *Ibid.* p.65
328 *Ibid.* p.97
329 *Ibid.* p.75
330 *Ibid.* p.167

chantiers hors de leurs ateliers[331], les peintres comptent principalement sur la vente au détail de tableaux, au sein même de leurs ateliers-boutiques, à la manière d'artisans[332]. Les commandes sont donc plus rares que le commerce direct des œuvres qui attire surtout les particuliers parmi lesquels se trouvent des représentants de toutes les catégories sociales[333]. Cependant, si la peinture, au coût modéré, habite de plus en plus les foyers roussillonnais entre 1650 et 1730, « le tableau reste [...] un bien socialement et géographiquement réservé[334] ». Ainsi, le peintre et le doreur en Roussillon durant cette période sont des artisans plus que des artistes et leurs rémunérations, limitées par une clientèle réduite, ne correspondent pas à celles qui traduiraient une appartenance à une couche sociale supérieure.

De fait, les peintres et les doreurs du Roussillon appartiennent au « bras mineur », la catégorie sociale la plus basse de cette société, avec les artisans et les journaliers. Même après 1622, lors de la reconnaissance du métier comme activité « honorable » face aux métiers « vils et mécaniques », le statut d'artiste de ces professionnels n'est pas vraiment admis, puisqu'au même moment des métiers artisanaux sont aussi reconsidérés[335]. Selon l'auteur, cette non considération comme activités artistiques des métiers de peintre et de doreur est principalement due à une certaine passivité des principaux concernés[336], et il semble qu'ils préférèrent se focaliser sur la sécurité du métier plutôt que sur son évolution. Dans un tel contexte, ni les peintres ni les doreurs ne sont en mesure de s'enrichir à travers leurs seules productions, même si des variations existent, et sont, dans la plupart des cas, obligés d'exercer une autre activité comme le négoce ou la location de biens fonciers et immobiliers. Néanmoins, ces cas de figure ne leur sont pas réservés, c'est une manière répandue, dans le Roussillon moderne et au-delà, d'accéder à un meilleur niveau de vie pour les populations les plus modestes[337]. Les peintres et les doreurs vivent donc comme des artisans peu fortunés, qui ont cependant la possibilité d'acquérir des biens, ce qui limite

331 *Ibid.* p.71
332 *Ibid.* p.142-143
333 *Ibid.* p.163
334 *Ibid.* p.166
335 *Ibid.* pp. 77-78
336 *Ibid.* pp. 80-81
337 *Ibid.* pp. 90-93

leur accès à la culture. En effet, J. Lugand entend mesurer un aspect de leur vie culturelle selon s'ils possèdent des livres et ne trouve qu'un seul peintre dont l'inventaire *post-mortem* inclut des ouvrages[338]. Il est intéressant de noter que ce peintre, Antoni Guerra le Jeune, est aussi le seul dans le métier à avoir tenté de s'accomplir dans son art et à avoir eu la volonté et le talent d'évoluer selon les grands courants artistiques européens de son époque[339]. Par ailleurs, Antoni Guerra est lié à des imprimeurs-libraires de Perpignan, Louis Reynier et Jérôme Garcin, à qui il semble prêter une somme d'argent[340]. L. Reynier paraît aussi être proche d'un autre doreur roussillonnais, Joan Escribà, dont le testament porte le cachet de l'imprimeur qui est aussi présent en tant que témoin[341]. Cependant, les autres peintres et doreurs ont pu avoir accès au livre par le biais de prêts ou de lectures partagées, et, en ce qui concerne l'approvisionnement, les livres possédés par Antoni Guerra le Jeune, s'ils n'ont pas été imprimés à Perpignan, ont peut-être été diffusés par les libraires perpignanais.

Ainsi, l'accès à la culture, dont certains aspects ont été mesurés ici selon les niveaux d'alphabétisation et l'intérêt porté aux arts plastiques, progresse au XVIIe siècle mais continue d'être moins ouvert aux populations modestes. Aussi, la langue semble être le domaine le plus touché, ici, par l'implantation de la frontière de 1659 : alors que la politique linguistique de la monarchie française tente de couper les liens de la population avec leur culture hispanique, pour les arts plastiques c'est surtout la création du collège en 1698 qui isole Perpignan. Le livre, objet culturel pouvant présenter des caractéristiques artistiques et renfermant des langues, particularités identitaires majeures dans une société, dépendrait alors d'un accès restreint à la culture et serait aussi soumis aux exigences linguistiques.

338 *Ibid.* p. 95
339 *Ibid.* p. 191
340 ADPO, 3E1/6007, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1684, Quittance faicte par les sieurs Louis Reynier & Hierosme Garsin en faveur du s[ieu]r Antoine Guerra peintre de la somme de 330 l[ivres] quils ont prise au change, 27/06/1684.
341 ADPO, 3E1/6008, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1685, Testament solempnel du sieur Jean Escriva doreur de P[er]pign[an], 26/06/1685.

II.2.B) Des possesseurs

Le contexte culturel et l'accès à l'écrit à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe ayant été présenté, il convient à présent de s'interroger sur la réception du livre. Qui possède des livres à Perpignan durant cette période ? D'après une documentation principalement constituée d'inventaires après-décès, quelques aspects de la possession du livre ont pu être dégagés. Cependant, nos recherches nous ont amené à consulter des sources antérieures à 1654, date de départ pour la chronologie de ce mémoire, que nous avons choisi de prendre en compte ici pour donner une meilleure vision de la possession du livre. Alors, pour ce point, la période étudiée s'allonge de quelques années et s'étend de 1649 à 1715.

En suivant, un tableau récapitule les principales données recueillies. Ce tableau se base sur un échantillon de 34 documents provenant des archives notariales, ils ont été sélectionnés parce-qu'ils concernent directement la ville de Perpignan et inventorient des livres. Aussi, les actes dressés à la demande d'habitants des autres communes du Roussillon n'ont pas été pris en compte pour cette étude, comme ceux ne signalant que la présence de livres « administratifs » comme des livres de comptes. De plus, l'analyse de l'échantillon a été réalisée afin de donner une image de la possession du livre à Perpignan et des informations particulières ont été retenues comme l'identité du possesseur (son nom et son métier) et son lieu de vie, pour déterminer la catégorie sociale à laquelle il pourrait appartenir, et son rapport au livre (le nombre de livres détenus et leur emplacement dans la maison). En outre, comme expliqué précédemment, le livre étant relié à l'accès à l'écrit et à la culture, la présence de matériel d'écriture, de tableaux et d'images a aussi été relevée.

Tableau 4: Les possesseurs de livres à Perpignan entre 1649 et 1715

Catégorie sociale	**Nom du possesseur**	**Métier**	**Adresse / Paroisse**	**Type et année du document**	**Nombre de titres**	**Place des livres**	**Matériel d' écriture**	**Tableaux et/ou autres objets culturels**
Main mineure / Artisan	Saturni Fuxe	Menuisier	rue Grande sant Agustí / Saint Mathieu	Inventaire après-décès 1649	9 (3+6)	En la sala	Tinter, paper blanch	oui
Main mineure / Artisan	Francisco Montbolo	Jeune chirurgien	Devant los tres reys / Saint Jean	Inventaire après-décès 1652	11	En la cambra		non
Main majeure / Bourgeois honoré et immatriculé	Francisco Vila	Docteur en droits	rue De la regadora / Saint Jacques	Inventaire après-décès 1653	83	estudi, estants, taules, capitells	Tinter y pulsera	oui
Main mineure / Artisan	Cristòfol Duniol	Chirurgien	rue de Locap de la argentaria / Saint Jean	Inventaire après-décès 1654	1	en la sala		oui («imatges»)
Clergé / Haut clergé	Joseph Juallar	Prêtre, sacristain majeur, chanoine et docteur en droits	près de La font de na picarda / Saint Jean	Inventaire après décès 1657	260	cambra «la llibrerria», estants y taules	Tinter y polsera	oui
Main majeure / Bourgeois honoré et immatriculé	Francisco Juallar	Docteur en droits	?	Accord entre Maria Juallar veuve et Andreu Juallar, mère et fils 1658	?	estans, taulas, capitells, faristols	Tinter, polseras, plomera	oui
?	Lluis de Oruila et Chauverins	?	?	Inventaire 1674	21			oui (mapa)

Clergé / Bas clergé	Josep Donas	Prêtre et docteur en arts	?	Inventaire après-décès 1674	12			oui
Main moyenne / Docteur	Hieronim Roig	Docteur	place De la Convesseria / Saint Jean	Inventaire après-décès 1674	155	en lo estudi		oui
Main moyenne / Notaire	Josep Vilaroja	notaire collégié	rue Dels juristes / Saint Jean	Inventaire 1674	38	en le estudi	taulell per escriure	oui
Main majeure / Bourgeois honoré et immatriculé	Antoni Joli et Ros	?	place De la llana / Saint Jean	Inventaire après-décès 1675	202 + «una partida»	Al cabinet / estants de fusta	taula per escriure	oui
Main mineure / Artisan	Sebastià Codina	Orfèvre	rue De l'argenteria / Saint Jean	Inventaire après-décès 1675	?	Cambra, en una arquimesa		oui
Main moyenne / Docteur	Josep Roig i Viader	Docteur en droits	près de la Font nova et de la rue De la regadora / Saint Jacques	Inventaire après-décès 1676	175	en la sala de dalt	pergami per escriure, tinter, olleras	oui
Clergé / Bas clergé	Ignaci Castellnou	Prêtre, docteur en théologie	près de la rue Del portal d'Elna / La Réal	Inventaire après-décès 1681	131	estans	tinter	oui
Main moyenne / Notaire	Jean Ranchoup	Notaire royal	rue De Fontfreda / Saint Jean	Inventaire après-décès 1683	100	dans l'estude	papier	oui
Clergé / Bas clergé	Sebastià de Queralt	Prêtre	?	Inventaire après-décès 1684	6			oui
Main moyenne / Bourgeois	Josep Soler	Docteur en droits	place De les armes / Saint Jean	Inventaire après-décès 1684	119	En un petit cavinet / En l'estudi		oui

Main moyenne / Docteur	Francisco Pontalla	Docteur en droits	rue qui va de Saint Jean à Saint Dominique / Saint Jean	Inventaire après-décès 1684	189	En lo studi / stants per tenir llibres		oui
Main moyenne / Docteur	Teresa Giralt veuve de feu Antoni Giralt	Veuve d'un docteur en droits	rue qui va de la place Del blat a la Real / La Réal	Inventaire après-décès 1687	11	En la tercera estancia / estants de fusta		oui
Main moyenne / Commerce	Francisca Mollet fille impubère d'Antoni Mollet et Reynalt	Fille d'un négociant	carrer Del Angel / Saint Jean	Inventaire après-décès 1687	2	En lo segon sostre / en un cofre		oui
Clergé / Bas clergé	Didac Barrera	Prêtre	?	Inventaire après-décès 1687	2	En una caixa de fusta		non
Main moyenne / Administration et justice	Josep de Marti	Conseiller et avocat général au Conseil souverain du Roussillon	?	Inventaire après-décès - Estimation des biens 1689	115			non
Main moyenne / Commerce	Glaudes Peyrich	marchand	rue Dels cardayres / Saint Jean	Inventaire après-décès / mémorial 1689	110	cuina / cambra	tinter a la francesa, stuig ab instruments de matematica	oui
Clergé / Bas clergé	Francisco Torner	Prêtre	rue De la font de na pincarda / Saint Jean	Inventaire après-décès 1689	17	cambra, faristol	tinter, pulsera	oui
Main moyenne/ bourgeois	Rafel Padern et Pares	?	rue De la argentaria / Saint Jean	Inventaire après décès 1689	139	estants	tinter, pulsera	oui (tableaux et harpe)

Main moyenne / Administration et justice	Felip de Carrera	Conseiller au Conseil Souverain du Roussillon	rue De la tapinaria / Saint Jean	Inventaire après-décès 1694	146	estans		oui
Main moyenne / Docteur	Geronim Roig	Docteur	rue De la convessaria / saint Jean	Inventaire après-décès de Maria Roig veuve 1694	120	en lo de tot dalt, faristol		oui
Clergé / Haut clergé	Geronim Fita	Prêtre et chanoine	rue Dels juristes / Saint Jean	Inventaire après-décès 1694	37	cambra, estans		oui
Main moyenne / Docteur	Lluis Perarnau	Docteur en médecine	rue Del Estudi major / Saint Mathieu	Inventaire après-décès 1696	?	cabinet, estans		oui
Main moyenne / Docteur	Francesc Terme	Docteur en médecine	rue De la main fer / Saint Jean	Inventaire après-décès 1705	40	estans de bois		oui
?	Jérôme Esprer	?	près du couvent des Dominicains / Saint Jacques	Inventaire après-décès 1706	30	cabinet, estans à mettre des livres		oui (tableaux et guitare)
Main moyenne / Notaire	Antoni Hogueras	Notaire collégié	?	Inventaire après-décès 1708	1	cambra	2 tinters	oui
Clergé / Bas clergé	Thomas Giralt	Prêtre	rue qui va de la place Du blé à l'église La Réal, près de la place Del molar / La Réal	Inventaire après-décès 1712	24	chambre		oui (tableaux et guitare)

Main majeure / Bourgeois noble et immatriculé	Francisco Jordi Lobeyrach	Docteur en lois et juge au baillage de Perpignan	rue de La fusterie nova / La Réal	Inventaire après-décès 1712	263 (+ quelques livres de médecine»)	chambre		oui

À la lecture de ces informations, plusieurs traits de la réception du livre à Perpignan se détachent.

Premièrement, dans l'ensemble des possesseurs, plusieurs catégories socio-professionnelles apparaissent, elles ont été regroupées, pour en donner une vision plus significative, selon le titre porté par l'individu et sa profession. Ainsi, d'abord trois catégories ont été détachées selon les titres des personnes, il s'agit des bourgeois honorés, des bourgeois et des docteurs. Puis, quatre groupes ont été distingués selon le métier exercé : celui de l'artisanat, du commerce, du notariat et les métiers de l'administration et de la justice. Ensuite, les membres du clergé ont été divisés en deux branches selon leurs fonctions ecclésiastiques, avec d'un côté le bas clergé et de l'autre le haut clergé. Finalement, certains particuliers ont été classés dans une catégorie « inconnus » car leur statut social n'a pas pu être défini.

Cette classification a ses limites. Déterminer des catégories sociales selon les informations, fragmentaires, contenues dans les sources consultées, s'avère délicat et peut sembler peu « réaliste ». Pour compléter cette étude, il faudrait d'abord analyser un grand ensemble de trajectoires personnelles à travers des documents concernant le XVIIe à Perpignan, puis examiner les itinéraires individuels de chaque particulier possédant des livres (ou n'en possédant pas)[342]. Cependant, il s'agit ici de donner à voir des contours de la possession du livre à Perpignan durant la période étudiée, et cette classification renvoie à certaines réalités. À l'époque moderne à Perpignan, la population est divisées en trois ordres, appelés « mains », qui correspondent à l'organisation municipale définie par le gouvernement de la couronne catalano-aragonaise et sont basés sur la fonction sociale et professionnelle des individus, ainsi

342 Thierry Dutour, « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses*, 2002, vol. 47, n° 2, p. 21-41.

que sur les niveaux de fortune[343]. Depuis 1449, la composition de chaque main est spécifiée[344], la main majeure correspondant à la noblesse et aux habitants ayant le statut de bourgeois honorés, la main moyenne englobant la population aisée qui n'appartient pas à la noblesse, comme les bourgeois, les grands marchands et les métiers « honorables » comme les notaires, et la main mineure regroupe le reste de la population, globalement moins fortunée, comme les artisans, les boutiquiers, et les gens de métiers[345]. De plus, dans le classement socio-professionnel établi ici, une catégorie « docteurs » a été créée pour caractériser les individus présentés ainsi dans les actes notariés, sans autre information. La plupart sont docteurs en droits, ils pourraient être rattachés aux métiers de la justice, certains sont docteurs en médecine, mais leur point commun est d'être détenteurs d'un grade universitaire supposant un certain niveau d'instruction. En outre, une catégorie rassemble les membres du clergé, dans laquelle les prêtres ont été distingués de ceux ayant des responsabilités ecclésiastiques plus importantes, comme les chanoines.

Selon les informations obtenues et d'après cette classification, les possesseurs de livres, à Perpignan entre 1649 et 1715, se répartissent dans ces catégories socio-professionnelles de la manière suivante :

343 L. Assier-Andrieu et R. Sala (dir.), *La ciutat i els poders, op. cit.* p. 263-266.

344 « Livre de matricule » dans A. Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord, op. cit.*

345 Céline Sala, « La sociabilité des Lumières comme espace de dialogue entre la ville et le roi : l'exemple de Perpignan au XVIIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Pouvoirs municipaux et pouvoir royal en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècle,* Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 97-107.

Figure 2: Répartition des possesseurs de livres par catégories socio-professionnelles - 1649-1715

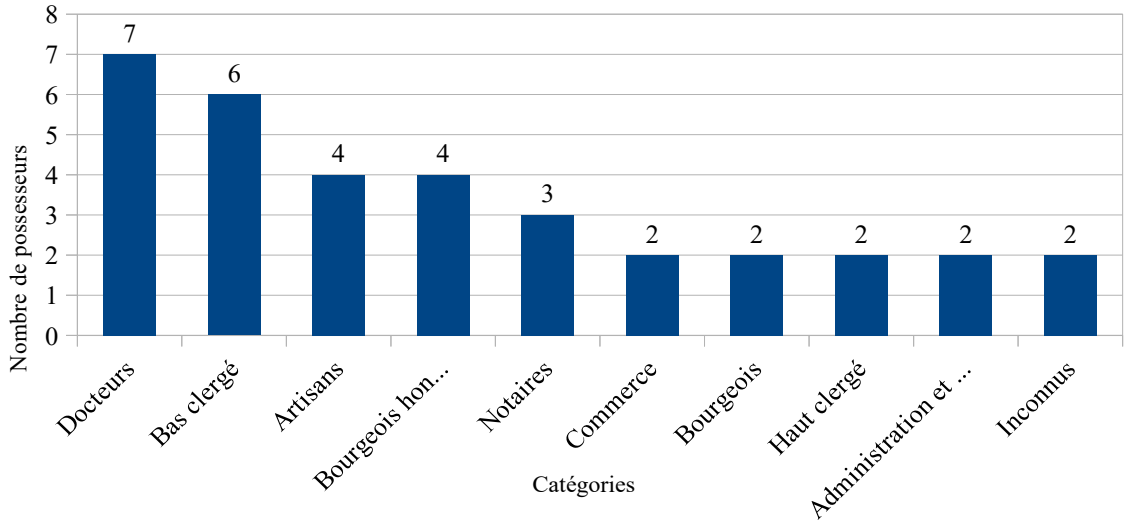

Ainsi, sur un échantillon de 34 inventaires, les docteurs représentent 17,7 % des possesseurs de livres. Comme dit plus haut, les docteurs ont suivi une formation universitaire, peut-être à l'Université de Perpignan qui fonctionne selon un cursus comprenant le baccalauréat, la « *licencia docendi* », la maîtrise et le doctorat, ce dernier étant le grade le plus haut[346]. Leur niveau d'accès à l'écrit est donc élevé et ils ont certainement été familiarisés aux livres et à la lecture dès leur jeune âge. Mais, si l'ensemble des membres du clergé est réuni en une seule catégorie, alors la part des religieux dépasse celle des docteurs et ils représentent 23,5 % des possesseurs de livres.

Le contexte culturel de la société perpignanaise, présenté plus haut, montre que les membres du clergé sont en grande partie alphabétisés, ce résultat semble donc s'inscrire dans la société de son temps. Au XVIIIe siècle, les ecclésiastiques constituent aussi une grande partie de la clientèle des librairies perpignanaises[347]. C'est aussi le cas à Barcelone durant le XVIe siècle et la première partie du XVIIe siècle[348], ainsi qu'au

346 J. Sagnes, « Perpignan l'universitaire », art cit. p. 588.
347 Caroline Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, *op. cit.* p.29.
348 R.E. Amagat, « Nivells d'alfabetització i pràctiques de cultura escrita a la Catalunya moderna urbana i rural. Aprendre i saber de llegir, escriure, comptar i altres arts », art cit. p. 118.

XVIIIe siècle dans la capitale catalane et dans d'autres villes de la monarchie hispanique comme Valence, Oviedo et Lorca[349]. Néanmoins, à Perpignan, une différence semble exister entre le haut et le bas clergé, qui représentent respectivement 5,9 % et 17,5 % des possesseurs. Aussi, le haut clergé se trouve au même niveau de représentativité que les gens des métiers du commerce, les bourgeois et ceux ayant des charges administratives et juridiques. Cependant, parmi les possesseurs classés dans les bourgeois honorés, les bourgeois et les docteurs, certains sont docteurs en droits. Si on considère que ceux-ci sont aussi juristes et s'ils sont ajoutés à ceux exerçant les métiers de la justice et de l'administration alors le nombre de possesseurs appartenant à cette catégorie augmente, elle passe de 2 à 9, et ses membres représenteraient près de 26,5 % des 34 possesseurs de livres étudiés ici. De plus, les artisans seraient aussi nombreux que les bourgeois honorés, ils représentent chacun 11,7 % des possesseurs, et les notaires se placeraient sous ce seuil, étant 8,8 % à détenir des livres. Dans la seconde partie du XVIIIe siècle à Perpignan « les bourgeois nobles sont très peu représentés, en revanche, les bourgeois, magistrats, médecins et autres « talents » fréquentent régulièrement la librairie Lecomte[350] ». Si pour cette étude les « talents » sont regroupés, alors ensemble, les docteurs, notaires, bourgeois et administratifs et juristes, représentent 41,2 % des possesseurs de livres[351].

Les résultats obtenus requièrent davantage de données et développer les recherches en ce sens pourrait apporter de nouveaux éléments. Cependant, l'ensemble des catégories professionnelles relatives aux possesseurs de livres à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle apparaissent dans les recensements effectués dans d'autres villes d'Ancien Régime. Par exemple, à Barcelone au XVIIIe siècle[352] et à Paris où, entre 1665 et 1702, « les artisans, marchands et bourgeois comptent pour 16,5 %, les officiers et gens de robe pour 32,5 % et les gentilshommes et courtisans pour 26 %[353] »

349 Ricardo García Cárcel, « La posesión del libro en la Cataluña del Antiguo Régimen... », *Bulletin Hispanique*, 1997, vol. 99, no 1, p. 141-143.

350 C. Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, *op. cit.* p. 30.

351 Durant la seconde partie du XVIIIe siècle, C. Lentz remarque que les « talents » représentent plus de 40 % des clients de la librairie Lecomte, *Ibid*. p. 29.

352 R.E. Amagat, « Nivells d'alfabetització i pràctiques de cultura escrita a la Catalunya moderna urbana i rural. Aprendre i saber de llegir, escriure, comptar i altres arts », art. cit. p.118.

353 D'après une étude basée sur un échantillon de 200 inventaires, R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime, op. cit*.p. 168.

parmi ceux possédant des livres. En revanche, les métiers exercés dans les milieux plus modestes sont peu représentés, par exemple à Perpignan aucun inventaire de journalier mentionnant des livres n'a été trouvé. Aussi, les métiers de l'agriculture sont peu représentés, alors qu'en son sein les niveaux de fortunes sont divers, c'est peut-être parce-qu'une recherche étendue sur l'ensemble du Roussillon, donc aussi en milieu rural, est nécessaire. En outre, aucun inventaire lié à ceux exerçant des métiers « culturels », comme la musique ou les arts plastiques, n'a été répertorié, sauf pour un peintre de la seconde partie du XVIIe siècle[354], cité précédemment.

Par ailleurs, les résultats obtenus peuvent être nuancés en s'intéressant au nombre de livres possédés :

Figure 3: Nombre de livres possédés par catégories socio-professionnelles

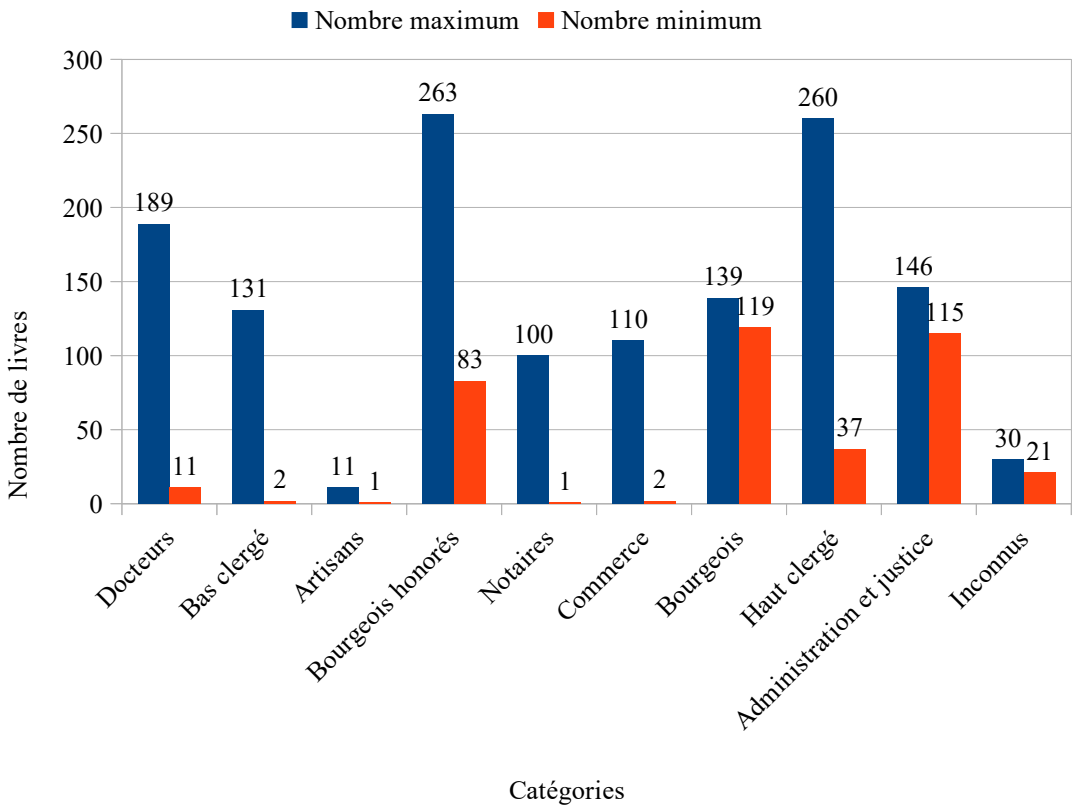

354 J. Lugand, *Peintres et doreurs en Roussillon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, *op. cit.* p. 95.

Ainsi, une différence est notable entre le nombre de représentants des diverses catégories socio-professionnelles possédant des livres et le nombre de livres possédés par ces représentants. C'est-à-dire que dans une catégorie sociale comportant un nombre important d'individus possédant des livres, le nombre de livres possédés peut-être faible.

Par exemple, c'est le cas des artisans. Ils représentent 11,7 % des possesseurs de livres mais ne possèdent que 11 livres au maximum. À l'inverse, les bourgeois honorés, qui représentent la même part que les artisans, possèdent jusqu'à 263 titres, c'est-à-dire près de 20 fois plus, et, quant au nombre minimum de titres détenus, il dépasse chez les bourgeois honorés (83 titres) celui du nombre maximum de titres présents chez les artisans. Cette différence est aussi remarquable chez les bourgeois, les gens des métiers de la justice et de l'administration et dans le haut clergé : chacune de ces catégories n'est représentée que par 5,9 % des possesseurs mais le nombre de livres possédés est supérieur, en moyenne, à celui des artisans ou des docteurs, par exemple.

La présence d'artisans est aussi observée dans les possesseurs de livres à Amiens au XVIe siècle, où ils possèdent peu d'ouvrages et parmi lesquels les professionnels du bois et du métal semblent être les plus nombreux[355]. À Grenoble entre 1645 et 1668, les gens de métiers sont aussi des visiteurs rares dans les librairies et une exception est remarquée dans le cas d'un apothicaire, « situé à la limite du commerce et de la médecine[356] ». Au sein des 34 inventaires étudiés dans cette étude, parmi les quatre artisans il y a un menuisier (« *fuster* »), un orfèvre (« *argenter* ») et deux chirurgiens. À l'époque moderne, ces derniers sont en effet davantage considérés comme exerçant un « art mineur », comme les apothicaires, ils se rapprochent plus des barbiers que des médecins, et à Perpignan, ils pourront être formés à l'anatomie à l'Université seulement à partir de 1723[357].

Peut-on déduire de ces résultats qu'il y a un lien entre la possession de livres et le niveau de fortune ? Pour tenter de répondre à cette question, le lieu d'habitation est un premier indice. Ainsi, les possesseurs de livres ont été classés selon leurs paroisses

355 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.* p. 89-90.
356 *Ibid.* p. 91
357 J.-F. Belmonte, « Les rivalités entre les chirurgiens et les médecins au XVIIe siècle », art cit.

d'habitation, pour une meilleure visibilité les catégories socio-professionnelles ont été réunies en « mains » et, pour cette analyse l'échantillon se réduit à 26 individus dont les inventaires précisent à la fois un métier et/ou un statut social, et une adresse.

Figure 4: Répartition des possesseurs de livres par paroisses à Perpignan entre 1649 et 1715

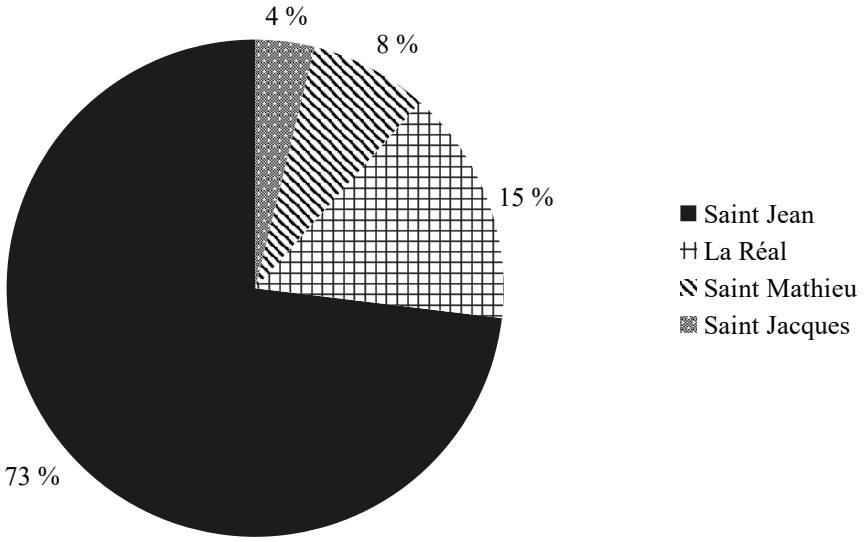

Entre 1649 et 1715, à Perpignan, les possesseurs de livres sont répartis dans les quatre paroisses de la ville, mais c'est celle de saint Jean qui abrite le plus grand nombre de foyers ayant des bibliothèques privées. De plus, dans cette paroisse, contrairement aux autres, les mains majeure, moyenne, mineure et le clergé y sont représentées.

Comme indiqué antérieurement, les habitants de la paroisse saint Jean, au centre de la ville, sont, globalement, les plus fortunés et, au XVIIIe siècle, Jérôme Chastan remarque que « quel que soit le métier ou la condition, les plus aisés habitent à Saint-Jean, parfois dans le faubourg ou à La Réal, les plus modestes à Saint-Jacques ou à Saint-Mathieu[358] ». Même si les résultats obtenus ici sont les prémices d'une étude plus complète et exhaustive, un rapport semble exister entre la proportion de maisons riches

358 J. Chastan, « Métiers et propriété à Perpignan au XVIIIe siècle », art cit.

et le taux de bibliothèques privées. En effet, 73 % des possesseurs de livres habitent la paroisse saint Jean alors que les trois autres paroisses en réunissent ensemble 27 %. Aussi, dans la paroisse saint Jacques, la moins représentée ici, qui est donc généralement habitée par des individus de condition modeste, le possesseur de livres recensé appartient à la main majeure, c'est un bourgeois honoré et immatriculé et détient un diplôme de docteur en droits, on peut alors supposer que son niveau de fortune est élevé. De même, les habitants de la paroisse saint Jean qui détiennent des livres et qui appartiennent à la main mineure sont les deux chirurgiens et l'orfèvre cités plus haut, dont les foyers renferment peu de livres.

En outre, si les possesseurs de livres achètent eux mêmes leurs ouvrages à Perpignan, alors le choix de la paroisse saint Jean fait par les libraires et imprimeurs de la ville pourrait être lié à la présence de cette clientèle. En effet, pour mieux cerner les appropriations du livre, il faudrait focaliser l'analyse sur l'itinéraire personnel de chaque individu et connaître, par exemple, le mode d'acquisition. Ont-ils acheté les livres eux-mêmes ? Font-ils partie d'un héritage ? Quels usages en font-ils ? Pour mesurer certains aspects de l'accès à l'écrit et à la culture et de la valeur accordée aux livres, plusieurs indices peuvent être révélateurs, comme la présence, dans les inventaires, de matériel d'écriture, d'objets « culturels » et de meubles réservés à la conservation des ouvrages.

L'intérieur des maisons et les objets qui s'y trouvent peuvent être révélateurs de pratiques sociales et culturelles, et leur analyse permet de mieux comprendre certains des aspects de l'organisation des sociétés d'Ancien Régime[359]. En effet, « tous les procédés, toutes les procédures de rangement méritent intérêt, car ils éclairent les rythmes de vie, l'ordonnance des possibilités, les stratégies de circulation des biens, leur hiérarchisation entre les interférences du fonctionnel et celles de l'esthétique[360] ». Le rangement accordé au livre traduirait alors la valeur qui lui est donnée par son propriétaire. À Perpignan au début du XVIIe siècle, Benjamin Marty remarque que dans les maisons des artisans, les livres sont rangés avec d'autres objets, dans des coffres. Selon lui, le coffre, meuble de rangement typique de l'époque moderne, renferme des

359 Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionelles (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.
360 *Ibid.* p. 185.

objets intimes et, dans sont étude, il relève chez eux des livres de piété qui sont placés avec d'autres objets ayant la même fonction religieuse[361]. À Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, les livres peuvent aussi être rangés dans des coffres : c'est le cas de deux individus possédant peu de livres. En revanche, les individus possédant 100 livres et plus les rangent dans des meubles et des pièces dédiés. En effet, les livres sont souvent inventoriés dans des salles renvoyant à une activité « intellectuelle », comme l' « *estudi*[362] » ou le « cabinet », et sont placés sur des « *estants de fusta*[363] ». Les notaires détaillent rarement l'aspect des meubles, il est donc difficile de mesurer leurs fonctions décoratives, par exemple. Mais, le choix d'ordonner des livres dans un endroit et un meuble particuliers traduit, peut-être, à la fois une fonction pratique, le nombre de livres requiert un rangement fonctionnel, et une fonction sociale et culturelle, donnant ainsi aux ouvrages une valeur symbolique. De plus, le coût des livres peut aussi conduire les individus à conserver leurs ouvrages à l'abri. À Besançon durant le XVIIIe siècle, les possesseurs de livres, des plus modestes aux plus aisés, les rangent aussi dans des coffres, des petits placards ou des petites bibliothèques, correspondant à une armoire avec des portes et des étagères de dimensions différentes selon les formats des livres[364]. À la même période, à Paris, les meubles-bibliothèques sont présents seulement chez les élites[365].

De plus, la présence de matériel d'écriture peut être révélatrice de l'accès à l'alphabétisation, à l'écrit et à la connaissance des langues. À l'époque moderne, dans de nombreux territoires de l'Europe occidentale, comme la péninsule ibérique, la France, la Suisse et l'Italie, des écrits relevant du for privé sont produits, comme des mémoires, des livres de raison et des correspondances, par des individus de divers milieux sociaux, comme des paysans, des soldats, des religieux, des gens de métiers, des notaires, des marchands...[366]. Si l'écrit est présent dans les pratiques de la vie quotidienne, même chez ceux peu familiarisés à la lecture, qu'en est-il pour les

361 B. Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle », art cit.
362 « Étude »
363 « Étagères de bois »
364 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.* p. 181.
365 D. Roche, *Histoire des choses banales*, *op. cit.* p. 204.
366 Oscar Jané et Patrice Poujade (dir.), *Memòria personal : Construcció i projecció en primera persona a l'època moderna*, Madrid, Casa de Velázquez, 2017, 184 p.

possesseurs de livres ? Parmi les 34 inventaires sélectionnés dans cette étude, 13 inventorient des objets relevant de l'écriture. Ainsi, près de 38,2 % des demeures renfermant des livres contiennent aussi des supports comme du papier, du parchemin et des « *llibres blanchs* », ceux-ci étant peut-être réservés pour l'inscription de comptes ou de mémoires. De plus, pour écrire, certains perpignanais de la seconde partie du XVIIe siècle emploient des plumes puisqu'ils possèdent des « *tinters* », le récipient servant à garder l'encre pour y tremper la plume au moment d'écrire[367], et des « *pulseras* », petites boîtes destinées à contenir le sable, la « *pols* », permettant d'essuyer l'encre[368]. De plus, d'autres éléments semblent liés à l'écriture comme la « *taula per escriure* », contenant probablement le nécessaire pour écrire, et, plus rares, les « *olleras* » et les « *instruments de matematica* ». Néanmoins, si tous les propriétaires de bibliothèques privées ne possèdent pas d'ustensiles pour écrire, à l'inverse, certains ont a leur disposition de l'encre et des plumes mais aucun livre. Par exemple, à Paris a la mi-XVIIIe siècle, « 60 % [...] des propriétaires de matériel pour écrire (écritoire, encrier, plumes) ne possèdent aucun livre[369] ».

Enfin, l'ensemble des possesseurs de livres étudié ici semble porter un intérêt particulier à la culture car, en plus des livres, 91,2 % d'entre eux possèdent aussi d'autres objets culturels, principalement des tableaux et des « *imatges* ». Ces dernières correspondent certainement à des images, imprimées, gravées ou peintes, présentes dans les foyers perpignanais dès 1600 et représentant surtout des scènes religieuses[370]. Ces images peuvent aussi être présentes dans les foyers peu alphabétisés et modestes, c'est le cas à Paris à l'époque moderne où les « images volantes », incluant parfois aussi du texte, se retrouvent dans l'espace public, affichées sur les murs de la ville, et dans la sphère privée « au-dessus de la cheminée, renfermées dans un coffret ou un tiroir, enterrées avec les morts[371] ». Ainsi, le livre, comme objet culturel et marchandise, semble évoluer selon les mêmes dynamiques que les arts plastiques : ouvrages et tableaux se côtoient dans les foyers, avec des exceptions, ils sont possédés en quantités

367 « Tinter », DCBV.
368 « Polsera », DCVB.
369 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.* p.170.
370 B. Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle », art cit.
371 R. Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, *op. cit.* p. 103.

variables par des individus de diverses catégories sociales mais restent, globalement, réservés au milieux les plus fortunés.

Cependant, un développement des recherches et de l'analyse d'inventaires des maisons est nécessaire pour avoir une vision plus large et plus précise de la possession du livre à Perpignan à cette période. De plus, les archives notariales, et en particulier les inventaires après décès, sont une source d'informations importante mais qui a ses limites[372]. En effet, nous sommes soumis à la volonté du notaire et des autres acteurs qui participent à l'élaboration des ces écrits, de ce fait nous ne savons que ce qui a été choisi d'apparaître. De plus, si certains inventaires répertorient des listes de livres, d'autres ne mentionnent la présence d'ouvrages que par quelques mots. En outre, cette méthode de recherche ne prend en compte que l'appropriation du livre par la lecture solitaire et laisse en marge le public qui a accès à l'écrit par la lecture partagée oralement. D'ailleurs, parce-qu'ils possèdent des livres ces individus seraient forcément des lecteurs ?

Pour conclure, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, le monde du livre à Perpignan connaît une certaine vitalité. Il s'insère dans la société perpignanaise et prend part aux évolutions culturelles et sociales de sont temps.

Les acteurs du livre sont présents sans interruption tout au long de la période, s'intègrent dans la ville et, dès 1660, au lendemain du traité des Pyrénées, ils partagent leur espace avec des professionnels étrangers de la Province qui participent à relier le Roussillon et le reste du royaume de France. La production imprimée, modeste mais aussi continue, montre des intérêts culturels propres aux sociétés d'Ancien Régime et est révélatrice de l'effet de la création de la frontière de 1659 par l'introduction de la langue française dans ses imprimés. Elle s'adresse principalement à une demande locale qui est, elle aussi, conditionnée par un contexte culturel particulier. Une alphabétisation limitée ajoutée à une université peu influente réduisent, d'une part, le nombre de lecteurs potentiels, en tout cas pour la lecture sans intermédiaire, et, d'autre part,

372 X. Lencina Pérez, « La història des del subjecte. Inventaris post mortem: consum, microhistòria i cultura material a la Barcelona Moderna », art cit.

restreignent la vie intellectuelle et la production culturelle qui, privée d'étudiants, de professeurs et de spécialistes, ne peut grandement s'enrichir.

La production imprimée, comme la production artistique, est presque exclusivement au service de la religion et n'atteint pas tous les habitants. La vie culturelle est cependant constante et connaît un nouvel entrain dès les années 1670 durant lesquelles le courant artistique baroque gagne la Province et la production imprimée augmente. L'accès à la culture semble déterminé par la condition sociale, la profession, l'âge et le sexe. Les lecteurs perpignanais, si on considère que posséder des livre signifie qu'ils sont lus, sont présents dans des milieux sociaux plus ou moins fortunés, mais la proportion de livres possédés dépend principalement des niveaux de fortune et du sexe. En effet, les plus aisés sont ceux qui détiennent plus de livres et les femmes sont rarement présentées comme possédant elles mêmes des livres.

DEUXIÈME PARTIE : GENS DU LIVRE, MÉTIERS, LIVRES ET CIRCULATIONS

Dans la première partie de ce mémoire, une exposition globale des acteurs du livre a révélé leur présence à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Il s'agit à présent de mieux comprendre quelle est leur place au sein de leur société, à la fois dans leur lieu de vie, à Perpignan, et dans le monde du livre de l'Europe de l'époque moderne, et de cerner les circulations, négociantes et culturelles, conséquentes du commerce du livre. Alors, cette deuxième partie s'insère d'abord dans les trajectoires personnelles et professionnelles de ces gens du livre, qui font ressortir des liens entre eux, certains aspects de leurs conditions sociales et des caractéristiques de l'exercice des métiers, puis se rapporte aux circulations liées au livre.

I. Les gens du livre et leur(s) métier(s)

Ce premier point propose une présentation de certains aspects du parcours de vie et des conditions d'exercice des acteurs du livre dans la deuxième partie du XVIIe siècle à Perpignan afin de mieux comprendre leur place, et donc celle du livre et de l'écrit, dans cette société.

I.1. Trajectoires personnelles

Depuis la fin du XVIe siècle, la production typographique ne connaît pas de rupture à Perpignan. Au début du siècle suivant, l'activité d'une imprimerie est sauvegardée par des imprimeurs qui se succèdent et « à partir de la deuxième moitié du XVIIe siècle l'imprimerie se diversifie, c'est à dire, elle est partagée par plusieurs

imprimeurs, qui dans certains cas établiront des dynasties[373] ». Alors, la capitale roussillonnaise aurait connu deux « lignées », composées d'imprimeurs qui se seraient relayés « par héritage ou rachat du fonds[374] ». Ces successions connotent-elles des liens ? En prenant en compte aussi les acteurs du livre qui semblent se consacrer plutôt à la librairie, nous tenterons ici de comprendre dans quel contexte ces individus sont devenus des professionnels du livre à Perpignan. D'où viennent-ils ? Le métier se transmet-il ? Comment ? Comment sont-ils intégrés dans la société perpignanaise ?

Esteve Bartau, le premier acteur de notre chronologie, est donc imprimeur à Perpignan entre 1638 et 1657. C'est durant son activité que le paysage de l'imprimerie perpignanaise change en accueillant plusieurs typographes simultanément[375]. Peu de documents le concernant ont pu être recueillis, mais il semble qu'il aurait travaillé chez un autre imprimeur, Lluís Roure, qui aurait été en activité entre 1624 et 1637[376]. Dans l'année suivante, E. Bartau aurait donc repris l'atelier de L. Roure et y aurait peut-être appris le métier. Comme vu précédemment, Jean Bartau, fils d'Esteve, prend la suite de son père et travaille encore « lorsque la France fit la conquête de Perpignan[377] », donc en 1659. Si l'origine géographique d'E. Bartau ne peut être localisée dans l'état actuel de nos recherches, il semble que son fils soit originaire de la Province, et peut-être de Perpignan, puisque « le 9 février 1625, Clara Roure, épouse de Roure, *llibreter*, tient sur les fonts baptismaux, Jean Bartau, fils d'Estebe Bartau, *estamper*[378] ». Alors, L. Roure et E. Bartau seraient unis par un lien familial ? Cette seule information ne permet pas de déterminer un degré de parenté, cependant elle montre une certaine proximité entre un imprimeur et son prédécesseur.

373 *« a partir de la segona meitat del segle XVII la impremta es diversifica, és a dir, és compartida per més d'un impressor, que en alguns casos establiran dinasties »*, Mercè Comas-Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », *Mirmanda*, 2007, nº 2, p. 77.

374 Gérard Bonet, « Perpignan la typographe » dans *Perpignan une et plurielle*, Canet, Trabucaire, 2004, p. 835.

375 M. Comas Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », art cit. p. 79.

376 *Ibid.*

377 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan, 1701.

378 Joachim Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », *art. cit.* p. 262.

Avant de léguer l'imprimerie à son fils, en 1656 E. Bartau acquiert le fonds de la librairie d'Antoni Joan Escayola[379]. Ce dernier est librairie à Perpignan, au moins entre 1649 et 1654, et ne semble pas être originaire du Roussillon. En effet, en 1653 « *Antoni Joan Escayola llibreter de la p[rese]nt vila de Perp[inyà] fill legitim y natural del honor Jaume Escayola q[uondam] pages del lloch de Talamanca bisbat de Vich*[380] » se marie. Il est donc probable qu'il soit natif de Talamanca, commune située dans le Principat, à environ 50 kilomètres au Sud-Ouest de Vic. De plus, il ne semble pas être le descendant d'un professionnel du livre, son père était un *pagès*, c'est-à-dire une personne qui cultive la terre. Aussi, A.J. Escayola semble issu d'une famille plutôt aisée car un *pagès*, en Catalogne durant l'Ancien Régime, est un paysan propriétaire de ses terres et « disposant de revenus suffisants pour lui assurer une certaine indépendance[381] ». A. J. Escayola épouse Cecília Cellera, fille d'un « *mercader* » de Perpignan, il s'unit alors à une famille peut-être originaire des *Comtats* mais sûrement intégrée à la société perpignanaise. Effectivement, si le père de C. Cellera, décédé au moment de la rédaction du contrat de mariage, est présenté comme ayant exercé en tant que *mercader* dans la ville cela signifie que la famille y vit depuis un certain temps. De plus, un marchand peut, durant cette période, avoir un niveau de vie assez élevé, avec des variations entre les individus, c'est par exemple le cas pour certains marchands du haut pays de Foix à l'époque moderne[382] et de Perpignan durant la seconde partie du XVIIe siècle, où le statut de *mercader* s'inscrit dans un processus d'ascension sociale[383]. A. J. Escayola n'hérite donc pas du métier par un ascendant familial ni par son mariage, mais il n'est pas le seul membre de sa famille à s'investir dans le domaine du livre : c'est aussi le cas d'un de ses frères, Agustí Escayola. Aussi originaire de Talamanca,

379 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Albara per vendrer la llibraria de m[estr]e ~~Isidro se~~ Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]a, item la relatio de dita venda lliurada a Esteve Bartau, item la apocha de dit preu , 24/04/1656.

380 « Antoni Joan Escayola libraire de la présente ville de Perpignan fils légitime et naturel de l'honorable Jaume Escayola jadis paysan du lieu de Talamanca diocèse de Vic » ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Capitols matrimonials fets y fermats entre m[estr]e Anthoni Joan Escayola llibrater de una part y la sen[y]ora Cecilia Cellera donzella tots de Perp[iny]à de part altre, 31/08/1653.

381 « Pagès » dans Alícia Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord, op. cit.*

382 Patrice Poujade, *Une société marchande: le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes,* Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, p. 259-282.

383 Aurora Lafforgue, *Les marchands André Marcourel et Jacques Bouttes dans les réseaux commerciaux entre le Languedoc et le Principat de Catalogne, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, Mémoire de Master 2, Université de Perpignan, 2014, p. 53.

celui-ci se présente comme « *jove llibrater* » dans son testament daté de 1652[384] et A. J. Escayola, « *llibrater* », est exécuteur testamentaire. Ces deux dénominations, qui se rapportent à l'âge et qui différencient vraisemblablement un libraire établi d'un autre nouvellement entré dans la profession, signifient peut-être que, le plus âgé, Antoni Joan, aurait été l'initiateur du métier dans la famille Escayola, du moins à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.

Agustí Escayola cite, dans son testament, un autre de ses frères, Isidro Escayola « *jove botiguer* » qui, comme évoqué antérieurement, a aussi participé au marché du livre perpignanais, mais durant une période assez brève. A. J. Escayola meurt en septembre 1654 et dès le mois suivant Isidro est présenté comme jeune boutiquier[385]. Peut-être trop peu formé au métier et privé de l'assistance de son frère, il décide de rester dans le domaine du négoce mais remplace les livres par des produits du textile. Néanmoins, les ouvrages ne disparaissent pas de son commerce ; proviennent-ils de la librairie d'A. J. Escayola ? En 1655, Isidro et Cecília Escayola, désormais veuve, s'associent pour créer une société de « *teles y sedas y altres mercaderies*[386] ». Chacun apporte un capital de marchandises et celui de Cecília est composé principalement de produits de la librairie, dont des livres. Isidro approvisionne aussi leur commerce en papier et imprimés, mais en moindre quantité.

Alors, l'activité se serait transmise entre frères, l'un a peut-être formé les autres, mais ils ont pu apprendre le métier ailleurs, par exemple chez un autre libraire de Perpignan ou du diocèse de Vic dont ils sont originaires. A. J. Escayola ne transmet pas non plus le métier à son fils, Josep Escayola, qui apparaît, d'après les sources consultées, en tant que « *escribent* » dès 1675[387], puis comme « *causídic* » durant le derniers tiers du XVIIe siècle, et semble être devenu « mercadier » en 1715[388]. À la mort

384 ADPO, 3E1/5854, Blasi Canta notaire de Perpignan, minutes 1654, Testamentum Augustini Escajola juvenis bibliopola Perp[inia]ni, 26/05/1652.

385 ADPO, 3E9/38, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes 1654, Testament de la senyora Narcissa Casals muller del honor Joan Baptista Casals botiguer de Perpinya, 20/10/1654.

386 ADPO, 3E9/39, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes 1655, Companya feta entre m[estre] Isidro Escayola botiguer de una part y la senyora Cicilia Escayola y Cellera viuda de part altra, 14/02/1655.

387 ADPO, 3E9/395, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament de Esperansa Deldon viuda relicta de Antoni Deldon mestre de cases de P[er]p[iny]a, 15/01/1675 et 18/08/1675.

388 ADPO, 3E9/214, Joseph Bosch notaire de Perpignan, manuel 1715, F°249 recto – 250 recto, 17/11/1715.

de son père, Josep Escayola est âgé d'un mois[389] et, en 1656, Cecília Cellera i Escayola épouse en secondes noces Francisco Torrellas, « *burgès de P[er]p[iny]à*[390] » qui exerce en tant que notaire dans la ville[391]. Josep Escayola aurait alors hérité de l'expérience de son beau-père, un *causídic* étant une spécialité du notariat dont la fonction principale est d'être procureur lors de procès[392], par exemple. De plus, un autre membre de la famille Escayola, resté au Sud des Pyrénées, ne semble pas non plus exercer dans le domaine du livre. Il s'agit de Francesc Escayola, frère d'Isidro et, donc, d'Antoni Joan, qui est « *passamaner* » à Barcelone[393] et qui est toujours en lien avec le Roussillon dans les années 1680[394], par le biais de son neveu, Francisco Escayola, fils d'Isidro, qui sera lui aussi boutiquier[395].

Désormais la famille Escayola ne semble plus intervenir dans le monde du livre à Perpignan et notre chronologie a repéré un autre libraire : Francisco Fornes. Actif probablement entre 1652 et 1668, il semble lié à Ivo Fornes, libraire à Perpignan avant 1649. En effet, ce dernier est, en 1648, témoin lors du mariage de Barthomeu Fornes « *jove assehonador* »[396] de Perpignan, qui semble être un cousin[397]. Puis, lors de son propre mariage, Ivo Fornes, qui est le fils d'un *blanquer* perpignanais, a pour témoin Francisco Fornes, son frère, aussi *blanquer*[398]. À sa mort, Ivo Fornes fait de ce même Francisco Fornes son héritier universel et c'est en tant qu'exécuteur testamentaire qu'il

389 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament del honor Anthoni Joan Escayola llibrater de Perpinyà, 17/09/1654.

390 ADPO, 3E9/40, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes 1656, Capitols matrimonials fets y fermats entre lo mag[nifi]ch Fran[cis]co Torrellas burges de la vila de Perp[iny]a de una part y la s[eny]ora Cicilia Scayola y Cellera viuda de part altre, 07/01/1656.

391 ADPO, 3E9/5, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1655, F°161 recto-163 recto, 27/11/1655. Quittance de Francisco Torrellas du 06/08/1656.

392 « Notaire » dans A. Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord, op. cit.*

393 Passementier, ADPO, 3E9/395, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament del honor Isidro Escayola botiguer de Perpin[y]a, 14/09/1672.

394 ADPO, 3E9/31, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1680, F° 490 recto, 23/12/1680.

395 ADPO, 3E22/88, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes 1696, Nominacio de regidors per la confraria de S[an]t Antoni de Padua de la p[rese]nt vila de P[er]p[iny]a, 09/12/1696.

396 Un « assaonador » ou « blanquer » désigne la personne qui a pour métier de nettoyer et préparer les cuirs pour les rendre souples et les utiliser dans diverses manufactures. En français ce terme correspond au « tanneur », au « corroyeur » ou au « mégissier ».

397 ADPO, 3E1/4236, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1648, Capitols matrimonials de Barthomeu Fornes y Maria viuda Balasco, 17/01/1648.

398 ADPO, 3E1/4236, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1648, Capitols matrimonials fets y fermats per y entre Ivo Fornes llibrater de P[er]p[iny]a y Magdalena Guionet donzella, 06/12/1648.

procède à l'inventaire des bien de son frère défunt , y compris de sa librairie[399]. Alors, Francisco Fornes aurait délaissé le travail du cuir pour se consacrer à la librairie ? Cette hypothèse repose sur des bases fragiles, fondée sur un nom qui se répète, Fornes, et une activité qui relie des individus, la tannerie. Si, par l'apport d'informations supplémentaires, cette supposition était confirmée, alors Francisco Fornes aurait d'abord exercé comme tanneur puis aurait succédé à son frère en tant que libraire. D'ailleurs, ces deux activités ne sont-elles pas liées ? Au début du XVIe siècle, un libraire de Perpignan se voit interdire, par les tanneurs de la ville, le droit de conserver des cuirs tannés dans sa maison[400]. En effet, les livres sont reliés et couverts, souvent par le libraire, et « au XVIIe et XVIIIe siècles, il va de soi que tout livre doit avoir une reliure en cuir[401] ».

En outre, Ivo Fornes est aussi relié à Antoni Joan Escayola. En effet, ce dernier est un des témoins présents, avec Carolus Ros, lors de l'inventaire après-décès des biens d'I. Fornes, notamment pour les livres et les outils inventoriés dans la librairie. Alors, A. J. Escayola est, en 1649, un « jeune libraire » : aurait-il appris le métier dans la boutique d'I. Fornes ? De plus, I. Fornes se marie, 1648, avec Magdalena Mandrat et Guionet qui a pour témoin sa tante « charnelle », Anna Pujol, veuve d'Onofre Pujol, chirurgien de son vivant. Or, cette dernière est aussi la tante de Cecília Cellera et est présente comme témoin lors de son mariage avec A. J. Escayola. Les liens entre la famille Pujol et A. J. Escayola semblent forts puisque ce dernier demande dans son testament, pour lequel Anna Pujol est exécutrice testamentaire, à avoir sa sépulture avec celle d'Onofre Pujol[402], et A. Pujol faint une donation à Josep Escayola[403], fils de C. Cellera et A. J. Escayola.

399 ADPO, 3E1/4239, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1649, Inventarium confectum per Franciscum Fornes blanquerium Perp[iniani] de bonis que fuerunt honor[abilis] Ivonis Fornes q[uondam] bibliopole eiusdem ville fratris sui, 14/01/1649.

400 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 252.

401 Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome II. Le livre triomphant, 1660-1830, op. cit.* p. 171.

402 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Testament del honor Anthoni Joan Escayola llibrater de Perpinyà, 17/09/1654.

403 ADPO, 3E1/4293, Francisco Vernet notaire de Perpignan, minutes 1655, Testament de la s[eny]ora Anna Pujol relicta del honor Onofre Pujol q[uondam] cirurgia de Per[iny]a, 06/08/1655.

Selon le *Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan*[404], reproduit dans la contribution de Joachim Comet[405], Jean Bartau vend son imprimerie à Barthélémy Breffel. D'après ce même document, B. Breffel aurait « travaillé quinze ou seize années », mais, comme vu précédemment, il semble actif à Perpignan entre 1676 et 1704, ce qui rallonge son activité à 28 ans. Aucun lien entre Esteve ou Jean Bartau et B. Breffel n'a été découvert au cours de nos recherches et ce dernier ne semble pas issu d'une famille du métier. En effet, en 1677 « *Barthomeu Brafel llibrater* » et ses sœurs mettent en vente la maison de leur père, « *Barthomeu Brafel q[uondam] flaquer*[406] *de P[er]p[iny]à*[407] ». B. Breffel n'a donc pas hérité du métier d'imprimeur-libraire par son père et ses beaux-frères ne l'y ont pas non plus introduit puisque ses sœurs sont mariées à un cordonnier[408] et à un forgeron[409] [410]. De plus, B. Breffel, libraire, est marié à Mariangela Breffel[411] qui semble être la fille d'un négociant de Perpignan nommé Olivier Boixeri[412]. Ce dernier a certainement migré dans le Roussillon puisqu'il est présenté comme un « *negociatoris francigena Perp[inia]ni habitator*[413] », alors B. Breffel se lie à une famille française, ou au moins originaire d'un territoire ancré au royaume de France. D'ailleurs, les origines de B. Breffel restent floues, mais son père serait originaire de « *La Grassa dioc[esis] Carcassonensis*[414] », c'est-à-dire de la commune de Lagrasse, située à environ 30 kilomètres au Sud-Est de Carcassone.

404 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan.

405 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 265-266.

406 Un *flequer* désigne celui dont le métier est de faire et vendre du pain, c'est-à-dire, en français, un boulanger.

407 ADPO, 3E1/4484, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1677, Tabba o albara per a vendrer una casa y forn en aquella construhit scituada en la vila de Perpinya y devant lo portal de nostra senyora y aixibe lo dret de detenir y de cobrar un lloch de vendrer pa scituat en la p[rese]nt vila y en la plassa de la gallinaria, 13/11/1677.

408 *« sutor »*

409 *« faber ferrarius »*

410 ADPO, 3E1/4489, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1679, F°20 verso – 21 verso, 16/02/1679.

411 ADPO, 3E1/6465, Carles Rovira notaire de Perpignan, minutes 1689, Testament de Barthomeu Brefel llibrater de Perp[iny]a, 13/05/1689.

412 ADPO, 3E1/4483, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1676, F° 51 recto – 56 recto, 16/03/1676.

413 « négociant français vivant à Perpignan », ADPO, 3E1/4491, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1680, F° 148 recto – 149 recto, 21/09/1680.

414 ADPO, 3E9/6, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1656, F°103 recto – verso, 02/06/1656.

En outre, B. Breffel paraît provenir d'un milieu social plutôt modeste car, lors d'un procès entrepris contre sa plus jeune sœur[415], alors mineure en âge, un témoin déclare que les frères et sœurs Breffel, à la mort de leur père, qui semble se produire aux alentours de l'année 1670, se sont trouvés dans une situation financière difficile. Un autre témoin affirme le contraire, mais cette même personne ajoute qu'elle a employé la plus jeune sœur, non mariée, comme « *criada*[416] ». Or, dans l'Europe occidentale de l'époque moderne, le travail domestique est un moyen de subsistance pour les filles des familles peu fortunées, c'est par exemple le cas au XVIIe siècle à Valence, où les jeunes filles quittent leurs villages dans l'objectif de se faire employer dans une riche maison de la ville[417], et à Venise un siècle plus tôt, où les jeunes filles, en majorité orphelines de père, comme pour la jeune sœur Breffel, construisent par ce biais leur situation sociale[418].

Parmi les sources consultées, un lien a été repéré entre B. Breffel et un autre acteur du livre de Perpignan : lorsqu'il loue une maison, en 1678, Corneille Reynier est présent en tant que témoin[419], et ce dernier aurait racheté l'imprimerie de B. Breffel[420]. Corneille Reynier, actif entre 1677 et 1684, est le premier membre de sa famille à exercer dans le monde du livre perpignanais, il serait donc à l'origine de l'avènement des dynasties d'imprimeurs dans la capitale roussillonnaise[421] et il serait originaire de Lyon[422]. En effet, C. Reynier est « natif du vilage d'Irigny dioceze de Lion[423] », la commune d'Irigny étant située à environ 12 kilomètres au Sud de Lyon, comme ses

415 ADPO, 2B/1205, procès, Lo d[octo]r Galderich Blay contra Joana Anna Brafel, 1679-1681.
416 En français, servante.
417 Isabel Amparo Baixauli Juan, « El treball domèstic femení a la València dels sis-cents: de Polònia Seu a la casa de mossèn Aierdi », *Estudis: Revista de historia moderna*, 2004, nº 30, p. 133-156.
418 Anna Bellavitis, « Apprentissages masculins, apprentissages féminins à Venise au XVIe siècle », *Histoire urbaine*, 2006, n° 15, nº 1, p. 49-73.
419 ADPO, 3E1/4486, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1678, Arrendamentum factum per conjugues Fajas Bartholomeo Brefel de quadam domo pro precio 24 dob[les], 26/03/1678.
420 Caroline Lentz, « Les "gens du livre" en Roussillon au XVIIIe siècle: de la réception dans une communauté à la pratique des métiers du livre » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc XVIIe-XVIIIe siècle, op. cit.* p. 61-81.
421 M. Comas Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », art cit. p. 80.
422 C. Lentz, « Les "gens du livre" en Roussillon au XVIIIe siècle: de la réception dans une communauté à la pratique des métiers du livre », art cit.
423 ADPO, 3E1/6006, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1683, Testament fait par le sieur Corneille Reynier marchand libraire de cette ville, 24/09/1683.

parents[424]. En 1680, il épouse Marguerite Teulo, qui semble elle aussi avoir immigré en Roussillon puisque son père est un négociant de Le Vigan, dans le diocèse de Nîmes. D'ailleurs, le contrat de mariage passé entre Corneille et Marguerite, rédigé en catalan, est accompagné d'une traduction en français. À ce moment, le Roussillon est au royaume de France depuis une vingtaine d'années mais l'édit de 1700, qui rend obligatoire l'usage de la langue française pour les actes publics[425], n'a pas encore été promulgué. Alors, on peut supposer que le couple Reynier est de culture française et que, donc, il ne maîtrise pas le catalan. D'ailleurs, après son veuvage, M. Teulo contracte un second mariage avec Jean Tabaries, un marchand de Perpignan originaire du diocèse de Castres[426]. La famille de ce dernier semble aussi rattachée au Languedoc puisque ses témoins, un cousin et un frère, sont implantés l'un dans ce même diocèse et l'autre dans celui de Saint-Pons-de-Thomières. Par son mariage, C. Reynier ne s'unit donc pas à une famille d'imprimeurs ou libraires et le métier de son père, Léonard Reynier, n'a pas pu être identifé. Cependant, sa mère, Françoise Caille[427], semble avoir des liens familiaux avec un acteur du livre puisque quand C. Reynier achète, en 1677, le fonds de librairie appartenant à Jean Boude et Élisabeth Hénault, son garant est « le s[ieu]r Fleury Caille marchand libraire de la ville d'Aix en Provence son oncle[428] ». Alors, C. Reynier aurait appris le métier chez son oncle ? Des recherches supplémentaires sur les familles Reynier et Caille pourraient éclaircir cette question, dans tous les cas C. Reynier transmet son négoce à son frère, Louis[429].

Louis Reynier, actif entre 1682 et 1689, hérite en effet de la maison de son frère qui lui réserve, dans son testament, les pièces nécessaires au métier en précisant que « la

424 ADPO, 3E1/5871, Antoni Terrats notaire de Perpignan, minutes 1680, Contrat de mariage du s[ieu]r Corneli Reynier march[an]d libraire et dem[ois]elle Margueritte Teulo fille du s[ieu]r Antoine Teulo du lieu de Vigan diocese de Nimes, 08/09/1680.

425 « Langue » dans A. Marcet-Juncosa, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord, op. cit.*

426 ADPO, 3E1/6008, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1685, Contrat de mariage passé entre le sieur Jean Tabaries m[archan]d de Perpignan d'une part et demoiselle Margueritte Teulonne dautre, 19/02/1685.

427 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Contrat de mariage passé entre le s[ieu]r François Reynier marchand libraire de cette ville dune part et dom[ois]elle Suzanne Dozet habitante de cette ville dautre, 30 novembre 1695.

428 ADPO, 3E1/5957, Jean Ranchoup notaire de Perpignan, manuel 1677-1678, F°56 recto – 57 recto, 23/05/1677

429 C. Lentz, « Les "gens du livre" en Roussillon au XVIIIe siècle: de la réception dans une communauté à la pratique des métiers du livre », art cit.

boutique arrière boutique et cuisine de la [dite] maison [...] servira pour l'usage et négoce de son héritier[430] ». L. Reynier est, comme son frère, natif du diocèse de Lyon et épouse, en 1686, Marianne Barincou, fille d'un maître tailleur de Perpignan[431]. Cette famille est-elle originaire du Roussillon ? Peu de renseignements sur l'épouse de L. Reynier ont pu être rassemblés, cependant elle semble issue d'une famille bénéficiant d'une certaine importance sociale car les maîtres tailleurs de Perpignan à cette période « sont un facteur de l'économie locale, par leur prospérité et leur influence[432] ».

Dans son testament, L. Reynier mentionne un legs à « *Fran[cis]co Renier germà meu*[433] » mais il ne s'agit pas de son négoce. Toutefois, selon le *Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan*, François Reynier, en activité entre 1684 et 1733 aurait succédé à Louis et, d'après les réponses données par F. Reynier à la suite d'un arrêt datant du 26 janvier 1700[434], aussi consultable dans l'étude de Joachim Comet[435], il aurait appris le métier chez Corneille et Louis, ses frères. Il aurait ensuite été compagnon dans d'autres imprimeries situées dans des villes du royaume de France, comme Avignon, Lyon, Paris et Dijon. Par ailleurs, le document précise le nom des propriétaires de ces ateliers et il semble qu'à Dijon, F. Reynier aurait travaillé pour Jean Ressayre, libraire et imprimeur du roi et actif entre 1642 et 1668[436]. En outre, F. Reynier épouse, en 1695, Suzanne Dozet, fille d'un marchand de Perpignan[437]. Cependant, Marguerite Peisson, mère de Suzanne, est probablement originaire du Languedoc puisque, pour le mariage de sa fille, cette dernière reçoit une donation de la part d'un

430 ADPO, 3E1/6006, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1683, Testament fait par le sieur Corneille Reynier marchand libraire de cette ville, 24/09/1683.

431 ADPO, 3E1/6009, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1686, Contrat de mariage passé entre le s[ieu]r Louis Reynier mar[chan]d libraire de cette ville et dem[ois]elle Marianne Barincou, 20/06/1686.

432 Alain-Jacques Perez-Couffe, « Les tailleurs perpignanais aux XVIIe et XVIIIe siècles » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles, op. cit.* p. 83-92.

433 « François Reynier mon frère », ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Testamentum Ludovici Renier bibliopolo Perp[iniani], 01/06/1689.

434 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Articles que le s[ieu]r Reynier libraire et imprimeur de la ville de Perpignan donne en conformité de l'arrest du conseil d'Estat de sa majesté du 6 décembre 1700.

435 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 271.

436 Idref, « Jean Ressayre ».

437 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Contrat de mariage passé entre le s[ieu]r François Reynier marchand libraire de cette ville dune part et dom[ois]elle Suzanne Dozet habitante de cette ville dautre, 30 novembre 1695.

oncle, Étienne Peisson, donc frère de Marguerite, « habitant du lieu de Bédarieux ». De plus, Marguerite Peisson donne au couple des biens « délaissés par [...] ses cousins germains habitants du d[it] lieu de Bédarieux qui se sont absantés du royaume pour motif de religion préthendue d[ite] refformée ». Alors, F. Reynier est peut-être lié à des Protestants exilés et son épouse a peut-être reçu de sa mère l'enseignement de la langue française.

Ainsi, ces différents acteurs du livre appartiendraient à la première lignée d'imprimeurs et libraires établis à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. À cette succession, deux autres professionnels du livre pourraient y être rattachés, il s'agit de Dominique Solier et Jérôme Garcin.

Le premier, D. Solier, actif entre 1677 et 1694 à Perpignan, semble avoir créé des liens avec la famille Reynier. En effet, en 1677 il est témoin d'une requête avec Corneille Reynier[438], puis, lors de l'inventaire après-décès de Louis Reynier il est aussi présent en tant que témoin[439] et, en 1695, son fonds de librairie est vendu à François Reynier[440]. D. Solier serait peut-être venu s'installer à Perpignan par le contrat passé avec la famille d'imprimeurs toulousains, les Boude, dont l'intervention dans le monde du livre perpignanais a été exposée plus haut dans notre étude. Aussi, D. Solier semble originaire de la même ville puisqu'il est présenté comme libraire de Toulouse habitant à Perpignan durant les supposées premières années de son activité dans le Roussillon[441]. De plus, il semble posséder des biens immobiliers dans la région de Toulouse, « en lo lloch y terme de Currussach archabisbat de Tolosa », il s'agit probablement de la commune de Corronsac située à environ 17 kilomètres au Sud de Toulouse[442].

438 ADPO, 3E1/4484, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1677, Requesta pr[esen]tada a instancia de Barthomeu Compta a Pere Tarisso y a Joseph Grill, 12/02/1677.

439 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.

440 ADPO, 3E1/5748, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1695, Acte de vente de librairie fait dem[ois]elle Catherine Sollié veufve et le s[ieu]r Jean Baptiste Grimeaux procur[eur] des s[ieu]rs Colomiés et Posuel m[archan]ts libraires de Th[ou]l[ous]e au sieur François Reynier imprimeur et libraire de Perpignan, 04/10/1695.

441 ADPO, 3E1/5714, Antoni Marti notaire de Perpignan, manuel 1677, F°48 recto-verso, 10/08/1677.

442 ADPO, 3E1/5746, Antoni Marti notaire de Perpignan, minutes 1694, Testament de Domingo Solie llibrater de P[er]p[iny]a, 26/09/1694.

Le second, Jérôme Garcin, est lié aux frères Reynier par son association avec Louis, entre 1684 et 1686, ce dernier est d'ailleurs exécuteur testamentaire et légataire de J. Garcin[443], et il est présent comme témoin avec Louis et François Reynier dans de nombreux actes notariés consultés[444]. Aussi, il serait peut-être proche de l'imprimerie des Garcin à Marseille, comme mentionné précédemment. Par ailleurs, un autre individu portant le même nom a été repéré au cours de nos recherches, il s'agit de Joannes Garcin, boutiquier français, qui est témoin lors d'une requête émise par le libraire Francisco Fornes en 1654[445]. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour identifier les origines de Jérôme Garcin, cependant ce dernier est lié à la deuxième lignée de gens de livre de Perpignan puisque dans son testament il prévoit un legs pour Ignes Figuerola afin de la dédommager pour les jours manqués quand il était *« fadri*[446] *de sa botiga »*, il a donc acquis l'expérience du métier au sein de l'imprimerie Figuerola.

Joan Figuerola, actif à Perpignan entre 1659 et 1674, est donc le premier représentant de sa famille connu pour avoir exercé la typographie et la librairie à Perpignan. Cependant, il n'est pas originaire du Roussillon mais du Principat, vu qu'il est présenté comme « *llibrater del lloch y terme de Bordils bisbat de Gerona*[447] », Bordils étant une commune située à environ 15 kilomètres au Nord-Est de Gérone. Selon son contrat de mariage, J. Figuerola n'est pas né de parents imprimeurs puisque son père, Esteve Figuerola, est un « *paraire*[448] » de Bordils. Il épouse Ignes Casabona, issue d'une famille se consacrant aussi au domaine du textile puisque son père est un « *sastre*[449] » de Perpignan, il n'hérite donc pas d'une imprimerie par son mariage. De plus, J. Figuerola semble avoir eu un lien avec Esteve Bartau puisqu'il lègue, par son testament, une somme d'argent à « *Antiga Bartau viuda relicta del honor Esteve Bartau*

443 ADPO, 3E1/6009, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1686, Testament de Hieronim Garcin estamper de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a, 06/05/1686.

444 Par exemple dans : ADPO, 3E1/6007 et 3E1/6008, Miquel Rovira notaire de Perpignan, minutes 1684 et 1685.

445 ADPO, 3E1/4255, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1654, Requesta p[rese]ntada a instancia de Francisco Fornes llibreter a Pere Millau bot[iguer], 13/02/1654.

446 En français : « compagnon ».

447 ADPO, 3E9/394, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes, Capitols matrimonials de Joan Figuerola llibrater y Ignes Casabona donzella, 12/01/1659.

448 Pareur de draps, désigne une personne dont le métier consiste à préparer les tissus avant leur mise en vente, par exemple à préparer la laine avant son tissage.

449 Tailleur d'habits.

q[uondam] llibrater de dita p[rese]nt vila » correspondant au montant d'un dette pour avoir pris des outils de l'imprimeur à sa mort[450]. Alors, J. Figuerola aurait acquis une partie de l'imprimerie d'E. Bartau ? Il aurait appris le métier à ses côtés ? En outre, l'un des ses exécuteurs testamentaires est Antonino Garau, un docteur en droits, « *burgès honorat y matriculat* », il est donc lié à l'élite sociale de Perpignan et bénéficie, peut-être, d'une certaine reconnaissance sociale.

À sa mort, J. Figuerola transmet sa maison et son imprimerie à son épouse qui reste à la tête de l'atelier de 1674 à 1684. Alors, dans son testament, Ignes Figuerola fait de sa sœur, Francisca Viger, épouse de Francisco Viger, son héritière universelle et précise qu'à la mort de cette dernière c'est leur fils qui héritera de ses biens[451]. Ainsi, c'est par son épouse que François Viger prend la suite de l'imprimerie Figuerola. F. Viger, actif entre 1688 et 1705, a aussi des liens professionnels avec I. Figuerola puisqu'il aurait appris le métier dans son atelier. En effet, en 1701, F. Viger déclare qu'il « a fait aprantissage durant 8 ans chez la v[euv]e Figuerolle sa belle sœur », puis que pendant 2 ans il y a travaillé en tant que compagnon et qu'il est établi à son nom depuis 14 ans[452]. Il aurait donc intégré la maison Figuerola vers la fin de la décennie 1670, après la mort de Joan, et en serait devenu le dirigeant en 1687, intervalle de dates qui correspond à la période durant laquelle des imprimés sortent des presses sous le nom de la veuve Figuerola, et qui englobe probablement le temps où Jérôme Garcin y servait aussi comme compagnon. De plus, F. Viger aurait peut-être exercé un autre métier avant de succéder à la veuve Figuerola puisqu'il est présenté comme « *corder* » dans un procès daté de 1679-1680, dans le lequel sa belle sœur, Ignes, témoigne en sa faveur[453]. Aussi, en 1701, F. Viger dit être âgé de 48 ans, il serait donc entré en apprentissage aux alentours de ses 24 ans, et il dit être natif du village de Pia en Roussillon, il est donc originaire de la Province. De plus, il transmet la connaissance du métier à son fils, Joseph Viger, qui est compagnon dans l'imprimerie de son père en 1701, mais c'est

450 ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Testament de Juan Figarola llibrater de P[er]p[iny]a, 25/11/1674.

451 ADPO, 3E1/5618, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1686, Testament de la senyora Ignes Figuerola viuda de mossen Joan Figuerola llibreter de P[er]p[iny]a, 15/11/1686.

452 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Procès verbal dressé par le comte d'Albaret en conséquence de l'arrêt du Conseil d'État du roy du 06 décembre 1700, 26/01/1701.

453 ADPO, 2B/1202, procès, Mestre Joan Rossell sebater de Perp[iny]a contra Francisco Viger corder, 1679-1680.

Françoise Viger qui, à son veuvage, prend la suite de son mari, dès 1707 des imprimés portent son nom, et en 1714 J. Viger semble succéder à sa mère. Comme vu plus haut dans cette étude, Françoise et Joseph Viger vendent leur maison en 1719, mais leur imprimerie est rachetée, en 1727, par Antoine Reynier, neveu de François Reynier[454], reliant ainsi les deux lignées d'imprimeurs-libraires perpignanais. Par ailleurs, le fils d'Antoine Reynier, Jean-Baptiste, qui prend la suite de son père en 1733[455], aurait appris le métier aussi « chez Hénault »[456], c'est-à-dire, peut-être chez Élisabeth Hénault à Toulouse, mentionnée précédemment.

Ainsi, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle à Perpignan, deux lignées de gens du livre se seraient constituées. Pour récapituler, la première succession serait composée, à partir de 1654, d'Esteve et Jean Bartau, reliés aux Escayola et eux-mêmes reliés aux Fornes, de Barthélémy Breffel, de Corneille, Louis et François Reynier, qui y introduisent Dominique Solier et Jérôme Garcin. La seconde lignée apparaîtrait plus tardivement avec les Figuerola puis les Viger. Au sein de ces deux lignées le métier se transmet essentiellement en famille, par exemple de père de fils pour les Bartau et les Viger, et les liens fraternels et de sororité semblent prévaloir puisque c'est ainsi que se succèdent les Fornes, les Escayola, les Reynier, et les Figuerola et les Viger. En effet, dans la seconde lignée d'imprimeurs, Ignes Figuerola et Francisca Viger, se transmettent le métier entre sœurs puis au fils, sans passer par l'époux.

Dans le monde du livre de l'époque moderne, le métier se transmet selon des alliances diverses mais les liens familiaux sont un mode de succession privilégié. C'est, par exemple, le cas à Rouen dans le dernier tiers du XVIIe siècle où, dans une période de crise, imprimeurs et libraires emploient principalement leurs enfants[457], et à Tarbes, au début du XVIIIe siècle, où une imprimerie pérennise son activité par une transmission générationnelle du métier[458]. Aussi, à Toulouse des imprimeries tenues par

454 C. Lentz, « Les "gens du livre" en Roussillon au XVIIIe siècle: de la réception dans une communauté à la pratique des métiers du livre », art cit.
455 *Ibid.*
456 J. Comet, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », art cit. p. 272-273.
457 Jean-Dominique Mellot, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 - vers 1730): dynamisme provincial et centralisme parisien, op. cit.* p. 287-289.
458 Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, « Livres et imprimeurs dans les Pyrénées centrales », Revue de Comminges, 1989, p. 155-157.

plusieurs générations de représentants d'une même famille sont présentes au XVIIe et ce schéma, dont les structures varient autant que les degrés de parenté, perdure durant le XVIIIe siècle[459]. À Paris au XVIe siècle, certains professionnels du livre s'organisent en associations, qui représentent des stratégies économiques, fondées surtout sur des liens familiaux car « pour un libraire ou un imprimeur il est avantageux de s'associer à un membre de sa famille, gendre, frère ou beau frère[460] ». De plus, dans la capitale française de l'époque moderne, les compagnons imprimeurs sont souvent fils d'imprimeurs et créent des relations « utiles » en épousant des filles de typographes[461].

Dans les territoires de la monarchie hispanique, les liens familiaux comptent aussi dans l'exercice des métiers du livre, par exemple, comme en France, en contractant un mariage avec un membre d'une famille d'imprimeurs-libraires[462]. Ainsi, à Barcelone dans la seconde partie du XVIIe siècle, Josep Forcada, fils d'artisan, partage son activité de notaire royal avec celle d'imprimeur quand il reçoit une imprimerie par son mariage[463]. Cependant, si les successions basées sur les relations familiales sont courantes, elles ne représentent pas l'unique porte d'entrée au métier et la transmission de père en fils n'est pas majoritaire. Par exemple, dans la capitale catalane durant la deuxième moitié du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle, les imprimeurs ayant un père du métier sont minoritaires, ils sont plus souvent fils d'artisans, de commerçants ou de paysans, avec une majorité de descendants de *paraires* et de *pagesos*, ainsi « ils se maintenaient dans un statut social similaire à celui de leurs parents[464] ».

À Perpignan à l'époque moderne les métiers de l'artisanat se transmettent aussi principalement selon les liens de parenté. Par exemple, les peintres et les doreurs apprennent leurs métiers majoritairement « chez le père, l'oncle ou le frère » durant la

459 Claudine Adam, *Les imprimeurs-libraires toulousains et leur production au XVIIIe siècle, 1739-1788, op. cit.* p. 151-160.

460 Frédéric Barbier *et al.* (dir.), *L'Europe et le livre: réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVIe-XIXe siècles, op. cit.* p. 24.

461 Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'apparition du livre, op. cit.* p. 192-193.

462 Sandra Establés Susán, « Las mujeres y la imprenta manual en España (siglos XV-XVIII): una aproximación a la actividad profesional femenina », *Titivillus*, 2017, vol. 3, p. 15-23.

463 Carlos Pizarro Carrasco, « La imprenta barcelonesa en el siglo XVII: el caso de Josep Forcada, notario e impresor (1651-1688) », *Estudis històrics i documents dels arxius de protocols*, 2000, no 18, p. 291- 292.

464 Xevi Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p. 123-124.

seconde partie du XVIIe siècle[465]. Aussi, au XVIIIe siècle, la corporation des tailleurs privilégie l'entrée des fils de maîtres tailleurs de la ville en les exonérant de la taxe de droit d'entrée des apprentis[466], comme le corps des orfèvres qui facilite l'accès à la maîtrise pour les fils et les veuves d'hommes du métier[467].

Ainsi, les gens du livre à Perpignan entre 1654 et 1715 semblent s'insérer dans la société de leur temps. Leurs métiers sont organisés comme ceux du milieu artisanal de la ville et ils suivent les dynamiques du fonctionnement global du monde du livre à l'échelle européenne.

Les acteurs du livre établis à Perpignan entre 1654 et 1715 montrent aussi des mobilités qui semblent évoluer après 1659. En effet, tout au long de la période, les imprimeurs-libraires natifs du Roussillon paraissent être minoritaires, c'est peut-être le cas de Jean Bartau et Francisco Fornes, installés en Roussillon avant 1659, et de François Viger, exerçant après cette date. Les professionnels du livre seraient donc, en grande partie, des migrants et les lieux d'origine changeraient à partir des années 1660. Effectivement, avant 1660 certains sont originaires du Principat, comme les frères Escayola et Joan Figuerola, en revanche, dans les années suivantes la plupart sont originaires du Languedoc, comme Dominique Solier et, probablement, Barthélémy Breffel, et de territoires plus au Nord avec les frères Reynier. Ces variations sont-elles une conséquence du Traité des Pyrénées ? Depuis le XVIe siècle des travailleurs des territoires occitans, considérés comme français, vont s'installer en Roussillon, notamment à Perpignan[468], et ces flux ne semblent pas bouleversés après le Traité des Pyrénées[469]. Aussi, les ressortissants français qui migrent vers les terres catalanes au-delà des Albères sont aussi principalement issus des zones pyrénéennes, languedociennes et du Massif central, comme le montre l'exemple de la région de

465 Julien Lugand, *Peintres et doreurs en Roussillon aux XVIIe et XVIIIe siècles, op. cit.* p. 41-42.
466 A.-J. Perez-Couffe, « Les tailleurs perpignanais aux XVIIe et XVIIIe siècles », art cit.
467 Frédéric Eichner, « Les orfèvres de Perpignan au XVIIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles, op. cit.* p. 93-99.
468 Joan Peytaví Deixona, *Antroponímia, poblament i inmigració a la Catalunya moderna: l'exemple dels comptats de Rosselló i Cerdanya, segles XVI-XVIII,* Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 2010, p. 266.
469 *Ibid.* p. 344.

Mataró[470]. Mais, les migrations des gens du livre sont soumises à un critère supplémentaire, d'ordre culturel : leur métier nécessite de connaître la langue. Alors, si à Perpignan les libraires et imprimeurs sont surtout catalans avant 1659 et français après la création de la frontière de 1659, c'est probablement parce-que le contexte linguistique change, au moins officiellement. De plus, les frères Reynier, par exemple, profitent peut-être des avantages accordés par Louis XIV aux habitants de son royaume qui facilitent leur introduction dans la Province, comme l'arrêt du 23 mars 1686, renouvelé en 1691, qui allège les charges fiscales des gens de métiers français[471].

En outre, un autre témoignage des conditions de vie et de travail des gens du livre dans la société perpignanaise de l'époque, et par extension de la place du livre, est donné par la configuration de leurs habitations et des espaces de travail. En effet, au travers, par exemple, des inventaires après-décès, une étude du logement, du mobilier et des objets recensés permet de cerner certains aspects du niveau de fortune des individus[472]. Elle permet aussi, selon les fonctions attribuées aux divers objets inventoriés, de dégager certaines pratiques culturelles et sociales[473]. Par exemple, identifier les types de meubles, leurs fonctions, leur emplacement dans la maison, leurs matières de fabrication, mais aussi les autres objets comme les ustensiles de cuisine, les vêtements ou les bijoux, peut apporter des éléments pour mieux comprendre les habitudes de consommation et donc mesurer des niveaux de fortune[474].

Au cours de nos recherches, quatre inventaires après-décès d'acteurs du livre ont été découverts. Il s'agit des inventaires des biens d'Ivo Fornes[475], d'Antoni Joan

470 Alexandra Capdevila Muntadas, « "Gavatxos, gascons i francesos". L'allau francesa a la comarca del Maresme als segles XVI i XVII », *Sessió d'Estudis Mataronins*, 2000, p. 107-114.

471 ADPO, 1C/1051, Arts et métiers : Édits, arrêts, ordonnances 1686-1775, Arrest du conseil d'Etat du Roy portant permission a tous ouvriers françois de toute sorte d'arts ou métiers, de s'établir dans la ville de Perpignan & autres villes du Roussillon, 23 mars 1686 et 13 mai 1686.

472 X. Lencina Pérez, « La història des del subjecte. Inventaris post mortem: consum, microhistòria i cultura material a la Barcelona Moderna », art cit.

473 D. Roche, *Histoire des choses banales*, *op. cit.*

474 P. Poujade, *Une société marchande*, *op. cit.* p. 259-282.

475 ADPO, 3E1/4239, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1649, Inventarium confectum per Franciscum Fornes blanquerium Perp[iniani] de bonis que fuerunt honor[abilis] Ivonis Fornes q[uondam] bibliopole eiusdem ville fratris sui, 14/01/1649.

Escayola[476], de Joan Figuerola[477] et de Louis Reynier[478]. L'analyse de ces documents pourrait apporter des informations concernant le confort et le niveau de vie de ces individus, cependant c'est un projet qui n'a pas pu être mené dans le cadre de ce mémoire. Seulement un bref examen des espaces de travail de deux d'entre eux, A. J. Escayola et L. Reynier, a pu être envisagé.

D'abord, A. J. Escayola et L. Reynier habitent l'édifice où ils travaillent. En ce sens, ces deux professionnels du livre ne font pas exception dans le monde artisanal où dans la maison « *« l'entrada »* (ou « *botiga »*) [...] combinait les fonctions d'atelier et d'échoppe »[479]. En effet, en se référant à l'inventaire après-décès des deux protagonistes, dans lesquels le notaire recense les biens présents dans les pièces de la maison, on peut se rendre compte de la fonction réservée à chaque espace de l'intérieur. Aussi, les deux professionnels semblent être en mesure de consacrer une pièce à leurs activités, ce qui n'est pas le cas pour d'autres artisans à cette époque[480]. Ainsi, chez A. J. Escayola, les livres et autres imprimés sont entreposés et vendus « *en la botiga de dita casa*[481] », les outils semblent s'y trouver aussi puisque le notaire n'a pas précisé de changement de pièce et comme la présence d'un étage n'est pas non plus retranscrite on peut alors supposer qu'il s'agit du rez-de-chaussée de la maison. Chez L. Reynier, les livres, les autres écrits et le petit matériel se trouvent aussi « *en la bottiga, o, entrada de dita casa*[482] » et, en revanche, l'imprimerie se situe à l'étage, « *en lo de dalt de dita casa anomenat la imprimeria*[483] » et renferme les outils propres au métier d'imprimeur, mais aussi des livres et d'autres outils. Si l'imprimerie est située dans la partie haute de la

476 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Inventarium bonoru[m] Anthony Joannis Scayola q[uondam] bibbliopole P[er]p[inia]ni confectum per d[omi]nam Cecilia Scayola (?) uxore uti tenutariam et usufructariam bonor[um] illius. Item la apocha fermada per m[estr]e Isidro Escayola com a tudor de Joseph Escayola a la dita s[enyor]a Cecilia lo any 1656, 13/10/1654.

477 ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Inventari dels bens del q[uondam] Joan Figuerola llibrater de la vila de Perp[iny]a pres per los manumissors de la anima de aquell, 06/12/1674.

478 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.

479 Benjamin Marty, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, *op. cit.* p. 46

480 Julien Lugand*, Peintres et doreurs en Roussillon aux XVIIe et XVIIIe siècles, op. cit.* p. 83-84

481 « Dans la boutique de la dite maison ».

482 « Dans la boutique, ou, entrée de la dite maison ».

483 « Dans le haut de la dite maison nommé l'imprimerie ».

maison c'est parce que les conditions du métier le demandent. En effet, L. Reynier n'est pas l'unique imprimeur à avoir ainsi placé son atelier typographique, Xevi Camprubí i Pla le remarque aussi chez les imprimeurs de Barcelone où « les imprimeries étaient situées dans les étages les plus élevés de la maison [...] ce qui, en plus de permettre une meilleure entrée de lumière, assurait la ventilation nécessaire pour faire sécher les feuilles imprimées, et, aussi, évitait la poussière et le bruit de la rue[484] ».

En outre, une meilleure idée des conditions de vie pourrait être révélée par l'étude du mode d'acquisition du logement et par la possession de biens fonciers, comme des terres, souvent liée à une activité agricole. En effet, les acteurs du livre à Perpignan dans la seconde partie du XVIIe siècle semblent en majorité être propriétaires de leurs logements, ce qui n'est pas forcément une preuve d'aisance financière, l'accès à la propriété à Perpignan n'étant pas réservé aux plus fortunés[485], mais montre une certaine intégration dans leur société. De plus, certains des libraires et imprimeurs perpignanais louent, achètent et mettent en location des terres. Par exemple, c'est le cas de Francisco Fornes qui acquiert des terres à Opoul[486], à Torreilles[487] et à Villelongue de la Salanque[488]. C'est aussi le cas de Joan Figuerola qui loue un moulin à huile[489] et qui achète un champ « *in terminis de Vernet*[490] », et de Francisco Fornes qui possède un *mallol*[491]. L'acquisition de terres permet aux propriétaires de les cultiver et d'obtenir ainsi des denrées alimentaires ou une source de revenus supplémentaires. C'est probablement une stratégie pratiquée par Barthélémy Breffel qui est locataire de la

484 « *les impremtes estaven situades en els pisos més elevats de la casa [...] cosa que, a més de permetre una major entrada de llum, assegurava la ventilació necessària per assecar els fulls impresos i, alhora, evitava la pols i el soroll del carrer* », Xevi Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.,* p. 377

485 J. Chastan, « Métiers et propriété à Perpignan au XVIIIe siècle », art cit.

486 ADPO, 3E9/3, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1653, F°4 verso-5 verso, 12/01/1653.

487 ADPO, 3E2/1497, Ambros Debadia notaire de Perpignan, manuel 1660-1661, F° 293 recto – 294 recto, 21/10/1661.

488 ADPO, 3E9/18, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1668, F° 231 recto – 236 verso, 27/10/1668.

489 ADPO, 3E9/394, notaire non identifié, minutes, Requesta p[rese]ntada al illustre Francisco Faget p[re]bere y canonge de la seu de Elna procurador de las senyoras (?) Arcos monjas de sancta Clara de passio a instancia de Joan Figarola llibrater y Onofre Maynatjer valer tots de Perpinya, 19/10/1665.

490 ADPO, 3E4/15, Joseph Vilaroja notaire de Perpignan, manuel 1673, F° 196 verso – 198 recto, 28/04/1673.

491 Vigne jeune, ADPO, 3E2/558, Joseph Jaubert notaire de Perpignan, brouillard 1702, 21/11/1701.

boucherie de la citadelle de Perpignan[492], il achète d'ailleurs du bétail venant du Languedoc[493], loue une propriété avec un *cortal*[494] à Villeneuve de la Raho[495] et passe un contrat de gazaille[496] pour confier son troupeau de chèvres à un paysan[497]. De plus, il semble exercer cette seconde activité avec Olivier Boixeri, boucher, son beau-père[498], alors si son mariage avec Mariangela Boixeri n'est pas lié au négoce du livre, il l'est peut-être à celui de la viande.

D'autre part, si le livre est souvent choisi comme objet dans les inventaires après-décès pour mesurer l'accès à la culture, comment l'évaluer chez les gens du livre ? Selon les inventaires consultés, les ouvrages se trouvent en majorité dans l'espace de travail, peut-on alors considérer qu'ils ne possèdent pas, personnellement, des livres ? Si le livre ne peut pas être utilisé pour comprendre le rapport de ses professionnels à la culture, les libraires ont à leur disposition l'ensemble des titres de leurs boutiques mais rien ne dit qu'il les lisent, un autre objet pourrait alors être sélectionné, par exemple se rapportant au domaine de l'art comme les tableaux, les gravures, les instruments de musique...

I.2. L'exercice des métiers

Les gens du livre de l'époque moderne, identifiés généralement comme imprimeurs, libraires, imprimeurs-libraires ou marchands libraires, sont polyvalents. Comme évoqué précédemment, ces professionnels se consacrent souvent à plusieurs

492 ADPO, 3E1/4500, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1685, Arrendamentum pellium sive cuyros de la carniceria del castell p[er]p[iniani] factum per Bartholomeu Brafel in favore Firmint Bues, 06/08/1685.

493 ADPO, 3E1/6466, Carles Rovira notaire de Perpignan, minutes 1690, Acte de promesse fait entre Antoine Lauriol du lieu de la Grasse et Barthelemi Breffel de Perpignan, 15/11/1690.

494 Bergerie

495 ADPO, 3E22/88, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes 1696, Arrendament de un mas y terras scit[uat] en los termens del lloch de Vilanoba de la Raho fet per lo pobill s[enyo]r Francisco Pellisser al honor Barthomeu Breffel llibrater de P[er]p[iny]a, 11/10/1696.

496 Contrat à cheptel.

497 ADPO, 3E1/5624, Francisco Alballufa notaire de Perpignan, minutes 1700- 1701- 1702, Caval ou gazaille de chebres donnée par Barthelemi Breffel a François Oliber, 21/06/1701.

498 ADPO, 3E1/4509, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1689, F° 48 recto – 49 recto, 28/02/1689.

activités de leur domaine. Alors, à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, comment s'exercent les métiers du livre ? Des spécialités se détachent ?

Afin de répondre à certains aspects de ces questionnements, ici l'étude se fonde principalement sur les activités de deux acteurs du livre de Perpignan, Antoni Joan Escayola et Louis Reynier, et tente, à travers leurs inventaires après-décès respectifs, d'identifier des marchandises et des outils qui reflètent diverses pratiques professionnelles.

I.2.A) Le commerce : la librairie

Le produit qui occupe la plus grande place dans le commerce des deux professionnels est, bien entendu, le livre. En ce qui concerne A. J. Escayola, en s'appuyant sur son inventaire après décès[499] dressé en 1654 et sur l'inventaire de sa boutique[500], effectué avec l'acte de vente de sa librairie en 1656, il a été possible de comptabiliser le nombre d'ouvrages présents. Comme le notaire précise le titre et le nombre d'exemplaires qui lui correspondent, même si nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'il s'agit du nombre de tomes ou de volumes, nous avons opté pour dénombrer séparément chacun d'eux. En effet, on peut considérer que le nombre de titres montre la diversité des textes et que le nombre d'exemplaires révèle à la fois le taux de disponibilité de chaque ouvrage et la quantité matérielle qu'ils représentent dans l'espace. Ainsi, la librairie d'A. J. Escayola contient près de 407 titres et 683 exemplaires.

499 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Inventarium bonoru[m] Anthony Joannis Scayola q[uondam] bibbliopole P[er]p[inia]ni confectum per d[omi]nam Cecilia Scayola (?) uxore uti tenutariam et usufructariam bonor[um] illius. Item la apocha fermada per m[estr]e Isidro Escayola com a tudor de Joseph Escayola a la dita s[enyor]a Cecilia lo any 1656, 13/10/1654.

500 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Albara per vendrer la llibraria de m[estr]e Isidro sc Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]a, item la relatio de dita venda lliurada a Esteve Bartau, item la apocha de dit preu , 24/04/1656.

Pour L. Reynier, l'inventaire[501] est davantage détaillé en ce qui concerne la différenciation entre le nombre d'exemplaires, « *Item un* » ou « *Items dos* », et le nombre de volumes, « *volúmens* », que nous avons choisi de considérer comme des tomes. Ainsi, il a pu être compté près de 1137 titres, en 1475 tomes et 3588 exemplaires, pour une quantité matérielle totale de 4022 livres[502] dans sa boutique. Mais, il faut ajouter à ces chiffres les ouvrages répertoriés lors du passage du notaire dans l'imprimerie. Effectivement, l'atelier, avec le même modèle de calcul, compte, sensiblement, 277 titres en 381 tomes et 4107 exemplaires pour un total de 4268 livres. Si on considère que l'ensemble de ces ouvrages fait partie du commerce du livre chez L. Reynier, alors le total global s'élève à 1414 titres, 1856 tomes, 7695 exemplaires et 8290 livres seraient présents dans ses locaux.

Ainsi, à première vue, l'activité de L. Reynier et le fonds de sa librairie paraissent être beaucoup plus importants que chez A. J. Escayola. Cette différence pourrait être expliquée par différentes raisons, d'ordre économique notamment. En effet, divers facteurs peuvent avoir leur rôle, à la fois au niveau individuel, selon le capital financier de chacun d'eux, et à l'échelle de la société dont les variations économiques et les changements politiques influent sur l'activité marchande. Or, c'est le cas en Roussillon durant la seconde partie du XVIIe siècle et, par exemple, peut-être que le négoce d'A. J. Escayola est affecté par la situation difficile en Catalogne et dans les *Comtats*[503] et peut-être que L. Reynier est dans une meilleure conjoncture pécuniaire. Ici, encore, des recherches plus poussées devraient venir éclaircir cette situation. Toutefois, malgré les limites de ces chiffres, notamment le manque, pour l'instant, de points de comparaisons, la possibilité que parmi ces ouvrages certains soient, finalement, des opuscules ou des feuillets plus que des livres et la précision relative des inventaires, ils donnent à voir une première image de la librairie à Perpignan entre 1654 et 1689, et au-delà si on considère que ces livres perdurent après cette période.

501 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.

502 Le nombre total de livres a pu être calculé selon les nombres d'exemplaires et de tomes connus. Par exemple, « *Items 1 Castro Palao tres volumens* » donne 1x3=3 livres correspondant à ce titre, ou « *Item dos Diana opera deu volumens* » donne 2x10=20 livres correspondant à ce titre.

503 E. Serra i Puig, « La crisi del segle XVII a Catalunya », art cit.

Puis, d'autres types d'articles appartenant au domaine de l'écrit occupent les boutiques d'A. J. Escayola et de L. Reynier. En effet, leurs inventaires après-décès recensent aussi des imprimés, ou des manuscrits, qui ne correspondent pas forcément à des livres mais qui ont leur place dans l'espace de vente. De plus, chacun des deux libraires semble se spécialiser dans certains domaines malgré des caractéristiques communes et cela révèle, peut-être, des stratégies éditoriales. Aussi, A. J. Escayola semble se rapprocher d'un public « populaire » et expose des textes religieux, de morale et d'enseignement. Par exemple, il propose des « *salms** », des « *Franselms** », des « *beceroles** », ainsi que des « *palagrins** ». Ces diverses œuvres de petit format représentent la littérature « populaire », ou d'avantage accessible, ayant le plus de succès en Catalogne durant cette période, et sont souvent écrites en langue catalane[504]. De plus, d'autres spécificités catalanes peuvent être notées chez A. J. Escayola, comme des « *goigs* », et une « *aucha* * ».

Chez L. Reynier, le thème religieux est aussi présent mais en moindre mesure, sous des formes moins diverses et les genres traditionnellement catalans sont aussi moins représentés. Sa boutique contient, en effet, des « *Franselms* » et des feuillets liés à la célébration religieuse, comme des « *preparation ac missam* » et des « *gratianum post missam* », mais l'inventaire ne précise pas la présence de *goigs*, par exemple. En revanche, L. Reynier propose des documents relatifs à la géographie et, plus précisément, à la cartographie, comme « le Pays Bas catholique en grand » ou « Paris en grand », et dispose d'un certain nombre d'images et d'estampes, elles aussi reliées à la religion ou à la géographie.

Entre 1654 et 1689, si on se réfère aux contenus des boutiques des deux professionnels du livre, un changement est remarquable, et notamment en ce qui concerne la diffusion des textes suscitant l'intérêt de la population catalane, aux moins pour les formats évoqués. A Barcelone et dans le *Principat* ces types d'écrits semblent connaître un certain succès au moins jusqu'aux débuts du XVIIIe siècle[505] et, vraisemblablement, jusqu'au XIXe siècle[506]. Alors, il est envisageable que la conjoncture

504 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.*
505 *Ibid.*
506 À. Broch (dir.), *Diccionari de la literatura catalana*, *op. cit.* article « Franselm »

politique, marquée par l'annexion du Roussillon au royaume de France et l'implantation de la frontière en 1659, ait engendré des nouvelles formes d'imprimés destinés à une large diffusion qui ont, peut-être, modifié les anciennes habitudes de lectures. De plus, contrairement à A. J. Escayola, L. Reynier n'est pas originaire du territoire catalan, il se pourrait donc qu'il se soit naturellement intéressé à un autre marché, qu'il connaissait peut-être mieux, et qu'il vise un autre public. Mais, ces textes ne disparaissent pas pour autant de la Province puisque des *goigs* sont encore imprimés et vendus à Perpignan dans la deuxième partie du XVIIIe siècle[507], preuve d'une culture populaire enracinée.

Finalement, des articles de papeterie et du matériel d'écriture sont aussi à la vente dans ces boutiques. En effet, A. J. Escayola semble fournir des plumes d'écriture, « *plomas de oca* », des parchemins, « *pregamins* », et les deux inventaires relèvent la présence de cartons et de papiers. Ces derniers se déclinent sous diverses tailles et qualités, même si les informations données par le notaire manquent de clarté. Aussi, si le papier blanc semble être propice à l'écriture, ou à l'impression, le « *paper d'escrasa* » ou « *paper d'estrassa** » paraît être utilisé pour emballer des marchandises. En outre, la vente d'articles de papeterie chez un libraire ou un imprimeur semble être un fait courant à l'époque moderne, c'est, par exemple, une pratique d'un imprimeur-libraire exerçant à Perpignan dans la deuxième partie du XVIIIe siècle[508], et c'est aussi le cas chez les gens du livre à Barcelone dans la seconde partie du XVIIe siècle qui fournissent du papier et du matériel d'écriture aux institutions administratives comme la Generalitat[509] et le Consell de Cent[510].

Ainsi, l'ensemble de ces marchandises est mis à la disposition des clients. Comme présenté antérieurement, des possesseurs de livres habitent Perpignan, ils constituent donc une partie des acheteurs, et une corrélation entre l'offre et la demande peut-être observée d'après les transactions impliquant les gens du livre.

Les particuliers représentent à la fois une source de revenus et un moyen d'approvisionnement. En effet, même si les possesseurs de livres n'ont peut-être pas

507 Caroline Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle, op. cit.*
508 *Ibid.* p. 28
509 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.* p. 404.
510 *Ibid.* p. 407.

acquis tous leurs livres dans les librairies perpignanaises, il semble vraisemblable qu'au moins une partie en soit issue. Au cours de nos recherches nous n'avons pas pu compter sur, par exemple, un livre de comptes qui retracerait précisément l'activité commerçante d'une librairie, cependant, quelques quittances montrent les échanges entre libraires et particuliers. Par exemple, en 1652, Francisco Fornes reconnaît avoir reçu un paiement « *pro divertis libris* » réglés par l'exécuteur testamentaire d'un religieux[511]. De même, en 1684, Louis Reynier fait une quittance à Teresa Soler et de Marti pour le paiement de deux livres achetés par son époux de son vivant[512]. Or, Teresa Soler est la veuve de Josep Soler, qui a été identifié comme possesseur de livres dans cette étude, et les deux titres mentionnés sont aussi recensés dans l'inventaire après-décès de J. Soler[513], donc les lecteurs se fournissent dans les librairies perpignanaises. De plus, en 1713, François Reynier reçoit une somme d'argent pour l'achat de « livres de clace » effectué l'année précédente[514], c'est en effet la veuve de l'acheteur qui s'acquitte du paiement. Alors, les ventes de livres par les libraires perpignanais semblent pouvoir se faire à crédit, et elles font l'objet d'une quittance peut-être seulement dans ce cas ou quand l'acheteur est décédé. Par ailleurs, cette supposition expliquerait aussi pourquoi ce type de documentation n'a pas été rencontrée plus fréquemment parmi les sources consultées.

De plus, les particuliers s'intéressent aussi aux autres marchandises proposées dans les boutiques des gens du livre. Par exemple, François Reynier vend des livres et du matériel d'écriture, comme du papier de différentes catégories, des « escritoires[515] », des « plumes » et des « bouteilles d'encre », destinés à des enfants[516]. Les « livres blancs » semblent aussi être un produit de consommation mais davantage destinés aux

511 « Pour divers livres », ADPO, 3E1/4394, Andreu Bosch notaire de Perpignan, manuel 1652, F°104 verso, 15/03/1652

512 ADPO, 3E1/4499, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1684, F° 88 recto-verso, 07/06/1684.

513 ADPO, 3E1/4498, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1684, Inventarium bonorum mag[nifi]ci Josephi Soler V.J.D et burgensis Perp[inia]ni, 10//05/1684.

514 ADPO, 3E9/212, Joseph Bosch notaire de Perpignan, manuel 1712-1713, F° 141 recto, 25/11/1713.

515 Étuis contenant le nécessaire pour écrire, comme le canif, les plumes, l'encre et la poudre. Selon « Escritoire » dans Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, *op. cit.*

516 ADPO, 3E4/72, Joseph Angles notaire de Perpignan, manuel 1705, F° 263 verso – 264 recto, 16/12/1705

besoins administratifs des familles, comme pour réguler une hérédité[517] ou une tutelle[518]. Ces ouvrages sont donc conçus pour y recevoir un texte, semblent être souvent couverts de parchemin, et les pages sont en papier[519]. En outre, les libraires paraissent aussi s'approvisionner à travers les particuliers. C'est le cas de Barthélémy Breffel qui achète, en 1676, tous les livres et meubles qui se trouvent dans une maison à la place de la Loge[520]. Les ouvrages achetés sont répertoriés dans un mémorial et s'élèvent à 284 titres, de divers formats, auxquels il faut ajouter des « *manudentias tant encodernada com sens encodernar*[521] », correspondant à des *franselms*, *pelegrins*, *doctrinas*, *Antonis* et autres imprimés mineurs. Aussi, la vente comprend du papier, des livres non reliés et des imprimés en rames en grand nombre. Il s'agit donc d'une acquisition importante qui semble correspondre à un fonds de librairie plutôt qu'à une bibliothèque privée. Cependant, le vendeur, Michael Fajas, est un « *fullo*[522] », il ne travaille donc pas dans le domaine du livre. Mais, M. Fajas est le propriétaire de la maison louée par B. Breffel en 1678[523], aussi située à la place de la Loge. S'agit-il de la même demeure où se trouvent les livres vendus ? M. Fajas met en location cette maison en tant qu'usufructuaire, peut-être des biens de son épouse, il s'agit donc probablement d'une hérédité ou d'une propriété reçue en dot, alors des recherches le concernant pourraient révéler l'identité du propriétaire antérieur.

Les gens du livre, et particulièrement ceux qui exercent l'imprimerie, se mettent aussi au service d'institutions, religieuses ou gouvernementales.

En effet, un mémorial contenu dans un procès[524], recense les dépenses de Josep de Tord i Peguera en tant que « *regent de la real thesoreria* », donc le représentant dans

517 ADPO, 3E9/24, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, manuel 1673, F°239 verso-241 verso, 19/11/1673.

518 ADPO, 3E1/7051, Joseph Angles notaire de Perpignan, manuel 1694, F°186 verso, 07/05/1694.

519 ADPO, 3E1/4531 (2MI 8910), Antoni Compter notaire de Perpignan, minutes 1702, Apoca del s[enyo]r Francisco Reynier llibrater al profit de la dama Palmarola, 12/10/1702.

520 ADPO, 3E1/4483, Joseph Mari notaire de Perpignan, manuel 1676, F° 51 recto – 56 recto, 16/03/1676.

521 « Petits [livres] reliés ou sans relier »

522 Foulon, désigne une personne dont le métier consiste à préparer les tissus avant leur mise en vente, notamment de drap ou de laine. Équivalent de *paraire* en catalan.

523 ADPO, 3E1/4486, Joseph Mari notaire de Perpignan, minutes 1678, Arrendamentum factum per conjugues Fajas Bartholomeo Brefel de quadam domo pro precio 24 dob[les], 26/03/1678.

524 ADPO, 2B/1065, procès, Joseph de Ardena et Darnius comte de Las Illas contre Hyacinthe Llara marchand de Perpignan, 1655-1665.

le *comtat* du Roussillon de la trésorerie royale dans la couronne catalano-aragonaise. Ainsi, le gouvernement catalan fait appel à Antoni Joan Escayola et Esteve Bartau entre 1654 et 1655, principalement pour l'impression de documents officiels, comme des « *cridas* », pratique aussi observée à Barcelone durant la seconde partie du XVIIe siècle[525]. Après 1659 et l'annexion du Roussillon au royaume de France, le Conseil souverain, représentant de la monarchie française, sollicite aussi le savoir-faire des typographes de Perpignan, notamment de François Reynier[526] jusqu'au premier tiers du XVIIIe siècle[527].

Les congrégations religieuses représentent aussi une partie de la clientèle des imprimeurs de la ville. Par exemple, Esteve Bartau imprime, en 1654 pour un chanoine de l'église d'Elne, des « *albarans de confessions*[528] », probablement destinés à être remis aux fidèles en preuve de leur dévotion. Aussi, le premier imprimé connu incluant la langue française à Perpignan, mentionné auparavant dans cette étude et produit par Joan Figuerola en 1664[529], est le résultat d'un procès opposant le sacristain majeur et vicaire général du diocèse d'Elne et les chanoines de cette ville[530]. Les évolutions de la procédure semblent être rendues publiques et Joan Figuerola imprime des placards, et cet opuscule, à la demande de l'institution religieuse. De plus, l'église paroissiale de Vinça est aussi une source de revenus pour les imprimeurs perpignanais, au moins durant le dernier tiers du XVIIe siècle. Elle fait appel dès 1687 à la « casa Figuerola », puis à ses successeurs, les père, mère et fils Viger, qui impriment, à sa demande, des imprimés mineurs comme des images à symboliques religieuses et des prières qui semblent être distribuées aux fidèles lors de cérémonies[531]. En outre, en 1691, Francisco

525 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p. 290.

526 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Estat des impressions qui ont esté faites de l'ordre de Monseigneur l'intendant de Trobat, concernant les affaires du Roy par le s[ieu]r Reynier.

527 ADPO, 1C/259, Impressions 1701-1785, Estat des impressions faites par le s[ieu]r Reynier imprimeur de la ville de Perpignan, par ordre de Monseigneur le comte Dalbaret intendant en Roussillon.

528 ADPO, 3E1/5462, Joseph Costa notaire de Perpignan, manuel 1654, F° 44 recto-verso, 15/03/1654.

529 CTCN, Catàleg d'impresos rossellonesos, n° 94.

530 ADPO, 2B/1075, procès, Lo D[octo]r Geronym Lleopart sacrista major y canonge de Elna official y vicari g[ener]al del p[rese]nt bisbat de Elna contra lo d[octo]r y canonge de Elna Sebastia Garriga, 1664-1666.

531 ADPO, 94J47, Registre de comptes de l'église parroissiale de Vinça 1683-1716.

Viger témoigne lors d'un procès[532] et mentionne l'impression, par ses soins, de *goigs de Sant Galdric* dont le paiement est conclu entre un religieux et un *tender*, en nature par du blé. S'agit-il d'une commande émise par une confrérie ? Les *goigs* sont en effet largement diffusés en Roussillon, où ils sont distribués lors de célébrations religieuses, et ceux consacrés au culte de *Sant Galdric* sont très répandus[533].

Enfin, un témoignage de transaction entre un auteur de la Province et un imprimeur de Perpignan est montré par le marché passé entre Pere Nicolau Arnu et Joan Figuerola en 1660[534]. P. N. Arnu, présenté précédemment pour son échange avec l'imprimeur de Béziers Henri Martel, est donc prieur du couvent des dominicains et professeur de l'Université de Perpignan. Par ailleurs, il est intéressant de noter que, durant la période qui suit le traité des Pyrénées, ce lettré s'oppose à l'arrivée de religieux français en Roussillon et aux jésuites[535]. Il est l'auteur de plusieurs titres à thématique religieuse et parmi les plus diffusés se trouve l'œuvre qui fait l'objet d'un contrat avec J. Figuerola. Le 23 novembre 1660, P.N. Arnu commande l'impression d'un livre « *intitulat prima pars suma philosophia racionalis de dialectis institutionibus* » et précise certaines caractéristiques techniques comme le type de papier, « *de Gerona* », le forma en *in-12°* et le type de caractères. J. Figuerola s'engage à imprimer 750 exemplaires de ce titre dans un délai de deux mois et demi et, à la demande du commanditaire, il en reliera certains et les couvrira de parchemin. Il s'agit certainement du premier volume d'une œuvre complète, qui semble être réimprimé en 1662 par les associés Joan Figuerola et Jean Boude[536], et qui semble rattaché au titre qui sort des presses de Henri Martel, à Béziers, vers 1669[537].

Par ailleurs, la librairie ne semble pas réglementée, aucun document relatif à une organisation au sein d'une confrérie, par exemple, n'a été trouvé dans les archives

532 ADPO, 2B/1314, procès, Lo convent de sant Marti de Canigo contra Audal Manjolet tender de Perpinya, 1691.
533 C. Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, *op. cit.* p. 24.
534 ADPO, D10, Université de Perpignan, Thomas Canta notaire de Perpignan, Pactes fets y fermats entre lo p[rever]e fra Nicolau Arnu religios del convent de s[an]t Domingo de Perp[iny]a y Joan Figuerola estamper de la p[rese]nt vila sombre la impressio de un llibre, 23/11/1660.
535 «Pere Nicolau Arnu » dans Jordi Carbonell (dir.), Gran enciclopèdia catalana, *op.cit.*
536 CTCN, « Catàleg d'impresos rossellonesos », art cit. n°93.
537 « ARNU (Pierre-Nicolas) » dans Jean Capeille, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises, Perpignan, op. cit.*

administratives des métiers[538]. De plus, les libraires ne paraissent pas avoir le monopole de la vente de livres, comme mentionné antérieurement Isidro Escayola a des livres dans sa boutiques de tissus, ni des produits liés à la papeterie puisque des boutiquiers de spécialités différentes en vendent aussi. C'est le cas, per exemple, de Llorenç Esteve, « *botiguer* » qui vend des rames de papier entre 1656 et 1658 à Josep de Tord i Peguera[539], donc dans le même temps durant lequel le régent de la trésorerie royale est en relation avec Antoni Joan Escayola et Esteve Bartau, il ne choisit pourtant pas de se fournir en papier chez ces imprimeurs. Llorenç Esteve s'associe à deux autres boutiquiers de Perpignan en 1694[540], et, lors de la création de la société, il fournit un inventaire des marchandises de sa boutique qui contient une majorité d'articles se rapportant au tissus, mais aussi des rames de différents papiers. C'est aussi le cas de Jaume Denias qui tient une boutique de « *draps, telas i mersaria* », donc d'étoffes, mais qui propose aussi d'autres types de produits comme du papier, des plumes d'oie pour écrire, des « *talla plomas* » pour tailler ces plumes[541] et des encriers de diverses matières[542].

Les gens du livre diversifient ainsi leurs négoces et, en plus des livres en tant que tels, ils vendent aussi des ouvrages de plus grande diffusion et fournissent le matériel nécessaire à l'écriture. Stratégie commerciale peut-être, cette pluralité des marchandises ne semble pas être l'unique forme de polyvalence chez ces gens du livre.

538 ADPO, 4E/55, Corporations, confréries et métiers : Libraires, copistes, maîtres d'estampes et imprimeurs 1413-1679.

539 ADPO, 2B/1065, procès, Joseph de Ardena et Darnius comte de Las Illas contre Hyacinthe Llara marchand de Perpignan, 1655-1665.

540 ADPO, 3E22/86, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes 1694, Pactes fets entre lo honor Llorens Esteve botiguer de una part y los honors Esteve Reynalt y Emanuel Terrats aixibe botiguers de part altre sobre la venda de la botiga de dit Llorens Esteve, 07/02/1694.

541 « Trempaplomes » dans DCVB.

542 ADPO, 3E22/86, Francisco Diego notaire de Perpignan, minutes 1694, Pactes fets entre lo honor Llorens Esteve botiguer de una part y los honors Esteve Reynalt y Emanuel Terrats aixibe botiguers de part altre sobre la venda de la botiga de dit Llorens Esteve, 07/02/1694.

I.2.B) Des spécialités

La reliure et la dorure :

Les livres répertoriés dans les inventaires après-décès des deux acteurs du livre étudiés ici, Antoni Joan Escayola et Louis Reynier, précisent, parfois, s'ils sont reliés et de quelle manière. Ordinaire, soignée ou même luxueuse, la reliure est l' « ensemble des opérations nécessaire pour réunir les pages d'un livre et les protéger par l'application de couvertures[543] ». Elle fait donc partie des étapes de fabrication d'un livre et, avec la dorure, elle peut faire varier la valeur marchande d'un ouvrage et représente un entrée d'argent supplémentaire pour le libraire ou l'imprimeur qui la pratique[544]. Or, des outils de relieur-doreur ont été notés chez A. J. Escayola et L. Reynier, et une description en est donnée ici, classée selon leurs fonctions, le possesseur et l'ordre dans les inventaires après-décès.

Chez Antoni Joan Escayola :

Dans sa boutique, le notaire note « *una pedra de picar paper* » et « *dos massas de ferro [per] picar paper* ». Ses deux outils s'utilisent ensemble, le premier est un support en marbre et le deuxième est un marteau[545] avec lequel le relieur aplanit les pages du livre. Cette opération s'effectue, généralement, avant la couture des cahiers et une fois la mise en page vérifiée. Puis, « *un caragol per fer gafets de llibres* » est mentionné. Cet outil renvoie à la fabrication des fermoirs qui, fixés sur la couverture, permettent de garder un livre fermé. Ainsi, pour travailler ces « pièces de cuivre, d'argent ou d'un autre métal[546] » le fabriquant les fixe dans un étau[547]. Imprécisément

543 « *Conjunt d'operacions necessàries per a unir les pàgines d'un llibre i protegir-les amb l'aplicació d'unes tapes* », article « enquadernació », Jordi Carbonell (dir.), *Gran enciclopèdia catalana, op. cit.*

544 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.*

545 « Battre les livres pour les relier » *in* Denis Diderot et D' Alembert, *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751.

546 « Fermoir » *in Ibid.*

547 « Caragol » *in* A.M. Alcover et F. de B. Moll, *Diccionari català-valencià-balear*, *op. cit.*

dénommés, les « *dos trinxets ho botavans* » seraient des outils coupants[548] en forme de petite pelle[549]. Il s'agit peut-être du couteau à parer[550], utilisé pour affiner les extrémités des morceaux de cuir dont seront recouverts les livres. Indispensables dans le domaine de la reliure, les « t*res premsas duas grans y altra xica* » sont les presses destinées à la mise en forme des pages et du volume ou pour finaliser les opérations de collage, par exemple. Elles s'utilisent pour diverses étapes, et si A. J. Escayola en possède de plusieurs tailles c'est pour presser des ouvrages de formats différents. De plus, « *duas ingenias una gran y altre xica* » sont citées. Emprunté au castillan, ce nom renvoie à une petite machine en bois, le fût à rogner ou presse à rogner, qui permet d'égaliser les bords des pages afin de rendre lisses les tranches des livres[551] qui, ensuite, pourront être décorées. Enfin, l'inventaire indique la présence d' « *un cosidor de llibres* », soit le cousoir, outil en bois, qui permet de coudre les cahiers ensemble pour former le livre.

A. J. Escayola possède donc l'outillage particulier à l'exercice de la reliure mais de nombreux autres outils sont nécessaires pour relier un livre. Si l'inventaire ne les mentionne pas c'est peut-être parce que la volonté du notaire en a jugé autrement ou bien parce qu'à ce moment là ces outils n'étaient plus dans l'atelier. Cependant, d'autres ustensiles sont décrits, indirectement rattachés à l'exercice de la reliure.

Le premier est « *un birado* ». C'est un outil de « fer avec lequel les relieurs font des traits sur le dos du livre relié en cuir, en papier ou en vélin[552] ». Il servirait donc pour l'ornementation du dos des livres et correspond probablement à la palette, outil de la famille de fers, employé par le doreur pour retracer l'emplacement des nerfs notamment[553]. Un autre instrument a la même fonction, « *una espuela per virar los llibres* », mais au lieu de tracer une ligne continue il permet une succession de petits points ou traits, à la manière des éperons des cordonniers[554]. Puis, d'autre fers à dorer

548 « Trinxet » *in Ibid.*
549 « Botavant » *in Ibid.*
550 « Parer » *in* D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
551 « Presse à rogner » *in Ibid.*
552 « *Virador » : « ferro amb què els enquadernadors fan ratlles al llom del llibre que es relliga en pasta* » *in* A.M. Alcover et F. de B. Moll*, Diccionari català-valencià-balear, op. cit.*
553 « Palette » *in* D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
554 « *Esperó* » *in* A. M. Alcover et F. de Borja Moll*, Diccionari català-valencià-balear, op. cit.*

sont mentionnés. Les « *sis rodas de fogajar so es quatra grans dos xicas* » sont les roulettes[555] qui une fois chauffées, permettent d'imprimer un motif simple et répétitif sur les plats des livres. Les « *tres senyaladors* » et les « *deu senyaladors ho ferros de fogajar los llibre* » sont probablement des fleurons. Le nom manque de précision mais il renvoie à l'action de marquer un objet par une empreinte[556] et à l'intervention du feu et de la chaleur.

Ces outils sont donc destinés à l'exercice de la dorure et A. J. Escayola semble s'appliquer au moins à l'ornementation des couvertures des livres, aucune trace de caractères pour titrer les volumes n'étant mentionnée.

Chez Louis Reynier :

L'imprimeur semble disposer d'outils essentiellement destinés à la dorure. Les « *tres alfabets guarnits* » sont probablement des fers à dorer utilisés pour titrer les livres. Ici, les lettres semblent ornées et de trois tailles différentes afin d'adapter la taille du titre aux dimensions du dos de l'ouvrage[557]. Il possède aussi « *deu cantons per dorar* » qui sont des fers à dorer dont l'extrémité est de forme triangulaire, notamment utilisés pour décorer les coins des plats des livres[558]. De plus, l'inventaire mentionne aussi « *desaset rams per a dorar* ». Ici, le terme « *rams*[559] » renvoie probablement aux fleurons[560], fers à dorer dont l'extrémité est gravée en forme de fleurs ou de végétaux et pouvant être poussés autant sur les plats des livres que sur le dos. Les « *nou rulletes* » pourraient correspondre, malgré un nom différent, aux « *rodas de fogajar* » appartenant à A. J. Escayola et citées plus haut. Puis, la présence d'un coussin à or, ou coussinet[561]

555 « Roullette » *in* D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
556 « *Assenyalador* » *in* A. M. Alcover et F. de Borja Moll, *Diccionari català-valencià-balear, op. cit.*
557 « Alphabet » *in* D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
558 « Coins » *in Ibid.*
559 Relatif aux fleurs et feuillages, « *Ram* » *in* A. M. Alcover et F. de Borja Moll, *Diccionari català-valencià-balear, op. cit.*
560 D. Diderot et D' A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
561 *Ibid.*

est indiquée. Ce « *coixi per a dorar* » est le support sur lequel sont posées et coupées les feuilles d'or pendant que le doreur est à son ouvrage. Enfin, L. Reynier possède « *un ferro per a polir* » qui est un outil de fer dont le doreur se sert une fois la dorure terminée pour la lustrer[562].

En outre, dans sa boutique se trouve aussi, comme chez A. J. Escayola, « *una pedra per picar lo paper a[m]b son martell* » , la pierre de marbre et le marteau pour battre les pages des livres, mais ici ces outils ne sont peut-être pas révélateurs de l'exercice de la reliure puisque L. Reynier n'en possède pas d'autres. Alors, comme il est aussi imprimeur, peut-être qu'il travaille les pages imprimées directement dans son atelier avant qu'elles soient confiés au relieur. De plus, dans l'inventaire de sa boutique, parmi les outils sont aussi recensées « *deu tabletes de chagrin* » et « *vuyt tabletes de chagrin sens relligar* ». Il pourrait s'agir ici de deux types d'ouvrages différents. Les tablettes seraient des petits livrets de poche contenant des pages vierges ou un genre de livre de morale ayant ce nom pour titre[563].

Ces outils spécifiques à l'exercice de la reliure et de la dorure révèlent qu'A. J. Escayola et L. Reynier proposent ces prestations dans leurs ateliers. D'une part, ces deux professionnels s'insèrent ainsi dans le monde du travail du livre de leur temps, comme il a déjà été évoqué ici, et d'autre part, un questionnement sur la clientèle et sur des rapports au livre pourrait être soulevé. En effet, dans un développement de cette étude, en s'appuyant notamment sur les apports de l'histoire de la culture matérielle, les types de reliures et de dorures des ouvrages présents dans les foyers des Perpignanais pourraient être un « indice majeur d'un progrès des capacités techniques des fabricants et du goût des consommateurs, en liaison avec la conservation d'un patrimoine de beaux objets[564] ». Alors, il serait possible de relier ces outils à leurs manifestations physiques en observant les savoir-faire mobilisés dans les ouvrages conservés aujourd'hui dans les différentes institutions et bibliothèques.

562 « Fer a polir » *in Ibid.*

563 Pierre Antoine, *Dictionnaire universel françois et latin... « Dictionnaire de Trévoux »,* Nancy, chez Pierre Antoine, 1740.

564 Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe siècle), op. cit.* p. 187

L'imprimerie de Louis Reynier : à l'image de son époque ?

Dans le domaine de l'écrit, le XVIIe siècle européen est précédé d'abord par l'arrivée, dans ce territoire, de la technique de fabrication du papier dès le XIe siècle[565], puis par le développement de l'impression typographique à partir du XVe siècle[566]. En effet, ces deux évolutions dans le monde du livre sont liées l'une à l'autre puisque le papier sera le support privilégié de l'imprimerie. Notons que selon André Blum « le papier se répandit de Xativa à Girone et, de là, d'après des pièces de colportage, il fut vendu, par l'intermédiaire de marchands Juifs de Catalogne, [...] à Perpignan, à Narbonne et à Montpellier et même plus au Nord à Troyes et Essonnes[567] ». Le XVIIe siècle connaît des techniques avancées dans l'industrie papetière et dans l'activité typographique même si, pour l'imprimerie, le savoir-faire et l'outillage n'évoluent pas significativement jusqu'à la fin de l'Ancien Régime[568]. Alors, qu'en est-il à Perpignan dans la deuxième partie du XVIIe siècle ?

Les outils chez L. Reynier :

D'abord, dans son inventaire après-décès, lorsque le notaire recense les biens présents dans l'imprimerie, il précise qu'il y trouve « *tots los ornaments necessaris per una imprimeria en estat de treballar*[569] », et identifie les caractères typographiques :

- « *Dos caixas de gros romain romain* »
- « *Una caixa de gros romain italic* »

565 Bruno Blasselle, *Histoire du livre , Volume I : À pleines pages,* Paris, Gallimard, 1997, 160 p.
566 Bruno Blasselle, *Histoire du livre , Volume II : Le triomphe de l'édition,* Paris, Gallimard, 1998, 159 p.
567 André Blum, « Les premières fabriques de papier en Occident », Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1932, no 76, p. 111.
568 Henri-Jean Martin et Roger Chartier, *Histoire de l'édition française. Tome I, Le livre conquérant, du Moyen âge au milieu du XVIIe siècle, op. cit.* p. 18.
569 « Tous les ornements nécessaires pour une imprimerie en état de travailler »

- « *Dos caixas de cicero romain* »
- « *Una caixa de cicero italic* »
- « *Una caixa del petit canon romain* »
- « *Una caixa de lletras de dos punts a[m]b los vinyets y a[m]b los assortiments de cicero* »

La dénomination de « *caixa* », casse ou casseau[570] en français, se réfère ici à la petite caisse de bois qui, divisée en compartiments permet de ranger les différents caractères typographiques par lettres et symboles[571]. Ensuite, les noms qui suivent définissent les types de caractères, et L. Reynier possède, au moins, trois types de caractères différents, avec la correspondance en italique pour deux d'entre eux, auxquels il faut ajouter des lettres de deux points qui sont « ainsi nommées parce qu'elles occupent l'espace de deux lignes au commencement du texte de l'ouvrage où on les emploie, ont la figure des capitales, & sont fondues de façon que leur corps est justement le double du caractère dont elles sont les deux points[572] ». Elles permettent donc de commencer le texte par une grande lettre qui peut aussi être décorée avec les « *vinyets*[573] ». En comparaison, dans l'inventaire des biens d'un imprimeur de Barcelone, daté de 1688, Carlos Pizzaro Carrasco remarque six types de caractères différents, avec leurs correspondants italiques, des lettres de deux points et des éléments d'ornementation[574].

Puis, d'autres outils spécifiques à la typographie viennent s'ajouter. « *Tres jassis in folio y dos ramets* » sont recensés. Les châssis[575] sont les cadres qui servent de réceptacles aux composteurs contenant les caractères. Divisés par des barres, il sont modulables selon la taille des pages. Pour les impressions de feuillets, qui donc ne

570 D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
571 « *Caixa* » *in* A. M. Alcover et F. de Borja Moll, *Diccionari català-valencià-balear, op. cit.*
572 Pierre-Simon Fournier, *Manuel typographique utile aux gens de lettres & à ceux qui exercent les différentes parties de l'Art de l'Imprimerie*, Paris, chez l'auteur, 1764, p. 168
573 « Vignette » *in* D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
574 C. Pizarro Carrasco, « La imprenta barcelonesa en el siglo XVII », art cit.
575 D. Diderot et D'A., *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*

nécessitent pas une organisation par pages, l'imprimeur utilise les ramettes[576]. Puis, l'atelier de L. Reynier contient « *tres frisquets i diffarents guarnituras de fusta* ». La frisquette[577] permet de protéger la page, lors de l'impression, afin que l'encre ne coule pas sur les parties qui doivent rester blanches (par exemple, les marges). Alors il est possible que les « *diffarents guarnituras de fusta* » soient aussi des outils de protection. Les « *quatre galaos* » sont les galées[578], sortes de pelles rectangulaires en bois dont un côté est mobile pour s'adapter à la dimension des pages, où le composteur dépose les lignes de lettres qu'il compose. Le terme catalan correspondant serait « *galera*[579] ». Finalement, L. Reynier dispose aussi d'« *un alfabe de lletra grisa y planxas gravadas ».* Ces ustensiles, parfois gravés sur bois ou en taille douce, permettent de faire apparaître des éléments décoratifs, souvent sur la première page d'un ouvrage[580].

De plus, certains outils présents sont utilisables autant en reliure qu'en imprimerie, en ce sens l'inventaire manque de précision. C'est, par exemple, le cas pour les presses, L. Reynier en possède trois, dont une presse à main, les « *plegadors de buix*[581] » qui servent notamment à plier les feuilles de papier, et les « *punxons*[582] » qui peuvent être employés pour percer du carton, du papier, du cuir ou pour graver. Ainsi, l'imprimeur semble exercer son métier comme on l'exerce ailleurs à la même époque. Les outils ayant pu être identifiés révèlent les différentes étapes nécessaires pour l'impression d'un ouvrage, comme la composition et l'impression.

Finalement, une image du travail d'un imprimeur au XVIIe siècle pourrait être cette gravure, tirée de l' *Histoire de l'imprimerie et de la librairie, où l'on voit son origine & son progrès, jusqu'en 1689 : divisée en deux livres*, écrit et imprimé par Jean de la Caille, à Paris en 1689 :

576 *Ibid.*
577 *Ibid.*
578 *Ibid.*
579 A. M. Alcover et F. de Borja Moll, *Diccionari català-valencià-balear, op. cit.*
580 « Lettre grise » *in* D. Diderot et D'A.*, Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, op. cit.*
581 Plioir en buis
582 Poinçons

Première page de l'œuvre de Jean de la Caille

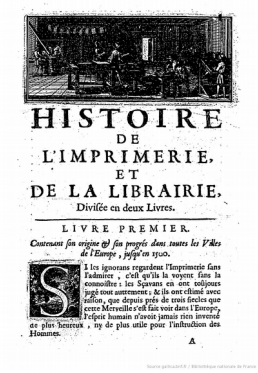

HISTOIRE
DE
L'IMPRIMERIE,
ET
DE LA LIBRAIRIE,
Divisée en deux Livres.

LIVRE PREMIER.

Contenant son origine & son progrès dans toutes les Villes de l'Europe, jusqu'en 1500.

SI les ignorans regardent l'Imprimerie sans l'admirer, c'est qu'ils la voyent sans la connoître : les Sçavans en ont toûjours jugé tout autrement ; & ils ont estimé avec raison, que depuis près de trois siecles que cette Merveille s'est faite voir dans l'Europe, l'esprit humain n'avoit jamais rien inventé de plus heureux, ny de plus utile pour l'instruction des Hommes.

A

Source : *http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108967w/f4.image*

Illustration 1: Une imprimerie au XVIIe siècle

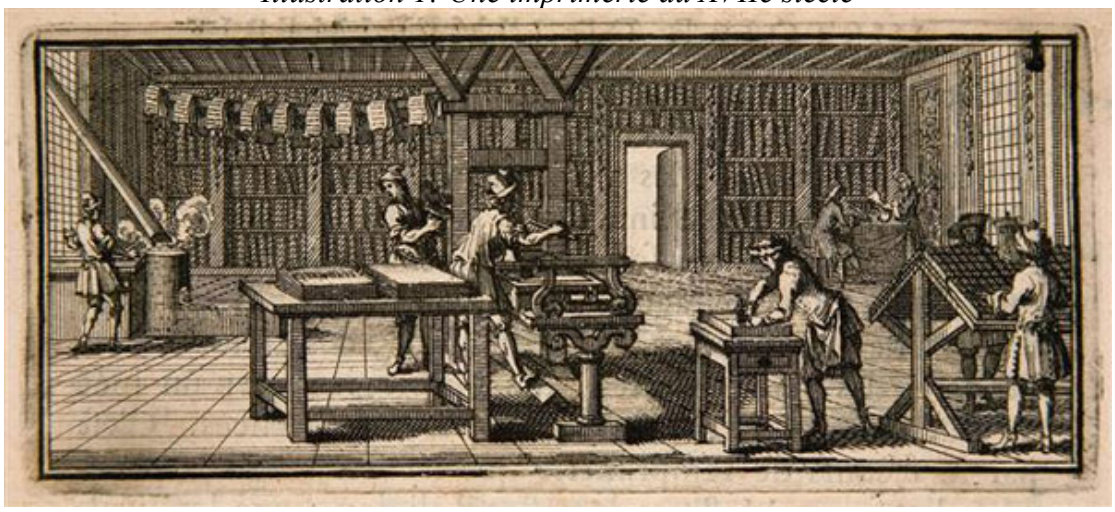

Source : http://classes.bnf.fr/livre/grand/489.htm

Sur cette gravure est donc représenté un atelier typographique au XVIIe siècle et les principaux ouvrages y figurent. En effet, au centre de l'image deux ouvriers travaillent autour de la presse à main : l'un se prépare à encrer la forme avec les balles tandis que l'autre actionne le mécanisme. Sur leur droite il y a d'abord celui qui taque la

forme : il remet à niveau les caractères typographiques pour qu'aucun n'échappe à l'encrage et à l'impression. Puis, deux compositeurs sont occupés à garnir les composteurs. Finalement, au fond de l'atelier les feuilles imprimées sont mises à sécher. Cependant, cette représentation semble idéalisée, au moins pour certains aspects. Par exemple, la présence du fondeur de caractères au sein de l'imprimerie est assez rare, ce sont deux métiers différents bien que reliés, et au fond, la porte semble ouverte sur la rue alors que, comme nous l'avons vu, les imprimeries se situent plutôt en hauteur, dans les étages[583].

Par ailleurs, à Perpignan l'imprimerie ne semble pas réglementée comme dans d'autres territoires à la même période. Par exemple, à Barcelone les métiers d'imprimeur et de libraire sont séparés, ayant chacun leur corporation, et se différencient entre ceux qui fabriquent les livres et ceux qui les vendent[584]. En France, une réglementation existe et elle est, depuis la mi-XVIe siècle, l'initiative de la monarchie qui entend mieux contrôler les textes en limitant l'accès au métier[585]. Comme évoqué précédemment à propos de l'organisation de la librairie, l'imprimerie perpignanaise ne semble pas se structurer non plus au sein d'une corporation, d'après les archives – quasiment inexistantes – de l'administration du métier[586]. Cependant, au moins après l'annexion du Roussillon au royaume de France, une volonté de contrôle émane de l'autorité politique. En effet, un arrêt du 6 décembre 1700 ordonne à chaque imprimeur et libraire de toutes les provinces de fournir un mémoire, pour connaître leur identité, leur trajectoire professionnelle et la capacité de leur atelier, car « ils impriment, vendent & débitent toutes sortes de livres contraires au bon ordre[587] ». En réponse, l'intendant du Conseil souverain du Roussillon rédige un procès verbal reprenant les réponses données par François Reynier et François Viger, deux seuls imprimeurs de la Province, et précise qu'à Perpignan « il n'y a point de maîtrise en librairie, ni

583 Informations prises sur :http://classes.bnf.fr/livre/grand/489.htm

584 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.* p. 152.

585 F. Barbier *et al.* (dir.), *L'Europe et le livre*, *op. cit.* p. 61-67.

586 ADPO, 4E/55, Corporations, confréries et métiers, Libraires, copistes, maîtres d'estampes et imprimeurs 1413-1679.

587 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Extrait des registres du Conseil d'Estat Privé du roy, 06/12/1700.

imprimerie[588] », donc l'accès métier n'est pas codifié. Puis, durant le XVIIIe siècle plusieurs arrêts limitent le nombre d'imprimeries dans les villes du territoire français et le premier date de 1704[589]. Cette régulation existe depuis les débuts du XVIIe siècle en France et, 1704, une seule imprimerie est autorisée à Perpignan[590].

En outre, en 1679, Barthélémy Breffel, Ignes Figuerola et Corneille Reynier enregistrent des déclarations concernant le livre imprimé par Claudio Iaques en 1678, mentionné plus haut. Chacun d'eux affirme ni l'avoir sorti de ses presses ni le vendre dans sa boutique et assurent de ne pas connaître cet imprimeur[591]. S'agit-il d'un contrôle du pouvoir central ou religieux ? Le livre en question est-il prohibé ? Au cours de nos recherches, aucun témoignage concernant un imprimeur nommé Claudio Iaques n'a été repéré, mais une étude sur le livre en question pourrait en révéler sa nature et ses conditions de diffusion. Par ailleurs, dans le domaine de l'imprimerie, le Conseil souverain entend contrôler la diffusion des cartes à jouer. En effet, en 1705 une procuration est donnée à un marchand libraire de Nîmes chargé de surveiller les cartes à jouer qui circulent entre le Languedoc et le Roussillon et François Reynier est témoin de l'acte en tant qu' « approbateur et certi fficateur[592] ».

Ainsi, les gens du livre semblent ancrés dans le monde artisanal de la société perpignanaise de la seconde partie du XVIIe siècle et ils exercent leurs métiers selon les dynamiques de leur temps. En effet, plusieurs « lignées » de professionnels du livre exercent dans la ville et le métier se transmet, pour la plupart des cas connus, d'après des liens familiaux. De plus, l'exercice de leurs métiers est comparable à celui d'autres artisans qui font de leurs habitations leurs lieux de travail. Puis, à l'image d'autres acteurs du livre dans des territoires proches, A. J. Escayola et L. Reynier sont polyvalents. Effectivement, leurs boutiques proposent des marchandises diverses qui

588 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Procès verbal dressé par le comte d'Albaret en conséquence de l'arrêt du Conseil d'État du roy du 06 décembre 1700, 26/01/1701.

589 C. Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, *op. cit.* p. 15.

590 ADPO, 1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778, Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui fixe le nombre des imprimeurs dans toutes les villes du Royaume, 21/07/1704.

591 ADPO, 4E/55, Corporations, confréries et métiers, Libraires, copistes, maîtres d'estampes et imprimeurs 1413-1679, Francisco Domech notaire de Perpignan, Attestacions fetas per los llibraters o estampers, 11/12/1679.

592 ADPO, 3E9/180, Joseph Ferrussola notaire de Perpignan, minutes 1705-1707, Procuration faite par le s[ieu]r Jean Ferris a (?) Belle marchand libraire de Nimes, 29/08/1705.

sont, certes, toutes liées au domaine de l'écrit mais qui se distinguent par leurs types et leurs fonctions. Aussi, leurs métiers sont pluriels avec A. J. Escayola qui est libraire-relieur-doreur et L. Reynier qui y ajoute l'imprimerie. En outre, le traité des Pyrénées impacte, peut-être davantage, la mobilité des gens du livre qui proviennent plutôt du Nord après l'implantation de la frontière de 1659.

II. Livres et circulations

En dernier lieu, cette étude tâche de reconstituer certains aspects des circulations liées aux livres. D'après les ouvrages présents dans des librairies et des bibliothèques privées, les trafics commerciaux et les échanges culturels sont abordés pour mesurer, en partie, l'influence du traité des Pyrénées dans le monde culturel perpignanais de la seconde partie du XVIIe siècle. D'après une documentation principalement composée d'inventaires après-décès, de gens du livre et de particuliers, l'analyse se fonde sur l'identification des titres inventoriés et, pour permettre le traitement des données recueillies, une méthode a été mise en place, présentée en suivant, qui se divise en deux procédés qui distinguent d'une part une identification poussée et d'autre part une identification simple.

L'identification poussée se base sur l'examen des inventaires des boutiques de deux acteurs du livre, qui ont fait l'objet d'une étude approfondie plus haut dans ce mémoire, Antoni Joan Escayola et Louis Reynier. Pour le premier, nous disposons de deux inventaires concernant sa librairie. L'un est son inventaire après-décès, établi en 1654[593], dans lequel l'ensemble de sa maison est répertorié, et l'autre est l'inventaire de sa boutique constitué avec l'acte de vente en 1656[594]. Alors, les deux documents ont fait

593 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Inventarium bonoru[m] Anthony Joannis Scayola q[uondam] bibbliopole P[er]p[inia]ni confectum per d[omi]nam Cecilia Scayola (?) uxore uti tenutariam et usufructariam bonor[um] illius. Item la apocha fermada per m[estr]e Isidro Escayola com a tudor de Joseph Escayola a la dita s[enyor]a Cecilia lo any 1656, 13/10/1654.

594 ADPO, 3E9/394, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Albara per vendrer la llibraria de m[estr]e Isidro sc Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]a, item la relatio de dita

l'objet d'une comparaison qui n'a révélé que quelques différences. Aussi, si l'inventaire daté de 1656 a été préféré comme base principale de travail, puisqu'il traite exclusivement de la librairie, les apports du document daté de 1654 ont été pris en compte. En ce qui concerne L. Reynier, son inventaire après-décès, dressé en 1689[595], est l'unique source, à notre connaissance, se rapportant aux livres de sa boutique.

Sous la forme d'une liste de plusieurs pages, les inventaires renseignent la présence de livres en indiquant, dans la plupart des cas, des éléments du titre, parfois le nom de l'auteur et un indice de quantité. Sur ce point, l'inventaire de L. Reynier est plus précis puisqu'il semble faire une différence entre le nombre d'exemplaires et de tomes pour un même titre. De plus, de manière variable, les inventaires informent aussi sur la matérialité du livre, comme le format ou la reliure.

La méthode d'identification des titres consiste premièrement à retrouver le titre et l'auteur exacts puis à recenser toutes les éditions de chaque œuvre pour finalement choisir celle qui pourrait correspondre à l'exemplaire mis en vente par les libraires. Cette méthode de travail s'appuie donc sur des recherches bibliographiques, par la consultation des catalogues des bibliothèques où sont conservés ces livres, et le choix d'une édition se fonde d'abord sur l'année d'impression, la plus proche de la date de l'inventaire a été retenue, puis sur le lieu d'impression ; lorsque plusieurs dates sont possibles c'est le lieu le plus proche de Perpignan qui est sélectionné puisque le transport de marchandises sur de longues distances est moins aisé. Ensuite, l'ensemble de ces informations est enregistré dans des bases de données qui représentent le principal support de travail. Ainsi, pour chaque libraire, deux bases de données sont élaborées. Dans l'ordre méthodologique, la première reprend toutes les publications retrouvées pour chaque titre et permet ainsi de justifier les éléments présentés dans la seconde base de données. Cette dernière est, en quelque sorte, une reconstitution d'un catalogue des librairies et mêle les informations des inventaires et les renseignements bibliographiques. Donc, la seconde base de données établie pour chacun des deux libraires reprend pour chaque titre le nombre d'exemplaires et de volumes, le titre et

venda lliurada a Esteve Bartau, item la apocha de dit preu , 24/04/1656.

595 ADPO, 3E9/395, Joseph Angles notaire de Perpignan, minutes, Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.

l'auteur selon leur forme dans l'inventaire puis d'après leur forme retrouvée, la fonction de l'auteur et son origine, l'année et le lieu d'édition, l'identité de l'imprimeur, les langues utilisées, les domaines et les thèmes, le nombre de pages ou de folios, le type de reliure s'il est précisé dans l'inventaire et, enfin, le nom de la bibliothèque où est conservé l'ouvrage. En outre, l'ordre dans lequel apparaissent les titres dans chaque inventaire a été respecté et semble présenter une forme de classements. Celui d'A. J. Escayola semble fondé sur la reliure des livres, par exemple ceux non couverts et ceux reliés, et celui de L. Reynier paraît respecter un ordre alphabétique, avec quelques variations. Peut-on voir en cela une image du rangement des livres dans les boutiques ?

Finalement, afin de tester cette méthode, pour chaque libraire un échantillon de 48 titres a été retenu. Cet échantillon est un point de départ puisqu'au total la librairie d'A. J. Escayola renferme 407 titres et celle de L. Reynier en contient 1414.

Le second procédé est appliqué pour une identification plus simple dans l'objectif de connaître principalement le contenu des livres. Une recherche bibliographique plus rapide permet d'identifier les titres et, d'après les informations fournies par les institutions où ils sont catalogués, les langues et les thèmes sont déterminés pour les inventaires de deux autres professionnels du livre et certains possesseurs.

En outre, un moyen supplémentaire pour rendre compte de l'approvisionnement et de la nature des livres présents à Perpignan a été perçu dans les ex-libris des livres conservés à la Médiathèque de Perpignan. En effet, en identifiant le possesseur, à partir de ces marques et par des recherches à travers les sources notariales le concernant, une identification précise de ses livres est alors possible, les informations étant présentes dans les pages de titre et les livres eux-mêmes. Un essai est expérimenté ici avec l'ex-libris d'un habitant de Perpignan dans la seconde partie du XVIIe siècle.

Ces méthodes présentent des limites et ne prétendent pas se substituer à l'apport d'un livre de comptes qui ferait apparaître des informations plus « sûres » que celles recueillies ici. Cependant, l'objectif ici est de donner une première vision des circulations engendrées par le livre, qui pourra être enrichie par un développement des recherches sur le sujet.

II.1. Circulations négociantes

Selon les informations recueillies, il a été possible de cerner certains axes d'approvisionnement des livres imprimés qui constituent les fonds des librairies d'A. J. Escayola et L. Reynier. Pour chacun d'entre eux, une présentation en est donnée ici, en prenant en compte qu'ils appartiennent à des époques différentes et que le traité des Pyrénées les sépare. Aussi, les lieux d'approvisionnement des livres conservés à la Médiathèque de Perpignan et portant l'ex-libris de Josep de Margarit i de Biure ont été pris en compte.

II.1.A) Les réseaux du livre avant et après 1659

Les titres présents chez A. J. Escayola en 1656 révèlent des liaisons, dans le marché du livre, entre Perpignan, la production locale, et des espaces extérieurs au Roussillon. Aussi, parmi les 48 titres ayant pu être identifiés et d'après leurs dates d'édition, la plupart ont été imprimés durant le XVIIe siècle et une minorité, soit 6 titres, ont été publiés pendant le XVIe siècle. Parmi eux, un seul est paru à la fin de la première moitié du XVIe siècle, en 1546 à Lyon, et les cinq autres portent des dates d'impression comprises entre 1582 et 1593 et viennent de Lyon, de Barcelone ou de Perpignan. Pour les titres parus durant le XVIIe, les dates d'édition varient entre 1602 et 1654, et, durant ces 52 années, le nombre de titres imprimés est, à peu près, équivalent pour chaque moitié de la période (entre 1602 et 1628, la librairie d'A. J. Escayola compte 19 titres et entre 1628 et 1654 elle en compte 23, en sachant qu'un exemplaire a été imprimé en 1628 et a été rangé dans la première moitié, faute de connaître le mois d'impression). De plus, en découpant la période en décennies, ce sont les intervalles compris entre 1620 et 1630 puis entre 1640 et 1650 qui présentent les plus grands nombres de titres imprimés, à savoir respectivement 11 et 12 titres pour chaque période . Ainsi, A. J. Escayola a probablement acquis une partie de ces livres

durant le temps de son activité mais une autre partie n'a pu être obtenue directement par lui-même, puisque 108 ans séparent la plus ancienne date d'impression, 1547, et la date de son inventaire après-décès, 1654.

Puis, les lieux d'impression des livres présents dans la boutique d'A. J. Escayola, selon les 48 titres identifiés, se partagent en 17 villes différentes.

Figure 5: Nombre de titres selon la ville de provenance

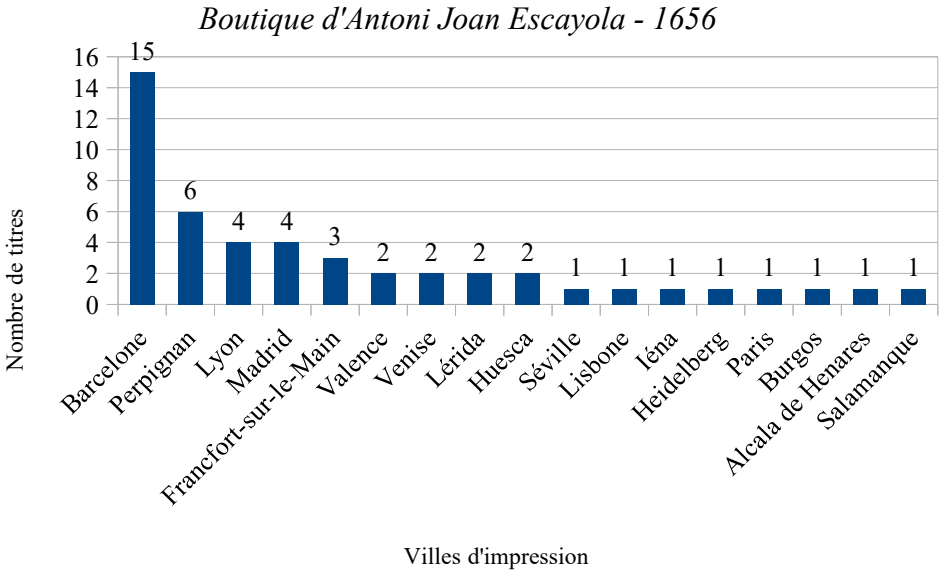

Ainsi, le libraire s'approvisionnerait dans un éventail assez large de ville situées dans divers territoires de l'Europe occidentale. Parmi elles, Barcelone est la mieux représentée puisque près de 31,2 % des 48 titres identifiés y ont été imprimés. A. J. Escayola compte aussi sur la production locale, 12,5 % des livres qu'il vend sortent des presses perpignanaises, et elle se situe au-dessus de villes d'influence comme Lyon et Madrid qui fournissent chacune 8,3 % des ouvrages. Si les villes d'impression sont

regroupées selon les territoires desquels elles dépendent alors une vision plus large peut être obtenue.

Figure 6: Nombre de titres selon les territoires de provenance
Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656

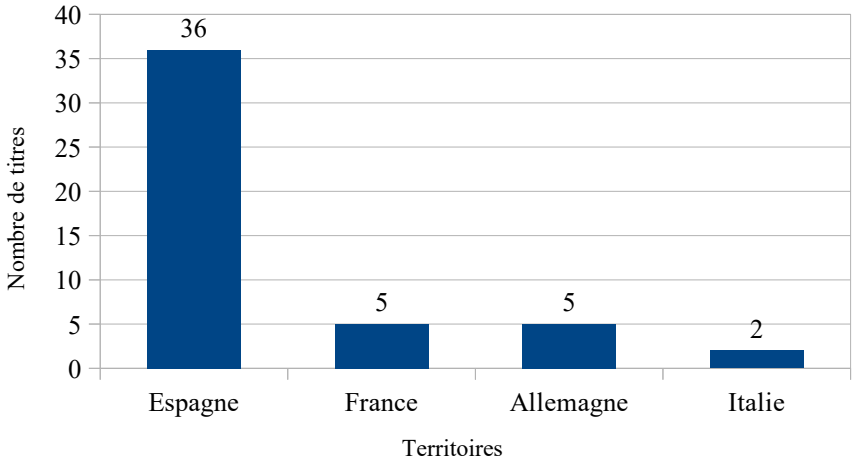

Venise représente à elle seule les États italiens, et le royaume de France, avec Lyon et, dans une moindre mesure, Paris, pourvoit autant d'ouvrages que le territoire germanique, à raison de 10,4 % chacun. Les livres de la librairie d'A. J. Escayola proviennent en majorité de la monarchie hispanique, avec Perpignan, Barcelone, Valence, Lérida, Huesca, Madrid, Séville, Burgos, Alcalá de Henares, Salamanque et Lisbone (cette dernière est considérée comme appartenant à l'Espagne car le livre qui y a été imprimé date de 1641). Mais, si ce territoire est représenté par 75 % des titres, la plupart semblent sortir des presses catalanes.

Figure 7: Nombre de titres selon les territoires de la monarchie hispanique

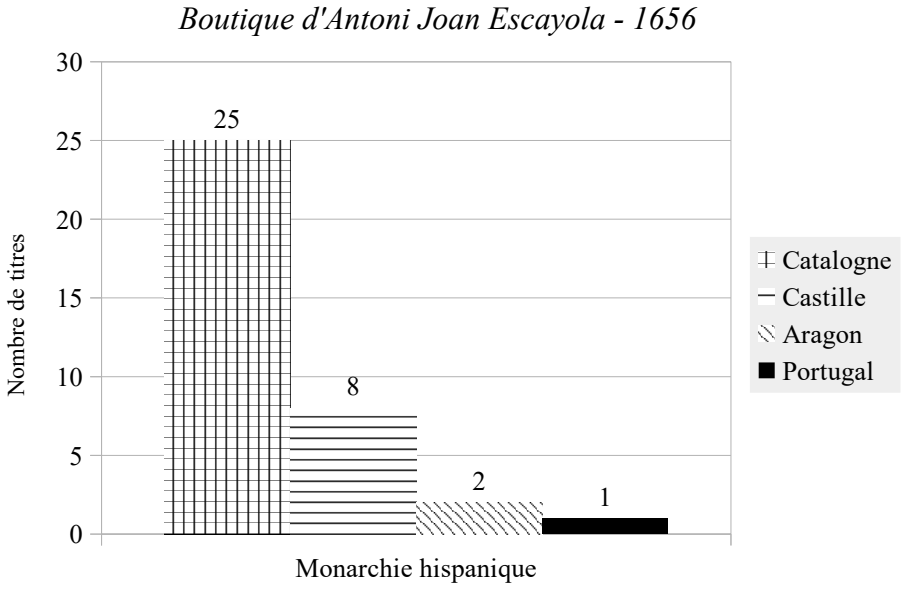

Parmi l'échantillon de 48 titres, la part de ceux imprimés dans les villes catalanes, Perpignan, Barcelone, Valence et Lérida, s'élève à 52 %. Si les ouvrages édités à Huesca y sont ajoutés, alors 56,2 % proviendraient de la couronne catalano-aragonaise, et la Castille, représentée dans 16,6 % des livres, en fournirait près de trois fois moins.

Dans la librairie de Louis Reynier en 1689, les titres montrent des changements dans les réseaux du marché du livre par rapport à la période étudiée précédemment. En ce qui concerne les dates d'impression, chez L. Reynier elles varient entre 1600 et 1688 mais, durant ces 88 ans c'est la seconde moitié, comprise entre 1644 et 1688, qui est majoritairement représentée puisque seulement 4 titres, sur l'échantillon de 48, ont été imprimés durant la première partie de la période. Aussi, près de 85,4 % des livres présents chez L. Reynier ont été publiés durant la seconde partie du XVIIe siècle et les éditions se concentrent surtout dans les décennies 1650 puis 1680. Ainsi, L. Reynier propose, comme A. J. Escayola, des publications anciennes mais aussi des lectures contemporaines de la société de son temps.

De plus, L. Reynier alimenterait sa boutique avec des ouvrages venant de 19 villes différentes.

Figure 8: Nombre de titres selon la ville de provenance

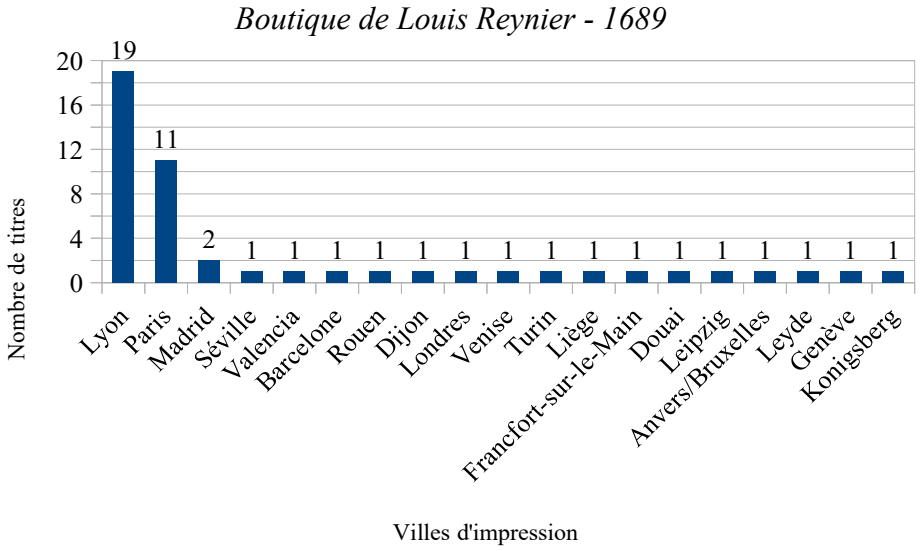

Les centres d'édition sont légèrement plus variés numériquement que chez A. J. Escayola. Mais, chez l'imprimeur lyonnais, deux villes semblent fournir la grande majorité des livres, Lyon et Paris, et, ensemble, les 17 autres villes ne représentent que 37,5 % des lieux d'impression. De plus, L. Reynier ne semble pas proposer de livres issus de la production locale, Perpignan n'étant représentée par aucun titre identifié. Rassemblées, ces villes se partagent en 8 territoires différents :

Figure 9: Nombre de titres selon les territoires de provenance

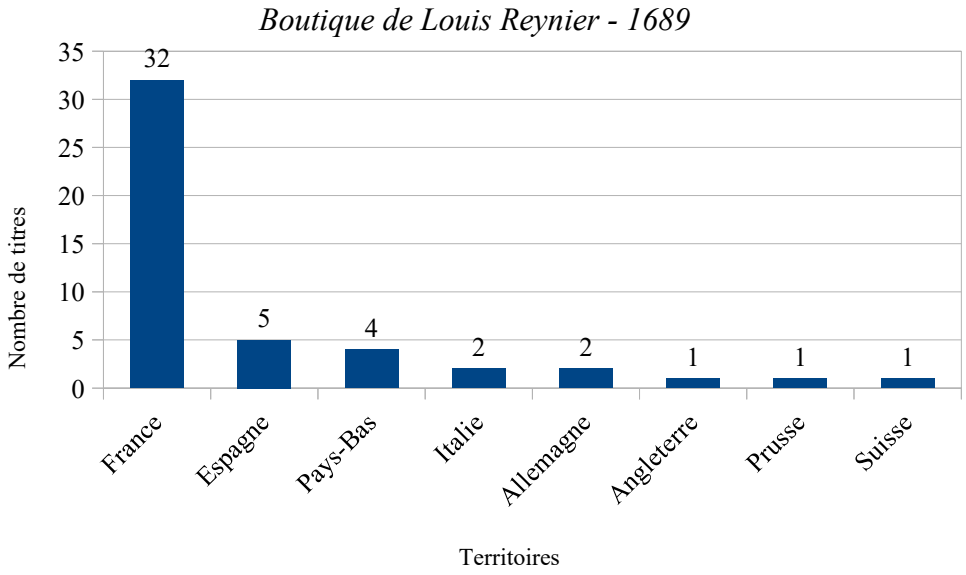

Ainsi, chez Louis Reynier, les livres imprimés dans les territoires appartenant à la monarchie hispanique, avec Madrid, Séville, Valence et Barcelone, ne représentent plus que 10,4 % des 48 titres identifiés, et la part de ceux édités dans les villes catalanes s'élève à 4,2 %. En revanche, les villes situées dans le royaume de France, Paris, Lyon, Dijon et Rouen, procurent 66,6 % des livres de sa librairie et des territoires plus au Nord sont aussi sollicités, comme les Pays-Bas, avec Liège, Douai, Leyde, Anvers et Bruxelles.

En outre, d'autres axes d'approvisionnement apparaissent selon les livres ayant appartenu à Josep de Margarit i de Biure. À la médiathèque de Perpignan, 42 livres portent son ex-libris mais ce possesseur n'est pas originaire du Roussillon. En effet, militaire et homme politique catalan, il naît en 1602 dans l'Empordà et meurt en 1685 près de Salses[596]. Il est issu d'une famille noble qui se range du côté du roi de France lors des conflits entre la Catalogne et la monarchie hispanique, avec son frère notamment, il se met au service de Louis XIII puis de Louis XIV[597]. J. de Margarit i de

596 « Josep de Margarit i de Biure » dans J. Carbonell (dir.), Gran enciclopèdia catalana, *op. cit.*
597 « Joseph de Margarit de Biure » dans J. Capeille, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises, op. cit.*

Biure dirige les combats pour défendre Barcelone jusqu'à sa capitulation en 1652 et l'année suivante il arrive en Roussillon, à Perpignan, où il s'installe définitivement à partir du traité des Pyrénées. Alors, a-t-il amené une partie de sa bibliothèque du Principat lors de sa fuite ? Ou ses livres, consultables aujourd'hui à Perpignan, ont tous été acquis depuis son nouveau lieu de résidence ?

Parmi les 42 titres étudiés ici, la plupart ont été imprimés tout au long du XVIIe siècle et seulement cinq présentent des dates d'impression comprises entre 1660, année suivant son établissement dans la Province, et 1663, année d'édition la plus récente. D'après les pages de titre, J. de Margarit i de Biure aurait possédé des livres provenant de 15 villes différentes :

Figure 10: Nombre de titres selon la ville de provenance

Bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure (1602-1685)

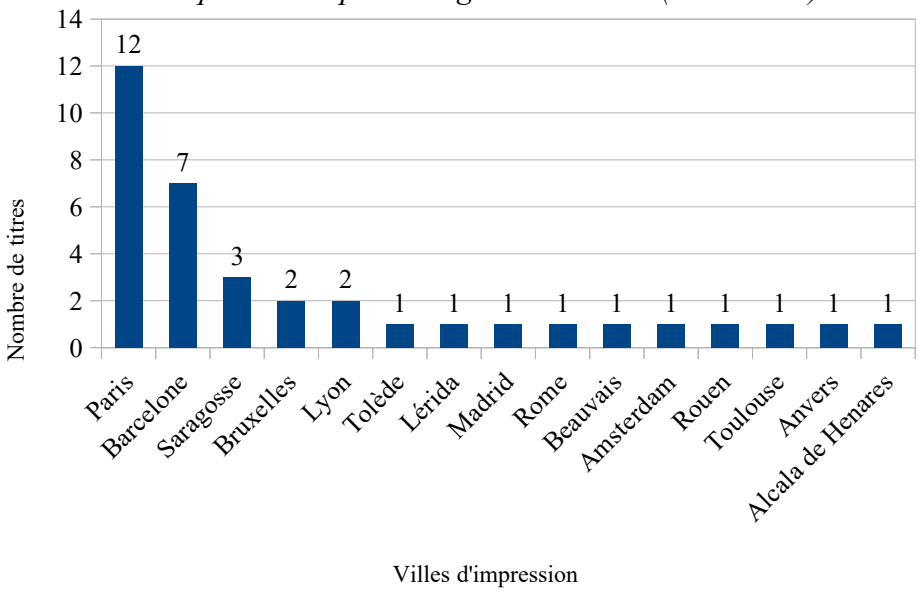

Le royaume de France est largement représenté, avec Paris, Lyon, Beauvais, Rouen et Toulouse, et aurait pourvu près de 40 % des livres du militaire catalan. Peut-on voir en cela un attachement pour la France ? À elle seule Paris fournit presque deux fois

plus de livres que Barcelone, représentant respectivement 28,6 % et 16,6 % des lieux d'impression des ouvrages détenus par J. de Margarit. Cependant, des recherches supplémentaires le concernant sont nécessaires pour mieux cerner le mode d'acquisition de ces ouvrages et connaître, par exemple, les conditions exactes de sa fuite. Par ailleurs, si Paris semble être le centre d'impression privilégié par J. de Margarit c'est peut-être parce-qu'il se rend lui même dans la ville française pour négocier les pactes passés avec la monarchie française.

II.1.B) Le marché du livre et le traité des Pyrénées

Les marchés du livre à Perpignan durant la seconde partie du XVIIe siècle, reconstitués selon les fonds de deux librairies en activité pendant des périodes différentes, et d'après les provenances des livres d'une bibliothèque privée, permettent de cerner certains aspects des changements dans la société. En effet, en comparant les différents axes empruntés pour l'approvisionnement en livres par deux libraires, l'un exerçant avant le traité des Pyrénées et l'autre établi après l'annexion du Roussillon au royaume de France, une meilleure appréhension de l'impact de la frontière sur la circulation des objets culturels est alors possible.

Les boutiques d'A. J. Escayola et de L. Reynier montrent des relations divergentes entre Perpignan et les espaces extérieurs au Roussillon. En effet, A. J. Escayola semble être surtout relié avec le Principat et le territoire catalan, puis avec la Castille et, plus largement, avec la péninsule Ibérique. Il semble donc tourné vers le Sud. En revanche, L. Reynier paraît davantage communiquer avec le royaume de France, alors que les relations avec le territoire hispanique sont minoritaires, notamment avec l'espace catalan, et de nouvelles connexions apparaissent avec des territoires comme les Pays-Bas. Ainsi, il compte plutôt sur le Nord.

Dans le négoce du livre, les libraires doivent se procurer des livres à l'étranger si la production locale ne suffit pas. Or, Perpignan, tout au long de la deuxième partie du

XVIIe siècle, est une ville excentrée, éloignée du pouvoir central d'abord représenté par Barcelone et Madrid puis par Paris après le traité des Pyrénées. De plus, comme évoqué dans cette étude, l'imprimerie perpignanaise connaît un certain dynamisme mais ne peut suffire au commerce des librairies de la ville. Ainsi, le choix des lieux d'approvisionnement dépend de différents facteurs et les origines géographiques des titres présents chez A. J. Escayola et L. Reynier peuvent être questionnés.

Chez A. J. Escayola, une partie assez importante des titres identifiés mentionnent Perpignan dans l'adresse typographique. Il semble que le libraire a tout intérêt à vendre les livres imprimés dans sa ville car, ainsi, il se défait des contraintes de temps et de coût que pourrait engendrer un transport[598] et s'insère sans difficulté dans le processus de l'offre et la demande, puisque l'imprimerie perpignanaise paraît répondre aux besoins locaux. Puis, hors du territoire roussillonnais, c'est donc Barcelone qui alimente le plus le négoce d'A. J. Escayola. Le choix de cette ville par un libraire perpignanais pourrait se justifier par la proximité des deux villes, à la fois géographiquement et politiquement. De plus, Barcelone est un centre d'impression important au sein du territoire hispanique et le plus actif dans l'espace catalano-aragonais[599]. En outre, la présence de livres imprimés dans des villes situées plus au sud, comme Séville et Madrid, peut être expliquée par l'importance de leurs imprimeries[600] et, en ce qui concerne Madrid, d'autres territoires d'éloignement équivalent semblent s'y approvisionner en livres, c'est le cas, par exemple, de la Galice[601]. Puis, en ce qui concerne Venise, le fait qu'un titre de la librairie d' A. J. Escayola soit originaire de cette ville est concevable puisqu'elle est un centre de production imprimée marquant du XVIIe siècle italien[602]. Et, il en est de même pour Lyon[603], mais dans le territoire français, qui diffuse sa production à l'échelle européenne et même dans d'autres territoires excentrés comme la Galice[604].

598 O. Rey Castelao, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », art. cit. p. 278
599 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p.62-64
600 *Ibid* p. 64
601 O. Rey Castelao, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », art. cit. p. 281
602 F. Barbier *et al.* (dir.), *L'Europe et le livre: réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVIe-XIXe siècles, op. cit.* p. 81-97.
603 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p. 29
604 O. Rey Castelao, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », art. cit. p. 299

Chez L. Reynier, la plupart des titres retrouvés proviennent donc du royaume de France et, particulièrement, des villes de Lyon, Paris, Rouen et Dijon. Le choix d'une ville d'envergure dans le domaine de l'imprimerie, comme Lyon et Paris, semble cohérent pour un libraire installé dans l'espace européen de l'époque moderne. En effet, des territoires plus éloignés que Perpignan s'y approvisionnent aussi, par exemple c'est le cas de Barcelone tout au long du XVIIe siècle[605]. De plus, l'apparition de nouvelles villes d'impression, par rapport à celles choisies par A. J. Escayola, situées dans des territoires plus au nord, comme les Pays-Bas, et, dans le même temps, la sauvegarde des relations commerciales avec des villes comme Venise sont compréhensibles car « en fait, Venise, conjointement avec Anvers, Paris et Lyon, furent les principaux centres d'édition d'Europe à l'époque moderne[606] ». Quant à Rouen, Jean-Dominique Mellot a démontré la forte activité de son imprimerie durant les XVIIe et XVIIIe siècles[607]. Par ailleurs, il est intéressant de noter que, chez L. Reynier, le titre ayant été imprimé à Rouen en 1653 est sorti des presses de typographes huguenots[608], les frères Jean et David Berthelin. Enfin, l'amoindrissement des relations avec la péninsule Ibérique et la Catalogne, qui toutefois ne disparaissent pas, est peut-être une conséquence de l'implantation de la frontière de 1659. Mais, si L. Reynier se tourne davantage vers le Nord, et en particulier vers Lyon, c'est peut-être parce qu'il est originaire de cette ville et qu'il y a donc déjà créé des réseaux.

Finalement, la configuration des voies du négoce du livre, si elle dépend d'abord de l'accès aux divers centres d'édition ou de redistribution, elle évolue conjointement avec les axes créés pour d'autres formes de commerce. Aussi, comme le remarque Ofelia Rey Castelao, à travers la diffusion du livre en Galice, c'est notamment le cas pour les territoires excentrés où « moins les articles imprimés étaient nombreux, plus ils se diluaient matériellement parmi les autres marchandises[609] ». De ce fait, il est alors

605 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps, op. cit.* p. 97-119

606 « *De fet, Venècia, juntament amb Anvers, París i Lió, foren els principals centres editorials d'Europa a l'època Moderna* », *Ibid* p. 85

607 J.-D. Mellot, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 - vers 1730)*, *op. cit.*

608 *Ibid.* p. 275

609 « menos importantes eran las partidas de impresos, más se diluían documentalmente entre las otras mercancías », O. Rey Castelao, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », art. cit. p. 278

envisageable que les livres arrivent à Perpignan par des voies que suivent d'autres marchandises et qu'ils soient soumis aux évolutions du commerce en général. Par exemple, les livres et autres produits imprimés pourraient s'intégrer dans les réseaux marchands qui existent entre l'Auvergne, le Limousin, Toulouse et la péninsule Ibérique[610]. En effet, si on considère qu'un relais de transporteurs est possiblement mis en place, alors les livres imprimés à Paris ou à Lyon, par exemple, pourraient, à un moment, rejoindre ces voies commerciales dans la région de Clermont-Ferrand et arriver à Perpignan. De plus, Patrice Poujade remarque que certains marchands exerçant à Toulouse font aussi circuler des produits imprimés, c'est, par exemple, le cas de Lavernhe en 1661, qui se charge de faire imprimer des ouvrages pour un évêque de la Seu d'Urgell, donc de l'autre côté des Pyrénées, et de Jean-Antoine Gras qui procure, en 1675, des cartes géographiques imprimées à Paris à son correspondant de Barcelone[611].

La question du transport des livres, et plus généralement des produits culturels, et des axes commerciaux qu'ils traversent est un point important qui mériterait d'être davantage questionné et approfondi. D'autant plus qu'il y a des relations entre des marchands de Perpignan avec, à la fois, le territoire hispanique et le royaume de France[612], et que le monde du livre semble s'y associer comme le montre, peut-être, une quittance d'André Marcourel, marchand de Perpignan, à Barthélémy Breffel, libraire[613].

Cependant, une vision de certains aspects de l'impact de la frontière de 1659 sur la circulation du livre peut être dégagée. En effet, comme évoqué plus haut dans cette étude, le changement majeur qui peut être observé d'après les lieux d'impression des titres chez A. J. Escayola et L. Reynier est représenté par un libraire lié au Sud avant 1659 et un autre libraire tourné vers le Nord après 1659. Ainsi, cette frontière aurait-elle défavorisé les relations avec la péninsule Ibérique tout en avantageant celles vers le royaume de France ? Dans le domaine du livre nous manquons d'informations pour répondre à cette interrogation, il faudrait d'abord poursuivre l'identification des titres

610 Patrice Poujade, *Le voisin et le migrant: hommes et circulations dans les Pyrénées modernes, XVIe-XIXe siècle, op. cit.* p. 155-156
611 *Ibid.* p. 185
612 Aurora Lafforgue, *Les marchands André Marcourel et Jacques Bouttes dans les réseaux commerciaux entre le Languedoc et le Principat de Catalogne, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, op. cit.*
613 *Ibid.* p. 33

recensés dans les inventaires des deux libraires et, comme nous l'avons déjà signalé, mieux connaître les voies et moyens de transports liés aux produits imprimés et aux autres types de marchandises, mais d'autres champs peuvent apporter des premiers éléments de réponse. Par exemple, P. Poujade remarque que le commerce du sel et les produits de la sidérurgie voient leurs axes anciens perturbés quand les Pyrénées deviennent une frontière politique et économique en 1659[614]. De plus, de manière plus générale, l'auteur signale que cette frontière, en menaçant le commerce existant engendre des transactions marchandes officieuses, comme la contrebande[615] par laquelle pourraient circuler les livres prohibés. Alors, le commerce du livre avec le Sud, observé chez A. J. Escayola, est peut-être aussi mis en difficulté par l'annexion du Roussillon au royaume de France et aboutirait ainsi aux relations négociantes avec le nord remarquées chez L. Reynier.

En outre, dans la bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure, les livres empruntent des voies dirigées essentiellement vers le royaume de France, même avant 1659. Même si ces ouvrages ont pu être transportés par le possesseur lui même, sans intermédiaire, ils montrent que la culture française s'introduit dans le territoire catalan, indépendamment de la situation politique.

Le marché du livre à Perpignan durant la seconde partie du XVIIe siècle est plutôt diversifié d'après les lieux d'impression des titres qui se vendent chez A. J. Escayola et L. Reynier. Si différents facteurs influent dans les choix des voies qui mènent un livre de l'imprimerie à la librairie située à plusieurs centaines de kilomètres, le traité des Pyrénées semble apporter la modification la plus notable dans ce domaine et, avec la frontière de 1659, semble déplacer les réseaux du Sud vers le Nord. Cependant, les livres renferment un contenu qui peut aussi varier selon les changements d'une société et qui se rattache davantage aux évolutions culturelles.

614 Patrice Poujade, « La frontera pirinenca i el comerç a l'època moderna », *Manuscrits : revista d'història moderna*, 2008, no 26, p. 86
615 *Ibid.*

II.2. Circulations culturelles

Les circulations du livre en tant qu'objet culturel sont étudiées ici. En effet, parce qu'il suit des genres et des thématiques et qu'il transporte des langues et des idées, le livre participe aux circuits culturels. Dans une société marquée par des évolutions politiques majeures, comme un changement de souveraineté, l'annexion au royaume de France en 1659 pour le Roussillon, les contenus des livres peuvent s'adapter et refléter certaines de ces variations en s'inscrivant dans la société qu'ils habitent.

L'étude ici se fonde sur l'analyse des inventaires de gens du livre mais aussi de possesseurs, et mobilise les divers procédés méthodologiques présentés plus haut. Les librairies d'Antoni Joan Escayola et de Louis Reynier sont toujours examinées selon une identification poussée des titres et les inventaires des boutiques de deux autres acteurs du livre, Ivo Fornes[616] et Joan Figuerola[617], aussi actifs l'un avant 1659 et l'autre après cette date, font l'objet d'une identification simple. De plus, cette méthode plus rapide est aussi employée afin de déterminer les langues et les thèmes des livres possédés par certains habitants de Perpignan, mentionnés précédemment dans ce mémoire. Il s'agit de Francisco Vila[618], vivant avant le traité des Pyrénées, et d'Antoni Joli i Ros[619] et Claude Peyrich[620], résidant à Perpignan après son rattachement au royaume de France. En outre, les ouvrages détenus par Josep de Margarit i de Biure sont aussi considérés ici.

616 ADPO, 3E1/4239, Thomas Ferriol notaire de Perpignan, minutes 1649, Inventarium confectum per Franciscum Fornes blanquerium Perp[iniani] de bonis que fuerunt honor[abilis] Ivonis Fornes q[uondam] bibliopole eiusdem ville fratris sui, 14/01/1649.

617 ADPO, 3E1/6723, Ambros Debadia notaire de Perpignan, minutes 1674-1675, Inventari dels bens del q[uondam] Joan Figuerola llibrater de la vila de Perp[iny]a pres per los manumissors de la anima de aquell, 06/12/1674.

618 ADPO, 3E9/37, Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes 1653, Inventarium bonorum mag[nifi]ci Fran[cis]ci Vila q[uondam] J.V.D et burgensis P[er]p[inia]ni confectum per illius uxorem uti heredem, 30/09/1653.

619 ADPO, 3E1/5487, Joseph Costa notaire de Perpignan, minutes 1675, Inventari dels bens foren del mag[nifi]ch Anton Joli y Ros burges honrat y matriculat de Perp[iny]a y possehia lo die de son obit pres per la s[enyo]ra Anna Joli y Jaubert viuda deixada de aquell, 02/01/1675.

620 ADPO, 3E1/6465, Carles Rovira notaire de Perpignan, minutes 1689, Memorial y acte co descriptio dels bens de Glaudes Peyrich, 13/04/1689.

II.2.A) Les thèmes des livres avant et après 1659

À travers les livres contenus dans les librairies perpignanaises de la seconde partie du XVIIe siècle certaines thématiques se détachent. Les résultats se basent sur des échantillons de titres identifiés, qui s'élèvent toujours à 48 titres pour A. J. Escayola et L. Reynier, et à 50 titres pour Ivo Fornes et Joan Figuerola.

Figure 11: Nombre de titres selon le domaine

Boutique d'Ivo Fornes - 1649

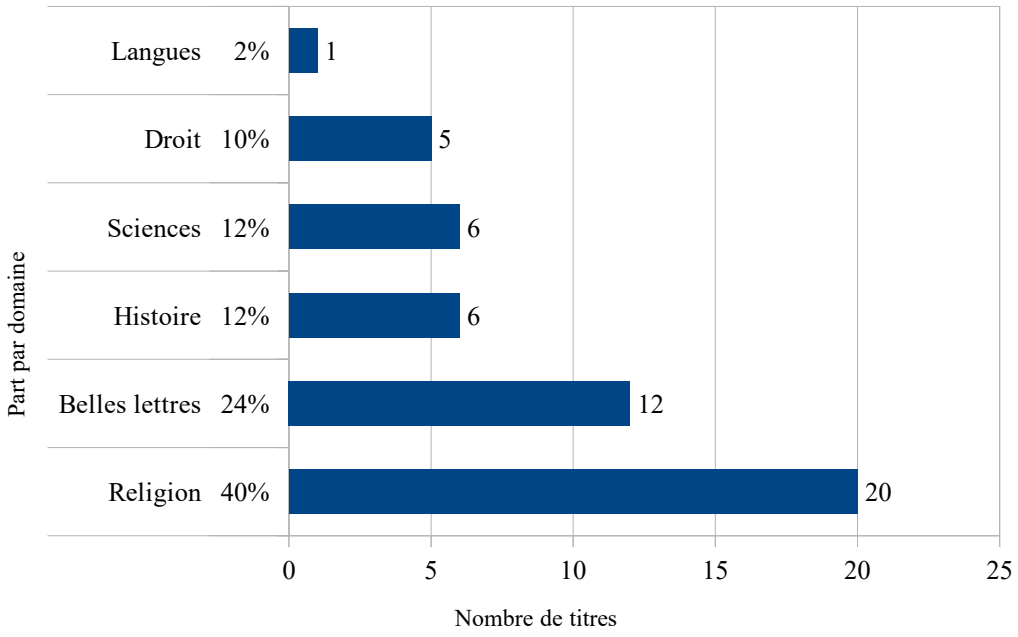

Figure 12: Nombre de titres selon le domaine

Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656

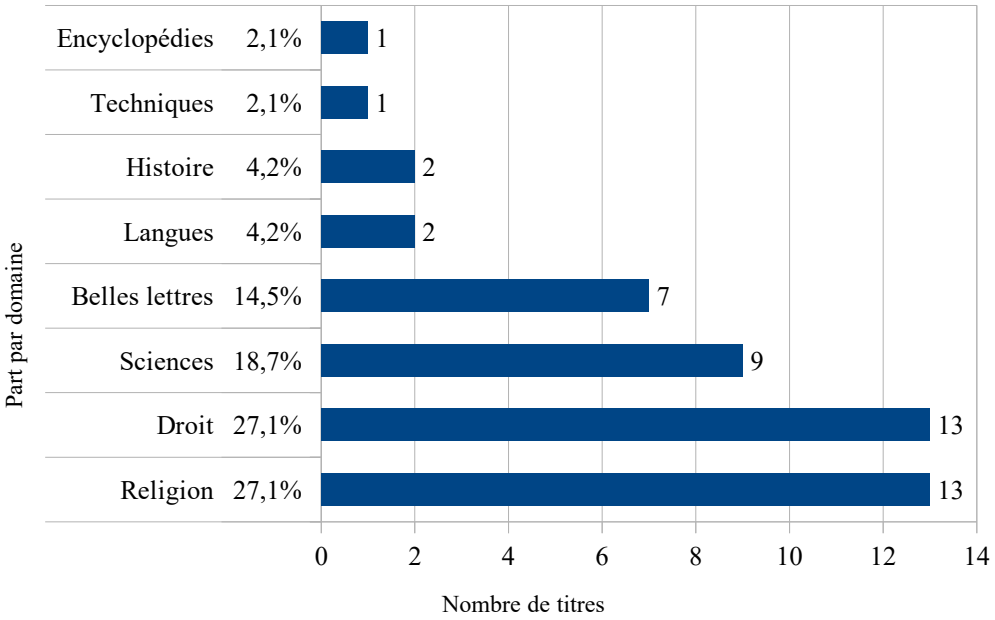

Figure 13: Nombre de titres selon le domaine

Boutique de Joan Figuerola - 1674

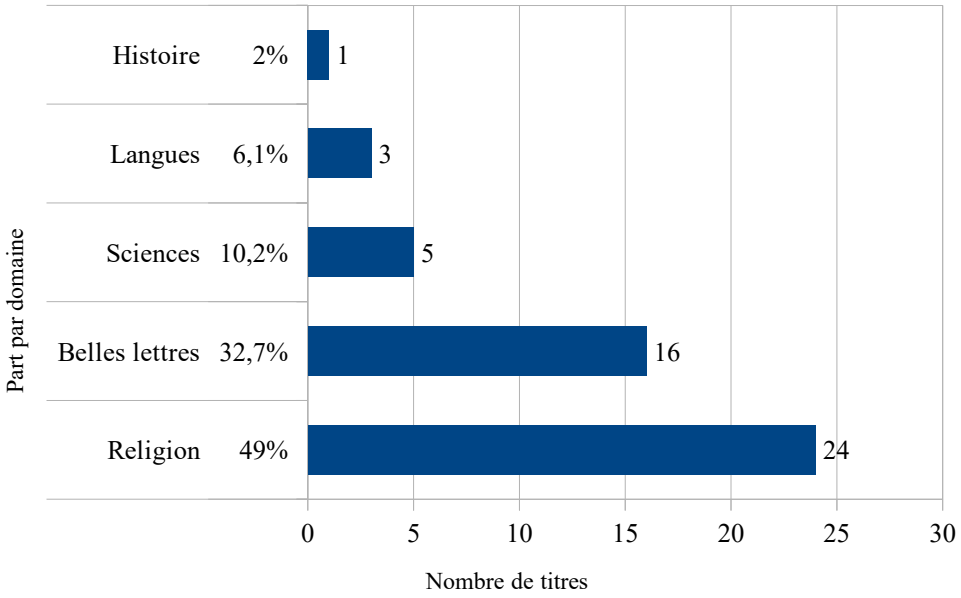

Figure 14: Nombre de titres selon le domaine

Boutique de Louis Reynier - 1689

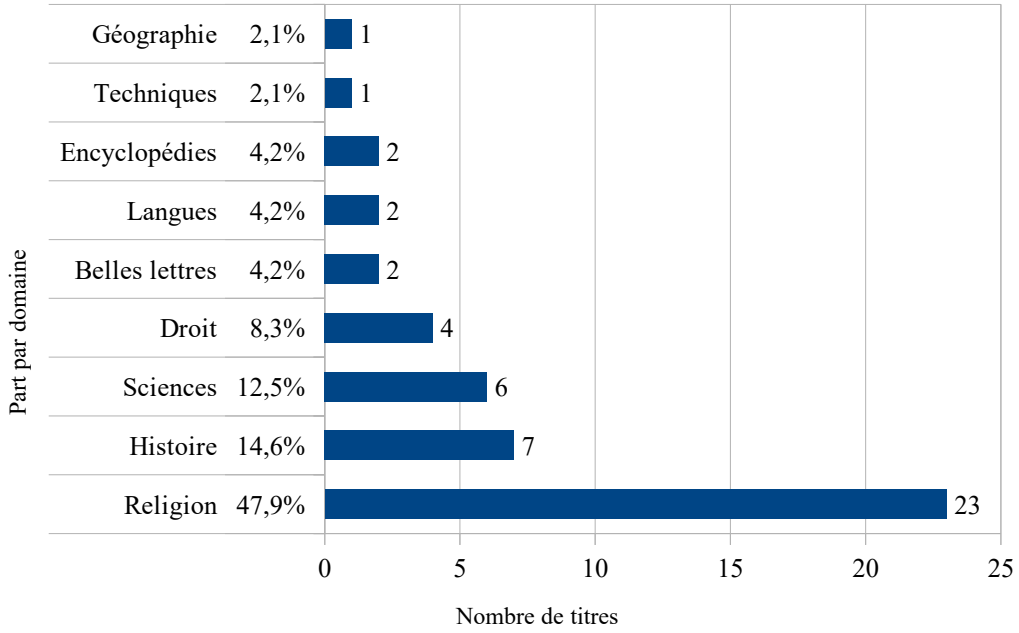

Entre 1649 et 1689 à Perpignan, les thèmes des livres disponibles présentent des variations mais la religion reste la mieux représentée tout au long de la période. Dans ce domaine, chez les quatre libraires les ouvrages d'instruction et de morale religieuses et les Vies de saints priment. Par exemple, I. Fornes et L. Reynier proposent tous deux des *Flos sanctorum*, hagiographies à large diffusion depuis le développement de l'imprimerie dans la péninsule Ibérique[621] qui sont aussi répandues durant la seconde partie du XVIIe siècle dans des villes comme Barcelone[622]. A. J. Escayola et J. Figuerola commercialisent aussi des imprimés du même genre, comme la *Vida de sant Galdrich*, saint encore vénéré dans le Roussillon du XVIIIe siècle[623].

621 Fernando Baños Vallejo, « La transformación del "Flos Sanctorum" castellano en la imprenta. », *Alicante : Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes*, 2012. [en ligne], http://www.cervantesvirtual.com/nd/ark:/59851/bmcg17t6, [02/09/2020].

622 X. Camprubí i Pla, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, *op. cit.* p. 926.

623 C. Lentz, *Le livre à Perpignan au XVIII ème siècle*, *op. cit.* p. 26.

Les livres juridiques sont aussi présents dans les boutiques des libraires, et notamment chez A. J. Escayola. Ainsi, ce dernier propose, par exemple, des œuvres dédiées au droit catalan, comme le *Summari, index, o epitome dels admirables y noblissims titols de honor de Catalunya, Rossello y Cerdanya* d'Andreu Bosch, et le live de Francesc Ferrer i Nogues, *Commentarius analyticus ad constitutionem ex insignoribus Principatus Cathaloniae,* qui traite plus précisément du droit de succession et d'héritage en Catalogne. Il met aussi à la disposition des lecteurs des ouvrages de droit plus général, comme I. Fornes et L. Reynier, qui se rapportent au droit civil et canon.

Le genre historique est aussi présent chez les libraires étudiés ici, dans des proportions variables. C'est dans la librairie de L. Reynier que le plus grand nombre de récits historiques a été identifié. Ce dernier propose principalement des livres d'histoire religieuse, comme les *Annalium* commencées par Caesar Baronius et continuées par Henri de Sponde, et comme l'œuvre du jésuite Nicolas Trigault qui relate la christianisation des populations chinoises dans un écrit d'abord rédigé en latin puis traduit au castillan, sous le titre *Istoria de la China i cristiana empressa hecha en ella por la compañia de Iesus.* Aussi, des ouvrages historiques plus généraux, comme les œuvres complètes de Guibert de Nogent, ou axés sur une localité, comme l' *Historiae anglicanae*, fruit d'une collaboration de chroniqueurs religieux, sont à la disposition des habitants de Perpignan. La librairie d'I. Fornes contient aussi une partie importante d'imprimés à caractère historique qui se concentrent davantage sur des régions ou des faits particuliers. Par exemple, sa boutique contient une histoire des guerres de Grenade, écrite par Ginés Perez de Hita, les *Relaciones del cardenal Bentivollo,* qui traite de l'histoire des Huguenots en Flandre, ou encore des ouvrages relatifs à la Rome antique. A. J. Escayola, comme J. Figuerola, propose une quantité restreinte de ce type de lectures avec, par exemple, l'œuvre de G. Perez de Hita, citée plus haut, et l'*Origen de los Monteros de Espinosa* qui concerne l'histoire de ce corps de la garde royale espagnole.

Les belles lettres, domaine dans lequel ont été englobés tous les titres relatifs à la littérature de la fiction, la poésie, le théâtre, les traités et les œuvres des auteurs

antiques, constituent un fonds important des librairies perpignanaises, en moindre mesure chez L. Reynier. Ce dernier dispose seulement d'œuvres de littérature classique comme celles du poète latin Horace. En revanche, les trois autres acteurs du livre proposent un large choix de romans picaresques, comme ceux de Miguel de Cervantes et *La Garduña de Sevilla*, présents chez A. J. Escayola et I. Fornes. Ce dernier, comme J. Figuerola, met à la vente les romans de María de Zayas y Sotomayor, qui est, par ailleurs, l'une des rares femmes présentes parmi les auteurs des titres identifiés. La poésie est aussi présente, surtout chez I. Fornes et J. Figuerola, et les traités concernent principalement la politique, la société et les mœurs. Par exemple, A. J. Escayola possède dans sa boutique les *Discursos politicos y avisos del Parnasso*, une satire politique écrite par Trajano Boccalini qui met en scène les dieux de la mythologie gréco-latine pour critiquer la société de son temps. Aussi, des ouvrages de civilité apparaissent chez J. Figuerola, comme *Lagrimas de la nobleza*, œuvre particulière d'une part parce-qu'elle est écrite par une femme et, d'autre part, parce-qu'elle aborde la situation des femmes de la noblesse[624].

Puis, le domaine des langues est essentiellement représenté par des ouvrages d'apprentissage et des dictionnaires. Par exemple, le *Thesorus Puerilis* d'Onofre Pou, dictionnaire catalan-latin, est présent chez A. J. Escayola, et J. Figuerola propose un manuel d'apprentissage du quechua à partir du castillan. En outre, le dictionnaire multilingue d'Ambrogio Calepino est disponible chez J. Figuerola et L. Reynier. Les sciences et les techniques concernent principalement la médecine, la nature, l'agriculture, la cuisine, les sciences des astres et la navigation.

Ainsi, l'offre des librairies apparaît comme plutôt diversifiée, d'après les échantillons de titres ayant pu être identifiés, et semble à la fois compléter et suivre la dynamique de la production locale, où la religion prédomine, la thématique linguistique concerne surtout l'apprentissage de la langue latine et où le droit, les sciences et la

624 Margarita Torremocha Hernández, « "Lagrimas de la nobleza" o lágrimas por la nobleza. Luisa de Padilla, condesa de Aranda y su "reformación de nobles" » dans María José Pérez Álvarez, Alfredo Martín García (dir.) *Campo y campesinos en la España Moderna: culturas políticas en el mundo hispano,* Fundación Española de Historia Moderna, 2012, vol. 2, p. 2187-2198.

littérature restent moins représentés[625]. Aussi, cette offre répond peut-être à une demande. En effet, que lisent les perpignanais de la seconde partie du XVIIe siècle ?

À travers les inventaires après décès de certains possesseurs de livres, une première vision de la demande peut être appréhendée.

Le premier est Francisco Vila, dont l'inventaire après-décès date de 1653. Il possède 83 livres et, parmi eux, 48 ont été identifiés. Dans cet échantillon un seul domaine est présent : le droit. En effet, F. Vila possède seulement des ouvrages qui concernent les lois et la juridiction et qui se déclinent en diverses spécialités. Par exemple, sa bibliothèque contient des manuels de droit canon général comme les écrits du juriste Diego de Covarrubia ou ceux d'Agostinho Barbosa. Aussi, F. Vila a acquis des livres sur un point particulier, par exemple sur le mariage avec l'œuvre de Francesc Molí, juge originaire de Lérida, et sur la succession et le fideïcommis décrits par le jurisconsulte italien Marco Antonio Pellegrini. De plus, il détient aussi des livres relatifs au droit en vigueur dans le territoire qu'il habite, comme les sentences du tribunal royal de Catalogne, réunies dans l'œuvre de Joan Pere Fontanella et le manuel de droit pénal catalan de Lluís de Peguera.

Comme évoqué précédemment dans ce mémoire, F. Vila est un docteur en droits et sa bibliothèque, d'après les livres recensés dans l'inventaire de ses biens et selon ceux qui ont pu être identifiés, semble avoir une fonction pratique pour l'exercice de son métier.

Le second, Antoni Joli i Ros, est un bourgeois honoré de Perpignan, son métier n'est pas précisé dans son inventaire après-décès qui date de 1675, il vit donc en Roussillon probablement avant et après le traité des Pyrénées. Il possède plus de 200 livres parmi lesquels 46 titres ont pu être identifiés.

625 M. Comas-Lamarca, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », art. *cit.* p. 82-85

Figure 15: Nombre de titres selon le domaine

Bibliothèque d'Antoni Joli i Ros - 1675

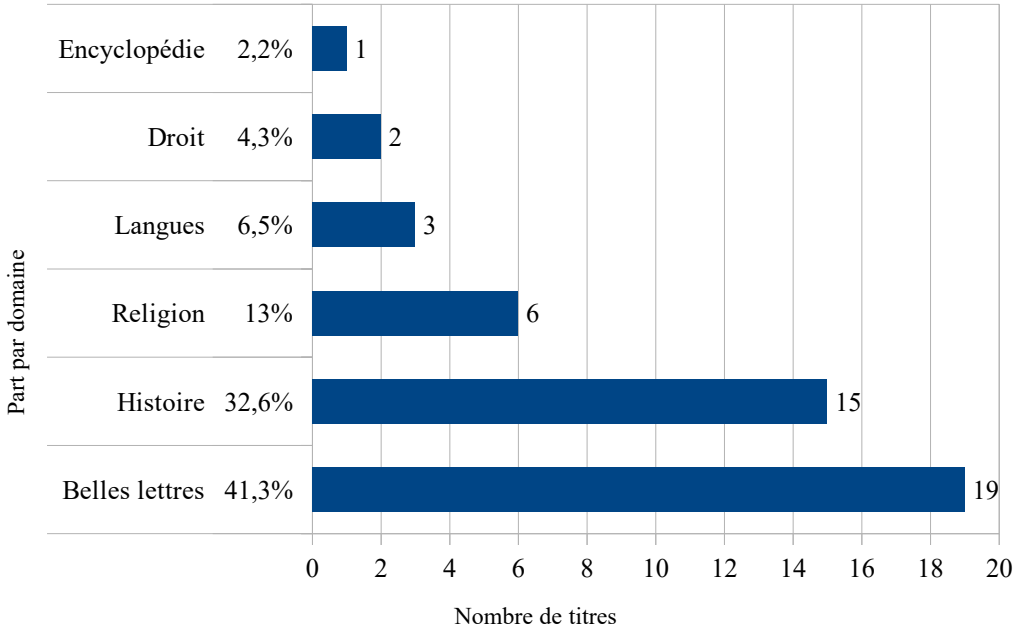

Contrairement aux librairies perpignanaises, la religion ne semble pas largement représentée dans la bibliothèque d'A. Joli i Ros, et les titres qui s'y rapportent sont surtout des Vies de saints, des *Flos sanctorum*, et des œuvres de théologie. En revanche, les belles lettres constituent la plus grande part des titres identifiés et il possède, par exemple, des écrits poétiques, comme les *Versos de Fernando de Herrera* et l'œuvre singulière de Miguel da Silveira, *El macabeo : poema heroico* qui aborde le marranisme[626]. Il semble aussi intéressé par la littérature classique, comme le montrent les œuvres de Tite Live, Aristote et Virgile, et par les fictions de son temps puisqu'il détient aussi les *Discursos politicos y avisos del Parnasso* de Trajano Boccalini. Les livres d'histoire concernent en une petite part l'histoire religieuse, de l'Église catholique et des Juifs avec l'ouvrage de Flavius Josèphe, et en majorité se rapportent à des

626 Mercedes Blanco, « La cultura ibérica del exilio marrano: Góngora y Camões en El Macabeo de Miguel Silveira », *e-Spania. Revue interdisciplinaire d'études hispaniques médiévales et modernes*, 2017, nº 27.

territoires particuliers, comme l'Espagne, Valence, Majorque et la Flandre, ou à un événement récent comme la *Noticia universal de Cathalunya*, dont l'auteur présumé serait Francesc Martí i Viladamor, qui relate la Guerra dels Segadors. En outre, parmi les titres liés aux langues, A. Joli i Ros possède plusieurs dictionnaires dont celui d'Ambrogio Calepino.

Claude Peyrich, marchand de Perpignan, est le troisième possesseur étudié ici. L'inventaire de ses biens, qui date de 1689, est fait à la demande de sa tante, Joanna Tutjana, veuve du marchand Andreu Marcorell. Alors, C. Peyrich serait originaire du Languedoc puisque sa tante et son oncle, le couple Marcourel, seraient respectivement natifs du Bordelais et de Pézenas[627], et son père, Jean Peyrich, serait un habitant de Montpellier[628]. C. Peyrich possède plus de 100 livres parmi lesquels 48 ont pu être identifiés.

Figure 16: Nombre de titres selon le domaine

Bibliothèque de Claude Peyrich - 1689

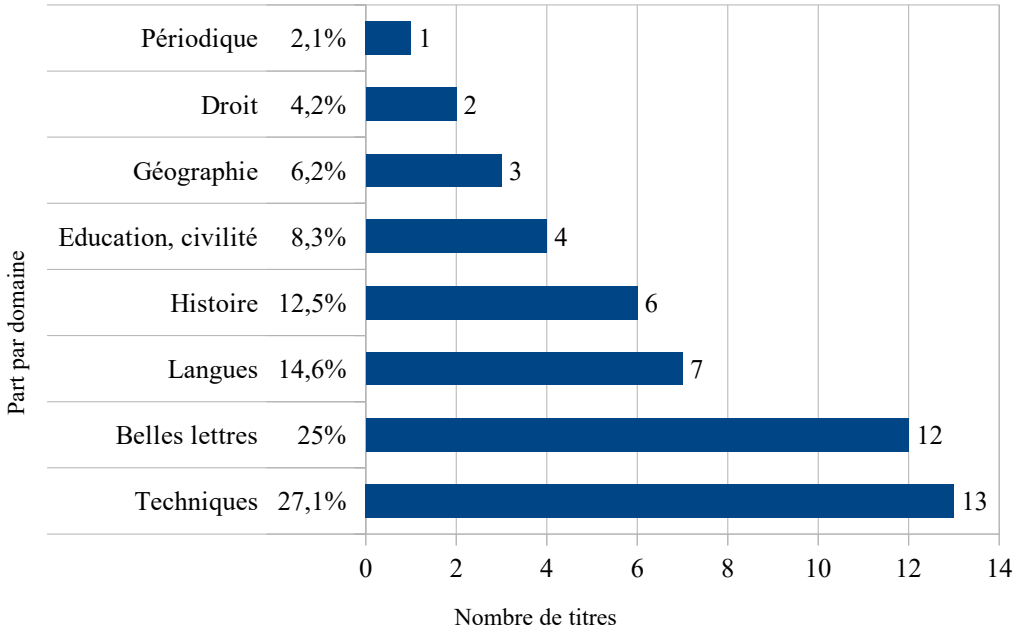

627 A. Lafforgue, *Les marchands André Marcourel et Jacques Bouttes dans les réseaux commerciaux entre le Languedoc et le Principat de Catalogne, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, *op. cit.* p. 17-18.

628 *Ibid.* p. 108.

La bibliothèque du marchand de Perpignan est composée d'ouvrages qui se rapportent à différents domaines. Certains de ces titres sont directement liés au métier de C. Peyrich comme la *Méthode pour bien dresser toutes sortes de comptes* de Claude Irson, qui explique donc les gestion financière, *Le parfait négociant* de Jacques Savary, qui explique la réglementation des échanges commerciaux en France et à l'étranger, et l'œuvre d' Estienne Cleirac, *Us et coutumes de la mer*, axée sur le droit du commerce maritime. D'autres livres techniques sont aussi liés à l'équitation et à l'art militaire, ainsi qu'aux jeux de société avec *La maison des jeux académiques*. C. Peyrich possède aussi une part importante de livres appartenant au domaine des belles lettres avec des ouvrages classiques, comme les fables d'Ésope et de Phèdre, de la littérature contemporaine comme *Les entretiens* de Jean-Louis Guez de Balzac et *Les œuvres burlesques de Mr Scarron dédiées à sa chienne,* ouvrage poétique et satirique de Paul Scarron. Les livres de genre historique concernent des territoires éloignés, comme le continent américain, et d'autres plus proches comme la Flandre, l'Espagne et la France. C. Peyrich semble aussi porter un intérêt particulier à la civilité puisqu'il possède plusieurs ouvrages dédiés à la conversation en société, comme *Les agrémens* d'Antoine Gombauld, chevalier de Méré. En outre, il possède au moins un exemplaire du Mercure Galant, périodique contemporain de son époque qui circule dans les milieux mondains de France tout en diffusant des savoirs[629].

Finalement, Josep de Margarit i de Biure, dernier possesseur de cette étude dont la bibliothèque, ou au moins une partie, a été recomposée d'après son ex-libris qui fait apparaître 42 titres, semble aussi se procurer des livres qui reflètent son époque, son activité et ses intérêts.

629 Barbara Selmeci Castioni et Adrien Paschoud, « Le Mercure galant (1672-1710) : un jalon significatif sur la voie de l'encyclopédisme des Lumières », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2016, nº 51, p. 143-167.

Figure 17: Nombre de titres selon le domaine

Bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure (1602-1685)

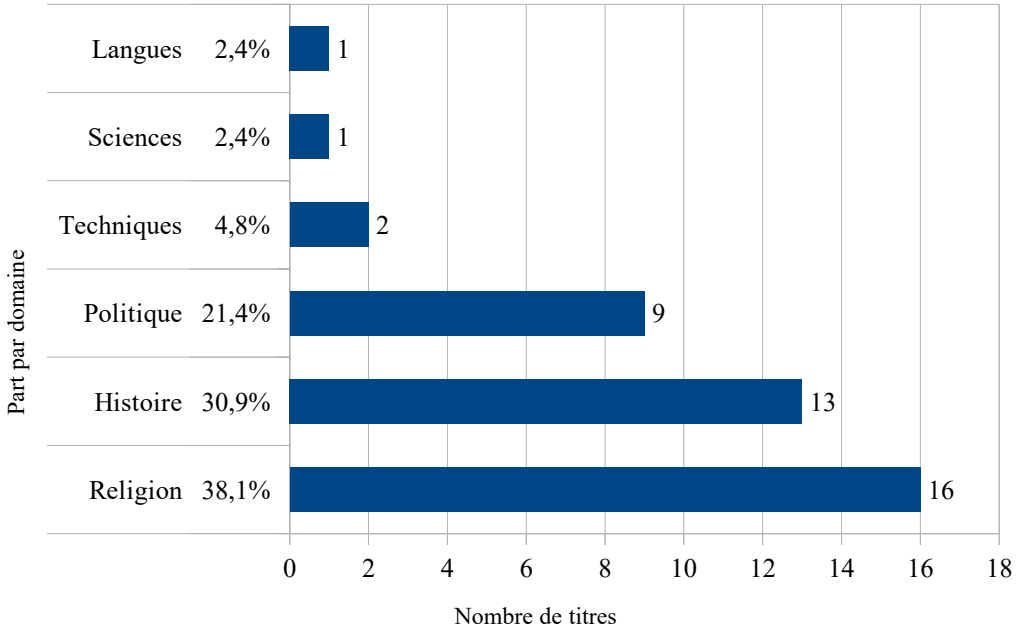

La religion est le domaine le mieux représenté suivi par l'histoire et la politique. Il est intéressant de noter que parmi les ouvrages historiques une grande part a aussi une dimension politique et concerne, par exemple, la Guerra dels Segadors, la Guerre de Trente ans et les relations entre la Catalogne et la France ou, pour la France, les États généraux de 1614. Les titres classés dans le domaine du politique se rattachent, quant à eux, surtout à la politique française. En tant que représentant du gouvernement catalan lors des négociations avec la France durant la guerre contre la monarchie hispanique, J. de Margarit i de Biure a tout intérêt à maîtriser les rudiments politiques de son pays protecteur. De plus, il montre aussi un attachement au royaume de France qui consolide sa prise de parti pour la France afin de préserver les territoires catalans.

Ainsi, les thèmes des livres présents à Perpignan dans la seconde partie du XVIIe siècle reflètent, par leur variété, des intérêts propres aux sociétés européennes d'Ancien Régime. En effet, en France, les nobles habitant dans les villes de l'Ouest à la fin du XVIIe ont des bibliothèques constituées principalement des œuvres des auteurs antiques,

d'histoire, de religion et de littérature contemporaine[630]. À la même période et dans le même territoire, les bourgeois exerçant les métiers de la justice, le notariat et le négoce montrent une préférence pour les livres liés à leurs professions[631]. À Grenoble au milieu du XVIIe siècle, les gens de métiers acquièrent aussi en majorité des ouvrages concernant leurs activités[632]. À Barcelone durant la première moitié du XVIIe siècle, le livre religieux est présent dans les bibliothèques de toutes les catégories sociales et parmi les notaires, juristes, marchands et autres professionnels libéraux la possession de dictionnaires, de livres d'histoire, d'imprimés religieux de type *Flos sanctorum* et d'ouvrages techniques concernant la navigation, est courante[633]. À Perpignan à l'époque des Lumières, le métier du possesseur semble aussi conditionner la composition des bibliothèques, sans pour autant empêcher une diversité de lectures, au moins dans les milieux aisés. C'est le cas, par exemple, chez Louis Guillaume de Bon, juriste et intendant du Roussillon entre 1754 et 1773, qui détient une majorité de livres concernant le domaine du droit mais aussi des textes historiques, religieux, linguistiques et des belles lettres[634].

Enfin, outre les domaines et les thèmes, les livres transportent un autre contenu culturel : les langues.

630 Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime, op. cit.* p. 175.
631 *Ibid.* p. 178.
632 Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien régime, Paris, op. cit.* p. 190.
633 A. Espino López, « Libros, lecturas y lectores en la Barcelona de la primera mitad del siglo XVII », art cit.
634 Gilbert Larguier, Caroline Lentz et Caroline Chavalier, « Deux bibliothèques en Roussillon au XVIIIe siècle: les bibliothèques de l'intendant de Bon et du juriste François Fossa » dans *Les Lumières en Roussillon au XVIIIe siècle. Hommes, idées, lieux*, Trabucaire., Canet, 2008, p. 135-193. 137.

II.2.B) Les langues des livres avant et après 1659

Pour chacun des titres identifiés dans les librairies d'A. J. Escayola, d'Ivo Fornes, de Joan Figuerola et de L. Reynier, les langues ont pu être saisies selon les descriptions bibliographiques élaborées par les bibliothèques et d'après la consultation des ouvrages quand la possibilité s'est présentée. Quelques précisions sont toutefois nécessaires pour les titres engendrant des confusions. Aussi, les manuels d'apprentissage des langues ont été classés selon la langue principale, c'est à dire que la langue à partir de laquelle des traductions sont données à été considérée comme la principale. Par exemple, chez A. J. Escayola, le *Thesaurus Puerilis* d'Onofre Pou a été reconnu comme une œuvre en langue catalane puisqu'il s'agit d'un dictionnaire de traduction du catalan vers le latin; et, le dictionnaire multilingue d'Ambrogio Calepino, *Ambrosii Calepini Dictionarium*, a été placé avec les livres en latin car les mots sont traduits dans les différentes langues, l'hébreu, le grec, le français, l'italien, l'allemand, le castillan et l'anglais, à partir du latin. De plus, l'œuvre de Reginald Poc, présente dans la boutique d'A. J. Escayola et de J. Figuerola, et appartenant au domaine religieux, contient majoritairement du texte en castillan et seulement une minorité en catalan, un *goig*, elle fait donc partie des livres écrits en langue castillane.

Alors, les langues présentes dans les librairies perpignanaises durant la seconde partie du XVIIe siècle sont les suivantes :

Figure 18: Part de titres selon la langue

Boutique d'Ivo Fornes - 1649

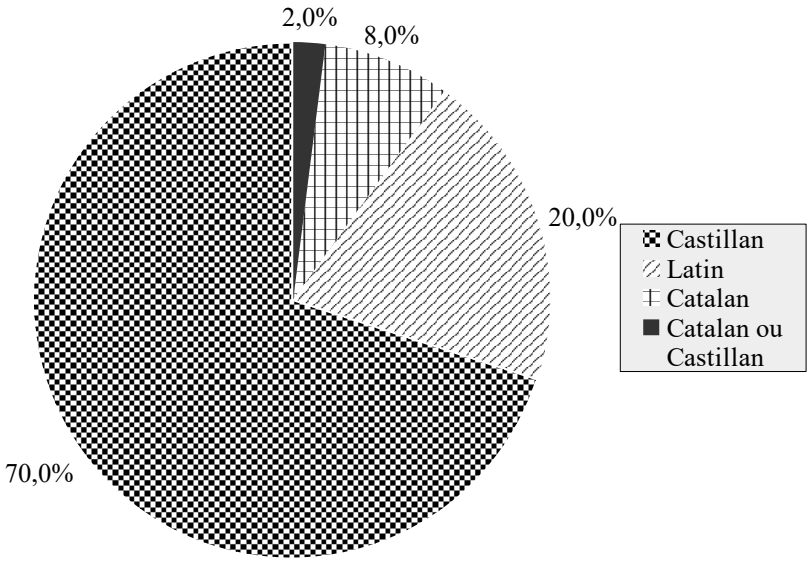

Figure 19: Part de titres selon la langue

Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656

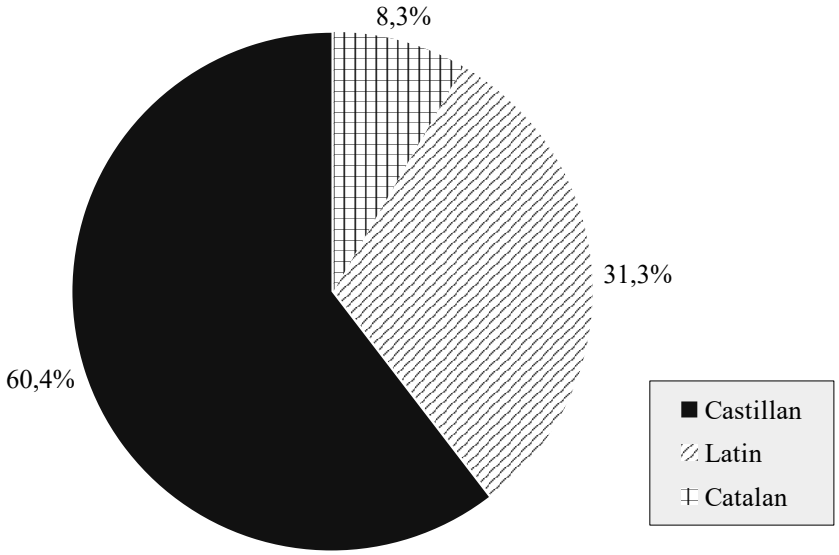

Figure 20: Part de titres selon la langue

Boutique de Joan Figuerola - 1674

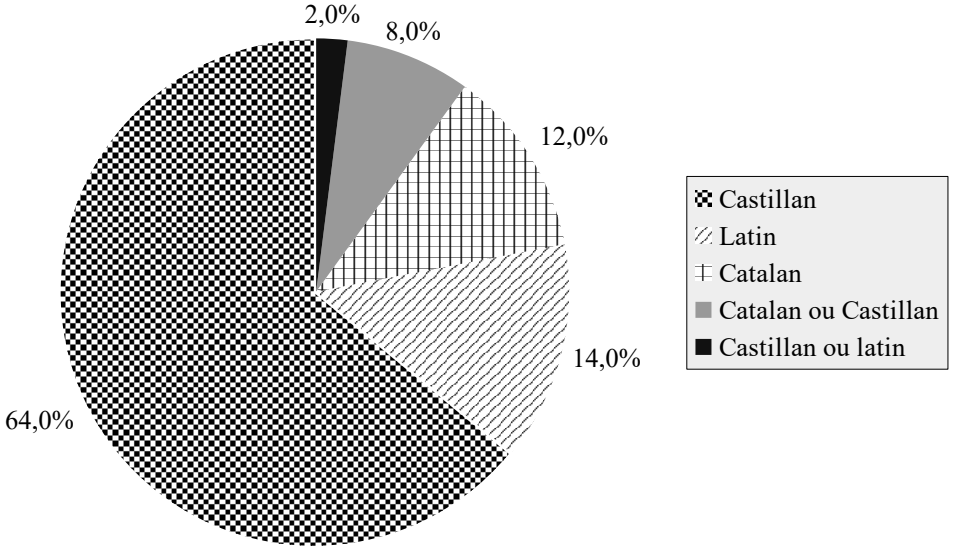

Figure 21: Part de titres selon la langue

Boutique de Louis Reynier - 1689

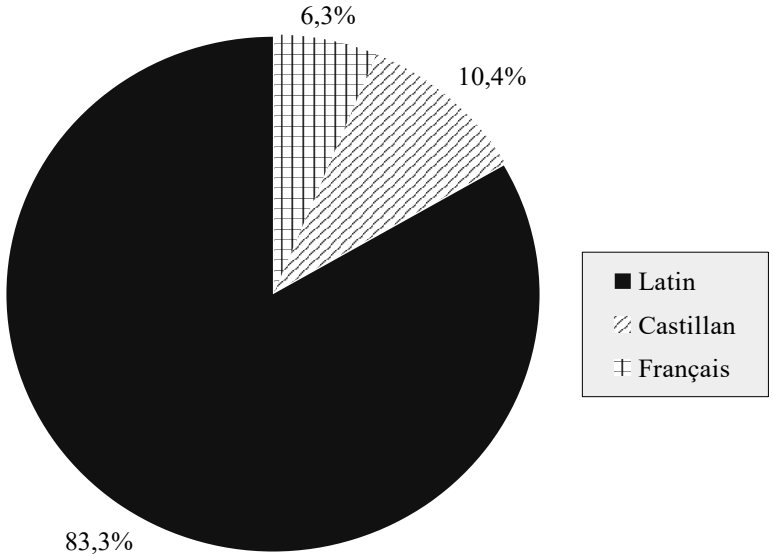

Ainsi, selon les échantillons de titres identifiés, des variations existent entre les langues des livres dans chaque librairie, et particulièrement après l'annexion du Roussillon au royaume de France. Avant 1659, la majorité des textes est en castillan, le latin occupe aussi une place importante et le catalan est présent, mais dans une moindre mesure. La présence de ces trois langues dans le Roussillon encore catalan n'est pas surprenante puisque se sont celles en usage dans l'ensemble des territoires catalans de cette période[635]. Après 1659, ces dynamiques se poursuivent chez J. Figuerola mais évoluent dans la librairie de L. Reynier où le catalan s'efface et le français apparaît. Peut-on voir ici l'impact du traité des Pyrénées ?

J. Figuerola semble faire perdurer les traditions linguistiques, même après l'annexion du Roussillon au royaume de France. Cependant, comme évoqué dans la première partie de ce mémoire, c'est de son imprimerie que sortent les premiers imprimés incluant la langue française dans la Province. De plus, J. Figuerola est originaire du Principat, sa culture catalane, qui est aussi celle de la majorité de la société roussillonnaise, serait alors reflétée dans les livres de sa boutique. En revanche, L. Reynier est originaire du diocèse de Lyon et connaît probablement mieux la littérature latine et française que celle de la péninsule Ibérique.

Toutefois, l'installation de gens du livre originaires du royaume de France est facilitée par le traité des Pyrénées, et la diffusion de textes écrits en français est en cohérence avec la politique linguistique menée par la monarchie française. Cette dernière entend peut-être, par ce biais, effacer les relations entre les roussillonnais et leurs voisins hispaniques, et la chute du nombre de livres en castillan chez L. Reynier montre peut-être cette volonté de « dé-hispanisation » car « la province du Roussillon était soupçonnée d'infidélité aux yeux des Français par la proximité et le lien hispanique[636] ».

Ainsi, l'offre linguistique des libraires perpignanais s'inscrit, avec des variations, dans la société de leur temps. Qu'en est-il de la demande ? Quelles langues renferment les livres possédés par les habitants de Perpignan avant et après 1659 ?

635 E. Mirailles, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1659-1699 », art cit.48.

636 *Ò*. Jané Checa, *Catalunya i França al segle XVII*, *op. cit.* p. 226

Figure 22: Part de titres selon la langue

Bibliothèque de Francisco Vila - 1653

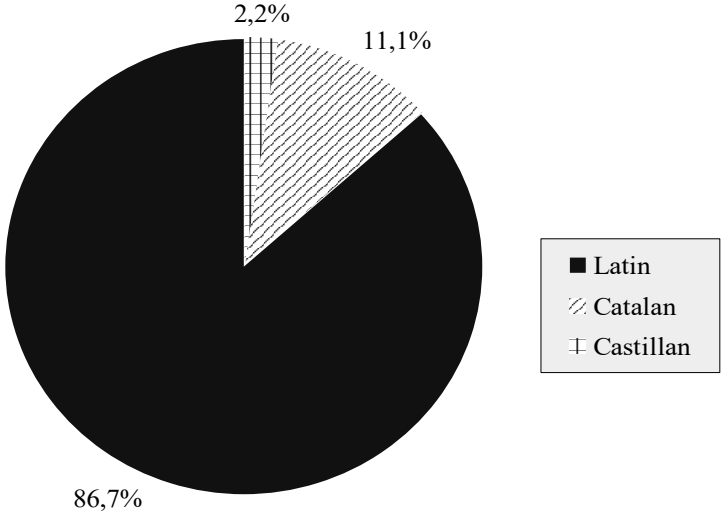

Figure 23: Part de titres selon la langue

Bibliothèque d'Antoni Joli i Ros - 1675

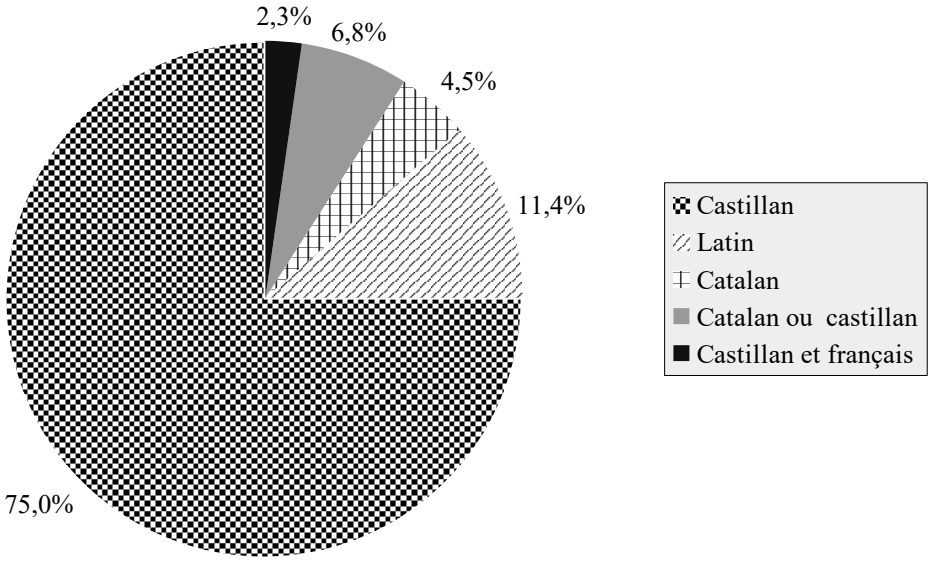

Figure 24: Part de titres selon la langue

Bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure (1602-1685)

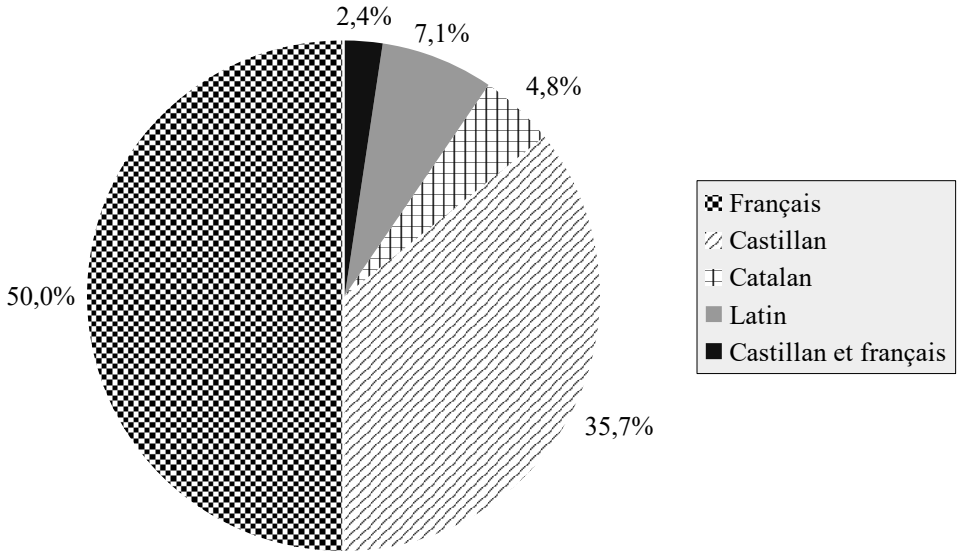

Francisco Vila lit principalement en latin, mais, comme présenté plus haut, il possède essentiellement des livres se rapportant au droit, alors cette langue serait liée à ce domaine, comme pour la production locale. La français s'introduit dans la bibliothèque d'Antoni Joli i Ros par le biais d'un ouvrage bilingue, le *Tesoro de las tres lenguas española, francesa y italiana* de Girolamo Vittori, qui est divisé en deux parties, l'une écrite en castillan et l'autre en français, dans lesquelles des traductions italiennes figurent. Quant à Josep de Margarit i de Biure, étant donné qu'il détient une majorité de livres provenant du royaume de France et concernant la politique et l'histoire de ce territoire, la primauté de la langue française semble logique. En outre, la bibliothèque de Claude Peyrich, selon l'échantillon de titres identifiés, contient pratiquement que des livres en langue française, à l'exception d'un dictionnaire grec (mais dont les traductions sont peut-être données à partir du français) et de deux œuvres en italien.

Ainsi, les circulations du livre semblent être influencées par le traité des Pyrénées mais elles perdurent. La frontière de 1659 paraît dévier les réseaux commerciaux liés au monde du livre et l'annexion du Roussillon au royaume de France apporte des changements culturels qui sont davantage visibles dans l'usage des langues que dans les thèmes des livres. En ce sens, les axes marchands et les langues utilisées sont reliées puisqu'un livre imprimé dans un centre d'édition situé dans le royaume de France ne transporte pas la même langue que s'il sort de presses hispaniques.

CONCLUSION

À travers le livre, cette étude s'insère dans la société perpignanaise de la seconde partie du XVIIe siècle. Espace frontalier et éloigné du gouvernement central, le Roussillon change de souveraineté en 1659 et son territoire, jusqu'alors appartenant aux *Comtats* catalans, devient une province du royaume de France. Cette évolution politique impacte les domaines du social, de l'économique et du culturel et, par le livre, ce travail voudrait contribuer à cerner certains effets de l'implantation de la frontière de 1659. Entre les années 1650 et 1715, la bibliographie et les sources consultées révèlent que le livre est présent à Perpignan où il est produit, diffusé et possédé.

Le monde du livre perpignanais présente une certaine vitalité durant toute la période étudiée. Il se construit à travers l'activité des gens du livre dont la présence dans la capitale roussillonnaise n'est pas interrompue. Présentés comme libraires, imprimeurs ou imprimeurs-libraires, les professionnels du livre à Perpignan sont polyvalents, comme c'est le cas généralement dans les sociétés d'Ancien Régime, et font perdurer leurs activités en se succédant. Établis dans la ville pour une longue durée ou ponctuellement, certains imprimeurs et libraires cohabitent, ce qui montre une certaine importance du marché du livre. Ils semblent aussi se concentrer dans deux secteurs de l'espace urbain, stratégiques par leur proximité avec des places économiques et par leur centralité. Les sources consultées montrent peu la participation des femmes aux métiers du livre qui est alors remarquée dans le cas où elles succèdent à leurs époux, en tant que veuves.

Les gens du livre installés à Perpignan partagent occasionnellement leur lieu d'activité avec des imprimeurs et libraires agissant depuis l'extérieur de la province. Durant la seconde partie du XVIIe siècle, plusieurs professionnels du livre étrangers participent au développement du monde du livre à Perpignan, et ils sont principalement établis en Languedoc, dans des villes proches du Roussillon comme Toulouse et Béziers. Ces imprimeurs languedociens interviennent par le biais de collaborations avec

leurs semblables perpignanais et ils semblent voir des avantages à entretenir des relations avec la nouvelle province. Aussi, des commanditaires particuliers, habitant à Perpignan, créent aussi des liens avec des typographes languedociens en leur confiant l'impression d'une œuvre.

L'imprimerie perpignanaise, unique centre d'impression en Roussillon, ne connaît pas de césure dans son activité durant la mi-XVIIe siècle. Tout au long de la période, les presses produisent des imprimés en quantité modérée, si elle est comparée à des villes d'influence comme Lyon, Paris ou Barcelone, mais continue, et sa production est similaire à celle d'espaces urbains équivalents comme Gérone et Lérida. Principalement destinée à la consommation locale, la production imprimée de Perpignan ne semble pas être distribuée vers d'autres espaces. Dans les dynamiques de leur temps et de leur territoire, les typographes perpignanais font sortir de leurs presses des livres, des opuscules et des feuillets, dans lesquels le thème religieux domine, complété par le domaine linguistique et l'apprentissage des langues, notamment du latin, et, dans une moindre mesure, par des ouvrages concernant le droit, la littérature et les sciences, axées surtout sur la médecine et l'agriculture. Ici, l'effet du traité des Pyrénées est reflété dans les langues imprimées. Si avant 1659 les imprimés perpignanais sont en latin, castillan et catalan, les langues du Roussillon, dès les années 1660 la langue française apparaît, d'abord dans des œuvres bilingues qui incluent aussi le catalan, puis seule. Cependant, l'imprimerie perpignanaise continue d'utiliser les langues habituelles du territoire et l'introduction de la langue du nouveau pouvoir y est progressive.

Le livre peut donc compter à Perpignan sur des gens du métier qui permettent sa production et sa diffusion, et sa réception dépend de la présence de possesseurs. Mais, le livre, puisqu'il implique de connaître la langue et de savoir lire, au moins pour une pratique solitaire de la lecture, est étroitement lié aux niveaux d'alphabétisation de la population. À Perpignan, comme dans d'autres villes des sociétés d'Ancien Régime, les individus ayant accès à l'apprentissage des langues sont minoritaires et dans la deuxième partie du XVIIe siècle l'université perd de son dynamisme. Le domaine de l'écrit est alors réservé à un public restreint, principalement constitué d'hommes de milieux sociaux aisés. De plus, habitués à manier le castillan, le catalan et le latin, ces

lecteurs voient s'introduire une nouvelle langue que la plupart ignorent, le français, à travers une politique linguistique mise en place par la monarchie française.

Si on le rattache à d'autres domaines du culturel qui n'impliquent pas l'usage des langues, comme les arts plastiques, le livre semble aussi destiné à un public réservé. Produits du « superflu », les tableaux occupent une modeste place dans la société roussillonnaise mais perdurent et sont présents, parfois, dans les intérieurs perpignanais. Aussi, la possession de livres par les producteurs d'art, comme les peintres et les doreurs, révèle l'un des rôles que peut avoir le livre : la diffusion des savoirs et des techniques. Le fait que le seul peintre qui dispose, chez lui, d'un nombre important de livres soit aussi l'unique qui aspire à être un artiste plus qu'un artisan le démontre.

La possession du livre à Perpignan est donc soumise à un contexte culturel qui limite l'accès à la culture. Toutefois, les ouvrages trouvent leur place dans les maisons et des possesseurs habitent la ville. Si divers groupes sociaux semblent accéder à l'objet imprimé, ce sont surtout ceux qui sont alphabétisés et bénéficiant d'un certain confort de vie qui possèdent les plus grandes bibliothèques. Aussi, la plupart des possesseurs de livres détiennent aussi du matériel d'écriture et des tableaux, parfois en grandes quantités.

Le livre habite donc la société perpignanaise de la seconde partie du XVIIe siècle, il se rattache à des individus dont les trajectoires personnelles et professionnelles les portent à être des acteurs du livre, et il engendre des circulations.

La plupart des imprimeurs et libraires établis à Perpignan ne sont pas originaires du Roussillon. Globalement, avant 1659 ils sont surtout natifs du Principat et, après cette date, ils viennent principalement du Languedoc, de la région toulousaine, et du massif central, des alentours de Lyon. Ce changement dans les mobilités est peut-être une conséquence de l'annexion du Roussillon au royaume de France, l'arrivée de professionnels du livre maîtrisant le français est probablement un appui dans la francisation de la nouvelle conquête et Louis XIV semble faciliter l'installation d'ouvriers du territoire français.

Une fois installés dans la capitale roussillonnaise, les gens du livre s'organisent d'après les dynamiques de leur époque. Le métier se transmet essentiellement selon des liens de parenté, entre père ou mère et fils, mais surtout entre frères et, occasionnellement entre sœurs, et l'apprentissage des techniques peut avoir lieu dans d'autres villes du royaume de France.

À l'image des autres professions artisanales qui incluent la fabrication et la vente d'objets, nombre d'imprimeurs et libraires sont à la fois boutiquiers et artisans, et leur espace de travail est une partie de leur habitation. Leur commerce, la librairie, dans laquelle le livre occupe la plus grande place, est diversifié et propose aussi des marchandises liées à l'écriture, comme des plumes et du papier, et liées à l'imprimerie, comme des images et des imprimés mineurs. Leur clientèle est principalement composée de particuliers, qui représentent aussi un moyen d'approvisionnement, et d'institutions religieuses et gouvernementales. Ici, le traité des Pyrénées vient modifier les administrations qui sollicitent les services des imprimeurs-libraires, avant 1659 elles représentent le gouvernement catalan et hispanique et, avec l'annexion c'est à la demande du Conseil souverain installé par la monarchie française qu'ils fournissent des imprimés officiels. Les gens du livre varient aussi leurs activités et leurs prestations, ils complètent leur négoce par des spécialités comme l'imprimerie, la reliure et la dorure qui sont exercées avec les mêmes techniques et outils que dans d'autres territoires européens.

Le livre est un produit du commerce qui transporte des contenus culturels, il se rattache donc à des circulations qui sont à la fois négociantes et culturelles.

La librairie perpignanaise ne peut se contenter de l'activité de l'imprimerie locale et elle se nourrit de la production de centres d'impression situés dans d'autres territoires européens. Les réseaux commerciaux liés au livre semblent évoluer avec le changement de souveraineté, les fonds des librairies étudiées montrent des axes d'approvisionnement qui, avant 1659, relient Perpignan et d'autres villes situées dans l'espace catalan et, plus largement hispanique, ils sont donc tournés vers le Sud. Après l'implantation de la frontière, les lieux d'édition changent, les villes de la Catalogne et

de la péninsule Ibérique deviennent minoritaires au profit de celles situées dans le royaume de France.

Chez les libraires perpignanais, les thèmes des livres perdurent au cours de la période étudiée. En suivant les dynamiques de la production locale, qu'elle semble toutefois compléter, la librairie propose des ouvrages qui abordent des thématiques communes au marché du livre des territoires voisins. La religion est le domaine qui prime, mais des livres liés au droit, à la linguistique, l'histoire, les sciences et les techniques sont aussi disponibles, et la littérature, classique et contemporaine, occupe aussi une place importante. Des différences existent d'une boutique à une autre et cette offre semble répondre à une demande. Dans les bibliothèques privées ces thèmes sont aussi présents et le choix des livres acquis semble surtout conditionné par le métier du possesseur, avec quelques variations.

Le contenu des livres évolue avec le traité des Pyrénées plutôt en ce qui concerne l'usage des langues. Les livres contenus dans les librairies de Perpignan reflètent le rattachement du Roussillon au royaume de France par l'apparition de la langue française après 1659. Cependant, ils montrent aussi une introduction lente, le français est la langue d'une petite part d'ouvrages mis à la vente et peut être absent d'une librairie en activité après l'annexion. Ainsi, le catalan, le castillan et le latin perdurent et c'est probablement parce-que les lecteurs connaissent mieux ces langues que celle introduite par le nouveau pouvoir. Parmi les possesseurs dont les bibliothèques ont été analysées, ceux qui semblent lire le français sont reliés à la culture française, soit par leurs origines soit par leurs engagements politiques.

Ainsi, le livre s'insère dans la société perpignanaise de la seconde partie du XVIIe siècle. Produit de consommation réservé, il est cependant au cœur des évolutions culturelles et politiques de son temps et montre des continuités et des variations dans la période qui suit le changement de souveraineté. Le traité des Pyrénées montre son influence ici surtout dans l'usage des langues et les circulations humaines et négociantes. Les relations marchandes se déplacent du Sud vers le Nord et la langue française est imprimée et présente dans les livres diffusés dès les années 1660. Alors, le livre commence peut-être ici son action dans la francisation de la Province.

Toutefois, ces résultats ne représentent qu'une première vision du monde du livre à Perpignan durant la seconde partie du XVIIe siècle.

En effet, les sources consultées, principalement émises par des notaires, présentent des limites et permettent de cerner seulement certains aspects du sujet étudié. En effet, en croisant les différents types d'actes notariés et les documents administratifs, une vision générale du monde du livre est donnée, mais de nombreux éléments restent méconnus ou partiellement appréhendés. Pour ce qui est des archives notariales, en général, nous sommes soumis à l'œil et à la volonté du notaire et des autres acteurs participant à l'élaboration de ces écrits, de ce fait nous ne savons que ce qui a été choisi d'apparaître. Par exemple, dans certains inventaires après-décès la présence de livres est parfois simplement mentionnée, sans autre précision. De plus, les titres des livres dans les documents d'archives consultés sont parfois difficiles à identifier car le notaire inscrit partiellement le titre, rarement le nom de l'auteur et l'écriture peut s'avérer difficile à lire. Puis, cette stratégie de recherche ne prend en compte que l'appropriation du livre par la lecture solitaire et laisse en marge le public qui a accès à la culture écrite par la lecture partagée oralement, par exemple.

Pour un meilleur développement de l'objet d'étude, des recherches supplémentaires sont nécessaires. Elles pourraient concerner d'abord les documents qui ont déjà été consultés mais dont le traitement n'a pas pu être mené à bout. Par exemple, l'identification des titres des fonds de librairies et des bibliothèques privées devrait être poursuivi pour donner une image plus complète et représentative. De plus, les inventaires après-décès des gens du livre et des possesseurs pourraient faire l'objet d'une analyse plus poussée pour mieux connaître leur condition sociale, leurs habitudes de consommation et leurs intérêts et goûts culturels. Dans ce mémoire, la valeur financière du livre n'a pu être abordée, mais certains documents précisent le prix des ouvrages. Par exemple, certaines quittances émises par des professionnels du livre indiquent la somme payée pour la vente d'imprimés et des livres sont parfois vendus lors de ventes aux enchères et prisées des biens de particuliers. Ces documents précisent souvent l'identité des acheteurs, ce qui permettrait d'amplifier l'étude sur la possession du livre en s'intéressant à un mode d'acquisition différent, sans l'intermédiaire du

libraire. En outre, les textes font aussi partie du commerce de contrebande, il serait intéressant d'en connaître les structures pour donner une autre image, peut-être, des lecteurs perpignanais.

La poursuite du dépouillement des sources d'archives pourrait aussi apporter de nouveaux éclairages, sur tous les points abordés dans ce travail. Par exemple, en ce qui concerne les métiers et les conditions d'apprentissage, la participation des femmes et le choix des spécialités. Les sources matérielles pourraient aussi révéler de nouveaux aspects, par exemple une meilleure image des techniques pourrait être donnée en faisant coïncider les outils présents dans les ateliers à leurs résultats physiques sur les livres. Les filigranes et les ex-libris pourraient, quant à eux, permettre une reconstitution du circuit du livre, de la fabrication du papier à la bibliothèque privée, et fournir des données « sûres » sur les livres possédés par des habitants de Perpignan.

GLOSSAIRE

Établi d'après :

- ALCOVER Antoni Maria et MOLL Francesc de Borja, *Diccionari català-valencià-balear*, Palma de Mallorca, Moll, 1962, 10 vol.
- BROCH Àlex (dir.), *Diccionari de la literatura catalana*, Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 2008, 1242 p.
- CAMPRUBÍ I PLA Xevi, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, Thèse, Universitat de Barcelona, Barcelone, 2014, 2238 p.
- CARBONELL Jordi (dir.), *Gran enciclopèdia catalana*, Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 1969, 15 vol. et suppléments.
- PIERREL Jean-Marie (dir.)*, Centre national de ressources textuelles et lexicales,* [en ligne], www.cnrtl.fr, [06/06/18].

Auca : (nom fém.) ensemble de petites estampes chacune accompagnées d'une légende, disposées généralement dans de petits cadres et sur une feuille de papier, qui se réfèrent aux différents épisodes d'une biographie d'un personnage réel ou fictif, d'une histoire...

Beceroles : (nom fém.) nommées aussi « cahiers de premières lettres », livrets destinés à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Ex-libris : (nom masc) vignette artistique ou inscription figurant à l'intérieur d'un livre, le plus souvent sur les plats, les pages de garde ou les premières pages, par laquelle le propriétaire marque sa possession.

Filigrane : (nom masc.) Ensemble des fils de cuivre ou de laiton, formant un dessin ou une inscription, et que l'on fixe sur la forme destinée à recevoir la pâte à papier. Désigne aussi l'empreinte d'identification obtenue par ce procédé, et qui apparaît lorsqu'on examine le papier par transparence.

Goig : (nom masc.) faits de la vie de la Vierge ou d'un saint, remarquables par leur intense gaieté, relatés dans des compositions poétiques souvent mises en musique.

Factum : (nom masc.) récit ou mémoire exposant les détails d'un procès, destiné aux juges et/ou à être publié.

Franselm : (nom masc.) expression (parfois mentionnée sous d'autres formes comme Fra Anselm, Francelm, Fransem, Flancem...) qui se référait au *Llibre de bons amonestaments* d'Anselm Turmeda, en tant qu'œuvre d'instruction scolaire.

Paper d'estrassa : (nom masc.) papier de qualité inférieure qui présente une surface grossière et sans colle, généralement utilisé pour l'emballage.

Pelegrins : (nom masc.) forme générique sous laquelle était connu *El romiatge del venturós pelegrí*.

Salm : (nom masc.) composition religieuse de louange à Dieu destinée à être chantée.

ÉTAT DES SOURCES

Sources manuscrites

Archives départementales des Pyrénées-Orientales

Série B : Cours et juridictions

Sous-série 2B : Procédures civiles et criminelles

2B 1043, procès, Exequtio instante Josepho Dulsat ag[rico]la Insule contra Olevarium Boxari macellarium dicta villa, 1661.

2B 1048, procès, Oliverius Boxeri macellarius francigena contra Raymundus Cot chirurgicus, 1661-1662.

2B 1048, procès, Don Joan Baptista Chiaveri contra lo doctor fra Gaspar Sala abat de Sant Cugat del Valles, 1662.

2B 1048, procès, Llorens Esteve botiguer de Perpinya contra Francisco Romanya veguer de Rossello, 1662.

2B 1065, procès, Joseph de Ardena et Darnius comte de Las Illas contre Hyacinthe Llara marchand de Perpignan, 1655-1665.

2B 1065, procès, Camo Alenya mercader de P[er]p[iny]a i Monserrada conjugues contra Isidro Alart jove sirurgia de dita vila y Madalena co[njugues], 1664-1665.

2B 1065, procès, Margarida de Besial veuve de Fitou contre Isidro Escayola boutiquier de Perpignan, 1665.

2B 1074, procès, Ramon Cot surirgia contra Oliver Boxari carnisser, 1664-1665.

2B 1075, procès, Lo D[octo]r Geronym Lleopart sacrista major y canonge de Elna official y vicari g[ener]al del p[rese]nt bisbat de Elna contra lo d[octo]r y canonge de Elna Sebastia Garriga, 1664-1666.

2B 1092, procès, Don Garau de Homs y dona Maria Anna conjugues contra Pere Dubedat y Oliver Boxeri, 1668.

2B 1178, procès, Lo subsindich de la universitat de la p[rese]nt fidelissima vila de Perp[iny]a contra Francisco Escayola i (?) Estruch botiguers, 1678.

2B/1202, procès, Mestre Joan Rossell sebater de Perp[iny]a contra Francisco Viger corder, 1679-1680.

2B 1205, procès, Lo d[octo]r Galderich Blay contra Joana Anna Brafel, 1679-1681.

2B 1262, procès, Olivie Boucherie contre les sieurs clavaires de la p[rese]nt ville de P[er]p[ign]an, 1686.

2B 1271, procès, Francisco Escayola mercader contra Josep Fondera alguasil real, 1687.

2B 1314, procès, Lo convent de sant Marti de Canigo contra Audal Manjolet tender de Perpinya, 1691.

2B 1333, procès, Lo p[are] rector de la companya de Jesus contra Antoni Simon Valls mercader, 1687-1694.

2B 1333, procès, Lo convent de nostra senyora del Carme appellant contra la senyora Mariangela Blay viuda y Joseph Escayola procurador curador del pubill Anton Blay intimats, 1694.

2B 1333, procès, La communauté des prêtres de l'église Saint Jacques de Perpignan contre Jacques Botes bourgeois de Perpignan, 1694.

2B 1333, procès, Piesses de dame Josephe de Cahors et Ros veuve, noble Joseph Celler et Prat doncteur en lois de cette ville et le s[ieu]r François Escayola mercadier immatriculé de la meme ville contre don Joseph Doms et du Vivier domicilié en cette d[it]e ville, 1717.

2B 1618, procès, Oliver Boixer [contre] Joan Rivel, 1661.

<u>Série C : Administrations provinciales</u>

Sous-série 1C : Intendance du Roussillon, administration

1C 259, Impressions 1701-1785, Estat des impressions faites par le s[ieu]r Reynier imprimeur de la ville de Perpignan, par ordre de Monseigneur le comte Dalbaret intendant en Roussillon

1C 1313, Imprimerie et librairie 1695-1778.

- Estat des impressions qui ont esté faites de l'ordre de Monseigneur l'intendant de Trobat, concernant les affaires du Roy par le s[ieu]r Reynier.
- Procès verbal dressé par le comte d'Albaret en conséquence de l'arrêt du Conseil d'État du roy du 06 décembre 1700, 26/01/1701.
- Articles que le s[ieu]r Reynier libraire et imprimeur de la ville de Perpignan donne en conformité de l'arrest du conseil d'Estat de sa majesté du 6 décembre 1700.

- Articles de François Viger.
- Mémoire de l'établissement des imprimeries à Perpignan.
- Requette pre[sen]tée [par François Reynier à l'intendant de Trobat] pour une enseigne [«imprimerie royale»], 20/09/1695.

Série D : Université de Perpignan

D10, Université de Perpignan, Thomas Canta notaire de Perpignan, Pactes fets y fermats entre lo p[rever]e fra Nicolau Arnu religios del convent de s[an]t Domingo de Perp[iny]a y Joan Figuerola estamper de la p[rese]nt vila sombre la impressio de un llibre, 23/11/1660.

D12, Université de Perpignan, Onofre Carrera notaire de Perpignan, Apoca fermada per lo d[octo]r Joseph Vaquer a dama Eulalia de Marti, 10/10/1689. (Contient l'inventaire des biens de Josep de Marti)

Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles notaires

Sous-série 3E : Archives notariales

ALBALLUFA Joan

3E2/1458, manuel 1660
- F°193 recto – 194 verso, 31/05/1660. (Llorens Esteve et Simon Ayral)
- F° 267 recto – 268 verso, 23/07/1660. (Olivier Boixeri menor pactes pour acquisition de cuirs avec un marchand de Narbonne)
- F°273 verso – 277 recto, 31/07/1660. (Création d'une société entre Joan Figuerola et Jean Boude)
- F° 381 recto – 382 recto, 17/11/1660. (Olivier Boixeri menor, pactes pour acquisition de viande avec un marchand de Narbonne)
- F° 407 verso – 408 recto, 05/12/1660. (Barthomeu Brafel *flaquer*)

ALBALLUFA Francisco

3E1/5614, minutes 1676 – 1678
- Arrendament de una casa dels pobills Amadas fet per lo honor Honophre Canavellas droguer llur padastre a Barthomeu Brafel llibrater, 21/03/1676.
- Arrendament de una casa fet per lo honor Honophre Canavellas al honar Joan Connas de una casa scit[uada] en P[er]p[iny]a, 29/03/1678.
- Societat y companya de una botiga de differents mercaderies entre m[estr]e Jau[m]e Denias botiguer de P[er]p[iny]a y Joan Manyer jove botiguer natural de la ciutat de Narbona, 24/06/1678.

3E1/5618, minutes 1686

- Testament de la senyora Ignes Figuerola viuda de mossen Joan Figuerola llibreter de P[er]p[iny]a, 15/11/1686.

3E1/5622, minutes 1696 – 1697

- Capitols matrimonials de Joan Rey jove carnicer y Izabel Tues donzella habitants de P[er]p[iny]a, 03/03/1697.
- Inventari dels bens universal heretat foren del honor Francisco Mada q[uondam] droguer de P[er]p[iny]a als bens y heretat del difunt Pere Mada clerch de Elna son germa incorporats per que aquells no avien encara dividits, pres per Francisco Busia argenter de P[er]p[iny]a y senyora Francisca Busia y Mada conjugues, 30/04/1696.
- Arrendament de partida de una casa fet per Francisco Viger llibrater a monsieur Argeot botiguer per quatre anys, 09/05/1696.

3E1/5624, minutes 1700 – 1702

- Arrendament de partida de una casa fet per Francisco Viger llibreter a Joan Francesc Argiot botiguer, 22/01/1700.
- Caval ou gazaille de chebres donnée par Barthelemi Breffel a François Oliber, 21/06/1701.
- Quitance et cancellation d'afferme faite par le sieur François Viger au sieur Jean François Argiot, 16/05/1702.
- Quittance faite par François Viger marchand libraire de P[er]p[igna]n a ~~Fran~~ Jean François Argiot marchand de la dite vile, 22/11/1702.

3E1/5625, minutes 1703 – 1706

- Quitance de 300 [livres] faite par François Viger a Jean François Argiot, 10/05/1703.
- Quitance faite par mons[ieu]r François Viger a mons[ieu]r Jean François Argiot de la somme de 300 [livres], 09/11/1703.
- Quittance faite par le sieur François ~~Argiot~~ Viger au sieur Jean François Argiot de la somme de 302 [livres] 9 [sols] 3 [deniers] monnoye de France, 14/06/1704.
- Cancellation de caval ou gazalle fait par Mariangelique Brafel a François Oliver, 18/06/1704.

<u>ANGLES Joseph</u>

3E1/7051, manuel 1694

- F°186 verso, 07/05/1694. (Quittance de Francisco Viger pour vente de livres)

3E4/72, manuel 1705

- F° 263 verso – 264 recto, 16/12/1705. (Quittance de François Reynier pour vente de livres et matériel d'écriture)

3E9/395, minutes

- Testamentum Ludovici Renier bibliopolo Perp[iniani], 01/06/1689.

- Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopola P[er]p[iniani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutario et hereditario confectum, 10/06/1689.
- Encantus bonor[um] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopolo P[er]p[inia]ni factus ad instantiam illius uxoris, 19/09/1689.

BOSCH Andreu

3E1/4394, manuel 1652
- F°104 verso, 15/03/1652. (Quittance faite par Francisco Fornes à Antonio Reart pour une vente de livres)

BOSCH Joseph

3E9/212, manuel 1712 – 1713
- F°75 verso – 76 recto, 14/04/1712. (Quittance de Jacques Escayola)
- F° 141 recto, 25/11/1713. (Quittance de François Reynier pour vente de livres)

3E9/214, manuel 1715
- F°76 recto – 79 recto, 17/03/1715. (Acte de vente d'une maison à François Reynier)
- F° 217 verso – 218 verso, 31/10/1715. (Francisco Escayola)
- F°249 recto – 250 recto, 17/11/1715. (Josep et Josèphe Escayola mariés)

CANTA Blasi

3E1/5854, minutes 1654
- Testamentum Augustini Escajola juvenis bibliopola Perp[inia]ni, 26/05/1652.

CAZALS Joan Baptista

3E1/6215, minutes 1712
- Inventari del s[enyo]r Miquel Pujol pages de la vila de Tuhir pres per la s[enyo]ra Esperança Pujol sa muller, 13/06/1712.
- Inventari dels bens que foren del mag[nifi]ch Francisco Jordi Lobeyrach burges y d[octo]r en lleis conficit per la s[enyor]a Theresa Jordi sa muller com a tenutaria y heretera, 22/07/1712.
- Inventari dels bens del r[ever]ent Thomas Giralt p[re]bere confiscit per la s[enyo]ra Theresa Sardorna sa germana y heretera, 27/10/1712.

COLL Bartomeu

3E9/2 – 3E9/42, manuels et minutes 1647 – 1683
- 3E9/3, manuel 1653 :
  -F°4 verso-5 verso, 12/01/1653. (Quittance de Francisco Fornes pour paiement d'une pièce de terre)

- F°59 recto-60 recto, 31/08/1653. (Don à Cecília Cellera)
- F°79 verso, 11/11/1653. (Acte de location d'une maison par Magdalena Fornes veuve d' Ivonis Fornes)

- 3E9/4, manuel 1654 :
  - F°105 verso-106 recto, 15/10/1654. (À Ille-sur-Têt, Quittance de Magdalena Fornes veuve d'Ivonis Fornes Fornes)
  - F°114 verso, 09/12/1654. (Cecília Escayola i Cellera donne procuration à Isidro Escayola)
- 3E9/5, manuel 1655 :
  - F°6 verso –7 recto, 08/02/1655. (Acte de location d'une maison par Cecília Escayola i Cellera et Isidro Escayola)
  - F°56 verso – 58 recto, 02-03/06/1655. (Magdalena Fornes, veuve d'Ivonis Fornes)
  - F°161 recto-163 recto, 27/11/1655 (Cecília Escayola i Cellera)
- 3E9/6, manuel 1656 :
  - F°103 recto – verso, 02/06/1656. (Bartomeu Brafel *flaquer*)
  - F°115 recto-verso, 20/06/1656. (Paiement à Esteve Bartau)
- 3E9/7, manuel 1657 :
  - F°19 verso-20 recto, 14/02/1657. (Renouvellement contrat de location d'une maison à Isidro Escayola)
  - F° 96 recto-verso, 15/10/1657. (Quittance à Llorenç Esteve, Simon Ayral témoin)
  - F°104 verso-105 recto, 07/11/1657. (Acte de location d'une maison par Isidro Escayola)
- 3E9/10, manuel 1660 :
  - F° 58 verso, 05/05/1660. (Reconnaissance de dette par B. Brafel *flaquer* à Andreu Marcurell)
- 3E9/11, manuel 1661 :
  - F°63 verso, 09/03/1661. (Procuration donnée à Isidro Escayola)
  - F°174 verso, 04/11/1661. (Quittance de Gaspar Sala à Francisco Fornes et autres)
- 3E9/12, manuel 1662 :
  - F°166 recto, 03/11/1662. (Quittance de Gaspar Sala à F. Fornes et autres)
- 3E9/13, manuel 1663 :
  - F°3 verso-4 recto, 03/01/1663. (Donation par Francisco Fornes pour chapelle administrée par Gaspar Sala)
  - F°58 verso-59 recto, 31/03/1663. (Quittance de Gaspar Sala à F. Fornes et autres)
  - F°206 verso, 09/09/1663. (Procuration donnée à Antoni Lacavalleria)
  - F°259 verso-260 recto, 06/11/1663. (Quittance de Gaspar Sala à F. Fornes et autres)
- 3E9/15, manuel 1665 :
  - F°3 verso –6 verso, 29/12/1665. (Acte de vente d'une maison à Isidro Escayola)
  - F°146 verso, 28/08/1665. (Quittance à Isidro Escayola)
- 3E9/16, manuel 1666 :

- F°45 verso – 47 recto, 22/02/1666. (Acte de vente de pièces de terre à Isidro Escayola)

- 3E9/17, manuel 1677 :
  - F°147 verso, 26/09/1667 – F°161 verso, 23/10/1667 – F°166 recto – verso, 04/11/1667. (Quittances à Isidro Escayola)
- 3E9/18, manuel 1668 :
  - F°224 verso-225 recto, 13/10/1668. (Achat de bétail par Olivier Boixeri)
  - F° 231 recto – 236 verso, 27/10/1668. (Achat par Francisco Fornes d'une propriété à Villelongue de la Salanque)
  - F°254 verso-255 recto, 12/11/1668. (B. Brefel *flaquer*)
- 3E9/19, manuel 1669 :
  - F° 155 verso, 11/06/1669 – F° 157 recto-verso, 16/06/1669 - F°166 recto-verso, 27/06/1669. (Quittances à Isidro Escayola)
- 3E9/20, manuel 1670 :
  - F° 172 verso-173 recto, 14/09/1670. (Quittance à Isidro Escayola)
- 3E9/21, manuel 1671 :
  - F°11 verso-12 recto, 04/01/1671. (Achat de bétail par Olivier Boixeri major i menor)
  - F°31 verso-32 recto, 06/02/1671. (Olivier Boixeri major i menor)
- 3E9/24, manuel 1673 :
  - F°111 verso-113 verso, 28/05/1673. (Acte de vente d'une pièce de terre à Isidro Escayola)
  - F°138 recto, 19/07/1673. (Quittance à Isidro Escayola en tant que tuteur de Josep Escayola son neveu)
  - F°239 verso-241 verso, 19/11/1673. (Vente d'un livre blanc par Joan Figuerola)
  - F°242 recto-verso, 21/11/1673. (Achat de bétail par Olivier Boixeri major i menor compren bestiar)
- 3E9/26, manuel 1675 :
  - F°1 recto-2 recto, 28/12/1675 [1674?]. (Quittance à Olivier Boixeri menor)
- 3E9/27, manuel 1676 :
  - F°211 verso-212 recto, 05/06/1676. (Achat de bétail par Olivier Boixeri à négociants du Languedoc)
  - F°265 recto-267 verso, 05/08/1676. (Josep Escayola)
  - F°363 verso-366 recto, 04/11/1676. (Acte de vente d'un champ à Josep Escayola)
  - manuel 1676, F°378 recto-verso, 08/11/1676. (Josep Escayola)
- 3E9/28, manuel 1677 :
  - F° 76 verso – 78 recto, 26/02/1677. (Acte de vente d'une pièce de terre par les curateurs de Francisco Escayola)
  - F°163 recto, 23/05/1677. (Quittance à Josep Escayola)
  - F°343 recto – 344 verso, 29/10/1677. (Reconnaissance de dette par Josep Escayola)
- 3E9/29, manuel 1678 :
  - F°116 recto, 04/03/1678. (Josep Escayola)
  - F°188 verso-189 recto, 22/04/1678. (Josep Escayola)

- F°189 recto-verso, 22/04/1678. (Procuration à Olivier Boixeri)
- F°473 recto, 07/12/1678. (Josep Escayola)

- 3E9/30, manuel 1679 :
  - F°203 verso, 05/08/1679. (Bonaventura Torelles donne procuration à Josep Escayola son frère)
- 3E9/31, manuel 1680 :
  - F°358 verso-361 verso, 10/08/1680. (Francisco et Josep Escayola)
  - F°372 verso-373 recto, 20/08/1680. (Josep Escayola)
  - F°385 recto-verso, 31/08/1680. (Quittance par Llorenç Esteve)
  - F°411 verso – 412 verso, 30/09/1680. (Acte de vente d'une pièce de terre à Francisco Escayola)
  - F° 490 recto, 23/12/1680. (Francisco Escayola et Maurici Comellas donnent procuration à Francisco Escayola *passamaner* de Barcelone)
  - F°474 recto, 28/11/1680. (Quittance de Barthélémy Breffel)
- 3E9/32, manuel 1681 :
  - F°140 recto-verso, 27/04/1681. (Francisco Escayola neveu et Francisco Escayola *passamaner* de Barcelone oncle)
  - F°324 recto-326 recto, 17/10/1681. (Josep Escayola)
- 3E9/33, manuel 1682 :
  - Josep Escayola *causídic* mentionné dans divers documents.
  - F°9 recto, 03/01/1682. (Francisco Escayola et Maurici Comellas donnent procuration à Francisco Escayola *passamaner* de Barcelone)
- 3E9/34, manuel 1683 :
  - Josep Escayola *causídic* mentionné dans divers documents.
  - F°203 recto-204 verso, 11/06/1683. (Acte de vente d'une pièce de terre à Francisco Escayola)
- 3E9/35, minutes 1647 – 1652 :
  - Encantus bonorum mobilium que fuerunt Michaelis Audrich (?) Valenti olitoris Perp[inia]ni factis per Catherina Audrich vidua illius relicta, 14/06/1651.
  - Apochas fermades per diverses persones al honor Bernat Gavador cirurgia de Perpinya com ha tudor y curador del pobill Joseph Pujol, 08/08/1654.
- 3E9/36, minutes 1651 – 1652 :
  - Testament de Pere Angel Pabernat jove sastre de Perp[iny]a, 13/01/1652.
  - Inventarium bonorum que fuerunt discreti Fran[cis]ci Montbolo q[uondam] juvenis chirurgi Perp[inia]ni confectum [per] d[omi]nam Theresia Montbolo eius uxorum tenutaria pro suis dote et alys juribus dictorum bonorum, 26/02/1652.
  - Arrendament de una colomina de 40 ayminades situada en lo terme de Toluges fet [per] la s[enyor]a Theresa Montbolo viuda a Joan March per quatre anys, 05/05/1652.
  - Apoques fermades per diverses persones a la s[enyor]a Isabel Paleyrach y Menut y Rafel Dedies de S[an]t Feliu de Vall com ha manumissors de la anima de Jaume Andreu q[uondam] pages de S[an]t Feliu de Mont, 1652-1654.
- 3E9/37, minutes 1653 :
  - Inventarium bonorum mag[nifi]ci Fran[cis]ci Vila q[uondam] J.V.D et burgensis P[er]p[inia]ni confectum per illius uxorem uti heredem, 30/09/1653.
- 3E9/38, minutes 1654 :

- Inventarium hereditatis et bonorum que fuerunt honor Christoffori Duniol q[uondam] chirurgi Perp[inia]ni confectum per dominam Teresiam ejus uxorem uti tenutaria et usufructariam dictorum bonorum, 22/04/1654.
- Testament de la senyora Sperança Ripoll y Cellera viuda relicta de m[estr]e Honorat Ripoll q[uondam] causidich de Perp[iny]a, 25/06/1654.
- Inventari dels bens de la senyora Sperança Ripoll y Cellera q[uondam] viuda relicta del D. Honorat Ripoll q[uondam] causidich de Perp[i]n[y]a, 21/07/1654.
- Apochas fermades per diferents persones a la senyora Cicilia Scayola y Cellera viuda, septembre-octobre 1654.
- Testament de la senyora Narcissa Casals muller del honor Joan Baptista Casals botiguer de Perpinya, 20/10/1654.

- 3E9/39, minutes 1655 :
  - Companya feta entre m[estre] Isidro Escayola botiguer de una part y la senyora Cicilia Escayola y Cellera viuda de part altra, 14/02/1655.
  - Concordia feta y fermada per y entre la senyora Maria Juallar y Matheu y lo mag[nific] Andreu Juallar burges mare y fill de una part y la senyora Honorada Bou y Matheu y lo mag[nific] Esteve Bou y Matheu doctor en drets de Perp[i]n[y]a de part altre, 12/04/1655.
- 3E9/40, minutes 1656 :
  - Capitols matrimonials fets y fermats entre lo mag[nifi]ch Fran[cis]co Torrellas burges de la vila de Perp[iny]a de una part y la s[eny]ora Cicilia Scayola y Cellera viuda de part altre, 07/01/1656.
  - Apochas fermades per diverses persones a m[estr]e Isidro Scayola botiguer de Perp[iny]a com a tudor del pobill Joseph Escayola son nebot, 1656.
  - Capitulactio y pactes fets y fermats entre la s[eny]ora Honorada Bou y Matheu de una part y m[estr]e Isidro Escayola botiguer de P[er]p[iny]a de part altre, 17/10/1656.
- 3E9/41, minutes 1657 :
  - Capitols matrimonials fets y fermats entre m[estre] Joan Balanda scrivent de la vila de Prada de Conflent de una part y la s[enyo]ra Madalena Fornes viuda de part altre, 28/06/1657.
- 3E9/42, minutes 1658 :
  - Concordia fermada entre la s[eny]ora Maria Juallar de una part y lo s[enyo]r Andreu Juallar mare y fill resp[ectivamen]t de part altre, 07/09/1658.

3E9/394, minutes

- Capitols matrimonials fets y fermats entre m[estr]e Anthoni Joan Escayola llibrater de una part y la sen[y]ora Cecilia Cellera donzella tots de Perp[iny]à de part altre, 31/08/1653.
- Apocsas fermadas a la s[eny]ora Cicilia Scayola y Cellera muller de m[estr]e Anthoni Joan Scayola ~~q[uondam]~~ llibrater de Perp[iny]à com ha heretera de la s[enyo]ora Sperança Ripoll viuda q[uondam] sa germana, 1654.
- Testament del honor Anthoni Joan Escayola llibrater de Perpinyà, 17/09/1654.
- Inventarium bonoru[m] Anthony Joannis Scayola q[uondam] bibbliopole P[er]p[inia]ni confectum per d[omi]nam Cecilia Scayola (?) uxore uti tenutariam et usufructariam bonor[um] illius. Item la apocha fermada per m[estr]e Isidro

Escayola com a tudor de Joseph Escayola a la dita s[enyor]a Cecilia lo any 1656, 13/10/1654.

- Encant de alguns bens mobles que foren de m[estr]e Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]à fet per m[estr]e Isidro Scayola botiguer son germa, 06/02/1656.
- Albara per vendrer la llibraria de m[estr]e ~~Isidro se~~ Anthoni Joan Scayola q[uondam] llibrater de Perp[iny]a, item la relatio de dita venda lliurada a Esteve Bartau, item la apocha de dit preu , 24/04/1656.
- Bartomeu Coll notaire de Perpignan, minutes, Inventari dels bens del ill[ustr]e y molt r[evere]nt sen[y]or Joseph Juallar prevere sacrista major y canonge de Elna, 27/09/1657.
- Encantus aliquorum bonorum mobilium que fuerunt ill[ustr]is et (?) r[everen]di d[omi]ni Josephi Juallar p[re]b[e]ri J.V.D. sacriste majoris & canonici elnen, 22/10/1657.
- Inventari dels bens que foren del honor Sebastia Codina q[uondam] argenter pres per lo mag[nifi]ch Francisco Codina d[octo]r en medicina son fill, 25/07/1675.

3E9/395, minutes

- Testament del honor Isidro Escayola botiguer de Perpin[y]a, 14/09/1672.
- Societat feta entre los honors Joseph Serra bot[iguer] de Perpinya y Joan Boude y Joan Jaume Boude pare y fill impressors habitants en la ciutat de Tolosa, 05/02/1674[637].
- Inventari dels bens del honor Isidro Escayola q[uondam] botiguer de Perpin[y]a, 07/12/1674.
- Societat y companya feta de la botiga del honor Isidro Escayola botiguer entre los tudors y curadors del pobill Fran[cis]co Escayola de una part y m[estr]e Maurici Cormellas jove botiguer de part altre, 16/01/1675.
- Testament de Esperansa Deldon viuda relicta de Antoni Deldon mestre de cases de P[er]p[iny]a, 15/01/1675 et 18/08/1675.

<u>COLL Francisco</u>

3E9/76, manuel 1684

- Josep Escayola « *causídic* » et procureur cité dans divers documents.
- F°10 verso – 12 verso, 24/01/1684. (Acte de vente d'une pièce de terre à Francisco Escayola)
- F° 168 verso – 169 recto, 30/08/1684. (Procuration donnée par Francisco Escayola et Jaume Comellas)

<u>COMPTER Antoni</u>

3E1/4531 (2MI 8910), minutes 1702

- Apoca del s[enyo]r Francisco Reynier llibrater al profit de la dama Palmarola, 12/10/1702.

637 Notaire identifié selon une requête du 05/02/1678 par Francisco Diego, 3E9/395.

3E1/4537, minutes 1705

- Inventari pres per los s[enyo]rs sindichs de la molt r[evere]nd com[uni]tat de s[an]t Joan Baptista de Perpinya dels bens del q[uondam] Francesch Terme d[octo]r en medecina, 13/01/1705.
- Incant dels bens que foren de s[enyo]r Francesch Terme fet per la com[uni]tat de s[an]t Joan Baptista de Perpinya, 14/01/1705.

3E1/4545, minutes 1711

- Testament de Mariangela Brafel, 07/11/1711.

<u>COSTA Joseph</u>

3E1/5462, manuel 1654 :

- F° 44 recto-verso, 15/03/1654. (Quittance par Esteve Bartau pour vente d'imprimés)

3E1/5487, minutes 1675

- Albara per vendrer la heretat scituada en lo lloch y termens de Cornella de la Ribera que fou del mag[nifi]ch Rafel Joli q[uondam] d[oct]or en drets y burges de P[er]p[iny]a lliurada als tudors del pobill Francisco Escayola, 29/04/1675 et 01/05/1675.
- Inventari dels bens foren del mag[nifi]ch Anton Joli y Ros burges honrat y matriculat de Perp[iny]a y possehia lo die de son obit pres per la s[enyo]ra Anna Joli y Jaubert viuda deixada de aquell, 02/01/1675.
- Encantus bonorum mobilium que fuerunt mag[nifi]ci Raphaelis Jolis q[uondam] J.V.D et burgensis honorati et matriculati Perp[inia]ni factus ad instantiam illius manumissorum post mortem mag[nifi]ci Antony Joli et Ros q[uondam] etiam burgensis Perp[inia]ni fily sui, 13/03/1675.

3E1/5488, minutes 1676

- Inventarium confectum per d[omi]nam Margaretam Roig & ~~Viader~~ \ Isern / viduam relictam mag[nifi]ci Josephi Roig et Viader q[uondam] J.V.D Perpiniani de bonis quo fuerunt dicti q[uondam] viri sui, 01/05/1676.

<u>DEBADIA Ambros</u>

3E1/6723, minutes 1674 – 1675

- Desciptio y inventari dels bens mobles trobats en la casa de Joseph Vilaroja not[ari] y de las (?) de dit Vilaroja feta dita descrptio en forsa de ordenansa de la soberania cort, 07/05/1674.
- Escrutini fet a casa Jaume Maris adroguer, 10/05/1674.
- Inventari pres per Joseph Pasqual mercader p[rocurado]r de la s[enyor]a Ignalia Roig y Selua dels bens del d[octo]r Hieronim Roig, 15/09/1674.

- Inventari dels bens del d[octo]r Joseph Donas pre[vere] y curat de s[an]t Joan de P[er]p[iny]a, 27/09/1674.
- Testament de Juan Figarola llibrater de P[er]p[iny]a, 25/11/1674.
- Inventari dels bens del q[uondam] Joan Figuerola llibrater de la vila de Perp[iny]a pres per los manumissors de la anima de aquell, 06/12/1674.
- Albara per vendrer un mallol de sis ayminadas scit[uat] al terme de Vernet que fonch de la heretat y bens de Juan Figarola q[uondam] llibrater, 05/01/1675.

3E2/1497, manuel 1660 – 1661
- F°219 recto-verso, 11/06/1661. (Quittance à Joan Figuerola)
- F° 293 recto – 294 recto, 21/10/1661. (Paiement de Francisco Fornes pour l'achat d'une pièce de terre)

<u>DIEGO Francisco</u>

3E9/394, minutes
- Capitols matrimonials de Joan Figuerola llibrater y Ignes Casabona donzella, 12/01/1659.

3E9/395, minutes
- Requesta presentada a Joan Boude llibrater instant Joseph Serra botiguer, 05/02/1678.

3E22/73, minutes 1681
- Inventari dels bens que foren del molt reverent Ignacio Castellnou q[uondam] en s[an]ta theologia doctor p[re]bere y beneficiat de la iglesia insigne de N[ostr]a S[enyor]a de la Real de Perpinya conficit per Eularia Bonafe viuda sa mare com ha heretera duran sa vida dels bens de aquell, 28/10/1681.

3E22/81, minutes 1689
- Inventari dels bens que foren del mag[nifi]ch Rafel Padern y Pares conficit per la s[enyo]ra Theresa Padern y Oriola viuda de aquell com a tenutaria y usufructuaria y per lo mab[nifi]ch Francisco Padern doctor en lleys fill de dits conjugues Padern hereter universal dels bens que foren de dit Rafel Padern son pare, 11/01/1689.
- Concordia feta entre lo honor Llorens Esteve botiguer de Perp[iny]a de una part y lo honor Joseph Carrera aixibe botiguer la ~~rnt~~ s[enyo]ra Maria Carrera y Beringo conjugues y lo reverent Joan Carrera p[reve]re y beneficiat de Sant Jaume de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a de la part altre, 09/05/1689.
- Inventari dels bens foren del reverent Francisco Torner q[uondam] p[re]bere y beneficiat de iglesia major S[an]t Joan Baptista de P[er]p[iny]a conficit per sos manumissors, 13/08/1689.
- Encant dels bens mobles foren del reverent Francisco Torner q[uondam] p[re]bere y beneficiat de S[an]t Joan fet per sos manumissors, 30/08/1689.
- Inventari dels bens foren de la s[eny]ora Theresa Ros q[uondam] viuda conficit per sa heretera, 03/11/1689.

3E22/86, minutes 1694

- Arrendament de una casa scit[uada] al carrer de la fruytaria de P[er]p[iny]a fer per lo honor Llaurens Esteve a Andreu Thomas botiguer, 01/02/1694.
- Pactes fets entre lo honor Llorens Esteve botiguer de una part y los honors Esteve Reynalt y Emanuel Terrats aixibe botiguers de part altre sobre la venda de la botiga de dit Llorens Esteve, 07/02/1694.
- Inventari dels bens foren del ill[ust]re Felip de Carrera q[uondam] conceller en lo concell sobera de Perp[i]n[y]a conficit per madama Maria Carrera y Armangau sa muller com a tenutaria y usufructora, 21/04/1694.
- Inventari dels bens mobles que foren de la s[enyo]ra Maria Roig viuda conficit per Hyeronim Roig son fill com a hereter, 28/07/1694.
- Compromis fet entre lo honor Llorens Esteve bot[iguer] de Perp[iny]a de una part y m[estr]e Ramon Blanich sebater de Perp[iny]a de part altre, 11/09/1694.
- Inventari dels bens foren del illustre y molt reverent Geronim Fita q[uondam] p[re]bere y canonge de Elna conficit per son hereter, 13/09/1694.

3E22/88, minutes 1696

- Inventarium hereditatis & bonorum omnium quo fuerunt mag[nifi]ci Ludovici Perarnau q[uondam] medecina doctoris Perp[inia]ni per dominam Mariam illius viduam uti thenutariam & usufructuariam confectum, 27/01/1696.
- Arrendament de una casa fet per honor Llorens Esteve bot[iguer] a Esteve Reynalt y Emanuel Terrats aixibe botiguers, 07/02/1696.
- Arrendament de una casa fet per lo honor Llaurens Esteve bot[iguer] de P[er]p[iny]a a m[est]re Joseph Bertran sebater de P[er]p[iny]a, 28/04/1696.
- Arrendament de un mas y terras scit[uat] en los termens del lloch de Vilanoba de la Raho fet per lo ~~pobill~~ s[enyo]r Francisco Pellisser al honor Barthomeu Breffel llibrater de P[er]p[iny]a, 11/10/1696.
- Inventari conficit per la senyora Theresa Delcros y Ros viuda del honor Simon Delcros q[uondam] adroguer de Perp[iny]a com a thenutaria dels bens de dit q[uondam] son marit, 08/11/1696.
- Nominacio de regidors per la confraria de S[an]t Antoni de Padua de la p[rese]nt vila de P[er]p[iny]a, 09/12/1696.

<u>DIEGO Joseph</u>

3E3/855, cinquième main de registre 1719

- 04/06/1719. (Acte de vente d'une maison par Joseph et Françoise Viger mère et fils)

<u>DOMECH Francisco</u>

3E1/6165, manuel 1681 – 1707

- F°109 recto – 115 recto, Testament del illustre Angel de Boquet y de Babau donzell a la present vila de Perpinya domiciliat, 13/09/1694.

3E1/6167, manuel 1686

- Josep Escayola « *causídic* » et procureur cité dans divers documents.
- F°34 verso – 35 verso, 06/02/1686. (Procuration donnée par Louis Reynier)
- F°86 recto – verso, 23/03/1686. (Dominique Solier témoin)

FERRIOL Thomas

3E1/4236, minutes 1648

- Capitols matrimonials de Barthomeu Fornes y Maria viuda Balasco, 17/01/1648.
- Capitols matrimonials fets y fermats per y entre Ivo Fornes llibrater de P[er]p[iny]a y Magdalena Guionet donzella, 06/12/1648.

3E1/4239, mintes 1649

- Inventarium confectum per Franciscum Fornes blanquerium Perp[iniani] de bonis que fuerunt honor[abilis] Ivonis Fornes q[uondam] bibliopole eiusdem ville fratris sui, 14/01/1649.
- Inventari de la heretat y bens que foren de Saturni Fuxe q[uondam] fuster de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a pres per honesta Joana Fuxe relicta de aquella en nom de tenutaria de dits p[resents] bens per son dot y altres drets, 05/02/1649.
- Encantus bonorum que fuerunt magistri Saturni Fuxe q[uondam] fusterius Perp[inia]ni, 04/03/1649.

3E1/4255, minutes 1654

- Requesta p[rese]ntada a Francisco Fornes llibreter de Perp[iny]a a instantia del mag[nifi]ch Joan Roquet burges honrat de P[er]p[iny]a, 21/01/1654.
- Requesta p[rese]ntada a instancia de Francisco Fornes llibreter a Pere Millau bot[iguer], 13/02/1654.
- Pactes fets y fermats per y entre Frances Bardalo Olivier Boyxari y Arnau S[an]t Ilari carnissers francesos habitants en Perp[iny]a, 18/03/1654.
- Pactes fets y fermats per y entre Olivier Boxari carnisser frances Matheu de Jaula y Joseph Sobrevias carnissers de Perp[iny]a, 30/05/1654.

3E1/4265, minutes 1656

- Encant dels ~~mobles~~ \bens/ de Joseph Sebater q[ondam] sebater de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a fet per Francisca muller sua, 30/06/1656.
- Encant dels bens del molt mag[nifi]ch Honorat Pujol q[uondam] del real concell Cathalunya y burges honrat de Perpinya, 18/12/1656.

FERRUSSOLA Joseph

3E9/180, minutes 1705 – 1707

- Procuration faite par le s[ieu]r Jean Ferris a (?) Belle marchand libraire de Nimes, 29/08/1705.

3E9/181, minutes 1708 – 1709

- Quittance faite par damoiselle Margueritte Dozet et Peysson veuve et s[ieu]r François Reynier marchand libraire au s[ieu]r de la Rouquette, 22/03/1709.
- Inventaire des biens de feu s[ieu]r Antoine Hogueras not[aire] du college de P[er]p[ign]an fait a la requette du s[ieu]r François Hogueras son fils et usufructuaire des d[its] biens, 09/01/1708.
- Revocation de procuration faite par les maries Reigner et Dozet a Marguerite Peyson et Dozet, 29/02/1708.

3E9/195, répertoire d'actes 1702-1739.

HOGUERAS Antoni

3E1/5549, minutes 1706
- Quittance faite par demoizelle Margueritte Dozet et Peysson et François Reynier marchand libraire au sieur de la Rouquette, 08/01/1706.
- Testament de Nicolas Lavernia mangonier de Perpignan, 15/01/1706.
- Quittance faite par demoizelle Margueritte Dozet et Peysson et sieur François Reynier marchand libraire au sieur de la Rouquette, 26/02/1706.
- Inventaire pris par noble Abdon Dominique Esprer et de Copons des biens, 02/06/1706.
- Procuration faite par le sieur François Reynier marchand libraire de la present ville au sieur Guizot, 19/09/1706.

JAUBERT Joseph

3E1/6657, minutes 1699 – 1700
- Testament de m[estr]e Joan Garau corder de Perp[iny]a, 02/01/1700.
- Testament de Joseph Haspleza ortola de P[er]p[iny]a, 31/12/1700.

3E2/557 - 558, brouillards 1701 - 1702
- 26/10/1701. (Acte de vente par couple Breffel d'une maison place Neuve)
- 11/01/1702. (Quittance par couple Breffel)
- 21/11/1702. (Acte de vente d'une pièce de terre par Francisco Viger)

3E3/837 – 838, manuels 1701 – 1702
- F°130 verso – 135 recto, 26/10/1701. (Acte de vente par couple Breffel d'une maison place Neuve)
- F°12 verso – 14 recto, 11/01/1702. (Quittance par couple Breffel)
- F°163 recto – 165 recto, 21/11/1702. (Acte de vente d'une pièce de terre par Francisco Viger)

MARI Joseph

3E1/4483, manuel 1676
- F° 51 recto – 56 recto, 16/03/1676. (Vente de livres par Michael Fajas à Barthélémy Breffel)

3E1/4484, minutes 1677

- « *Josephus Escayola scriptor* » cité comme témoin dans divers documents.
- Requesta pr[esen]tada a instancia de Barthomeu Compta a Pere Tarisso y a Joseph Grill, 12/02/1677.
- Capitola matrimonialia Joannis Causat negociatoris et Mariae Boixer domicella Perpiniani omnium, 25/02/1677. (cancellé le 12/11/1677).
- Requisitio presentada ad instantiam Olivery Boixeri negociatoris Perp[inia]ni Joannis Causat etiam negociatori Perp[inia]ni, 15/05/1677.
- Concordia facta & firmata inter Oliverium Boixeri & Mariam Boixeri, 04/10/1677.
- Arrendamentum factum per honor Josephum Ferrer mercatore Antonio Jaubert sparterio de quadam botigia, 02/11/1677.
- Tabba o albara per a vendrer una casa y forn en aquella construhit scituada en la vila de Perpinya y devant lo portal de nostra senyora y aixibe lo dret de detenir y de cobrar un lloch de vendrer pa scituat en la p[rese]nt vila y en la plassa de la gallinaria, 13/11/1677.
- Requisitio presentat a Antonio Jutglar flaquerio Perp[inia]ni instante Francisco Marti, 18/11/1677.

3E1/4486, minutes 1678

- Arrendamentum factum per conjugues Fajas Bartholomeo Brefel de quadam domo pro precio 24 dob[les], 26/03/1678.
- Capitula matrimonialia Raymundi Buard et Antonia Durbiassa domicella, 22/05/1678.
- Testamentum Joannis Millas stagnery Perpiniani, 19/10/1678.

3E1/4489, manuel 1679

- F°1 verso - 2 recto, 31/12/1679 [1678?]. (Procuration des frères et sœurs Breffel pour la vente de la maison de leur père).
- F°19 recto – verso, 03/02/1679. (Quittance aux frères et sœurs Breffel pour dette de leur père).
- F°20 verso – 21 verso, 16/02/1679. (Quittances des époux des sœurs Breffel à ces dernières pour argent reçu de la vente de la maison de leur père)
- F° 224 verso – 225 recto, 16/11/1679. (Révocation de procuration par Breffel pour un habitant de Gérone)

3E1/4490, minutes 1680

- Arrendamentum pro Josepho Belsoms olitore Perp[inia]ni de quadam petia terra camp, 03/03/1680.
- Capitula matrimonialia Jacobi Salvat et Marie Belsoms domicella Perp[inia]ni, 02/06/1680.
- Testamentum honor Joannis Veguer q[uondam] chirurgi Perpiniani, 03/12/1689.

3E1/4491, manuel 1680

- F° 17 recto – 18 recto, 24/01/1680. (Quittance de Josep Escayola)

- F° 27 verso – 30 verso, 10/02/1680. (Acte de vente d'une maison à Barthélémy Breffel)
- F° 94 recto – 95 verso, 22/05/1680. (Reconnaissance de dette et quittance pour Barthélémy Breffel d'un censal)
- F° 126 recto, 03/07/1680. (Quittance, Breffel témoin avec Honofre Canavellas)
- F° 148 recto – 149 recto, 21/09/1680. (Transaction entre O. Boixeri et marchands de La Bisbal et de Gérone, Barthélémy Breffel garant)

3E1/4498, minutes 1684

- Inventarium confectum de bonis illustris et admodum r[evere]ndi Sabastiani de Queralt q[uondam] p[re]beri et canonici B.V.M. de Regali Perpi[nia]ni, 12/01/1684.
- Arrendamentum factum pro Joanne Nazareta de quadam petia terra malleolo, 27/03/1684.
- Inventarium bonorum mag[nifi]ci Josephi Soler V.J.D et burgensis Perp[inia]ni, 10/05/1684.

3E1/4499, manuel 1684

- F° 88 recto-verso, 07/06/1684. (Quittance par Louis Reynier pour vente de livres)
- F° 94 recto-verso, 25/06/1684. (Quittance d'un menuisier pour travaux sur les étagères de la bibliothèque de feu Josep Soler)

3E1/4500, minutes 1685

- Encantus bonorum Josephi Cros et Salidon q[uondam] paratoris Perpi[nia]ni ~~con~~ factis ad instantiam conjugum Coll et Cros, et conjugum Reberdi et Sanus, 17/07/1685.
- Arrendamentum pellium sive cuyros de la carniceria del castell p[er]p[iniani] factum per Bartholomeu Brafel in favore Firmint Bues, 06/08/1685.

3E1/4504, minutes 1687

- Inventarium confectum per Thomam Giralt filium magnifici Anthony Giralt \ V.J.D / et domina Theresa conjugum Perpini[ani] de bonis dicta domina Theresia matris sua, 07/02/1687.
- Inventarium confectum per tutorem et curatorem pupillo Mollet et Reynalt, 20/02/1687.
- Encant dels bens mobles de la pubilla Francisca Mollet et Reynalt fet a instancia del s[enyo]r canonge Bozombes son tudor, 04/03/1687.
- Inventarium bonorum r[evere]ndi Didaci Barrera pr[e]b[e]ri confectum per dominam Mariannam Reart et de Maduixer, 18/08/1687.

3E1/4506, minutes 1688

- Capitula matrimonialia Bartholomei Pares et ~~Cicilia~~ \ Therezie / Sabari domicella, 19/02/1688.
- Capitula matrimonialia inter Josephum Alart et Mariam Carrera loci de Tresserra, 30/05/1688.

- Arrendamentum pro doctori Abdon Fabra Perpiniani, 12/10/1688.

3E1/4507, manuel 1688
- F° 21 recto – verso, 01/02/1688. (Quittance à Olivier Boixeri).
- F° 57 verso-58 recto, 08/04/1688. (Josep Escayola *causídic* constitué procureur)
- F° 100 verso – 101 recto, 27/07/1688. (Francisco Viger témoin)
- F° 163 recto – 168 verso, 24/11/1688. (Barthélémy Breffel témoin)

3E1/4509, manuel 1689
- F° 36 verso – 37 recto, 23/02/1689. (Estimation de livres par Louis Reynier)
- F° 47 verso- 48 recto, 28/02/1689. (Quittance Barthélémy Breffel témoin).
- F° 48 recto – 49 recto, 28/02/1689. (Reconnaissance de dette par Barthélémy Breffel et O. Boixeri)
- F° 58 verso – 59 verso, 13/03/1689. (Reconnaissance de dette par Olivier Boixeri pour achat de moutons et quittance)
- F° 88 recto, 14/04/1689. (Procuration donnée par Jacques Barbut, libraire de Béziers)
- F° 103 verso, 04/05/1689. (Louis Reynier témoin)
- F° 114 verso – 115 recto, 06/08/1689. (Barthélémy Brefel donne procuration)
- F° 175 recto – verso, 19/10/1689. (Llorens Esteve et Simon Ayral)
- F° 196 recto – 200 recto, 28/11/1689. (Acte de vente d'une maison à Dominique Solier)

3E1/4511, manuel 1690
- F° 15 reco-verso, 15/01/1690. (Francisco Viger témoin)
- F° 77 recto, 09/05/1690. (François Reynier témoin)

3E1/4512, minutes 1691
- Capitula matrimonialia gacta et firmata inter Estephanus Lafont et Pere de Camps P[er]p[inia]ni, 27/02/1691.

<u>MARTI Antoni</u>

3E1/5714, manuel 1677
- F°48 recto-verso, 10/08/1677. (Procuration donnée par Dominique Solier)
- F°49 recto-verso, 12/08/1677. (Quittance à Dominique Solier)

3E1/5726, minutes 1684
- Inventari conficit per la senyora Maria Pontalla dels bens que foren del mag[nifi]ch Francisco Pontalla q[uondam] d[octo]r en drets de Perp[iny]a son pare, 16/11/1684.
- Encant dels bens foren del q[uondam] magnifich Francisco Pontalla d[octo]r en drets de P[er]p[iny]a fet per la r[evere]nt Jaume Rodo p[re]b[e]re de sant Joan com a manumissor, 20/11/1684.

3E1/5746, minutes 1694

- Testament de Domingo Solie llibrater de P[er]p[iny]a, 26/09/1694.

3E1/5748, minutes 1695

- Acte de vente du fonds de librairie faite par les sieurs Colomiés et Posüel marchands libraires de Tholose au sieur Solier marchand libraire de Perpignan, 30/08/1687, Blaise Boyer notaire de Toulouse.
- [Procuration donnée par Guillaume Louis Colomiés à Jean Baptiste Grimaux, passée à Toulouse et prise par [Blaise] Boyer notaire de Toulouse le 21/12/1694], Collationnée par Antoni Marti à Perpignan le 12/07/1695.
- Acte de vente de librairie fait dem[ois]elle Catherine Sollié veuve et le s[ieu]r Jean Baptiste Grimeaux procur[eur] des s[ieu]rs Colomiés et Posuel m[archan]ts libraires de Th[ou]l[ous]e au sieur François Reynier imprimeur et libraire de Perpignan, 04/10/1695.
- Contrat de mariage passé entre le s[ieu]r François Reynier marchand libraire de cette ville dune part et dom[ois]elle Suzanne Dozet habitante de cette ville dautre, 30/11/1695.
- [Procuration donnée pr Guillaume Louis Colomiés à Jacques Fulerand, passée à Toulouse le 05/02/1697 et prise par [Blaise Boyer] notaire de Toulouse].
- [Quittance de Joseph Henri Colomiés, procureur de Guillaume Louis Colomiés à Jacques Fulerand pour paiement de François Reynier, acte passé à Toulouse et pris par Blaise Boyer notaire de Toulouse le 04/02/1698]

<u>MORELL Pere</u>

3E1/5598, minutes 1689

- Arrendament de una casa situada en la parochia de la Real de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a fet per Oliver Baucheri a Barthomeu Breffel llibreter, 17/01/1689.

<u>RANCHOUP Jean</u>

3E1/5956, minutes 1676 – 1677

- Acte de declaration et protestation fait par François Faurang du lieu de La Palme a Ollivier Bauchery ha[bita]nt de cette ville, 01/02/1677.
- Procura[ti]on faicte par le sieur Claude Le Camus marchand libraire de la ville de Tholoze au sieur Corneille Reynier aussy marchand libraire habitant en cette ville, 24/05/1677.
- Acte de protest fait par le s[ieu]r François Roujan faisant p[our] dem[ois]elle Simonde de Fabre de Narbonne a dem[ois]elle Marie Bauchery de Perpignan, 20/09/1677.

3E1/5957, manuel 1677 – 1678

- F°50 recto – 51 recto, 10/05/1677. (Résilation du contrat entre Jean Boude, Elisabeth Hénault et Dominique Solié)
- F°56 recto – 57 recto, 23/05/1677. (Vente d'un fonds de librairie par Jean Boude et Elisabeth Hénault à Corneille Reynier)

- F°131 recto – 132 recto, 17/02/1678. (Procuration fdonnée par Jean Boude à Corneille Reynier pour régulariser la situation avec Josep Serra)
- F°140 verso – 141 recto, 24/03/1678. (Reconnaissance de dette par Corneille Reynier pour achat de livres).
- F° 141 verso, 24/03/1678. (Corneille Reynier procureur de Jean Boude)

3E1/5964, manuel 1681 – 1683

- F°9 verso- 10 verso, 11/01/1681. (Reconnaissance de dette par Barthélémy Breffel et Hierosmine Bauchery, épouse d'Olivier Bauchery)
- F°24 recto-verso, 23/01/1681. (Quittance de Corneille Reynier)
- F° 185 recto – 186 verso, 13/07/1681. (Dot de Marguerite Teulo)
- F°350 recto-353 recto, 29/01/1682. (Acte de vente d'une partie de maison à Corneille Reynier)
- F° 384 recto – 385 recto, 28/02/1682. (Acte de location de la maison voisine de celle de Corneille Reynier)
- F° 414 recto-verso, 30/03/1682. (Jérôme Garcin témoin).
- F° 424 recto-verso, 15/04/1682. (Acte de location d'une pièce de maison par Corneille Reynier)
- F° 426 verso – 427 verso, 18/04/1682. (Demande de paiement à Corneille Reynier pour maison achetée le 29/01/1682).
- F°430 recto – 432 verso, 20/04/1682. (Reconnaissances de dettes par Olivier Boixeri pour achat de bétail en Languedoc)
- F° 432 verso – 433 verso, 21/04/1682. (Accords pour travaux dans la maison de Corneille Reynier)

<u>ROVIRA Carles</u>

3E1/6465, minutes 1689

- Testament de Margarida Carrera viuda de m[estr]e Anthoni Depena q[uondam] sastre de la present vila de Perp[iny]a, 15/03/1689.
- Memorial y acte co descriptio dels bens de Glaudes Peyrich, 13/04/1689.
- Testament de Barthomeu Brefel llibrater de Perp[iny]a, 13/05/1689.
- Protest instant le s[ieu]r tresorier g[ener]al contre le s[ieu]r Solier m[archan]t libraire de Perpignan, 17/09/1689.

3E1/6466, minutes 1690

- Encant dels bens mobles de mon[sieu]r Peyrich marchant habit[ant] en Perp[iny]a, 02/05/1689.
- Acte de promesse fait entre Antoine Lauriol du lieu de la Grasse et Barthelemi Breffel de Perpignan, 15/11/1690.

3E1/6468, minutes 1692

- Arrendament fet per lo honor Francisco Escayola mercader de Perp[iny]a a Pere Aubaret botiguer de una botiga de sa casa, 25/03/1692.
- Arrendament de una casa scituada dins dita vila de Perp[iny]a a la plassa nova fet per Barthomeu Breffel a Lluch Mercier guarissor de Perp[iny]a, 09/04/1692.

ROVIRA Miquel

3E1/6006, minutes 1683

- Invantaire pris par dam[ois]elle Marie Ranchoup des biens meubles et esfaits de feu Jean Ranchoup, 30/01/1683.
- Obliga[ti]on faite par Jean Baptiste Estephanin a quelques compagnons maçons, 28/07/1683.
- Testament fait par le sieur Corneille Reynier marchand libraire de cette ville, 24/09/1683.
- Concrodia feta y fermada per y entre Benet Bertran de la Vall den Bach de una part y los conjugues Breffels de part altre, 25/09/1683.
- Inventari del ~~bens~~ mobles que don Joseph de Alemany, 20/12/1683.

3E1/6007, minutes 1684

- Louis et François Reynier et Jérôme Garcin témoins de divers actes.
- Quittance faicte par les sieurs Louis Reynier & Hierosme Garsin en faveur du s[ieu]r Antoine Guerra peintre de la somme de 330 l[ivres] quils ont prise au change, 27/06/1684.

3E1/6008, minutes 1685

- Louis et François Reynier et Jérôme Garcin témoin de divers actes.
- Quittance faicte par le sieur Ysaac Flessieres marchand des Sevenes en faveur du sieur Simon Ayral mar[chan]t de Perp[ign]an de la somme de 39 l[ivres] 15 [sols], 31/01/1685.
- Contrat de mariage passé entre le sieur Jean Tabaries m[archan]d de Perpignan d'une part et demoiselle Margueritte Teulonne dautre, 19/02/1685.
- Acte dafferme fait par mons[ieu]r de la Haye major de Perpignan au s[ieu]r Dominique Solié mar[chan]t libraire du d[it] Perp[ign]an, 16/03/1685.
- Quittance faicte par le sieur Jean Tabaries mar[chan]t et dem[ois]elle Margueritte Teulonne mariés en faveur du s[ieu]r Louis Reynier mar[chan]t libraire de Perpignan de la somme de 3300 l[ivres], 06/04/1685.
- Obligation faicte par le s[ieu]r Louis Reynier marchand libraire de Perpignan en faveur de Bartrand Barincou m[aître]e tailleur d'habits du d[it] Perpignan de la somme 3300 l[ivres], 06/04/1685.
-
- Testament solempnel du sieur Jean Escriva doreur de P[er]pign[an], 26/06/1685.
- Encants dels bens mobles que foren de la universal heretat y bens del q[uondam] Francisco Gallart pages de la vila de Canet del 1685 y 1686 fet p[er] la s[enyo]ra Maria Gallart y Denulla viuda de aquell, 16/08/1685.
- Testament fait par Jean Gottis rottisseur de Perpignan, 18/08/1685.
- Venda de la casa de mons[ieu]r de la He major feta per mons[ieu]r lintendant de Trobat a mons[ieu]r de Montany dit lome, 19/09/1685.
- Testament de Jean Gotis jove rostisser de la present vila de Perpinya, 21/09/1685.

- Obligation faicte par Marie Pujol veuve h[abit]ante de Canet en faveur du sieur Antoine Chamarieu marchand de Nar[bon]na de la somme de 100 l[ivres], 12/11/1685.

3E1/6009, minutes 1686

- Procura[ti]on faicte par Pierre Gazagnes dit Lorange boulanger au s[ieu]r Estienne Doüat procur[eur], 27/02/1686.
- Testament de Simon Deglise canonier de la ville et citadelle de Perpignan, 22/04/1686.
- Testament de Hieronim Garcin estamper de la p[rese]nt vila de Perp[iny]a, 06/05/1686.
- Descriptio de fustas o bigas del q[uondam] Sicart Sabatier del lloch de Torrellas a instantia de Anthoni Simon Valls mercader, 16/05/1686.
- Quittance faicte par le sieur Jean Tabaries et la dem[ois]elle Teulonne sa femme en faveur du sieur Louis Reynier marchand libraire de Perp[ign]an, 17/06/1686.
- Contrat de mariage passé entre la s[ieu]r Louis Reynier mar[chan]d libraire de cette ville et dem[ois]elle Marianne Barincou, 20/06/1686.
- Vente de cuirs de bœuf & vaches faicte par Jean Bourgeois dit Lestang au sieur Fulerand Serane marchand tanneur, 07/09/1686.
- Declara[ti]on faicte par Marg[uerit]te Fabre veuve de feu Guiraud Fabre, 14/11/1686.

<u>TERRATS Antoni</u>

3E1/5871, minutes 1680

- Contrat de mariage du s[ieu]r Corneli Reynier march[an]d libraire et dem[ois]elle Margueritte Teulo fille du s[ieu]r Antoine Teulo du lieu de Vigan diocese de Nimes, 08/09/1680.

<u>VERNET Francisco</u>

3E1/4293, minutes 1655

- Testament de la s[eny]ora Anna Pujol relicta del honor Onofre Pujol q[uondam] cirurgia de Per[iny]a, 06/08/1655.

3E1/4306, minutes 1663

- Arrendament de una casa situada dins la p[rese]nt vila de Perp[iny]a fet per la s[enyor]a Magina Torres y de Breny a Joan Figuerola llibrater per temps y spay de dos anys, 10/06/1663.

3E1/4325, minutes 1673

- Pactes fets y fermats entre lo s[eny]or canonge Francisco Borgonyo de una part y m[estr]e Enrich Martel stamper de la ciutat de Bazier de part altra, 18/01/1673.

VILAROJA Joseph

3E4/15, manuel 1673

- F°39 recto – verso, 12/01/1673. (Llorenç Esteve)
- F° 196 verso – 198 recto, 28/04/1673. (Acte de vente d'une pièce de terre à Joan Figuerola)

Notaire non identifié

3E9/394, minutes

- Requesta p[rese]ntada al illustre Francisco Faget p[re]bere y canonge de la seu de Elna procurador de las senyoras (?) Arcos monjas de sancta Clara de passio a instancia de Joan Figarola llibrater y Onofre Maynatjer valer tots de Perpinya, 19/10/1665.
- Arrendament fet per lo magnifich Joseph Pont a Joan Figarola llibrater de una casa plasa nova, 24/10/1660.
- Arrendament de una proprietat part bosch, part camps, part ort y part prat fet per quatre anys per Fran[cis]co Fornes llibrater a Fran[cis]co Baster ortolà, 30/11/1668.

Sous-série 4E : Corporations, confréries, métiers

4E/54, Fondeur de Perpignan, Joseph Jofre notaire de Perpignan, Apprentissage fait et passé entre Emanuel Riu m[aîtr]e fondeur de P[er]p[ign]an et Jean Gardella garçon de Robesaltes, 27/06/1709.

4E/55, Libraires, copistes, maîtres d'estampes et imprimeurs 1413-1679, Francisco Domech notaire de Perpignan, Attestacions fetas per los llibraters o estampers, 11/12/1679.

Série G : Archives ecclésiastiques

G431, Censals La Réal 1685, Bartomeu et Francisco Coll notaires de Perpignan, registre, F°1 recto-verso, 28/04/1685. (Censal per Barthélémy Breffel à la communauté des prêtres de La Réal)

Série J : Archives d'origine privée entrées par voie extraordinaire : achats, dépôts, dons, legs

Sous-série 1J : Pièces isolées et fonds privés

ADPO, 1J60, Livres de comptes de François Millet i Català, marchand et peseur au poids du roi (1663-1680).

- Vente de papier entre 1664 et 1665, F° 6 r°, 7, 12 v°, 18 v°, 23 v°, 38 r°, 39 r° et 101 r°.
- Lettre de Mazin, marchand de Pomas, pour vente de papier, 24/10/1678.
- Reconnaissance de dette de François Millet i Català à Mazin pour rames de papier, 08/11/1680.

Sous-série 94J : Archives paroissiales de Vinça

94J47, Registre de comptes de l'église parroissiale de Vinça 1683-1716.

Sources imprimées

Archives départementales des Pyrénées-Orientales

Série C : Administrations provinciales

Sous-série 1C : Intendance du Roussillon, administration

1C/1051, Arts et métiers : Édits, arrêts, ordonnances 1686-1775.

- 23 [décem]bre 1691 et 12 janvier 1692, Ordonnance du roy, portant porrogation pendant 4 annees que tous les ouvriers françois de toute sorte d'arts et de métiers qui voudront s'etablir a Perpignan et autre villes du Roussillon ou il y aura maitrises leur sera permis de travailler publiquement en payant seulement le tiers de ce que les autres maitres reçus auront payé.
- Arrest du conseil d'Etat du Roy portant permission a tous ouvriers françois de toute sorte d'arts ou métiers, de s'établir dans la ville de Perpignan & autres villes du Roussillon, 23 mars 1686 et 13 mai 1686.

1C/1313, Imprimerie et librairie 1695-1778.

- Extrait des registres du Conseil d'Estat Privé du roy, 06/12/1700.
- Articles sur lesquels M. [nom de l'intendant] dressera les États qu'il doit envoyer à M. le Chancelier, en conséquence de l'Arrest du Conseil d'État de Sa Majesté du 6 décembre 1700.
- Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui fixe le nombre des imprimeurs dans toutes les villes du Royaume, 21/07/1704.

Bibliographie, publication de sources

PEYTAVÍ DEIXONA Joan (ed.), *El manual de 1700 de Jaume Esteve, notari de Perpinyà*, Barcelona, Fundació Noguera, 2004, 686 p.

- Document n°200, p. 291
- Document n°201, p.294.
- Document n°359, p. 498
- Document n°369, p. 510.
- Document n°440, p. 588.

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de travail

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ABES), *IdRef - Identifiants et référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche*, [en ligne] https://www.idref.fr/autorites.jsp, [30/09/20].

ALCOVER Antoni Maria et MOLL Francesc de Borja, *Diccionari català-valencià-balear*, Palma de Mallorca, Moll, 1962, 10 vol.

ANTOINE Pierre, *Dictionnaire universel françois et latin... « Dictionnaire de Trévoux »*, A Nancy, chez Pierre Antoine, 1740, [en ligne] https://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/trevoux/menu1.php [30/09/20].

ARBOUR Roméo, *Dictionnaire des femmes libraires en France (1470-1870)*, Genève, Droz, 2003, 750 p.

ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2010, 814 p.

BÉLY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime: royaume de France : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 2010, 1384 p.

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 2000, 159 p.

BROCH Àlex (dir.), *Diccionari de la literatura catalana*, Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 2008, 1242 p.

CALMETTE Joseph et VIDAL Pierre, *Bibliographie roussillonnaise*, Perpignan, Impr. Ch. Latrobe, 1906, 558 p.

CARBONELL Jordi (dir.), *Gran enciclopèdia catalana*, Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 1969, 15 vol. et suppléments.

CHARON Annie et PARINET Élisabeth (dir.), *Les ventes de livres et leurs catalogues: XVIIe-XXe siècle*, Paris, École des chartes, 2000, 208 p.

CHARTIER Roger, « La conscience de la globalité (commentaire) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2001, 56e année, n° 1, p. 119-123.

CHARTIER Roger, *Le jeu de la règle: lectures*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2000, 285 p.

CHARTIER Roger (dir.), *Histoires de la lecture: un bilan des recherches*, Paris, IMEC éditions, 1995, 316 p.

CHARTIER Roger et NOIRIEL Gérard, « L'histoire culturelle aujourd'hui. Entretien avec Roger Chartier », *Genèses*, 1994, vol. 15, n° 1, p. 115-129.

CHAUNU Pierre, *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, Armand Colin, 1978, 304 p.

COLLECTIF, *VIAF: Virtual International Authority File*, [en ligne] https://viaf.org/ [30/09/20].

DELACROIX Christian *et al.* (dir.), *Historiographies: concepts et débats.*, Paris, Gallimard, 2010, 2 vol. 1325 p.

DESGRAVES Louis, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle. Tome IX, Agde, Aramon, Béziers, Carcassonne, Castelnaudary, Lodève, Mende, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Pézenas*, Baden-Baden, V. Koerner, 1983, 267 p.

DIDEROT Denis et ALEMBERT D', *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751-1772, [en ligne] http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/ [30/09/20]

DOSSE François, « À l'école des Annales, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue*, 2013, n° 67, n° 3, p. 106-112.

DUTOUR Thierry, « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses*, 2002, vol. 47, n° 2, p. 21-41.

ÉCOLE DES CHARTES, *Theleme: Techniques pour l'Historien en Ligne*, [en ligne] http://theleme.enc.sorbonne.fr/ [30/09/20].

FERREIRA DOS SANTOS Maria José, « Marcas de água e historia do papel, a convergência de um estudo », *Cultura. Revista de História e Teoria das Ideias*, 2014, vol. 33, p. 11-29.

FIGUERAS CAPDEVILA Narcís, « La possessió de llibres a través dels inventaris post-mortem. Un mostreig (s. XVIII) », *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, 1994, vol. 34, p. 129-160.

FOURNIER Pierre-Simon, *Manuel typographique utile aux gens de lettres & à ceux qui exercent les différentes parties de l'Art de l'Imprimerie*, Paris, Chez l'auteur, 1764, 320 p.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1691.

GAUDRIAULT Raymond, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, CNRS éd. J. Telford, 1995, 322 p.

GUDAYOL I TORELLÓ Anna María, « Història del llibre i de les biblioteques a Catalunya: quinze anys d'estudis (1985-1999) », *Item: Revista de biblioteconomia i documentació*, 2000, nº 27, p. 4-64.

HARRIS Neil, *Paper and Watermarks as Bibliographical Evidence*, Enssib-Institut d'Histoire du livre, [en ligne] http://ihl.enssib.fr/paper-and-watermarks-as-bibliographical-evidence [30/09/20].

INSTITUT CARTOGÀFIC I GEOLOGIC DE CATALUNYA, *Cartoteca Digital: mapes i fotografies antigues de Catalunya i tot el món*, [en ligne] http://cartotecadigital.icgc.cat/ [30/09/20].

INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, *Corpus Textual de la Catalunya del Nord*, [en ligne] https://ctcn.espais.iec.cat/ [30/09/20].

LAURENTIUS Theo et LAURENTIUS Frans, *Watermarks in Paper from the South-West of France, 1560-1860*, Leiden-Boston, Brill, 2018, 108 p.

LE GOFF Jacques (dir.), *La nouvelle histoire*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, 333 p.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. n° 52-2, p. 88-112.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, 120 p.

LENCINA PÉREZ Xavier, « Espais i objectes quotidians. Els inventaris post mortem catalans en el context europeu », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1998, nº 18, p. 303-310.

LENCINA PÉREZ Xavier, « La història des del subjecte. Inventaris post mortem: consum, microhistòria i cultura material a la Barcelona Moderna », *Estudis Històrics i Documents dels Arxius de Protocols*, 2001, nº 19, p. 199-242.

MARCET-JUNCOSA Alícia, *Mots-clefs de l'histoire catalane du nord*, Canet, Trabucaire, 2003, 182 p.

MELLOT Jean-Dominique et QUEVAL Élisabeth, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004, 668 p.

MESTRE I CAMPI Jesús et HURTADO Víctor (dir.), *Atles d'historia de Catalunya*, Barcelona, Ed. 62, 1997, 320 p.

NOELL René, *Essai de bibliographie roussillonnaise des origines à 1906*, Prades, Terra nostra, 1976, 222 p.

ORNATO Ezio, « Filigranes à gogo. Observations sur le nombre et l'homogénéité des papiers employés dans les manuscrits et les incunables », *Gazette du livre médiéval*, 2013, vol. 60, n° 1, p. 54-82.

PAGAROLAS I SABATÉ Laureà, « Els arxius de protocols, font per a la història moderna », *Manuscrits: revista d'història moderna*, 1990, n° 8, p. 285-323.

PASTROLIN Ilaria (dir.), *Filigranes pour tous*, [en ligne] https://filigranes.hypotheses.org/ [30/09/20].

PIERREL Jean-Marie (dir.), *Centre national de ressources textuelles et lexicales,* [en ligne], www.cnrtl.fr, [30/09/20].

POIRRIER Philippe (dir.), *L'histoire culturelle: un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, 198 p.

PRAT Enric et VILA Pep (dir.), *Mil anys de llengua i literatura catalanes al Rosselló*, Canet, Trabucaire, 2002, 669 p.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil, 2010, 370 p.

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard - le Seuil, 1996, 243 p.

RIGHI Nicolas, « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des « Annales » », *Le Philosophoire*, 2003, vol. 19, n° 1, p. 155-174.

RUIZ Émilien, *Devenir historien-ne | Méthodologie et historiographie en Master recherche histoire*, [en ligne] http://devhist.hypotheses.org/ [30/09/20].

SERRA I KIEL Dolors, *Bibliografia nord-catalana*, Prades, Terra nostra, 2001, 199 p. et suppléments.

SIMON TARRÉS Antoni, « Algunes consideracions sobre la trajectòria de la historiografia catalana recent », *IDEES. Revista de temes contemporanis*, 2006, nº 28-29, p. 97-107.

SIMON TARRÉS Antoni (dir.), *Diccionari d'historiografia catalana*, Barcelona, Enciclopèdia catalana, 2003, 1222 p.

SÒRIA I RÀFOLS Ramon, *Diccionari Barcanova d'història de Catalunya*, Barcelona, Espagne, Barcanova, 1989, 445 p.

Bibliographie générale

L'Europe :

ANGIOLINI Franco et ROCHE Daniel (dir.), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1995, 593 p.

ANTOINE Annie et MICHON Cédric (dir.), *Les sociétés au XVIIe siècle : Angleterre, Espagne, France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 510 p.

ASSOCIATION DES HISTORIENS MODERNISTES DES UNIVERSITÉS, *Le Sentiment national dans l'Europe moderne*, Paris, Presses de l'université Paris Sorbonne, 1991, 118 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves et POURCHASSE Pierrick (dir.), *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 501 p.

BELLAVITIS Anna, « Apprentissages masculins, apprentissages féminins à Venise au XVIe siècle », *Histoire urbaine*, 2006, n° 15, nº 1, p. 49-73.

BÉLY Lucien, « Westphalie, Pyrénées, Utrecht: trois traités pour redessiner l'Europe » dans Òscar Jané Checa (dir.), *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 13-24.

BERTRAND Michel et PLANAS Natividad (dir.), *Les sociétés de frontière: de la Méditerranée à l'Atlantique, XVIe-XVIIIe siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, 414 p.

BOIS Jean-Pierre, *L'Europe à l'époque moderne: origines, utopies et réalités de l'idée d'Europe, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, 352 p.

BOTS Hans et WAQUET Françoise, *La République des lettres*, Paris-Bruxelles, Belin-De Boeck, 1997, 188 p.

BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Tome 2, Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1979, 599 p.

BUTI Gilbert, JANIN-THIVOS TAILLAND Michèle et RAVEUX Olivier (dir.), *Langues et langages du commerce en Méditerranée et en Europe à l'époque moderne*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, 276 p.

CHAGNIOT Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001, 360 p.

CONSTANT Jean-Marie, *Naissance des États modernes*, Paris, Belin, 2008, 263 p.

HAFFEMAYER Stéphane, « Transferts culturels dans la presse européenne au XVIIe siècle », *Le Temps des médias*, 2008, vol. 11, n° 2, p. 25-43.

HAZARD Paul, *La crise de la conscience européenne: 1680-1715*, Paris, Fayard, 1989, 443 p.

HÉLIE Jérôme, *Les relations internationales dans l'Europe moderne: conflits et équilibres européens 1453-1789*, Paris, Armand Colin, 2008, 288 p.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, SIMON Fabien et THÉBAUD-SORGER Marie (dir.), *L'Europe des sciences et des techniques : Un dialogue des savoirs, XVe-XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 553 p.

JANÉ Oscar et POUJADE Patrice (dir.), *Memòria personal : Construcció i projecció en primera persona a l'època moderna*, Madrid, Casa de Velázquez, 2017, 184 p.

LIVET Georges, *Histoire des routes et des transports en Europe: des chemins de Saint-Jacques à l'âge d'or des diligences*, Strasbourg, France, Presses universitaires de Strasbourg, 2003, 608 p.

PÉREZ Liliane, « Savoirs techniques, et migrations : l'histoire face aux mythes », *Documents pour l'histoire des techniques*, 1 juin 2008, n° 15, p. 3-9.

PÉREZ Liliane et VERNA Catherine, « La circulation des savoirs techniques du Moyen-âge à l'époque moderne. Nouvelles approches et enjeux méthodologiques », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 2009, n° 16, p. 25-61.

RADEFF Anne, *Du café dans le chaudron: économie globale d'Ancien régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie)*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 1996, 559 p.

ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes: de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, 1031 p.

TALLON Alain (dir.), *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVIe et XVIIe siècles: France, Espagne, Italie*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, 367 p.

TURREL Denise (dir.), *Villes rattachées, villes reconfigurées, XVIe-XXe siècles: actes du colloque de Tours, les 13, 14 et 15 décembre 2001*, Tours, Maison des sciences de l'homme « Villes et territoires » : Presses Universitaires François Rabelais, 2003, 433 p.

L'Espagne, la France et la Catalogne

ALABRÚS I IGLÉSIES Rosa Maria, « Les relacions entre Catalunya i França durant la Guerra de Successió », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1998, n° 18, p. 403-420.

ARREDONDO María Soledad, « Relaciones entre España y Francia en los siglos XVI y XVII: testimonios de una enemistad. », *Dicenda. Cuadernos de Filología Hispánica*, 1984, n° 3, p. 199-206.

BÉLY Lucien, *La France moderne : 1498-1789*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 686 p.

BENNASSAR Bartolomé et VINCENT Bernard, *Le temps de l'Espagne: XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Hachette, 2011, 313 p.

CARRASCO Raphaël, *L'Espagne classique: 1474-1814*, Paris, Hachette supérieur, 2006, 239 p.

ELLIOTT John Huxtable, *Richelieu et Olivares*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 219 p.

ETTINGHAUSEN Henry, « La Guerra dels Segadors a les gasetes europees », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1998, vol. 2, n° 18, p. 359-372.

FERNÁNDEZ TERRICABRAS Ignasi, « La implantació de la Reforma catòlica a les terres de parla catalana (1563-1700). Un procés reeixit? », *Catalan Historical Review*, 2011, n° 4, p. 227-255.

FIGEAC Michel (dir.), *L'ancienne France au quotidien: la vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2014, 590 p.

FLORISTÁN IMÍZCOZ Alfredo (dir.), *Historia de España en la Edad Moderna*, Barcelone, Ariel, 2011, 764 p.

FONTANA Josep, « En els inicis de la Catalunya contemporània: l'economia a la segona meitat del segle XVII », *Barcelona quaderns d'història*, 2002, n° 7, p. 13-21.

FRIJHOFF Wilhelmus et JULIA Dominique, *École et société dans la France d'Ancien Régime: quatre exemples, Auch, Avallon, Condom et Gisors*, Paris, Armand Colin, 1975, 118 p.

GUENTHER Melissa, « Espanya vista per una francesa: "la Relation du voyage d'Espagne" (1691) de Madame d'Aulnoy », *452°F: Revista de Teoría de la Literatura y Literatura Comparada*, 2010, n° 2, p. 127-136, [en ligne] https://452f.com/lespagne-sous-le-regard-dune-francaise-la-relation-du-voyage-despagne-1691-de-madame-daulnoy-melissa-guenther/ [30/09/20].

GUTIÉRREZ Asensio, *La France et les Français dans la littérature espagnole: un aspect de la xénophobie en Espagne : 1598-1665*, Montpellier, Atelier national de reproduction des thèses, 1982, 581 p.

LANOË Catherine, *La poudre et le fard: une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, 376 p.

LARGUIER Gilbert, DEDIEU Jean-Pierre et LE FLEM Jean-Paul, *Les monarchies espagnole et française au temps de leur affrontement: milieu XVIe siècle-1714*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2001, 414 p.

MAQUART Marie-Françoise, *L'Espagne de Charles II et la France: 1665-1700*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, 185 p.

MEISS-EVEN Marjorie, *La culture matérielle de la France: XVIe-XVIIIe siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2016, 286 p.

MORERA Jean-Claude, *Histoire de la Catalogne: au-delà et en deçà des Pyrénées*, Paris, L'Harmattan, 1992, 220 p.

NASSIET Michel, *La France au XVIIe siècle: société, politique, cultures*, Paris, Belin, 2006, 319 p.

RIQUER I PERMANYER Borja de et SERRA I PUIG Eva (dir.), *Història, política, societat i cultura dels Països catalans*, Barcelone, Enciclopèdia catalana, 1997, 428 p.

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionelles (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.

ROCHE Daniel, *La culture des apparences: une histoire du vêtement, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1990, 564 p.

RODRÍGUEZ-SAN PEDRO BEZARES Luis Enrique et SÀNCHEZ LORA José Luis, *Los siglos XVI-XVII: cultura y vida cotidiana*, Madrid, Ed. Síntesis, 2000, 319 p.

ROSSICH Albert et RAFANELL August (dir.), *El barroc català: actes de les jornades celebrades a Girona els dies 17, 18, 19 de desembre de 1987*, Barcelone, Quaderns crema, 1989, 654 p.

SALES DE BOHIGAS Núria, *Història de Catalunya : segles XVI-XVIII , 4 : Els Segles de la decadència*, Barcelona, Ed. 62, 1989, 514 p.

SERRA I PUIG Eva, « La crisi del segle XVII a Catalunya », *Butlletí de la Societat Catalana d'Estudis Històrics*, 2013, nº 24, p. 297-315.

SIMON I TARRÉS Antoni, « La població catalana a l'Època Moderna. Síntesi i actualització », *Manuscrits : revista d'història moderna*, 1992, p. 217-258.

SIMON TARRÉS Antoni, *Del 1640 al 1705: l'autogovern de Catalunya i la classe dirigent catalana en el joc de la política internacional europea*, Valencia, Publicacions de la Universitat de València, 2011, 364 p.

TAILLEFER Michel, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien régime*, Paris, Perrin, 2000, 424 p.

La place des femmes

AMPARO BAIXAULI JUAN Isabel, « El treball domèstic femení a la València dels sis-cents: de Polònia Seu a la casa de mossèn Aierdi », *Estudis: Revista de historia moderna*, 2004, nº 30, p. 133-156.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne: (XVIe - XVIIIe siècles)*, Paris, Belin, 2003, 270 p.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien régime*, Paris, Belin (coll. « Essais d'histoire moderne »), 2001, 415 p.

COMAS Mireia, MUNTANER Carme et VINYOLES Teresa, « Elles no només filaven: producció i comerç en mans de dones a la Catalunya baixmedieval », *Recerques: història, economia, cultura*, 2007, nº 56, p. 19-45.

COURCELLES Dominique de et VAL JULIÁN Carmen (dir.), *Des femmes et des livres: France et Espagnes, XIVe-XVIIe siècle*, Paris, École des chartes, 1999, 173 p.

DAVIS Natalie Zemon, *et al.* (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Perrin, 2002, 658 p.

KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Les femmes dans l'espace nord-méditerranéen », *Études roussilllonnaises, revue d'histoire et d'archéologie méditerranéennes*, 2013, XXV, p. 183.

TRUANT Cynthia, « La maîtrise d'une identité ? Corporations féminines à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1 avril 1996, n° 3.

VICENTE I VALENTÍN Marta, « Les dones en els gremis de l'Edat Moderna a Barcelona (segles XVII i XVIII) », *Pedralbes: revista d'història moderna*, , n° 10, p. 137-142.

Bibliographie locale et études spécifiques

Le Roussillon et Perpignan

ANTONIAZZI Jean-Luc, « Échanges artistiques entre Rome et Perpignan de 1600 à 1785 » dans Gilbert Larguier (dir.), *Transmettre et échanger en Roussillon et en Languedoc XVIe-XVIIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2011, p. 153-168.

ARAGON Henry, *Les monuments et les rues de Perpignan du Xe au XXe siècle : guide historique et archéologique de la cité*, Imprimerie Fortuné Labau, Perpignan, 1928, 538 p.

ASSIER-ANDRIEU Louis et SALA Raymond (dir.), *La ciutat i els poders: actes del Colloqui del 8è centenari de la Carta de Perpinyà = La ville et les pouvoirs : actes du Colloque du huitième centenaire de la Charte de Perpignan, 23-25 octobre 1997,* Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2000, 678 p.

BOSCH I BALLBONA Joan, « Les arts plàstiques de l'època del Barroc al principat de Catalunya i als comtats de Rosselló i Cerdanya », *Catalan Historical Review*, 2014, n° 7, p. 127-140.

BELMONTE Jean-François, « Les rivalités entre les chirurgiens et les médecins au XVIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 101-112.

CAMPS Christian (dir.), *Etat, nation, identité culturelle régionale: des origines à 1659 : Languedoc-Roussillon-Catalogne : Actes du colloque, 20-22 mars 1997*, Montpellier, Université de Montpellier III, 1998, 379 p.

CAPEILLE Jean, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises*, Perpignan, Imprimerie-librairie catalane de J. Comet, 1914, 724 p.

CARMIGNANI Paul (dir.), *L'Université de Perpignan: l'une des plus anciennes universités d'Europe*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2013, 299 p.

CHASTAN Jérôme, « Métiers et propriété à Perpignan au XVIIIe siècle : une géographie socioprofessionnelle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 23-41.

DE ROUX Antoine, « Les environs de Perpignan autour de 1700, d'après la carte des ingènieurs des fortifications », *Domitia*, 2010, n° 11, p. 45-78.

DE ROUX Antoine, *Perpignan: de la place forte à la ville ouverte Xe-XXe siècle*, Saint-Estève, les Presses littéraires, 2014, 454 p.

DRAPÉ Alphonse, *Recherches sur l'histoire des corps d'arts et métiers en Roussillon sous l'ancien régime*, Thèse, A. Rousseau, Paris, 1898, 260 p.

DURLIAT Marcel, *Histoire du Roussillon*, Paris, PUF, 1962, 128 p.

EICHNER Frédéric, « Les orfèvres de Perpignan au XVIIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 93-99.

LARGUIER Gilbert, « Perpignan et son université XIVe-XVIIIe siècle » dans *Découvrir l'histoire du Roussillon XIIe-XXe siècle : Parcours historien*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2013, p. 429-443.

LARGUIER Gilbert, *L'Église, le clergé et les fidèles en Languedoc et en pays catalans : XVIe - XVIIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2013, 238 p.

LARGUIER Gilbert (dir.), *Transmettre et échanger en Roussillon et en Languedoc XVIe-XVIIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2011, 183 p.

LARGUIER Gilbert, *Découvrir l'histoire du Roussillon, XIIe-XXe siècle: parcours historien*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010, 478 p.

LARGUIER Gilbert, « Fiscalité et institutions à Perpignan XIIe-XVIIIe siècle » dans *Découvrir l'histoire du Roussillon XIIe-XXe siècle : Parcours historien*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010, p. 73-86.

LARGUIER Gilbert, « Les étudiants du Roussillon entre Perpignan et les universités du Languedoc » dans *Découvrir l'histoire du Roussillon XIIe-XXe siècle : Parcours historien*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010, p. 445-461.

LARGUIER Gilbert (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009, 270 p.

LARGUIER Gilbert (dir.), *Les Lumières en Roussillon au XVIIIe siècle: hommes, idées, lieux*, Canet, Trabucaire, 2008, 234 p.

LUGAND Julien, *Peintres et doreurs en Roussillon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Canet, Trabucaire, 2006, 265 p.

MARCET-JUNCOSA Alícia, *Histoire de Perpignan la Fidelíssima*, Perpignan, Llibres del Trabucaire, 1994, 68 p.

MARTY Benjamin, « Habitations et intérieurs des gens de métiers à Perpignan au début du XVIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 43-60.

MORENO CHACÓN Manuel, « El Rosselló vist pels viatgers anteriors al tractat dels Pirineus (segles XV-XVII) », *Annals de l'Institut d'Estudis Empordanesos*, 2011, p. 195-216.

PEREZ-COUFFE Alain-Jacques, « Les tailleurs perpignanais aux XVIIe et XVIIIe siècles » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 83-92.

PEYTAVÍ DEIXONA Joan, *Antroponímia, poblament i inmigració a la Catalunya moderna: l'exemple dels comptats de Rosselló i Cerdanya, segles XVI-XVIII*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 2010, 892 p.

PEYTAVÍ DEIXONA Joan (dir.), *Notaris, homes i papers: el Nord català als segles XIII-XVIII*, Catarroja, Editorial Afers, 2007.

PEYTAVÍ DEIXONA JOAN, *El manual de 1700 de Jaume Esteve, notari de Perpinyà*, Barcelona, Fundació Noguera, 2004, 686 p.

SAGNES Jean, « Perpignan l'universitaire » dans Raymond Sala et Michelle Ros (dir.), *Perpignan une et plurielle*, Canet, Trabucaire, 2004, p. 587-602.

SAGNES Jean (dir.), *Nouvelle histoire du Roussillon*, Canet, Trabucaire, 1999, 380 p.

SALA Céline, « La sociabilité des Lumières comme espace de dialogue entre la ville et le roi : l'exemple de Perpignan au XVIIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Pouvoirs municipaux et pouvoir royal en Roussillon et en Languedoc, XVIIe-XVIIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2018, p. 97-107.

SALA Raymond, *Dieu, le roi, les hommes: Perpignan et le Roussillon, 1580-1830*, Canet, Trabucaire, 1996, 537 p.

SALA Raymond et ROS Michelle (dir.), *Perpignan une et plurielle*, Canet, Trabucaire, 2004, 1101 p.

SALES Nuria, « Qu'étaient "Els comtats" au sein des monarchies plurielles? (XIVe - XVIIe siècles) » dans *La Ciutat i els Poders, La Ville et les Pouvoirs*, Perpignan, PUP, 2000, p. 415-428.

SALES Núria, « Catalunya francesa, Catalunya Nord, Comtats, Rosselló, "Pyrenées Orientales", Terres catalanes de França, "Pays Catalan", Antigues vegueries del Rosselló-Vallespir, Conflent-Capcir i Cerdanya? », *Afers: fulls de recerca i pensament*, 1997, vol. 12, nº 28, p. 517-520.

VIDAL Pierre, *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées*, Paris, H. Welter, 1897, 652 p.

WOLFF Philippe (dir.), *Histoire de Perpignan*, Toulouse, Privat, 1985, 295 p.

Le traité des Pyrénées et la frontière

AYATS Alain, « Frontera, fronteres, contactes. Cotlliure al segle XVII: homes i territoris », *Annals de l'Institut d'Estudis Empordanesos*, 2011, p. 237-256.

AYATS Alain, *Louis XIV et les Pyrénées catalanes de 1659 à 1681: frontière politique et frontières militaires*, Canet, Trabucaire, 2002, 880 p.

AYATS Alain, « Les premières années de l'intendance du Roussillon (1660-1681) et l'ascension de Ramon Trobat », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1993, nº 13, p. 159-166.

BAISSET Didier, *Politique et religion dans le diocèse d'Elne (1659-1715): contribution à l'étude du processus d'assimilation de la provincedu Roussillon au royaume de France*, Thèse, Université Toulouse 1 Capitole, France, 1997, 713 p.

BRUNET Serge, « Les mutations des lies et passeries des Pyrénées, du XIVe au XVIIIe siècle », *Annales du Midi*, 2002, vol. 114, nº 240, p. 431-456.

CAPDEVILA MUNTADAS Alexandra, « “Gavatxos, gascons i francesos”. L’allau francesa a la comarca del Maresme als segles XVI i XVII », *Sessió d’Estudis Mataronins*, 2000, p. 107-114.

DEIXONA Joan Peytaví, « La quotidianitat i la percepció del Tractat dels Pirineus a la lectura dels dietaris catalans » dans Òscar Jané Checa (dir.), *Del Tractat dels Pirineus a l’Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d’Història de Catalunya, 2010, p. 315-324.

FERRER Mònica, « El Rosselló i la monarquia francesa (1659-1721)guerres, resistències, identitats » dans Joaquim Albareda i Salvadó (dir.), *Del patriotisme al catalanisme : societat i política (segles XVI-XIX)*, Vic, Eumo, 2001, p. 263-288.

GONZALEZ RUGGERI Sophie, *La Catalogne de 1640 à 1659: l’administration française d’une province placée sous la protection des rois de France*, Thèse, Université de Perpignan, France, 2006, 644 p.

GUAL I REMÍREZ F. Xabier *et al.,* « La immigració francesa a Catalunya, el cas del Baix Llobregat (segles XVI i XVII) », *Pedralbes: revista d’història moderna*, 1998, nº 18, p. 133-148.

IGLÉSIAS Narcís, *La llengua del Rosselló, qüestió d’Estat: la integració lingüística del Rosselló a França : 1659-1789*, Vic, Eumo, 1998, 153 p.

JANÉ CHECA Òscar, *Louis XIV et la Catalogne: de la politique au Sud de l’Europe au XVIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2016, 275 p.

JANÉ CHECA Òscar, *La identitat de la frontera pirinenca: efectes socials i polítics al nord de Catalunya des de la creació de Montlluís, 1677-1698*, Girona, Diputació de Girona, 2008, 261 p.

JANÉ CHECA Òscar, *Catalunya i França al segle XVII: identitats, contraidentitats i ideologies a l’època moderna : (1640-1700)*, Catarroja, Editorial Afers, 2006, 459 p.

JANÉ CHECA Òscar, « Aspectes de la relació identitària de Catalunya amb França a l’època de Lluís XIV », *Manuscrits : revista d’història moderna*, 2001, nº 19, p. 103-136.

LAFFORGUE Aurora, *Les marchands André Marcourel et Jacques Bouttes dans les réseaux commerciaux entre le Languedoc et le Principat de Catalogne, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, Mémoire de Master 2, Université de Perpignan, 2014, 267 p.

LARGUIER Gilbert, « De l'adhésion minoritaire à l'adhésion raisonnée ? Le Roussillon dans le royaume de France (1659-1789) », *Cahiers de la Méditerranée*, 2013, nº 86, p. 75-84.

LARGUIER Gilbert (dir.), *Douanes, états et frontières dans l'Est des Pyrénées de l'Antiquité à nos jours*, Perpignan, France, PUP, 2005, 223 p.

LÓPEZ Antonio, « La configuració d'una nova frontera militar a Catalunya, 1659-1667 » dans Òscar Jané Checa (dir.), *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 199-212.

MARCET JUNCOSA Alicia, *Le rattachement du Roussillon à la France*, Canet, Llibres del Trabucaire, 1995, 163 p.

MARCET-JUNCOSA Alícia, « El consell sobirà del Rosselló al segle XVII », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1993, nº 13, p. 151-157.

MARTÍNEZ I RODRÍGUEZ Miquel Àngel, « Felip IV o Lluís XIV? El dilema de la noblesa catalana al Rosselló », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1998, vol. 2, nº 18, p. 97-104.

MAURO Frédéric, « L'Espagne et le Midi de la France au XVIIe siècle : Aspects économiques et humains », *Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, 1968, vol. 11, nº 1, p. 151-162.

MEUNIER Aurian, *Le commerce et ses acteurs à Perpignan au XVIIe siècle: les cahiers de François Millet i Català, peseur au poids du Roi*, mémoire de master 2, Université de Perpignan, 2017, 2 vol. 505 p.

MINOVEZ Jean-Michel et POUJADE Patrice (dir.), *Circulation des marchandises et réseaux commerciaux dans les Pyrénées (XIII-XIXe siècles) / Circulació de mercaderies i xarxes comercials als Pirineus (segles XIII-XIX)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2005, 2 vol.

POUJADE Patrice, « El comerç entre guerra i pau als Pirineus catalans abans i després del Tractat de 1659 » dans Òscar Jané Checa (ed.), *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 305-314.

POUJADE Patrice, *Le voisin et le migrant: hommes et circulations dans les Pyrénées modernes, XVIe-XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 369 p.

POUJADE Patrice, « La frontera pirinenca i el comerç a l'època moderna », *Manuscrits : revista d'història moderna*, 2008, nº 26, p. 79-91.

POUJADE Patrice, *Une société marchande: le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008, 474 p.

SERRA I PUIG Eva et JANÉ CHECA Òscar, « El Tractat dels Pirineus: Catalunya, un sol poble i dos destins » dans *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 345-359.

SAHLINS Peter, *Fronteres i identitats: la formació d'Espanya i França a la Cerdanya, s. XVII-XIX*, Vic, Eumo, 1993, 372 p.

SALA Ramón, « Permanences et mutations religieuses en Catalogne du Nord après le traité des Pyrénées » dans Òscar Jané Checa (dir.), *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 335-344.

SANABRE Josep, *La resistència del Rosselló a incorporar-se a França*, Barcelona, Trabucaire, 1985, 188 p.

SIMON TARRÉS Antoni, « "Catalans" i "Francesos" a l'Edat moderna. Guerres, identitats i contraidentitats: algunes consideracions », *Pedralbes: revista d'història moderna*, 1998, nº 18, p. 391-401.

TORRES I SANS Xavier, « Catalans de França o francesos de Catalunya? la identitat, entre la història i la passió », *Recerques: història, economia, cultura*, 1998, nº 37, p. 195-204.

Histoire du livre

En Europe, en Espagne, en France et en Catalogne

ADAM Claudine, *Les imprimeurs-libraires toulousains et leur production au XVIIIe siècle, 1739-1788*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015, 580 p.

AMAGAT Ricard Exposito, « Nivells d'alfabetització i pràctiques de cultura escrita a la Catalunya moderna urbana i rural. Aprendre i saber de llegir, escriure, comptar i altres arts », *Revista de Llengua i Dret*, 2015, nº 63, p. 113-143.

AMOR LÓPEZ Sílvia, « Els manuals epistolars impresos a Catalunya (segles XVI, XVII i XVIII) », *Manuscrits : revista d'història moderna*, 2011, nº 29, p. 65-84.

ANDRÉANI Roland, *et al.* (dir.), *Des moulins à papier aux bibliothèques: le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne, XVIe-XXe siècles : actes du colloque tenu les 26 et 27 mars 1999 à l'Université de Montpellier III*, Montpellier, Publications de Montpellier III, 2003, 2 vol., 704 p.

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2000, 304 p.

BARBIER Frédéric *et al.* (dir.), *L'Europe et le livre: réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.

BERGER Philippe, « Juan Lopez, un libraire valencien et sa clientèle à l'aube de la contre-réforme » dans *De l'alphabétisation aux circuits du livre en Espagne: XVIe-XIXe siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1987, p. 367-385.

BLANC-ROUQUETTE Marie-Thérèse, « Livres et imprimeurs dans les Pyrénées centrales », *Revue de Comminges*, 1989, p. 149-167.

BLASSELLE Bruno, *Histoire du livre , Volume I : À pleines pages*, Paris, Gallimard, 1997, 160 p.
BLASSELLE Bruno, *Histoire du livre , Volume II : Le triomphe de l'édition*, Paris, Gallimard, 1998, 159 p.

BLUM André, « Les premières fabriques de papier en Occident », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1932, n° 76, p. 102-112.

BROCHON Pierre, *Le livre de colportage en France depuis le XVI siècle: sa littérature, ses lecteurs*, Paris, Librairie Gründ, 1954, 152 p.

CALVO GONZÁLEZ José (ed.), *Letra y duelo. Imprentas de viudas en Málaga (Siglos XVII-XIX)*, Málaga, Ayuntamiento de Málaga, 2009.

CAMPRUBÍ I PLA Xevi, *L'impressor Rafael Figueró (1642-1726) i la premsa a la Catalunya del seu temps*, Thèse, Universitat de Barcelona, Barcelone, 2014, 2238 p.

CAMPRUBÍ I PLA Xevi, « Llibres i lliure comerç a la Barcelona moderna: els conflictes entre l'impresor Rafael Figueró i la confraria dels llibreters (1671-1711) », *Recerques: Història, economia i cultura*, 2012, n° 65, p. 75-107.

CAMPRUBÍ I PLA Xevi, « La llei d'impremta a la Catalunya moderna (1568-1723) », *Butlletí de la Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona*, 2011, vol. 1, n° 53, p. 91-122.

CAMPRUBÍ I PLA Xevi, « Premsa i impremta a Barcelona (1652-1714): l'estamper Rafael Figueró », *Pedralbes: Revista d'historia moderna*, 2010, n° 30, p. 325-331.

CAPDEFERRO I PLA Josep, « La literatura jurídica, un mirall entelat de les guerres, les revoltes i les paus en la Catalunya dels anys 1640-1700 » dans Òscar Jané Checa (dir.), *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 291-304.

CASA DE VELÁZQUEZ (ed.), *Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien régime*, Paris, A.D.P.F., 1981, 170 p.

CASTELAO Ofelia, « Lectores y libros en tiempos del Quijote », *Pedralbes: Revista d'historia moderna*, 2005, nº 25, p. 103-132.

CASTELAO Ofelia Rey, « El Comercio de libros en la Galicia del Antiguo Régimen », *Obradoiro de historia moderna*, 2008, nº 17, p. 277-302.

CAVALLO Guglielmo et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éd. du Seuil, 1997, 587 p.

CHARTIER Roger, « La presse et les fontes : Don Quichote dans l'imprimerie », Institut d'histoire du livre, 2002, [en ligne] http://ihl.enssib.fr/la-presse-et-les-fontes-don-quichote-dans-l-imprimerie [30/09/20].

CHARTIER Roger, *Culture écrite et société : l'ordre des livres XIVe-XVIIIe siècle*, Paris, A. Michel, 1996, 240 p.

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, 369 p.

CHARTIER Roger (dir.), *Les usages de l'imprimé: XVe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1987, 446 p.

CHATELAIN Jean-Marc, *La Bibliothèque de l'honnête homme : Livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2003, 212 p.

CHAUVET Paul, *Les ouvriers du livre en France : des origines à la Révolution de 1789*, Paris, PUF, 1959, 542 p.

AGULLÓ Y COBO Mercedes, « Jerónimo de Courbes, mercader de libros », *Butlletí de la Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona*, 2008, vol. 51, p. 239-261.

COLLECTIF, *De l'alphabétisation aux circuits du livre en Espagne: XVIe-XIXe siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1987, 495 p.

DEVAUCHELLE Roger, *La Reliure en France, des origines à nos jours, Tome I : Des origines à la fin du XVIIe siècle*, Paris, J. Rousseau-Girard, 1959, 203 p.

ESPINO LÓPEZ Antonio, « Libros, lecturas y lectores en la Barcelona de la primera mitad del siglo XVII », *Estudis: Revista de historia moderna*, 2003, nº 29, p. 205-229.

FABREGAT SOLER Ramon, « Libros de arte en bibliotecas de artistas españoles (siglos XVI-XVIII): aproximación y bibliografía », *Locus Amoenus*, 1995, nº 1, p. 145-164.

FEBVRE Lucien et MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, A. Michel, 1999, 588 p.

FURET François et OZOUF Jacques (dir.), *Lire et écrire: l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éd. de Minuit, 1977, 2 vol., 390 et 378 p.

GARCÍA CÁRCEL Ricardo García, « La posesión del libro en la Cataluña del Antiguo Régimen... », *Bulletin Hispanique*, 1997, vol. 99, nº 1, p. 135-159.

JANÉ CHECA Òscar, « Literatura política i "opinió pública" a la Catalunya en guerra del segle XVII », *Caplletra: revista internacional de filología*, 2014, nº 57, p. 135-150.

LECOCQ Micheline et MARTIN Henri-Jean, *Les registres du libraire Nicolas, 1645-1668: livres et lecteurs à Grenoble*, Genève, Droz, 1977, 865 p.

LLANAS Manuel, *L'edició a Catalunya, segles XV a XVII*, Barcelone, Gremi d'Editors de Catalunya, 2002, 350 p.

MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle: 1598-1701*, Genève, Droz, 1999, 2 vol., 1091 p.

MARTIN Henri-Jean, *Le livre français sous l'Ancien régime*, Paris, Promodis : Ed. du Cercle de la Librairie, 1987, 302 p.

MARTIN Henri-Jean et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome I. Le livre conquérant, du Moyen Age au milieu du XVIIe siècle*, Paris, Promodis, 1983, 629 p.

MARTIN Henri-Jean et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome II. Le livre triomphant, 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, 653 p.

MELLOT Jean-Dominique, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 - vers 1730): dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris-Genève, École des Chartes-Droz, 1998, 816 p.

MICHEL Henri, « Les États de Languedoc, éditeurs des Lumières ? », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, 2013, n° 9, p. 209-241.

MINOIS Georges, *Censure et culture sous l'Ancien régime*, Paris, Fayard, 1995, 335 p.

MIRALLES Eulàlia et JANÉ CHECA Òscar, « Poesia i política en la Guerra dels Segadors » dans *Del Tractat dels Pirineus a l'Europa del segle XXI: un model en construcció? : actes del congrés : col.loqui Barcelona-Perpinyà, 17-20 de juny de 2009*, Barcelone, Museu d'Història de Catalunya, 2010, p. 177-188.

MIRAMBELL I ABANCÓ Miquel, « Contribució a la història del llibre cinccentista del bisbat de Vic », *Estudis Històrics i Documents dels Arxius de Protocols*, 2001, n° 19, p. 145-174.

MONRO Alexander, *The paper trail: an unexpected history of the world's greatest invention*, London, Allen Lane, 2014, 368 p.

PÉLIGRY Christian, « Les difficultés de l'édition Castillane au XVIIe siècle à travers un document de l'époque », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1977, vol. 13, n° 1, p. 257-284.

PÉROUSSE Marie, « Lire, faire lire et publier la vérité : stratégies de lecture et stratégies de pouvoir dans les Provinciales », *Dix-septième siècle*, 2009, vol. 4, n° 245, p. 717-733.

PIZARRO CARRASCO Carlos, « La imprenta barcelonesa en el siglo XVII: el caso de Josep Forcada, notario e impresor (1651-1688) », *Estudis històrics i documents dels arxius de protocols*, 2000, n° 18, p. 283-312.

SUSÁN Sandra Establés, « Las mujeres y la imprenta manual en España (siglos XV-XVIII): una aproximación a la actividad profesional femenina », *Titivillus*, 2017, vol. 3, p. 15-23.

TORRA Jordi, « La impremta als països de parla catalana del Renaixement al Barroc », *Item: Revista de biblioteconomia i documentació*, 1989, n° 5, p. 83-92.

VARRY Dominique (dir.), *50 ans d'histoire du livre : 1958-2008*, Villeurbanne, Presses de l'enssib (coll. « Papiers »), 2014, 224 p.

À Perpignan

BONET Gérard (dir.), *Typographie et offset: cinq siècles de techniques de caractère(s), XVe-XXe siècles : actes de la cinquième Journée d'étude sur l'imprimerie, organisée à Perpignan le 20 avril 2007*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 2008, 201 p.

BONET Gérard, « Perpignan la typographe » dans *Perpignan une et plurielle*, Canet, Trabucaire, 2004, p. 831-846.

CALAFAT Marie-Andrée, *Autour de 1640 : le livre et l'édition en Catalogne au XVIIe siècle dans les collections ancienne de la médiathèque de Perpignan1640 abans i després : el llibre i l'edició a Catalunya al segle XVII dins les colleccions antigues de la mediateca de Perpinyà : Mois du Patrimoine écrit 2005*, Perpignan, Atelier de Reprographie de la Ville de Perpignan, 2005, 38 p.

COMAS LAMARCA Mercè, « La vitalitat de la impremta a Perpinyà del segle XVI al segle XIX: de Rosenbach a Alzina », *Mirmanda*, 2007, nº 2, p. 77-88.

COMAS LAMARCA Mercè, « Un apunt sobre la literatura impresa a Perpinyà el primer terç del segle XVII », *Randa*, 2006, nº 57, p. 55-74.

COMAS Mercè et MIRALLES Eulàlia, « La Impremta a Perpinyà: Samsó Arbús », *Arxiu de Textos Catalans Antics*, 2007, nº 25, p. 347-373.

COMET Joachim, « L'imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours », *Bulletin de la société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1908, nº 49, p. 239-368.

JANÉ CHECA Òscar, « L'identité et la guerre dans les livres de raison catalans au XVII*e* siècle », *Annales du Midi*, 2010, vol. 122, nº 270, p. 251-278.

JANÉ CHECA Òscar, « El projecte d' una primera "Història del Rosselló" com a instrument d' integració a França a finals del segle XVII », *Revista de Catalunya*, 2009, nº 254, p. 9-39.

LARGUIER Gilbert, LENTZ Caroline et CHAVALIER Caroline, « Deux bibliothèques en Roussillon au XVIIIe siècle: les bibliothèques de l'intendant de Bon et du juriste François Fossa » dans *Les Lumières en Roussillon au XVIIIe siècle. Hommes, idées, lieux*, Trabucaire., Canet, 2008, p. 135-193.

LENTZ Caroline, « Le livre et l'église, les fidèles et leurs livres: le livre à caractère religieux dans la province du Roussillon à l'époque moderne » dans Gilbert Larguier (dir.), *L'église, le clergé et les fidèles en Languedoc & en pays catalans*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2013, p. 181-190.

LENTZ Caroline, « Les "gens du livre" en Roussillon au XVIIIe siècle: de la réception dans une communauté à la pratique des métiers du livre » dans Gilbert Larguier (dir.), *Métiers et gens de métiers en Roussillon et en Languedoc XVIIe-XVIIIe siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 61-81.

LENTZ Caroline, « Le livre à Perpignan au XVIIIe siècle » dans Gilbert Larguier (dir.), *Les Lumières en Roussillon au XVIIIe siècle. Hommes, idées, lieux*, Canet, Trabucaire, 2008, p. 119-134.

LENTZ Caroline, *Le livre à Perpignan au XVIII*ème *siècle*, Mémoire de Master 1, Université de Perpignan, 2005, 131 p.

MIRALLES Eulàlia, « Dos llibres de devoció del notari Lluís Guilla », *Afers: fulls de recerca i pensament*, 2007, vol. 22, nº 58, p. 675-691.

MIRALLES Eulàlia, « La llengua de la impremta a Perpinyà durant la segona meitat del segle XVII (1650-1699) » dans Gabriel Sansano i Belso et Pep Valsalobre (dir.), *Francesc Fontanella. Una obra, una vida, un temps*, Gérone, Vitel.la, 2006, p. 93-123.

PONS Josep Sébastià, *La Littérature catalane en Roussillon au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Toulouse-Paris, E. Privat-H. Didier, 1929, 397 p.

SALES Núria, « Premsa rossellonesa i historiografia », *Afers: fulls de recerca i pensament*, 1997, vol. 12, nº 28, p. 691-699.

VILA Pep, « La disputa lingüística al Rosselló a través dels prefacis de les obres impreses (1590-1698) », *El Barroc Català. Actes de les jornades (desembre 1987)*, Quaderns Crema, Barcelona, 1989, p. 631-654.

ZARAGOZA GÓMEZ Verònica, « Sapientia absconsa et thesaurus invisus". Notes sobre la presència femenina en les premses rosselloneses (segles XVI-XVIII) », *Butlletí de la Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona*, 2016, LIV, p. 261-297.

Études concernant les auteurs et titres inventoriés dans les sources d'archives

ANDENMATTEN Anne-Angélique, *Les Emblèmes d'André Alciat: introduction, texte latin, traduction et commentaire d'un choix d'emblèmes sur les animaux*, Bern, Peter Lang, 2017, 785 p.

BAÑOS VALLEJO Fernando, « La transformación del "Flos Sanctorum" castellano en la imprenta. », *Alicante : Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes*, 2012.

BARRERA PARRILLA Beatriz, « Juan de Palafox contra el teatro del mundo: Una lectura dramática de El Pastor de Noche Buena » dans *Iberoamérica en perspectiva artística: transferencias culturales y devocionales*, Universitat Jaume I, 2016, p. 151-161.

BLANCO Mercedes, « La cultura ibérica del exilio marrano: Góngora y Camões en El Macabeo de Miguel Silveira », *e-Spania. Revue interdisciplinaire d'études hispaniques médiévales et modernes*, 2017, nº 27, [en ligne] https://doi.org/10.4000/e-spania.26683 [30/09/20].

CAMPA Mariano de la, « Difusión del Romancero nuevo en las colecciones de Cancioneros y Romanceros de la segunda mitad del siglo XVII », *Criticón*, 2013, nº 119, p. 51-65.

CARREÑO Antonio, « El Laurel de Apolo de Lope de Vega y otros laureles », *Bulletin hispanique*, 2004, vol. 106, nº 1, p. 103-128.

CÁTEDRA Pedro *et al.* (dir.), *El Libro Antiguo Español, VI. De libros, librerías, imprentas y lectores*, Universidad de Salamanca, 2002, 544 p.

CLARA Josep, « Onofre Pou a la universitat de Perpinyà », *Arxiu de textos catalans antics*, 1993, nº 12, p. 370-373.

COURCELLES Dominique de, « La "Silva de varia lección" de Pedro Mexía : Séville, 1540 ; Paris, 1552. Traduction et adaptation en Espagne et en France a la Renaissance » dans *Traduire et adapter à la Renaissance*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2018, p. 99-124.

COURCELLES Dominique de, *Les histoires des saints, la prière et la mort en Catalogne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, 137 p.

DARTAI-MARANZANA Nathalie, « Le « fin mot » de Tirso de Molina dans Deleitar aprovechando : le triomphe du Verbe », *e-Spania. Revue interdisciplinaire d'études hispaniques médiévales et modernes*, 2014, nº 18, [en ligne] https://doi.org/10.4000/e-spania.23542 [30/09/20].

DE MONTAGUT I ESTRAGUÉS Tomás, « Pràctiques parlamentàries a Catalunya en el segle XVI i la seva formulació escrita per Luis de Peguera », *Ius fugit: Revista interdisciplinar de estudios histórico-jurídicos*, 2001, nº 10, p. 633-656.

FARGAS Mariela, « La crianza virtuosa, en el Libro de los secretos de agricultura, de fra Miquel Agustí » dans María José Pérez Álvarez *et al.* (dir.), *Campo y campesinos en la España Moderna. Culturas políticas en el mundo hispano*, Salamanque, Fundación Española de Historia Moderna, 2012, p. 1079-1088.

GALBARRO GARCÍA Jaime, « Hacia una catalogación de las más importantes retóricas españolas del siglo XVII. Modelos, tendencias y canon poético » dans Begoña López Bueno (dir.), *El canon poético en el siglo XVII*, Séville, Universidad de Sevilla, 2010, p. 73-92.

GALLEGO André, « Un avatar de las Elegancias de Aldo Manucio: El latino de repente de Juan Lorenzo Palmireno » dans Frédéric Serralta et Odette Gorsse (dir.), *El siglo de Oro en escena : Homenaje a Marc Vitse*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020, p. 325-334.

HERNÁNDEZ Margarita Torremocha, « "Lagrimas de la nobleza" o lágrimas por la nobleza. Luisa de Padilla, condesa de Aranda y su "reformación de nobles" » dans María José Pérez Álvarez *et al.* (dir.), *Campo y campesinos en la España Moderna: culturas políticas en el mundo hispano*, Fundación Española de Historia Moderna, 2012, p. 2187-2198.

IBÁÑEZ Nieto et MARÍA Jesús, « Juan Lerín García vs Lorenzo de Zamora: el plagio de una poética didáctica y moral en el ocaso del Humanismo cristiano », *Criticón*, 2018, nº 133, p. 145-160.

JULIÀ I FIGUERES Benet, « Nota sobre el llibre mèdic de Lluís Fabra (1589) », *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, 1981, vol. 25, nº 2, p. 411-417.

LLABRÉS I SANS Jordi, « Iconografia de la pintura del Bon Pastor del convent de Sant Bonaventura » dans *Actes de les I Jornades d'Estudis Locals de Llucmajor: 10 i 11 de novembre de 2017*, Llucmajor, Ajuntament de Llucmajor, 2018, p. 495-510.

LÓPEZ Jorge Fernández, « Retórica y enciclopedia en el Renacimiento: eloquentia en la Polyanthea de Mirabelli-Lang », *Minerva. Revista de Filología Clásica*, 2009, nº 22, p. 177-204.

LUNA-BATLLE Xavier, « El Llibre dels secrets d'agricultura, casa rústica i pastoril (1617) de Miquel Agustí: un llibre no del tot obert », *Manuscrits. Revista d'història moderna*, 2014, nº 31, p. 65-87.

MANSILLA Fernando RODRÍGUEZ, « La niña de los embustes, entre Salas Barbadillo y Castillo Solórzano », *Dicenda. Estudios de lengua y literatura españolas*, 2009, vol. 27, p. 109-130.

MARTI ESCAYOL Maria Antonia, « Les fonts del Llibre dels secrets d'agricultura de Miquel Agustí: el MS754 de la Biblioteca de Catalunya i el MS291 de la Bibliothèque nationale de France », *Afers: Fulls de Recerca i Pensament*, 2008, nº 23, p. 289-311.

MIRALLES Eulàlia, « Dos llibres de devoció del notari Lluís Guilla », *Afers: fulls de recerca i pensament*, 2007, vol. 22, nº 58, p. 675-691.

NÚÑEZ Luis Pablo, « Ediciones e historia textual del Libro de los secretos de agricultura de Miguel Agustín », *Butlletí de la Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona*, 2008, vol. 51, p. 199-223.

PEYTAVÍ DEIXONA Joan, « Sobre Andreu Bosch, l'autor del "Summari": puntualització onomàstica i apunts biogràfics », *Societat d'Onomàstica: butlletí interior*, 2007, nº 106, p. 144-155.

SELMECI CASTIONI Barbara et PASCHOUD Adrien, « Le Mercure galant (1672-1710) : un jalon significatif sur la voie de l'encyclopédisme des Lumières », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 2016, vol. 51, nº 1, p. 143-167.

ANNEXES

Annexe n°1 :

Transcription et extrait de l'acte de vente de la librairie d'Antoni Joan Escayola

24 avril 1656

(ADPO, 3E9/394)

/Au v°/

Albarà per vendre la llibraria de M° ~~Isidro Esc~~ Anthoni Joan Escayola, q[uondam] llibrater de Perp[iny]à. 1656.

Item la relació de dita venda lliurada a Esteve Bartau.

Item la àpocha de dit preu.

/P.1/ Tothom qui vulla y enten a comprar tota la botiga y llibreria q[uondam] fonch del honor Antoni Joan Escayola, llibreter de la p[rese]nt vila de Perp[iny]à, expressada y especificada a[m]b un memorial al peu del present albarà insertat la venda de la qual farà y fermarà lo honor Isidro Escayola, botiguer de dita vila, tudor y curador de Joseph Escayola son nebot, impúber fill y hereter universal del dit q[uondam] m[estr]e Anthoni Joan Escayola son germà. Donat y assignat per l'acort del mag[nifi]ch batlle de dita vila en y a[m]b provisió feta per lo mag[nifi]ch Felip Carrera doctor en quiscun dret, altre dels mag[nifi]chs juges de balla de dita vila, als 6 de janer pròxim passat y aquella en dit nom farà bona valer y tenir y perço ne obligarà los restants bens del dit pobill, y no los seus propis asy expressament li protestarà ab los pactes següents.

Et primo sapia lo comprador que lo preu que y prometrà, aquell donarà y pagarà al dit tudor, a[m]b dobles de bon or y pes effectius, y comptants fora banch y taula, en continent que la hasta fiscal li serà lliurada.

Item sapia dit comprador que a més del preu que y prometrà, donarà y pagarà al notari y corredor llurs respectius salaris, per en dues les parts de comptants fora banch **/ P.2/** y taula, en continent que la hasta fiscal li serà lliurada. Barthomeu Coll nott[ari].

Memorial de la botiga y llibreria que fonch del q[uondam] Anthoni Joan Escayola, se ven a[m]b lo ł alt incertat albarà.

Primo

/**P.3** / P° mitja bala paper d'estrasa

Una mà paper de forma majo[r]

Duas mans paper mitjà

Vintiquatra raimes paper estanpat de diferens estanpas [per] enbolicar

Una raime Bigo de Sirurgia sens encodernar

Quatra parts Estorial de Espania sens encodernar

Una raime y mitja diferens goigs

Sinch mans llibres de S[an]t Sipria

Vintivuit torrellas sens encodernar

Dosentas plomas de oca de [e]scriura

Set fulls paper de plata

Duas dotsenas cartarons sensillos

Duas dotsenas pregamins

Llibres cosits sens cobertes

(liste des livres)

/**P.16/** Die 24 Apprilis 1656 Perpi[a]ni

Ludovicus Camps curritor Colli publicus (juriatus?) Perp[inia]ni retulit et relationem ach fidem fecit missi dico et infro Bartholomeo Coll nat[arii] se ad instantiam acti Isidori Escayola dito nomine per spacius plus quam triginta deius encantasse et su (?) per loca solita et publica Perp[inia]ni supra ducam bibliothecam in supra insertas albarum et memoriali expressam et factis debitis diligentys non invenisse personal aliquam que ~~pro ca del~~ tantus pretis se obtulerit daturam quantus ~~Jacobus Bart~~ Stephanus Bartau thipographia p[er]p[inia]ni qui pro eades dare obtulis decem octo dupplices auri recti pondery in specie ideo (?) illi ut plus (?) illius hasta fiscalem de

voluntate dicti Escayola dieto novus die p[rese]nti liberasse in platea logia Perp[inia]ni de quibus.
Testes (doctori?) honoratus Sunyer, Jacobus Buyxader scriptori Perp[inia]ni ambo et ego Barth[olomeo] Coll not[arii].
Dicta die Perp[inia]ni
Dictus honor[abilis?] Isidorus Escayola dicto tutorio nomine pratis firmis apocham dicto Stephano Bartau emptori pussato p[rese]nti de dicty decem octo dupplicibus auri pro quibus fuit sibi supra dicta bibliotheca ut pressertur in encantu publico liberatus habitus numerando ut dixit ad suas omnimodas voluntates de quibus de quibus.
Testes supra dicti Sunyer et Boyxader et ego dictus Coll not[arii].
Dicta die P[er]p[inia]ni
Dictus Stephanus Barthau pratis fir[mis] apocham dicto Escayola dicto (?) p[rese]ntis de dicta bibliotheca et alys rebus in presento memorial contentis et expressis habitus ad suas voluntas de quibus.
Testes qui supra et ego dictus Bart(holomeo) Coll nott[arii].

Thijs geographica

A Cara Per vendrer la Libraria
de Mr. ~~Indosh~~ Antoni
Joan Sayola Llibrater
de Lerida.

1656.

Item la relatio de la venda
lliurada al Bene Bartau
fre la Aprecha del Preu

Cost justo appa.

1

Sabem qui cuida y entera comprar esta la
Cordera Moriena q. Joneh del Sor Antoni
Joan Scaysta Rector de lagne vila de
Lerp a Expusada y especificada a b un
memorial a que de Lauen Albara
Inserat la venda de lagual Jaray fer
mara lo Sor Gidio Scaysta Rector
de dita vila tudor y Curador de Joseph
Scaysta son nebot Impuberi filly Lauer
Universal de dita q. m. Antoni Joan
Scaysta son germa donat assignat per
la Cor del magch Batle de Narbona en ij ab
provisio feta per lo magch Felip Carrera
Doctor en Drets abcedes magdr Jutjs
de Batlia de dita vila a 15 de Janer prom
passat y aquella en dit nom para sona
valeny semi y Peuo ne obligara los
Bens de dit Pupilly no los seyn
Jmij ny expressament hi protestara
ab los actes segueuts

E Primo sagra lo Comprador que
lo preuquey prometra aquell donara y
pagara a dit tudor ab dosa de dinos y
per effecting y Comptants fora Banch y
taula encontinent que la Sabaticat
li sera Liurada.

Item sagra dit Comprador que ame de lo preu
quey prometra donaray pagara al notari
y Corredor Luys respective Salary per
dues Lesgants de Comptants fora Banch

ARCHIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DES PYR.-OR.

y tanta Encontrar que la ha Rayscat
Lisora Abunda
el Perio J. Barthomeu Olf nos

Memorial de la Obra ay Libreria
que Conch. de Mg. Obrehom Juan Scayola
se ven a Lo Xalo Juierbas
Albara
Primo J

Pº mitja Bata Paper descrata
Una ma Paper de forma majo
duas mans Paper mitja
Vinti quatra Rajmes Paper Estanpat de diferents Estanpas y Enbolicar
Una Rajme Brigo de Sirurgia sens Encodernar
duas Rajmes Cartells de Corts Estanpats
quatra Parts Estorial de Espanja sens Encodernar
Una Rajme y mitja diferens Coses
Sinch mans libres dest. Syria
Vintiunit tornellos sens Encodernar
dosentas plomas de oca de escriura
Set fulls paper de Lata
duas dotsenas cartaros sensillos
duas dotsenas Pregamins

Libres Casies sens Coberta

3. tres tomos dels secrets de Esta.a Botellos Cerdanya
1. Pr. tomo dels secrets de agriculta Quitria
2. dos tomos Brigo de Sirurgia
1. filosofia moral de Eclesiastich
1. pr.a part dela Letania de n.a s.a
4. Monaris Gerghenos
5. Instrucions y Examinar la Conciencia sens Coletas
4. Estsol sol y para todos sts
4. Rosari de nostra sen.a
5. Guerras Civiles de Granada
3. Secres de naturaleza
6. Espastor de nosre buena
4. Joanne de Jure Parroquie
1. tesauris quericis
1. doctrina de Delarmino
4. Concili tridentini
1. vida dest. Ratderich
2. Cardunja de Sinilla
2. pr.a n.a part dela Historia dest. tomas
1. Dessanis Ico Dessoerbis En Romans
1. Historia dest. horosia
1. libre primer dest. anals de Esp[illegible]
2. novelas de amor

ARCHIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DES PYR.-OR.

Simile libre transactionis de Organi
intitulati dos digestum novum et digestum
vetus alter volumen et in hiem alter infortiatum
tomus secundus alter codex

Die 24. Aprilis 1656 Perpin.

Ludovicus Campos Curritor Cur. publicus Civitatis Perpin. ex titulo
collectationem ab hodiernum fecit missi dicto et infra Bartholomeo
Collnou se ad instantiam dicti Isidori Scaysla dicto nomine
per spatium duarum quarum dierum encantare et in Balane
per loca solita et publica Perpin. supradictam Bibliothecam
in supradictis Albanno et Memoriali contentam et factis
debitis diligentiis non inventis personis aliquam que procedat
tantum pretio se obtulerit datum quanto Jacobus Bart et Stephanus
Bartau Chirographarius pro qui procedat dare obtulit decem octo
diurnos cum alii certi pondere in specie Idem et illi et alius dari
illis habita licentia de voluntate dicti Scaysla dicto nomine de
conti liberare in platea et loco Perpin. de quibus

Ego Dr. Honoratus Sunyer Jacobus Buxiader
civitatis Perpin. ambo et Ego Bartholomeus Collnou

Dicta die Perpin.

Dicto Honor. Isidorus Scaysla dicto tutorio nomine fratris
Hieronymi Abraham dicto Stephano Bartau emptori publicato inter
et dictis decem octo diurnis cum pro quibus fuit ob. supradicta
Bibliotheca et instrumentum in encanto publico liberata habitis
numerando et dari ad hoc omnimoda solutione de
quibus rem

Ego Sunyer et Buxiader
Ego Dutg Collnou

Dicta die ut.

Dutg Stephanus Bartau fratris et Abraham dicto Scaysla
dicto nomine inter se dicta Bibliotheca et aliis rebus in quibus
memoriali contentis respectu habito ad hoc vocatis de
quibus rem

Ego quispiam et Ego Dutg Bartholomeus Collnou

<u>Annexe n°2</u>

Transcription de l'inventaire après-décès d'Antoni Joan Escayola
13 octobre 1654
(ADPO 3E9/394)

/V°/ Inventarium bonoru[m] Anthony Joanny Scayola q[uondam] bibliopole p[er]p[inia]ni confectum per d[omi]nam Cecilia Scayola ejus uxoris uti tenutaria et usufructuariam bonorum illius. 1654.
Item la apocha fermada per m[estre] Isidro Escayola com a tudor de Joseph Escayola a dita S[enyor]a Cecilia lo any 1656.

/**P.1**/ \Item ut jacet (?) apocha/ Die 13 octobris 1654 Perp[inia]ni
Domina Cicilia Scayola relicta honor[abilis] Joannis Anthony Scayola q[uondam] bibliopole Perp[inia]ni volens (ut dixit). Usi frui et gaudere beneficio constitutionis serenissimo domini Regis Petri terty recolende memorie Perpini[a]ni aedite (unaprentis ?), hach nostra, in et cum qua dispositum est quod uxor mortuo viro confestim omnia illius bona possudere censeatur et unfra annum luctus in omnibus vite sue necessarys provideatur post vera annum luctus fructus ipsorum bonorum suor faciat donecti sibi in dicty doce sponsalitio et aliis incribus predictis fuerit plenare et integre satisfacta pro ut latius undicta constitutione continet ideo constuta personaliter intrus domum ~~propi ?? dicti [quondam] viri sui~~ \domine Stephanus (?) / inqua \ dictus q[uondam] viri sui / dum vivebat suam faciebat habitationem et defunctus fuit scitt intus dictum oppidum Perpini[a]ni in parrochia s[anc]ti ~~Jacobi ant monasterium s[anc]ti salvatoris confrontat[us] ab uno lattere cum tenentia Petri Casals~~ Jacobi in platea dels tres reys confrontat[us] cum t[enenti]a d[omi]nam Therizia Riera uxoris /**P.2**/ honor[abilis] Josephi Riera auri fabri P[er]pini[ani] et cum vico de la argenteria, in mea Bartholomei Coll not[arii] publici Perpi[nia]ni et testium infrorum p[rese]ntia (eis ?) videlicet melioribus via modo et forma dicto nomine ac etiam uti usufructuaria a dicto viro (

suo pleno jure relicta cum suo ultimo nuncupativo testamento (quod ?) fecit condidit et ordinavit in posse meo dicti et infri not[arii] die decima septima septembris proxime dimissi \ ~~millesimo sexcentissimo quinquagesimo quarto~~ / ad omnis doli maculam evitandam omnis (?) fraudis suspitio nemtollendam et ad omnes alios fines et effectus sibi dicte domina Cicilia Scaiola magis utiles et necessaris dictis respective nominibus et aliis quibus cum (?) sibi utilioribus et necessaris signo vener s[anc]te crucis se (muniery ?) hoch presens de dictis bonis que fuerunt dicti q[uondam] viri sui inventarium confecit confitens eisdem (norbus ?) in dicta hereditate invenisse bono mobilia et immobilia infra scripta et sequentia.

En la botiga de dita casa [...]

/**P.20**/ Memorial de les aines per trabellar
P[rimo] ~~duas~~ \una/ pedra~~s~~ de picar paper, s~~o es una a la botiga y una a casa vilalta~~
Item ~~tres~~ \dos/ massas de ferro [per] picar (?) paper (?)
Item duas tisoras grosas de botiga
Item un caragol per fer gafets de llibre
Item una encluja xica
Item un martellet
Item un birado
Item dos trinxets ho botavans
Item tres llimas
Item sis rodas de fogajar, lo es quatra grans, dos xicas
Item tres senyaladors
Item un mollo de fer rodellas de paletas
Item una banya de servo
Item tres punxons
Item una espuela [per] virar los llibres
Item deu senyaladors ho ferros de fogajar los llibres
Item tres premsas, duas grans y altre xica
Item un cusidor de llibres

Item una pedra de amolar rodona

Item deu retglas de fusta diferens

Item una gerra [per] tenir la tinta

Item duas sitras cassola y caixo per vendra tinta

/**P.21**/ Item una casseta per tenir la aigua cuita

Item duas pedras de moldre vermello a[m]b son menaster

Item los prestatjes de la botiga

Item un prestatje xich a la rera botiga

Item una taula gran ~~a[m]b tres calaxos~~

Item tres calaxos baldes

Item una caixeta de fulla sensilla

Item tres banquets de botiga

Item un parol gran per fer tinta

Item un quadro de s[an]t Ant[honi] de padua per la botiga

Item una verga de ferro p[er] tenir las paletas y plomas

~~dos (coves?) plens de trosos de pergamins~~

Inuentarium Bonorum Antho-
nij Joannis Scayola q.m Bibliopolae q.m
confectum per dnam Cecilia Scayola
eius vxorem vti tenutariam et usufructua-
riam bonorum illius

1654

Item la apotha fermada per
mo Isidro Escayola com a tudor
de Joseph Escayola adita
Iustia Camy 1656

Die 13 octobris 1654 Perpini

Item ut jacet in apoctq

Domina Cecilia Scaydla relicta bone
Joannis Antonij Scaydla Jurisperiti
Perpini volens (ut dixit) vti fruiet gaude-
re beneficio constitutionis serenissimi Do-
mini Regis Petri tertij recolende memorie
Perpini edite incipientis, Hach nostra,
Inet cum qua dispositum est quod vxor mor-
tuo viro confestim omnia illius bona possi-
dere censeatur et ipsa annum luctus in
omnibus vite sue necessarijs prouideatur
post vero annum luctus fructu ipsorum
bonorum suorum faciat donecq sibi indicti
dote sponsalitio et alijs suisq predictis
fuerit plenarie et integre satisfacta pro
vt latius indicta constitutione continet.
Ideo constituta personaliter Intuy domum
domine Stephane Julianne
~~pro pietate dicti qondam viri sui~~ in qua dum viuebat
dicty q viri sui
suam faciebat habitationem et defuncty fuit
scilicet intus dictum oppidum perpini in parro
chia s.ti ~~Jacobi ante monasterium s.ti saluato-~~
~~ris confrontatq ab uno latere cum tenentia~~
~~Petri casals~~ Joannis Inplatea dels Rey Reys
confrontatq cum hereditate Rica vxore

ARCHIVES DEPARTEMENTALES PYRÉNÉES ORIENTALES

nonis Josephi Viera anui fabri ppini et cum vico
de la argentaria in mea Bartholomei coll non
Publici Deppini et testium infrorum prima ei
videlicet melioribq via modo et forma dicto no-
mine ac etiam uti usufructuaria adicto viro
pleno jure relicta cum suo ultimo nuncu-
pativo testamento qd fecit condidit et ordi-
navit in posse meo dicti et infri nonis die
decima septima septembris proxime
dimissi ad omnis doli maculam evitan-
dam omnisqz fraudis suspitionem tol-
lendam et ad omnes alios fines et effec-
tus sibi dicte Domina Cecilia scayola
magis utiles et necessarios dictis respec-
tive nominibq et alijs quibuscumqz
sibi utiliorib et necessarijs signo
venerste crucis se munierij
hoch presens de dictis bonis que fu-
erunt dicti qz viri sui inventarium
confecit confiteri eisdem noribus
in dicta hereditate invenisse bo-
na mobilia et immobilia infrascripta
et sequentia

~~to millesimo sex centesimo quin quagesimo quarto~~

P.o En la botiga de dita casa
Stat vt sequitur de verbo ad verbum.

Memorial delos aimos Gertrabellar

~~Una pedra de~~ Una pedra per ~~fer~~ Paper ~~dos~~ ~~una a la Banja~~
~~i una de la Vitalla~~

Ite ~~Dos~~ dos Magas de ferro per ~~fer~~ Paper ~~dos~~

Ite dues Historias Vieses de bolga

Ite Un Caragol per fer Tapes de libres

Ite Una Cuchya xica

Ite Un martellet

Ite Un Bivado

Ite dos tinxes ho Botamans

Ite tres limas

Ite sis Rodes de fogajar ho Esquatra Vans dos xicas

Ite tres Senjaladors

Ite Un mollo de fer rodellas de paletas

Ite Una Banja de Serro

Ite tres unxons

Ite Una Esquela per Vivar los libres

Ite deu Senjaladors ho ferros de fogajar los libres

Ite tres prensas dues Vans y Una xica

Ite Dues Ingenias Una Vany altre xica

Ite Un ulidor de libres

Ite Una pedra de amolar. Rodona

Ite deu Reglas de fusta diferens

Ite Una serra per tenir la tinta

Ite dues fitras Casola y Caixo y Vendra tinta

Ite Una Caxeta Pertenir la aigua dita
Ite dias pedras de molder vermallo abson menasters
Ite los Prestatjes de la Botiga
Ite un prestatje xich de la Vera Botiga
Ite una taula Gran ~~als tres Calaxos~~
Ite tres Calaxos Bardes
Ite una Caixeta de fulla Sensilla
Ite ~~tres~~ Banquets de Botiga — 7 —
Ite un garol Gran Perfertinta
Ite un quadro des. ana de aduas y la Botiga
Ite una verga de ferro y tenir las paletas y plomas
~~dos Coues plens de tinta per menut~~

Mi Dest Su

<u>Annexe n°3</u>

Transcription de l'inventaire après-décès de Louis Reynier

10 Juin 1689

(ADPO 3E9/395)

/**V°**/ Inventarium de hereditate & bonis honor[abilis] Ludovici Reynier q[uondam] bibliopole P[er]p[inani] per Marianam illius viduam relictam nominibus thenutaria et hereditaria confectum. 1689.

/**P.2**/ Sapian tots los acreadors llegataris fideicomissaris y altres prettenents tenir \drets/ interes en los bens y universal heretat que foren del honor[able] Lluís Reynier q[uondam] llibrater de la p[rese]nt vila de Perp[iny]à estos dies passats mort com la s[enyor]a Marianna Reynier y Belinco viuda de aquell deixada tant com ha thenutaria per son dot mes vivent drets y altres credits a ella en virtut de la constitucio (hac nostra) sobre la dita universal heretat y bens del dit q[uondam] son marit competents pertanyents y spectans quant com ha heretera per lo dit honor[able] Lluís Reynier son marit ~~deix~~ instituida a[m]b son ultim nuncupatiu testament que feu y ordená en poder del not[ari] publich devall [e]scrit al primer de juny 1689 \ la qual herencia ha vingut a tenir lloch en son favor per ser dit don marit mort sens infants/ y altrement a[m]b la (clavucla sich?) & omni meliori modo vulla y entenga (adhix ?) a[m]b beneffici de inventari la dita heretat y bens de dit q[uondam] Reynier son marit (neultravires?) hereditarias teneatur que lo die de damà que comptarem onze de juny a las set horas de matinada a[m]b continuacio de horas y dies apres seguents sien y comparegan en la casa a hont es mort dit diffunt en la p[rese]nt vila scit[uada] en la parroquia de [sant] Joan carrer de la gallinaria per veurer pendrer y consuir dit inventari a[m]b comminacio que altrament no compareixent serà (procebit?) /**P.3**/ a dita confeccio llur absencia enves no obstant (dades?) a Perpinyà als deu del mes de juny mil sis cents vuitanta nou Regnant Christianissim invictissim y gloriosissim Princep Lluis Catorze per la gracia de deu rey de França i de Navarra.

Die 10 Juny 1689 Perp[iniani] regnante invictissimo & gloriossimo principe Ludovico decimo quarto de gratia francia et navarra reges.

Sebastianus sastre curritor Colli Publicus juratus Perp[iniani] vetulis mihi not[ari] publicus infro le die p[rese]nti & supra dicta alta & intelligibili voce per loca solita & (?) p[rese]nti opidi Perp[inani] sonotubo prius & posterius emisso publicasse promicertas pro eo misationes de quibus.

Testes Joannes Baptista Marcenach (?) mag[nifi]cus franc[is]us padern V.J.D. Perp[iniani] ambo & ego Angles not[arii].

Adveniente autem dicta die undecima juny (?) instulata sabbati anni millessimi sexcentissimi octuagessimi noni hora septima matutina jam (pussato?) ad hujus modi inventarium conficiendum assignata pro nominata domina Marianna Reynier & Belinco thenutaria & heres pro (?) acusata prius contumatia prettendentibus habere **/P.4/** interesse in hereditate & bonis dicti q[uondam] honor[abilis] Ludovici Reynier visi sui non comparentibus processit ad confectionem dicti inventary in hunc qui leguitur modum. Cum mulieribus eorum civis mortuis inventary beneffitiumius tribuat tam pro jura patria quam alias ne ex earum dottibus sponsalitys ac alys juribus quidquam de perdere possint & valeant imo in illis ampliori & fortiori jure amplectentur ea propter prohibata domina Marianna Reynier & Belinco volens super hys indempritati suo debito juxta constitutionem Perp[inani] adite (hac nostra) incipientem (?) competens pertinens & spectans providere & secundam illius seriem inventarium de hereditate & bonis dicti q[uondam] viri sui confiere adcirco cupiens affectans atque intendens jam uti thenutaria predicta quam uti heres universalis hereditatis & bonor[um] omnium quo fuerant dicti q[uondam] viri fui per ipsum instituta ulto illius nuncupativo tes[tamen]to quod fecit in posse not[arii] publici infri die primo currenticum mensis & anni quo herentia locum habuit in sui favorem per obitum dicti Reynier sine liberis (vel?) alias cum clausula sich & omni meliori modo universalem hereditatem & bona dicti q[uondam] honor[abilis] Ludovici Reynier beneffitio inventary ad (?) (neultra?) vives hereditarias teneatur & ne in futurum dici seu prettendi valeat bona aliqua altra inferius specisiando in dicta hereditate (?) **/P.5/** ad omnem fraudis (lucpitionem?) tollendam omnem doli maculam quitandam ab omni dolo (postporito?) signo venerabilis sancte crucis lemunien[ibus] de

dictis hereditate & bonis hujus modi conficit inventarium confitens in eisdem invenisse & veperisso bona mobilia & immobilia infra & res quo suquuntur.

Primo una casa en la p[rese]nt vila de Perp[iny]à sit[uada] en la parròquia de [sant] Joan carrer de la gallinaria confrontant de un costat a[m]b tenencia del mag[nifi]ch Joseph Celler en medicina d[octo]r de altre costat y de part detras a[m]b tenencia del ill[ustr]e Antoni de Vedel Con[cell]er del rey en lo concell sobirà del Rossello y de part devant a[m]b dit carrer la qual casa trau porta de la part de detras del carrer dels cardayres dins la qual se ha trobat lo seguent

[...]

/P.10/ En lo de dalt de dita casa anomenat la imprimeria

Primo tots els ornaments necessaris per una imprimeria en estat de treballar a[m]b dos caixas de gros romain romain y una caixa de gros romain italic dos caixas de cicero romain y una caixa de cicero italic una caixa del petit canon romain y una caixa de lletra de dos punts a[m]b los vinyets y a[m]b los assortiments de cicero.

Item tres jassis in folio y dos ramets

It[em] tres frisquets y diffarents guarnituras de fusta

Item quatre galaos

Item una caixa de fusta dins la qual y ha un alfabe[t] de lletra grisa y planxas gravadas

Item una pressa en talla de mà

De quibus

Testes magister Franciscus Gras piliarius **/P.11**/ honor[abilis] Domincus Solié bibliopola P[er]p[inani] ambo & ego dictus Angles not[arii]

Die 12 July predicti anni 1689 Perp[iniani] regnante invictissimo & gloriorissimo principe Ludovicus decimo quarto dei gratia Francia & Navarra reges.

Dita domina Marianna ~~B~~ Reynier & Belinco nominibus quibus supra dictum continando inventarium confesso fuit in dictis hereditate & bonis jam dicti q[uondam] Ludovici Reynier illius viri invenisse & (vepeisse?) bona mobilia infra & res quo sequuntur

En la botiga o entrada de dita casa

[liste des livres]

/P.49/ En la imprimeria

[liste de livres et d'imprimés]

/P.58/ [...] Item duas prempsa[s] a[m]b sos guarniments
Item una pedra per picar lo paper a[m]b son martell
Item tres [es]tisoras
Item un tinter de fusta
Item au tauler de fusta
De quibus
Testes Denisius Cheneaut Petrus Desbarats juvenes Biblipolus P[erpiniani] ambo & ego dictus Angles not[arii].
Die 23 predictus mensis July & anni 1689 [Perpigniani] Regnante
Dicta domina Marianna Reynier & Belinco vidua dictum continuando inventarium ad alias non se divertendo autus confesso fuit in eusdem **/P.59/** hereditate & bonis invenisse & (reperisse?) bona mobilia infra & res quo sequuntur
Primo tres alfabets guarnits
Item deu cantons per dorar
Item desaset rams per a dorar
Item nou rulletes
Item un coixi per a dorar
Item un ferro per a polir
Item dos plegadors de buix
Item dos punxuns
Item dos martells
Item deu tabletes de chagrin
Item vuyt tabletes de chagrin sens relligar
Item dos lliures de nacra
Item quoranta vuyt figuras de s[an]ts de cola de peyx grans
Item altres quoranta vuyt de xichs
Item deu figuras de pergami fi

Item quorante quatre figuras dels xichs

Item vint caiers de pergami \per [e]scriure/ contenint quiscun cayer sis fulls

Item quatre centas lliures moneda de França concistints a[m]b deutes de diffarents perçonas part de les quals concisteixen a[m]b polissas mercantivols y part continuats en lo llibre de raho de dit q[uondam] Lluis Reynier.

& quia in dicti hereditate & bonis quo fuerunt dicti q[uondam] honor[abilis] Ludovici Reynier non fuerunt in venta aliqua alia bona ultra superius specificada ideo (? ?) inventarium cum expressa tamen prottestatione quod si aliqua alia bona **/P.60/** ultra superius specificata ad sui ducenerint nottitiam illa in p[rese]nt[ibus] inventario continuari faciet seu aliud de novo conficit (reportorius?).

De quibus

Testes Michael Fabra Petrus Desbarats juvenis bibliopola P[er]p[inani] ambo & ego dictus Angles not[arii].

Inventarium de hereditate
et bonis honoris Ludovici Rejmi
qui Bibliopola ante per Maria
nam illius eiusdem relictam
omnimodo Renunciario et Heredi
vio Confectum

1789

Aplicantsh los acreedors legatarii fideicomissarii y altres qualsevolsh drets y interes en los bens y universal heretat que foren de Alonso Reynier legatari de la ciutat de Perpinyà dos dies passats mort com la Sra Marianna Reynier y Belenia viuda de aquell deixada tanmateixa com ha heretera per sondots ones uiuens drets y altres creditis a ella en virtut de la Constitució Hac nostra sobre la dita universal heretat y bens del dit

+ la qual heremia ha de ser sommaria competents per tant y ents y spectans cinquanta ter hoc quans com ha heretera per lo dit Alonso Reynier en son fauor per lo dit son marit mort son marit deixa instituida ab son ultim y universal testament que feu y ordenà en poder de Antoni Pedrich Devall scrit al primer de Juny 1689 y altrament ab la Clausula fili de omni meliori modo uolo y entengo adhir ab benefici de inuentari la dita heretat y bens de dit Reynier son marit mentrat que lo dit de Dano que comptarem un de Juny a las les horas de matinada ab continuació de horas y dies apres seguents sien y comparegan en la casa a hont es mort dit difunct en la ciutat en la Parroquia de San Joan Carrer de la gallinaria per veure pendrer y confirmar dit inuentari ab comminació que altrament no compareixent sera procedit

ARCHIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DES PYR.-OR.

a dita confrecio sur absencia envers no obstant dades
a Perpinya als deu del mes de Juny mil sis cents
cinquanta nou Regnant Christianissim Invictissim
y Gloriosissim Princep Lluis Catorze per la gracia
de deu Rey de France y de Navarra

Die 10 Junij 1689. Pers Regnante
Invictissimo et Gloriosissimo Principe Ludovico
decimo quarto dei gratia Francie et Navarre
Regente

Bartholomeus Salve Civitatis Collij publicus et
Juratus Pers vetulis omnibus notis Publicis Instro
le dia prim et Supradita alta et Intelligibili voce
per loca solita et assueta pentri et fidi Pers sono
tubo prius et posterius emisso publicaque pro
mentes proclamationes de quibus

Testes Joannes Baptista Marcenach
Pro Magnus Francisco Laforn Not.
Pers Jacobus de Elo Angles notis

Deinde autem dicta die undecima Junij
Institutaque Sabbati anni millesimi sexcentesimi
octuagesimi nomi hora septima matutina jam
putata ad hujusmodi Inventarium conficiendum
assignata, prenominata Domina Mariamo
Rojnier et Belinó Vhemutana et heres pro parte
aurata prius contumacia pretendentibus habere

Interesse in hereditate & bonis dicti q̃ bonæ
Ludovici Reynier uiri sui non comparentibus omnes
ad confectionem dicti Inventarij in hunc fui sequitur
modum. Cum multoties earum uiris mortuis Inven-
tarij Beneficium petere liceat tam per jura patria
quam alias ne ex earum dolo aliorum aliis ac alij
juribus quisquam deperdere possint & valeant pro
in illis ampliori & fortiori jure amplectentur ea
propter probata Domina Mariamna Reynier
et Balenó volens super hijs subemptum sibi
debito juxta Constitutionem Regij edicti illae
contra Inceptientem ~~[illegible]~~ competen. pertinen &
spectan. prouidere & secundum illius seriem
Inventarium de hereditate & bonis dicti q̃
uiri sui confiere. Itaque Capiens affectans atque
Intendens dam ab Vlematana quæ dicta quam
ab heres universalis hereditatis & bona omnium
quæ fuerunt dicti q̃ uiri sui quam Inventarium
ab illius mutuo ratio q̃ quod fuit Inpesse
nobis publici Inpsi die primo Conventionem menis
Jamii quo Inventario locum habuit in sui fauo
rem per obitum dicti Reynier sine liberis vel
alias cum clausula sub omni meliori modo
universalem hereditatem & bona dicti q̃ bonæ
Ludovici Reynier Beneficio Inventarij adire
ne alia uires hereditaria teneatur & ne in
solidum dii seu pretendi valeat bona aliqua vltra
Inferius specificanda in dicta hereditate exhibere

ARCHIVES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DES PYR.-OR.

ad omnem fraudis suspicionem tollendam omnem ~~ff~~
solemnitatem Entandam ac omni dolo postposito
signo venerabilis Sancte Crucis se munientes
de dicti heredisate & bonis hujusmodi confitii
inventarium confiem fieri & inventariari fecit
de peniss tam mobilio & immobilio intra &
vesque sequentur

Primo una Casa en la plaça vila de
Corpe, situada en la Parroquia de S.t Joan
Carrer de la gallerania confrontant de un Cabo
al tenencia del mage.l Joseph Calles en
mediano D.N. de altre Cabo y de part debas
al tenencia del S.r Antoni de Ledesl Conser
del Reij en lo Concell Sobera de Rosello y de
part devant al dit Carrer la qual Casa trau
ponte de la part de debas al Carrer dels Cav
dajas dins la qual se ha trobat lo seguent

In La Estable

Primo trento Cuijerats

Item quatre bursas de tenencia de una Carrega
quitana y una Carrila de mitj a Carrega ab tot
les glades y de fusta Cuijeres

Item una tenca per la botiga usada

Item una quadra de fundar

Item una serra mitjana

Item una Cunca

En altre Cambra contigua a la predita

Primo un llit de pobi ij banchs ab la marfega
dos marabastos ij un travesser ij una endiena
ab son corminatge de Catalufas
Item dos Cadiras de abre blanch sens guarnis
ij sens cuxos ~~[illegible]~~
Item una taula de fulla ab son taper de Bergama
ozas
Item un mirall ~~[illegible]~~ guarnis de una fusta negre
pich
Item uns capfoguers de ferro capsas de llauto

En altre Cambra detras la predita

Primo un llit de pobi ij banchs ab son marabastos
marfega ij flassada
En altre Cambra contigua a la sobredita

Primo un canis de lens
~~Item una cabrestida de moscas~~
~~Item dos cuegas de plomas~~

En lo dedall de dita Casa an menas la
Imprimeria

Primo dos los ornaments necessaris per una Impri
meria en estas de treballar ab dos Caixas de gros
Romain Romain ij una Caixa de gros Romain
Italie dos Caixas de Acero Romain ij una Caixa
de Acero Italie una Caixa de petit canon Ro
main ij una Caixa de letras de dos punts ab los
cinij ~~[illegible]~~ los assortiments de Acero
Item tres Janis Infolio ij dos Ramets
Item tres fri quets ij dit Rarents guarnisats de fusta
Item quatre galeas
Item una Caixa de fulla dins la qual ij ha una letra
de letra gira ij plancas gravadas
Item una prensa en tilla dura
de quidas

Illes magister Franciscus Gras Dilcariscus

bona Dominicus Sabié Bibliopola ambo
de dicto Angelopolis

Die 12 Julij proximi anni 1689 Pedro Regnan
se Inuictissimo et Gloriosissimo Principe Ludouico
Decimo quarto dei gratia Francie et Navarre
Rege &c

Dicta Domina Mariana de Reynier et Belenius
nominibus quibus supra dictum continuando inuentarium
confessa fuit in dicti hereditate et bonis
iam dicti quondam Ludouici Reynier illius uiri
inuenisse et reperisse bona mobilia infra et
per quod sequentur

In la Bibliqa, o estudio de dicha casa

Primo. 1. Amalricum Baconij dos volumens
Item. 1. aristotelis opera quatro volumens
Item. 1. ansi gemenicus dicipuli.
Item. 1. azothomo
Item. 1. a Corona sanctitatis
Item. 1. Augustini super decret.
Item. 1. Amales de Sevilla
Item. 1. Bonauentura quinatano dos volumens
Item. 1. Biblia sacra
Item. 1. Bibliotecha sacra
Item. 1. Bonartij in exhem
Item. 1. Baconij opera
Item. 1. Bosche de sacramentarij.
Item. 1. Calepini dictionarium dos volumens
Item. 1. Contonij filosofia.

Item septanta Quia manual para el Cielo In
deum Loco
Item una Cadiria de S.t Francisco de Sales In eodem
Item hi pentiies Emgliemes In eodem decem Loco
Item tres diversas Spiritualis de amor deuotes et
vinti quatre
Item dos aurelij augustini Confessionum In
eodem
Item unus libre diuins Breuiarij Romani In
Brentados
Item unus ij dos S.t Dumoi en latin en Brentados
Item de tanuis de Maseipen frances In eodem
Brentados
Item quatre fables Choisies In eodem
Item hey prosodia latina In eodem
Item una prempsa ab sesguarniments
Item una pedra per picar Espaper ab son martell
Item tres Mijoras
Item un tinter de fusta
Item un tauler de fusta

De quibus

Ego Denijus Chineaus Petrus
Verbavah Juanes Bibliopola Plambo
Ego diis Cenglerndt

Die 23 Prodicis omnis Julij Ejusdem
Regnante

Dicta Domina mariamna Reymer Et Belonio
uidua dictum continuando Inventarium ad alios
non pertinentes aliis Confesso Suis In eodem

hereditate Domini Inuenisse et reperisse bona
mobilia infra et ires quod sequentur
Primo vnes Alfabets guarnits
Item deua Cantons per dorar
Item deuaes Llams per adorar
Item nou Ruillates
Item un Cirpi per adorar
Item un fermo per apedir
Item dos plegadors de Cirp
Item dos Rumpeny
Item dos martells
Item deu tabletes de Chagrin
Item cinqs tabletes de chagrin sens Rellijar
Item dos Aiures de Naera
Item quoranta cinqs figuras de pes de cera de
peijs grans
Item altres Quoranta cinqs de picly
Item deu figuras de pergami fi
Item quoranta quatre figuras de pes picly
Item cins Caiers de pergami per Escriure, Centenins Quincun
Caijers sis fulls
Item quatre Centas Aiuras moneda de France
Omissis ac deuitis de diffaventis personas part
dels quals omissis pen ac polizas mercantiuls
ij part continuaren lo Libre de Raho de dis
gs Qui Reijnier
Et quia fos dicti hereditate Domini quod fuerunt
dicti gs Honors Dominii Reijnier non fuerunt In
uenta aliqua alia bona ultra superius specificata
Idcos Iogns Rauiis Inuentarium Cum omnibus
Cum omnibus rationibus quod si aliqua alia bona

ultra superius specificata ad sui decanerina
nolitiam illa in mr inventario continuari
fuerit seu aliud denuo confieri exportunt
de quibus

Ses Michael Fabra Schrus
Deibarat Juvenis Bibliopola qd Sambo
El Edo drig Englesnolt

Annexe n°4 :

Emplacement des imprimeries et librairies

La plaça Nova – La Gallineria

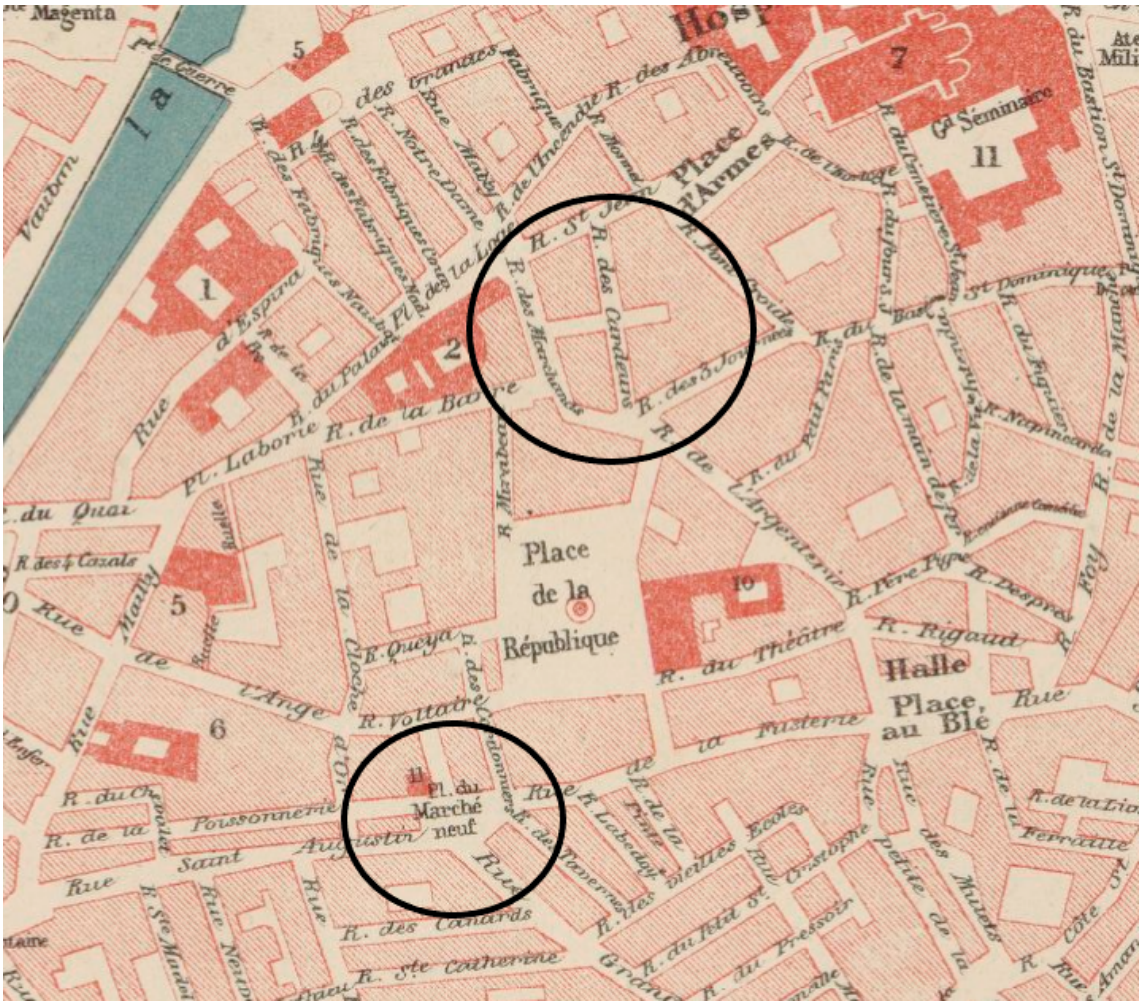
Place
de la
République
Place
d'Armes
Halle
Place
au Blé
Pl. du
Marché
neuf
R. des Canards
R. Ste Catherine
R. Voltaire
R. Queya
R. du Théâtre
R. Rigaud
R. de la Poissonnerie
R. Saint Augustin
R. des Fabriques Nauves
R. de la Barre
Pl. Laborie
R. des Chanoines
R. des Marchands
R. Notre Dame
R. de la Loge
R. des Abreuvoirs
R. de l'Incendie
R. des Fabriques
R. du Palais
R. de la Mairie
R. du Pont Pierre
R. de la main de fer
R. Père Pigre
R. Desprès
R. du Figuier
R. Napinocarda
R. de la Ferraille
R. de la Lion
R. du Bastion St Dominique
R. du Cimetière St Jean
R. du Jours
R. des 3 Journées
R. de l'Argenterie
R. de la Mistérne
R. des vieilles Boites
R. du Pressoir
R. du Quai
R. des 4 Cazals
R. de la Cloche
R. de l'Ange
R. de la Poste
R. Mailly
R. de la Lanne
R. Ste Marie
R. Neuve
R. Ste Catherine
R. des Mulets
R. petite de la
Côte St
Ga Séminaire
Vauban
Magenta
Rue
Rue
Rue

TABLE DES TABLEAUX, FIGURES ET ILLUSTRATIONS

Tableaux :

Tableau 1: Les acteurs du livre établis à Perpignan entre 1654 et 1715.....33
Tableau 2: Production de l'imprimerie perpignanaise entre 1654 et 1715.....49
Tableau 3: Nombre de titres imprimés par types et par imprimeurs.....52
Tableau 4: Les possesseurs de livres à Perpignan entre 1649 et 1715.....67

Illustrations :

Illustration 1: Une imprimerie au XVIIe siècle.....119

Figures :

Figure 1: Evolution du nombre de titres imprimés à Perpignan entre 1654 et 1715.....50
Figure 2: Répartition des possesseurs de livres par catégories socio-professionnelles - 1649-1715.....73
Figure 3: Nombre de livres possédés par catégories socio-professionnelles.....75
Figure 4: Répartition des possesseurs de livres par paroisses à Perpignan entre 1649 et 1715.....77
Figure 5: Nombre de titres selon la ville de provenance - Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656.....126
Figure 6: Nombre de titres selon les territoires de provenance - Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656.....127
Figure 7: Nombre de titres selon les territoires de la monarchie hispanique - Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656.....128
Figure 8: Nombre de titres selon la ville de provenance - Boutique de Louis Reynier - 1689.....129
Figure 9: Nombre de titres selon les territoires de provenance - Boutique de Louis Reynier - 1689.....130
Figure 10: Nombre de titres selon la ville de provenance - Bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure (1602-1685).....131
Figure 11: Nombre de titres selon le domaine - Boutique d'Ivo Fornes - 1649.....138
Figure 12: Nombre de titres selon le domaine - Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656 139
Figure 13: Nombre de titres selon le domaine - Boutique de Joan Figuerola - 1674....139
Figure 14: Nombre de titres selon le domaine - Boutique de Louis Reynier - 1689.....140
Figure 15: Nombre de titres selon le domaine - Bibliothèque d'Antoni Joli i Ros - 1675 144
Figure 16: Nombre de titres selon le domaine – Bibliothèque de Claude Peyrich - 1689 145

Figure 17: Nombre de titres selon le domaine – Bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure (1602-1685).....147
Figure 18: Part de titres selon la langue – Boutique d'Ivo Fornes - 1649.....150
Figure 19: Part de titres selon la langue – Boutique d'Antoni Joan Escayola - 1656…150
Figure 20: Part de titres selon la langue – Boutique de Joan Figuerola - 1674.....151
Figure 21: Part de titres selon la langue – Boutique de Louis Reynier - 1689.....151
Figure 22: Part de titres selon la langue – Bibliothèque de Francisco Vila - 1653.....153
Figure 23: Part de titres selon la langue – Bibliothèque d'Antoni Joli i Ros - 1675.....153
Figure 24: Part de titres selon la langue – Bibliothèque de Josep de Margarit i de Biure (1602-1685).....154

Anna Pougault, *Le livre à Perpignan dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, mémoire de master 2 sous la direction de Patrice Poujade, Perpignan, Université de Perpignan, 2020, 249 p.

Résumé

Au milieu du XVIIe siècle le Roussillon change de souveraineté. Le traité des Pyrénées, signé en 1659 entre les monarchies française et espagnole, partage les *Comtats*, le Roussillon est annexé au royaume de France, une nouvelle frontière s'implante et Perpignan, capitale du Roussillon, est au centre d'importantes évolutions. Le livre est choisi comme porte d'entrée pour s'insérer dans la société perpignanaise de la seconde partie du XVIIe siècle et pour mesurer certains effets de ce changement politique dans le domaine culturel. L'étude du monde du livre se développe selon trois axes principaux, la production, la diffusion et la réception, et interroge d'une part la place du livre à Perpignan durant cette période et d'autre part les continuités et les changements qui apparaissent avant et après 1659. Ainsi, l'imprimerie, la librairie et les bibliothèques privées sont considérées et le livre est appréhendé à la fois comme un objet culturel, qui transporte des thèmes, des langues et des idées, et aussi comme un objet du commerce, qui suppose des circulations marchandes.

Mots-clés: XVIIe siècle – Perpignan – Frontière – Traité des Pyrénées – Culture – Livre

Resum

Al mig del segle XVII el Rosselló canvia de sobirania. El tractat dels Pirineus, signat el 1659 entre les monarquies francesa i espanyola, parteix els Comtats, el Rosselló és annexat al reialme de França, una nova frontera s'implanta i Perpinyà, capital del Rosselló, és al centre d'importants evolucions. El llibre és escollit com a porta d'entrada per inserir-se en la societat perpinyanesa de la segona part del segle XVII i per mesurar certs efectes d'aquest canvi polític en l'àmbit cultural. L'estudi del món del llibre es desenvolupa segons tres eixos principals, la producció, la difusió i la recepció, i interroga d'una part el lloc del llibre a Perpinyà durant aquest període i d'altra part les continuïtats i els canvis que apareixen abans i després 1659. Així, l'impremta, la llibreria i les biblioteques privades són considerades i el llibre és copsat a l'encop com un objecte cultural, que transporta temes, llengües i idees, i també com un objecte del comerç, que suposa circulacions mercantils.

Mots-claus: Segle XVII – Perpinyà – Frontera – Tractat dels Pirineus – Cultura – Llibre